u lendemain » ne seront
eul personnel de santé

LE MONDE DES LIVRES
■ Retrouver Angela Carter
■ Une sélection pour les 4-12 ans

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16303 – 7,50 F — VENDREDI 27 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

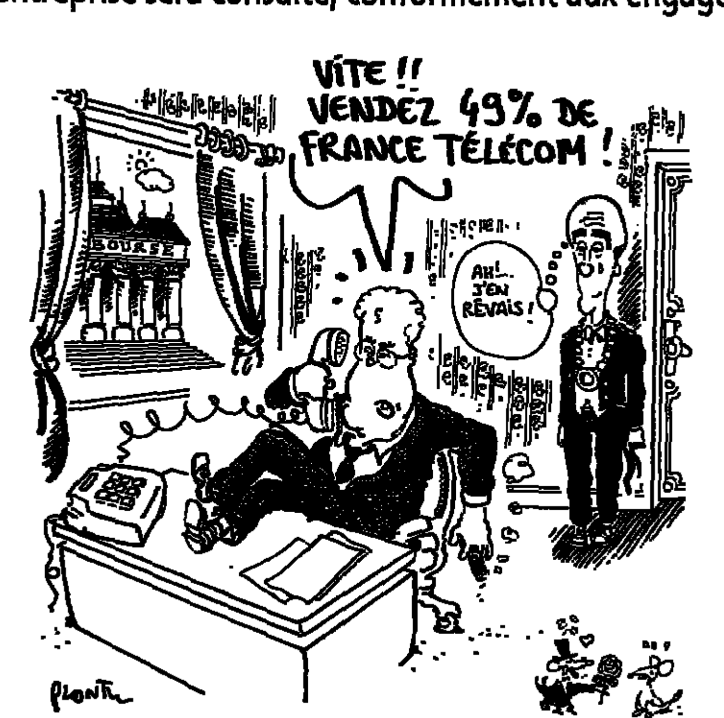
Le gouvernement envisage d'ouvrir le capital de France Télécom dès l'automne

Le personnel de l'entreprise sera consulté, conformément aux engagements de M. Jospin

LE CAPITAL de France Télécom pourrait être ouvert aux investisseurs privés dès l'automne. Cette information du *Financial Times*, *jeudi 26 juin, a été confirmée au Monde* de sources gouvernementales. Durant la campagne des élections législatives, les socialistes avaient varié dans leurs déclarations sur le sort de l'entreprise publique de télécommunications. Dans un entretien au *Monde* du *21 mai, Lionel Jospin avait évoqué* finalement la possibilité de consulter le personnel de France Télécom. Les contraintes budgétaires, ainsi que la nécessité de nouer des coopérations européennes dans le domaine des télécommunications, ont convaincu les experts gouvernementaux de proposer à l'arbitrage du premier ministre une ouverture rapide du capital, l'Etat *conservant, selon la loi adoptée* par l'ancienne majorité, un minimum de 51 % de l'entreprise.

Interrogé par *Libération*, jeudi, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, sur les modalités de la consultation évoquée par M. Jospin, précise que cela *« ne signifie pas nécessairement qu'il y aura un référendum »*. M. Pierret commente ainsi les indications qu'avaient données au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, *mardi, Dominique Strauss-Kahn*, ministre de l'économie, qui s'était dit *« pas opposé »* à l'ouverture du capital de France Télécom (*Le Monde* du 26 juin).

La vente d'une partie du capital de l'entreprise pourrait faire rentrer dans les caisses de l'Etat jusqu'à *50 milliards de francs*, selon l'estimation du gouvernement d'Alain Juppé. Cette recette devait être affectée aux dotations en capital des autres entreprises publiques. L'accélération de l'opération – que M. Juppé avait prévue, lui, pour le 6 juin – serait justifiée aussi par l'arrivée prochaine sur le marché d'opérateurs étrangers – notamment l'italien STET – qui solliciteront les investisseurs.



Lire page 23

Les amis de M. Chirac relancent leur offensive contre M. Balladur

LORS D'UNE RÉUNION de l'Association des amis de Jacques Chirac, Bernard Pons s'est prononcé, mercredi 25 juin, en faveur de Philippe Séguin pour la présidence du RPR. L'ancien ministre a expliqué que l'heure de la *« reconquête »* a sonné, autour des thèmes de la campagne présidentielle de 1995. Plusieurs autres anciens ministres, parmi lesquels Jacques Toubon (RPR) et Philippe Vasseur (Démocratie libérale), sont allés dans le même sens. Certains participants ont exprimé une violente opposition *au retour des balladuriens*, notamment de Nicolas Sarkozy, dans les instances dirigeantes du RPR. Joseph Comiti, ancien *ministre du* général de Gaulle, a qualifié Edouard Balladur d'*« étrangleur ottoman »*.

Lire page 7

Les choix de Mme Aubry

■ Le plafonnement des allocations familiales sera maintenu

■ Les créations d'emplois pour les jeunes seront étalées dans le temps

■ Le plan social annoncé par PSA est vivement critiqué par la ministre

Lire pages 8, 10 et 23

■ La stratégie de Rhône-Poulenc

Le groupe français va se concentrer sur la santé humaine et animale et filialiser ses *activités chimie. A l'annonce de* cette décision, l'action de Rhône-Poulenc Rorer a gagné plus de 13 % à la Bourse de Paris. p. 22

■ Tensions albanaises

Les règlements de comptes se multiplient à l'approche des élections législatives du 29 juin alors que les émeutes de février et mars ont fait plus de 1 600 morts. p. 2

■ Dans l'ombre des ministres

Les *cabinets ministériels*, désormais constitués, font, sauf rares exceptions, la part belle aux technocrates expérimentés. p. 14 et 15

■ Poker monétaire

Pierre-Antoine Delhommais analyse la nouvelle guerre monétaire entre Washington et Tokyo. p. 21

■ Les adieux à « Captain Planet »

Le monde entier a rendu hommage au commandant Cousteau, *« un géant dans tous les sens du terme »*, selon le vice-président des Etats-Unis, Al Gore. p. 28 et notre éditorial p. 21

■ La Villette en fête

Sciences ou musique, l'été est la période rêvée pour découvrir les plaisirs du plus grand parc de Paris. p. 17 à 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 627 - 7,50 F

Libérée et sexy, Diana renonce à ses robes à froufrous

NEW YORK
de notre correspondante

Chez Christie's, à New York, lady Diana a prouvé que son extraordinaire popularité pouvait se mesurer en dollars. Mercredi *25 juin, la célèbre salle des ventes a adjugé* soixante-dix-neuf des robes du soir de la princesse pour un montant exact de 3 258 750 *dollars, soit près de 19 millions de* francs, auxquels s'ajoutent plus de 14 millions de francs en ventes de catalogues et droits divers. Le tout pour ces bonnes causes dont elle a fait sa spécialité, de la recherche sur le cancer à la lutte contre le sida en passant par la dénonciation des ravages provoqués par les mines antipersonnelles.

Le clou de la vente fut la « robe Travolta », une longue robe virevoltante de soie bleu nuit aux épaules découvertes portée à la Maison Blanche à l'époque des Reagan, dans laquelle John Travolta l'avait entraînée pour un rock endiablé, devant la mine déjà grise du prince Charles. Cette robe a été payée 222 500 dollars (1,3 million de francs) par un *américain anonyme. Il s'agit d'un prix record* pour un vêtement vendu aux enchères.

Incorrigibles amoureux du *show business*, les Américains, qui ont fourni 87 % des acheteurs, ont ensuite plébiscité la « robe Elvis », fourreau blanc brodé de perles agrémenté d'un boléro au col relevé, partie pour 151 000 dollars. Parmi les autres succès de la soirée, la petite robe noire de cocktail un peu coquine, très courte et asymétrique, ornée *d'une traîne sur le côté et elle aussi dégagée* sur les épaules, que Diana porta comme un défi le soir de 1993 où son époux avouait à ses compatriotes sa liaison avec Camilla Parker-Bowles, a été adjugée pour 74 000 dollars.

La plupart des autres robes photographiées depuis quinze ans sur la princesse de *Galles se sont enlevées pour des prix allant* de 20 à 30 000 dollars, y compris celle où des observateurs avisés avaient détecté une tache de cette sauce très goûtée des Anglais, le *gravy*. Le tout dans une ambiance parfois plus proche de celle des stades de football que des grandes ventes d'art, au point que le commissaire-priseur, Lord Hindlip, directeur *de Christie's International, a jugé utile de* souligner en présentant une robe jaune et *bleu qu'elle était aux couleurs de l'équipe* brésilienne de football. Dans l'ensemble, les enchères ont été laissées à de petites dames bien sages, *comme cette mère de famille de* trente-neuf ans venue de Chicago avec un blanc-seing de son mari, consultant informatique, pour un maximum de 30 000 dollars. Très raisonnable, elle en a dépensé 23 000.

Réalisées par des couturiers britanniques, ces robes aux froufrous parfois bien lourds illustrent une page que la princesse de Galles *semble déterminée à tourner : celle de sa vie* avec Charles. Certains experts de la Cour de Saint James affirment qu'elle avait surtout besoin de place dans ses placards ; pour d'autres, cette garde-robe représente un *style qu'elle renie aujourd'hui*, comme l'attestent les photos de son nouveau look, libéré et sexy, dans le dernier numéro de *Vanity Fair*. *« On comprend pourquoi elle s'est débarrassée de tous ces oripeaux*, résumait à voix basse chez Christie's une célèbre chroniqueuse du *Washington Post... Les Chanel, elle se les est gardés. »*

Sylvie Kauffmann

Le foot et la F 1 selon Mme Buffet

À DEUX JOURS du Grand Prix de France de formule 1, « protégé » par une exclusivité télévisée qui empêche certaines chaînes d'accéder au circuit, la ministre de la jeunesse et des sports explique, dans un entretien au *Monde*, qu'elle n'imagine pas *« qu'une partie de la population soit privée de la connaissance d'un événement organisé avec l'aide de fonds publics »*. Marie-George Buffet défend également la loi Evin. Elle entend s'opposer, lors de la Coupe du monde de football 1998, à la présence sur les stades et à la télévision de publicités sur les alcools. *« Il serait dramatique qu'à l'occasion de la grande fête du sport soit remise en cause une loi de santé publique »*, déclare-t-elle.

Lire page 26

POINT DE VUE

Dans la solitude des bibliothèques gay *par Frédéric Martel*

A l'heure où l'Europride doit rassembler à Paris plus de 200 000 homosexuels, les militants audacieux de la libération gay et ceux, efficaces, de la lutte contre le sida, semblent passer le témoin aux défenseurs de la « culture gay ». Rien n'est plus frappant, en effet, que la multiplication des revendications identitaires et non plus médicales, culturelles et non plus sanitaires, depuis que, polythérapies aidant, la pression de l'épidémie du sida est – heureusement – moindre.

Alors que le débat de 1995 sur le « contrat d'union sociale » n'est pas clos et qu'une mobilisation pour faire aboutir cette juste revendication viendrait utilement épauler les engagements récents et courageux d'Elisabeth Guigou sur cette question, l'été 1997 est marqué par l'émergence des thèmes culturels. Et de ce débat marginal, probablement sans avenir, mais néanmoins significatif sur la « culture gay ».

Des bibliothèques homosexuelles *sont créées sous le patronage* d'éminents universitaires, tel Pierre Bourdieu. Des émissions consacrées à la « culture gay » sont diffusées sur Canal Plus. Un *festival de films* gay et lesbiens prend de l'ampleur. Les livres d'« écrivains gay », comme Edmund White, se multiplient, tandis que les chorégraphies de Bill T. Jones, où il explore sa vie d'homosexuel séropositif, sont adulées par les milieux homosexuels français. Pour parachever ce mouvement, un colloque significatif vient d'être organisé à Beaubourg afin d'insuffler dans notre pays les *« gay & lesbian studies »*, c'est-à-dire d'imaginer des départements universitaires ou des laboratoires de recherches consacrés à la « culture gay ». Cette tentative n'est pas, en soi, illégitime. Elle se fonde – et c'est le versant sympathique de la théorie – sur le besoin réel de reconnaissance des homosexuels et sur le souci évident de lutter contre les discriminations.

Frédéric Martel *est journaliste et écrivain.*

Ecrire en scène



PIERRE GUYOTAT

L'AUTEUR de *Tombeau pour cinq cent mille soldats* et d'*Eden, Eden, Eden* fut l'un des représentants les plus radicaux de l'avant-garde littéraire des années 70, représentée par la revue *Tel Quel*. Avec *Issê Timossé*, texte écrit pour le chorégraphe et danseur Bernardo Montet et présenté jeudi 26 juin dans le cadre du Festival Montpellier-Danse, Pierre Guyotat est à présent lui-même sur scène, acteur-récitant, au milieu des danseurs.

Lire page 30

LÉGISLATIVES Une atmosphère tendue règne en Albanie avant le premier tour, dimanche 29 juin, des législatives. Les émeutes de février et mars ont fait plus de 1 600 morts, et les 7 000 hommes de la Force multinationale de protection parviennent difficilement à rétablir l'ordre dans le pays. Le président Sali Berisha et son Parti démocratique se disent certains de remporter le scrutin. ● ILS METTENT EN GARDE les électeurs contre le « retour du communisme » que représenterait à leurs yeux une victoire de la coalition de gauche et du Parti social-démocrate de Fatos Nano. ● LE CHARGÉ DE MISSION de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Albanie, Franz Vranitzky, espère que le futur gouvernement de Tirana sera reconnu et accepté par tous les Albanais, ce qui permettra une reprise de l'aide internationale à un pays ruiné.

Les règlements de comptes se poursuivent en Albanie avant les élections

Après l'effondrement des pyramides financières et les émeutes qui ont fait plus de 1 600 morts, le président Sali Berisha et son Parti démocratique abordent le premier tour du scrutin dans une situation délicate. Quatre cent cinquante observateurs de l'OSCE seront dans les bureaux de vote

TIRANA
de notre envoyé spécial

La Banque d'Albanie va mettre en circulation au début du mois de juillet de nouveaux billets qui, petit à petit, remplaceront ceux actuellement en service. S'agit-il d'une manière de rompre avec un passé récent particulièrement douloureux pour une grande partie de la population, qui a perdu au total, selon des évaluations gouvernementales, 1,2 milliard de dollars en misant ses économies dans les fameuses pyramides financières ? Aucune explication officielle n'est donnée, mais il est clair que le régime du président Sali Berisha souhaite faire oublier au plus vite ce scandale à l'origine du soulèvement populaire des mois de février et mars. Une insurrection qui a plongé le pays dans le chaos et causé la mort de plus de 1 600 personnes. Chaque semaine la liste des victimes s'allonge d'une centaine de morts. On estime, par ailleurs, à environ sept cent mille le nombre des armes en circulation dans le pays.

Ces émeutes ont contraint, le 9 mars, le président Berisha à conclure un accord avec l'opposition qui a abouti à la constitution d'un gouvernement d'union nationale et à la convocation de nouvelles élections législatives anticipées dont le premier tour aura lieu le 29 juin et le second une semaine plus tard, le 6 juillet.

Cinq ans après avoir été triomphalement élu à la tête de l'Etat albanais, Sali Berisha, l'artisan de la transition de la dictature communiste vers la démocratie, risque d'être battu par le PSA, le Parti socialiste de Fatos Nano, reconstruit à partir des décombres du Parti communiste. Cette consultation est celle de la dernière chance pour ce cardiologue accusé de dérive autoritaire, de clientélisme, et rendu responsable d'avoir conduit son pays à la catastrophe en tolérant la corruption et le piège à gogos des sociétés financières.

L'échec du référendum constitutionnel, le 6 novembre 1994, était un premier avertissement pour cet ancien communiste devenu un farouche adversaire de ses ex-amis. S'il a remporté facilement les élections législatives de mai 1996, c'est en partie en raison du boycottage décidé au cours de la première journée de scrutin par les socialistes pour cause de violations flagrantes des règles les plus élémentaires d'une consultation démocratique. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) avait conclu à l'irrégularité des élections.

Réélu par le Parlement, le 3 mars, pour un deuxième mandat de cinq ans, au lendemain même de la proclamation de l'état d'urgence, toujours en vigueur, Sali Berisha a clairement indiqué qu'en cas de défaite il quitterait le pouvoir. *« Il n'acceptera pas la cohabitation »*, rappelle Tritan Shehu, président du Parti démocratique (PDA), pour qui la victoire ne fait pas de doute même s'il est difficile pour la majorité de faire campagne dans les villes du sud et notamment à Vlora, bastion de la rébellion, toujours contrôlée par les comités de salut public.

Face au PDA et à l'Union pour la démocratie, au sein de laquelle il figure, le principal adversaire est une coalition de gauche dominée par le PSA et le PSD (Parti social-démocrate) dont le chef de file, Fatos Nano, est sorti de prison à la faveur des émeutes, le 11 mars, après quatre ans d'emprisonnement. Celui qui se considère comme *« le premier prisonnier politique de Berisha »* a été amnistié et a repris sa lutte politique en faveur de la réconciliation nationale. Economiste de quarante-cinq ans, il estime que des élections démocratiques sont le seul moyen de sortir de la crise et prône la formation d'un gouvernement de coalition. Son souhait est de *« créer une nouvelle division des responsabilités entre gouvernement et opposition, un partenariat afin de consolider les institutions démocratiques. Après cinq siècles d'empire ottoman et cinquante ans de communisme, il serait temps de mettre sur pied une démocratie parlementaire normale »*, fait remarquer M. Nano.

Une troisième coalition, la Droite unie, regroupant différentes formations conservatrices et notamment des partis nés de fractures diverses au sein du PDA, viendra troubler le jeu entre les deux grands. Sa constitution dessert le parti au pouvoir car ce trouble-fête mordra sans aucun doute sur l'électorat de Sali Berisha.

PACTE POUR LE FUTUR

Au total, vingt-trois formations sont en lice pour cent quinze sièges. Les quarante autres seront désignés à la proportionnelle. Les Albanais se prononceront également, dimanche, par référendum, sur le maintien de la République ou la restauration de la monarchie, disparue en avril 1939 lors de l'occupation italienne. Le prétendant au trône, Leka, fils de Zog Ier, fait campagne à travers le pays en vantant son rôle de possible arbitre et d'unificateur d'une nation inquiète.

Du scrutin de dimanche et de sa régularité dépend pour une bonne partie l'avenir immédiat de l'Etat le plus pauvre d'Europe. Lundi 23 juin, à Rome, la presque totalité des partis politiques ont signé un « pacte pour le futur de l'Albanie ». Chacun s'engage à favoriser un processus électoral démocratique, à respecter ses résultats lorsqu'ils seront confirmés par la communauté internationale et à œuvrer à la constitution d'un gouvernement de coalition. Ce pacte, dû aux efforts de la communauté religieuse de Saint-Egidio, constitue un premier pas positif sur la voie de la normalisation des rapports politiques dans le pays. Mais cela est loin d'être suffisant.

Il ne sera pas facile de surveiller les quelque 4 700 bureaux de vote disséminés sur ce territoire montagneux et souvent difficile d'accès. L'OSCE espère néanmoins limiter le plus possible les risques de fraude. Selon la façon dont se déroulera le scrutin et ses résultats se dessinera la mort politique de Sali Berisha ou le retour aux affaires de Fatos Nano, après un court intermède de quelques mois en 1991. Sali Berisha a garanti qu'il « gèlerait le sourire sur les lèvres de ses adversaires ». Chacun se demande ce que cela signifie.

Michel Bôle-Richard

Des bulletins de vote imprimés en Italie

Quatre-vingts observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sont en Albanie depuis la mi-mai pour organiser le processus électoral. Quatre cent cinquante autres sont arrivés récemment sur place pour procéder à l'installation et à la surveillance des bureaux de vote. Leur tâche sera difficile, même si les forces de police locales prêtent leur concours. Quatre hélicoptères loués en Italie assureront notamment la distribution des urnes et des bulletins qui ont été imprimés dans la péninsule.

La force multinationale de protection (FMP), dont les effectifs ont été portés à sept mille hommes et le mandat prolongé de quarante-cinq jours, n'aura pour mission que de veiller à la sécurité des observateurs. Son rôle s'arrête à la porte des bureaux de vote. Aucune décision n'avait encore été prise, jeudi 26 juin, en ce qui concerne l'heure de fermeture des bureaux. La loi électorale prévoit 21 heures, mais l'OSCE souhaite qu'elle soit avancée à 18 heures afin d'éviter les « bavures ». – *(Corresp.)*

Franz Vranitzky, chargé de mission de l'OSCE

« La force internationale ne doit pas relâcher son attention »

L'ANCIEN chancelier autrichien Franz Vranitzky a été chargé par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) d'une mission en Albanie, après les troubles de l'hiver. Il avait été un des premiers à recommander l'envoi d'une force internationale. Il a répondu aux questions du *Monde*, à la veille des élections.

« Quel jugement portez-vous sur la situation actuelle en Albanie ?

– Des progrès incontestables ont été accomplis. La loi électorale, pour le scrutin des 29 juin et 6 juillet, n'est pas un système purement majoritaire, mais une combinaison de majoritaire et de proportionnel, ce qui a permis de nouvelles alliances, dont témoignent les listes de candidats. L'OSCE a pris en charge la fabrication des bulletins de vote qui ont été imprimés à Rome, gratuitement bien sûr. Ce qui garantit qu'à ce stade-là au moins, il n'y aura pas de fraude.

» D'autre part, on a réussi à rétablir la sécurité dans certaines régions du pays, mais pas dans toutes. Or, plus la date des élections approche, plus les incidents se multiplient. Dans le sud et le nord-est, l'insécurité est toujours la règle ; elle n'est pas le fait de groupes politiques, mais de bandes criminelles.

» Quelque six cents observateurs et auxiliaires électoraux vont veiller à la régularité du scrutin. Dans certaines circonscriptions, mais pas dans toutes, ils seront protégés par la force multinationale. Il est très important que les pays qui ont des troupes en Albanie fassent en sorte que leurs forces restent actives, y compris les jours du vote. Il ne faut pas que l'attention se relâche.

– Que peut-on attendre de ces élections ?

– Un nouveau départ politique était impossible sur la base des élections de 1996. Ce qu'on peut attendre du prochain scrutin, c'est la formation d'un gouvernement qui soit reconnu et accepté par tout le monde, par la population albanaise, par le président et par la communauté internationale. Cela permettra à la coopération internationale, économique et financière, dans un pays ruiné, sans doute le plus pauvre d'Europe, de démarrer vraiment. Ce sera l'heure zéro pour un nouveau commencement politique, avec un nouveau gouvernement. Le président Berisha devra respecter le résultat.

– Etes-vous satisfait de la prolongation du mandat des forces internationales ?

– Les troupes internationales vont rester quarante-cinq jours de plus que prévu par le premier mandat de l'ONU, à compter du 28 juin. Sera-ce suffisant ? On verra dans le courant du mois de juillet. En attendant, il faut préparer une grande conférence sur l'Albanie, comme il y en a déjà eu une à Rome, pour coordonner l'aide internationale. »

Propos recueillis par
Daniel Vernet

Plus la date du scrutin approche, plus les incidents se multiplient

« Nous ne voulons plus de montagnards ignares à la tête du pays »

Depuis les émeutes du mois de mars, l'hostilité au président Berisha s'est renforcée

SHKODËR
de notre envoyé spécial

Assis par terre sur des feuilles de papier journal, un groupe de jeunes tuent le temps en jouant aux cartes sur la place centrale de Shkodër, la deuxième ville albanaise. Depuis les émeutes du mois de mars, les rares parmi eux à avoir un travail l'ont perdu. Les entreprises italiennes ont fermé leurs portes en raison de l'instabilité. Et ceux qui avaient mis un peu d'argent de côté se sont retrouvés sans rien. Les économies se sont volatilisées avec l'effondrement des sociétés financières pyramidales à l'origine de l'embrasement du pays. Alors, il ne leur reste plus rien. Plus rien qu'à attendre que les choses changent.

REPORTAGE
Un calme précaire règne sur Shkodër, la deuxième ville albanaise

D'abord, il n'est pas question de parler politique. Mais petit à petit les langues se délient et chacun fait part de ses doléances. L'un a perdu 30 000 dollars dans le krach financier. L'autre s'enquiert du salaire minimal en France. Tous sont hostiles au président Sali Berisha, à l'exception d'un seul, montré du doigt avec amusement.

« Si Berisha gagne, ce sera la guerre. La seule chose qu'il nous restera à faire, c'est de partir. » Tel est le sentiment général à l'égard de l'homme qui est accusé d'avoir *« volé notre argent et nos votes »*, une allusion au scrutin législatif truqué de mai 1996. *« Nous ne voulons plus de montagnards ignares à la tête du pays mais des citadins qui savent diriger les choses »*, résume l'un des joueurs. Aucun n'a peur d'une victoire du Parti socialiste (PS) que la propagande officielle du régime assimile à un retour des communistes. Au contraire, la plupart sont prêts à voter pour les candidats de Fatos Nano.

Dans la capitale de l'ancienne principauté autonome du Nord, ville à la réputation conservatrice considérée comme fidèle à Sali Berisha, les choses ont changé. Et cela bien avant que n'éclate la révolte. En octobre 1996, lors des élections municipales, le Parti démocratique (PDA) de Sali Berisha a perdu la gestion de la ville au profit d'une coalition de droite qui a porté à la mairie Bahri Boriçi, personnage respecté et loué pour son intégrité. *« Les gens étaient fatigués de la corruption, de l'inaction de Berisha qui a été incapable de construire l'Etat, de faire des réformes. Il a conduit le pays à la catastrophe et se retrouve aujourd'hui devant un peuple armé »*, constate cet enseignant de cinquante-trois ans pour lequel l'actuel président doit *« quitter la scène politique, ce qu'il aurait déjà dû faire s'il avait un tant soit peu de conscience et de dignité »*.

Shkodër, comme le reste de l'Albanie, n'a pas été épargnée par la vague de violence même si, ici, elle s'est manifestée plus tard, seulement le 12 mars. Un tourbillon de folie a alors saisi la ville : des groupes de civils se sont emparés des armes – à moins que ce ne soit le Parti démocratique qui les aient distribuées..., comme l'affirme le maire et beaucoup d'autres, sous le prétexte d'organiser une résistance contre les menaces venues des insurgés du Sud. Quoi qu'il en soit, le vandalisme et le saccage des bâtiments publics ont commencé. Le commissariat de police, le tribunal et le siège du PDA ont été incendiés. La Banque d'Albanie a été pillée et la paye des fonctionnaires de toute la région du Nord a disparu, soit 60 millions de dollars. A la préfecture, les pillards ont dévasté le bureau du préfet et volé les lustres.

Aujourd'hui, un calme précaire règne. Le poste de police a été transformé en camp retranché, protégé par des sacs de sable et deux blindés. Une petite unité de soldats espagnols de la Force multinationale de protection (FMP) veille sur cette ville de 100 000 habitants. Ou plus exactement sur les observateurs ayant pour mission de faciliter le bon déroulement du scrutin du 29 juin. Car telle est la limite de leur mandat. Pour l'heure, les observateurs n'ont pas pu entrer en contact avec les représentants locaux chargés de l'organisation des élections.

Comme en toute période d'instabilité, la vendetta, particulièrement vivace dans cette zone, a repris ses droits. Ces deux derniers mois, les règlements de comptes se sont multipliés. Mais cela n'émeut pas Ormir Rusi, président du PDA local. Rien ni personne ne peut avoir prise sur la vendetta, dit-il. En revanche, tout doit être fait pour éviter de revenir en arrière, en d'autres termes *« revenir en 1946 avec le retour des communistes »*. Dans un discours simpliste, ce député sortant les accuse de tous les maux y compris d'être à l'origine des dernières violences car, selon lui, la population ne tiendra pas rigueur au président Berisha du scandale des pyramides financières et préférera finalement voter pour lui que de faire un plongeon risqué dans le passé.

Cette opinion n'est pas souvent partagée mais chez les socialistes on se refuse à polémiquer car, pour eux, *« le mécontentement n'est pas uniquement lié aux pyramides mais à une manière de gouverner »* explique Sadetin Stankaj, président du PS local. Pour cet économiste, l'essentiel est que les élections soient loyales et libres, que rien ne vienne entraver le bon déroulement du scrutin car *« c'est l'unique solution pour que l'Albanie sorte de la crise et retrouve la voie de la normalité »*.

Sadetin Stankaj énumère ses inquiétudes : le fait que sur 272 bureaux de vote, 48 seront installés dans des locaux privés, que les listes électorales n'ont pas été affichées, notamment dans les zones rurales, que des électeurs morts ou ayant déménagé figurent sur les registres. Tout sera mis en œuvre pour que les normes légales soient respectées et éviter que les irrégularités dénoncées en mai 1996 ne se reproduisent. Ce qui avait conduit le PS à boycotter le second tour. Rétrospectivement, cela fait sourire Artan Banushi, secrétaire, lorsqu'il se souvient que le slogan du PDA était à l'époque : *« Avec nous, tout le monde gagne ! »* Aux élections et dans les sociétés financières ! Le PS veut aujourd'hui *« une Albanie normale pour tous »*. Ce n'est pour l'instant qu'un mot d'ordre !

M. B.-R.

Le pays des Aigles

YOUGOSLAVIE
Shkodër
Mer Adriatique
MACÉDOINE
Durrës
Tirana
ALBANIE
Levan
Fieri
Vlora
Himarë
Gjirokastër
Delvina
Sarandë
GRÈCE
Mer Ionienne
100 km

Président de la République — Sali Berisha
Nature du régime — Parlementaire
Superficie — 28 748 km²
Capitale — Tirana
Population — 3,5 millions
Densité — 122 hab/km²
Religion — 80 % musulmane

Economie (1995)
PNB — 8,1 milliards de FF
PNB/hab. — 2 300 FF
Taux de chômage — 15,8 %
Monnaie — nouveau lek (0,051 F)

en % de la pop. active
Services — 25
Industrie Mines — 10
Agriculture — 55

Les Quinze protègent leurs producteurs de céréales et d'oléagineux

M. Le Pensec participe à son premier Conseil

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« Mission accomplie sur toute la ligne » : Louis Le Pensec, le nouveau ministre français de l'agriculture, se montrait pleinement satisfait mercredi 25 juin à l'issue de la réunion de trois jours que venait de tenir le Conseil des Quinze. Dans ce paquet-prix, comme on continue à appeler les mesures de gestion de la politique agricole commune (PAC), les producteurs de céréales et d'oléagineux se trouvaient en première ligne.

La priorité de la France, déjà définie par Philippe Vasseur, prédécesseur de Louis Le Pensec, était d'obtenir pour la prochaine campagne (1997-1998) un taux de jachère le plus bas possible. *« Il n'y a pas lieu*, expliquait-on du côté français, *de limiter la production alors que les stocks sont bas, que la demande sur le marché mondial est en pleine croissance »*. La Commission n'a pas encore fait de propositions, estimant qu'elle ne dispose pas pour l'instant d'indications suffisantes. Le Conseil intervenant de son propre chef a estimé qu'il faudrait maintenir le taux actuel de 5 %, alors que certains pays membres, dont l'Allemagne, moins soucieux d'exporter que de maintenir des prix de marché élevés à l'intérieur de l'Union, plaidaient pour un gel des terres atteignant 10 % de la surface cultivée.

L'orientation fixée par le Conseil ne vaut pas décision définitive. Il faudra revenir à la procédure normale et, pour commencer, que la Commission mette une proposition sur la table. Mais il y a tout lieu de croire qu'au bout du compte, les 5 % seront confirmés.

Le Conseil a rejeté la proposition de la Commission visant à réduire de 7 % les aides versées aux *« grandes cultures »* pour compenser les baisses de prix officielles intervenues depuis la réforme de la PAC en 1992. En 1998, il apparaît que le budget agricole de l'Union sera un peu étroit par rapport aux besoins et ce prélèvement de 7 % aurait permis de contribuer au financement des dépenses considérables dues à la crise de la *« vache folle »*. Le commissaire européen Franz Fischler justifiait sa proposition en expliquant que, par le passé, les producteurs de céréales avaient été *« surcompensés »* : ils ont reçu des aides pour corriger des baisses de prix officielles qui, en réalité, ne se sont répercutées que partiellement sur le marché.

L'argent ainsi empoché peut-être à tort sera gardé et l'on verra l'année prochaine, lors des débats sur les aménagements à la réforme de la PAC dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale, s'il y a lieu de modifier le système de soutien actuellement appliqué !

Philippe Lemaître

Satisfaction de la FNSEA et de l'APCA

Les organisations professionnelles agricoles se sont félicitées des résultats du conseil de Luxembourg. La FNSEA salue notamment le *« compromis politique »* obtenu pour la fixation du taux de jachère à 5 % et estime que la suspension du gel extraordinaire *« est une bonne mesure »*. Elle se félicite aussi que la proposition initiale de la Commission de baisser le niveau des paiements compensatoires aux grandes cultures n'ait pas été adoptée. Quant à l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), elle exprime elle aussi sa satisfaction, qualifiant le conseil de *« premier rendez-vous réussi »*. *« Louis Le Pensec a obtenu un « paquet-prix » tout à fait acceptable et a refusé d'avaliser une réforme insidieuse de la politique agricole commune »*, a déclaré Jean-François Hervieu, président de l'APCA.

Londres appelle les républicains d'Irlande du Nord à renoncer à la violence et à négocier

Tony Blair fait une ultime proposition à l'IRA

Le premier ministre britannique a fait part, mercredi 25 juin, à la Chambre des communes, d'une nouvelle initiative pour relancer des négociations en Ulster entre unionistes protestants et républicains. Il propose à la branche politique de l'IRA, le Sinn Fein, d'y participer en échange d'une renonciation catégorique à la violence et d'une participation totale au processus démocratique.

LONDRES
de notre correspondant

Tony Blair a profité de la séance hebdomadaire de questions au premier ministre à la Chambre des communes pour lancer, mercredi 25 juin, son ultime proposition de paix à l'IRA. Neuf jours après l'assassinat par les républicains de deux policiers nord-irlandais et après avoir reçu le soutien de Washington et de Dublin ainsi que l'aval quasi unanime des partis représentés à Westminster, M. Blair a offert encore une chance au Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, de *« prendre le train en marche »*.

Il a proposé un compromis entre les unionistes protestants, qui exigeaient que l'IRA désarme avant que le Sinn Fein soit admis à la table des négociations, et les républicains qui n'acceptaient pas de rendre le moindre fusil avant un accord en bonne et due forme. Désormais, désarmement et négociations devraient se dérouler en parallèle, commençant à peu près en même temps pour s'achever de concert. Le Sinn Fein pourra y participer à deux conditions : tout d'abord que l'IRA proclame un nouveau *cessez-le-feu*, sincère et vérifiable, et ensuite que le mouvement de Gerry Adams et Martin McGuinness proclame son *« engagement absolu »* à la non-violence et au processus démocratique. Si ces conditions sont remplies, au bout de six semaines le Sinn Fein sera admis à la table de négociations.

M. Blair a fixé un calendrier serré aux pourparlers. Ils devraient débuter au plus tard en septembre pour s'achever avant la fin mai 1998. La commission chargée de superviser le désarmement devrait se mettre en place d'ici là. L'accord auquel les parties parviendront – avec ou sans le Sinn Fein - sera soumis à référendum dans les deux parties de l'« île verte ».

Dans sa première apparition aux Communes comme leader de l'opposition, William Hague a indiqué que les conservateurs poursuivraient la politique bipartisane sur l'Irlande du Nord. Les unionistes modérés de l'UUP ont accordé un soutien du bout des lèvres à un plan qui ne leur plaît guère mais qu'ils n'ont plus les moyens de bloquer en raison de l'écrasante majorité parlementaire des travaillistes. Le SDLP (nationaliste modéré) a, par la bouche de John Hume, salué l'initiative de M. Blair. M. Hume, dont le rôle avait été crucial pour convaincre le Sinn Fein de l'utilité d'un cessez-le-feu en 1994, a déclaré que *« si les pourparlers se déroulent dans une atmosphère pacifique, tant mieux, mais sinon que tous les autres se réunissent quand même et œuvrent rapidement et fermement avec les deux gouvernements pour parvenir à une paix durable »*.

LA BALLE DANS LE CAMP DU SINN FEIN

Pour sa part, M. Adams a déclaré que son parti *« accordera à ces propositions son attention et sa considération les plus grandes »*, mais il a ajouté : *« Je reste profondément inquiet quant au fait que la question du désarmement puisse bloquer la négociation sur les questions de fond. »* Il est vrai que l'IRA – tout comme les terroristes protestants – n'a pas envie de se débarrasser de son arsenal.

La balle est dans le camp du Sinn Fein. Ce dernier est placé devant ses responsabilités par M. Blair, qui a rendu public l'aide-mémoire remis aux républicains pour répondre à leurs questions et à leurs inquiétudes trois jours seulement avant le meurtre des deux policiers. Le plan annoncé est destiné à les rassurer.

L'initiative de M. Blair, et de sa secrétaire à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, représente un succès pour l'ancien sénateur américain George Mitchell. Ce dernier avait proposé un processus de paix dont s'est inspiré M. Blair, en particulier sur le processus parallèle désarmement-négociations. Le premier ministre conservateur de l'époque, John Major, avait rejeté la formule sous la pression des unionistes.

L'échafaudage de M. Blair est menacé par un danger immédiat : les marches orangistes de l'été, qui atteindront leur paroxysme le 12 juillet à Drumcree, où catholiques et protestants s'étaient violemment affrontés l'an dernier.

Patrice de Beer

Les Etats-Unis autorisent la détention à vie des délinquants sexuels

NEW YORK
de notre correspondante

La Cour suprême des Etats-Unis vient d'offrir aux Etats américains une nouvelle arme contre les délinquants sexuels, en les autorisant à les enfermer dans des établissements psychiatriques après l'exécution de leur peine de prison s'ils constituent toujours un danger pour la société.

Cette décision, qui n'a été adoptée que par cinq voix contre quatre, se fonde sur le critère de *« l'état mental »* du délinquant : celui-ci peut être enfermé si *« l'anomalie mentale »* ou les *« troubles de la personnalité »* qui l'ont amené à commettre l'agression sexuelle pour laquelle il a purgé une peine de prison laissent toujours peser la menace d'une récidive. L'état mental du délinquant soumis à ce régime de *« détention civile »* est réexaminé chaque année, afin de déterminer si son élargissement peut se faire sans risque. Dans les attendus de l'arrêt de la Cour suprême, le juge Clarence Thomas a estimé que la loi du Kansas qui est à l'origine de ce recours, la *« loi sur les prédateurs sexuellement violents »* – la première aux Etats-Unis instituant cette *« détention civile »* – n'était pas contraire à la Constitution, qui interdit le double châtiment pour un même crime.

Cette décision intervient dans un contexte d'angoisse collective à l'égard des délinquants sexuels, notamment pédophiles, à la suite de la publicité faite autour de plusieurs faits divers. Celui qui a le plus frappé l'opinion a été le viol et le meurtre d'une fillette de sept ans, Megan Kanka, en 1994 dans le New Jersey, par un voisin qui se révéla être tout juste sorti de prison où il avait purgé pour la deuxième fois une peine pour agressions sexuelles. Quelques mois plus tard, le New Jersey adoptait une *loi*, baptisée *« loi Megan »*, qui impose aux autorités locales l'obligation de notifier au voisinage l'adresse et le casier judiciaire des délinquants sexuels les plus susceptibles de récidiver. L'assassin de Megan, Jesse Temendequas, a été condamné à mort la semaine dernière par un jury du New Jersey.

DÉLITS EN BAISSE

En 1996, le président Clinton, les parents de la petite Megan à ses côtés, a promulgué une loi fédérale similaire pour l'ensemble des Etats-Unis. Ce texte doit entrer en vigueur en septembre. Quelques Etats sont à la recherche de solutions plus radicales : la Californie a adopté l'automne dernier une loi prévoyant la castration chimique comme condition à la libération conditionnelle des pédophiles récidivistes ; ce texte a été aussitôt contesté devant les tribunaux par les défenseurs des libertés individuelles. Certains Etats, enfin, comme l'Etat de Washington, accompagnent la procédure de notification des délinquants sexuels de réunions publiques d'information, parfois en présence du délinquant lui-même, au cours desquelles les habitants sont avertis que tout harcèlement de la personne titulaire d'un casier judiciaire est puni par la loi.

En réalité, malgré plusieurs affaires dramatiques très médiatisées, le nombre de crimes et délits sexuels a baissé aux Etats-Unis ces dernières années : le nombre de viols et agressions sexuelles a même chuté de 40 % entre 1992 et 1995. Dans 46 % des cas, les auteurs de viols commis sur des enfants de moins de 12 ans font partie de leur famille, et dans 50 % des cas ce sont des personnes de l'entourage de la victime : dans ces cas-là, la procédure de notification n'aurait sans doute pas évité le crime.

Sylvie Kauffmann

هكذا من الاصل

En Algérie, les postes clés du nouveau gouvernement restent dans les mêmes mains

Les islamistes du MSP obtiennent quatre ministères

ONZE JOURS après avoir été renommé premier ministre, Ahmed Ouyahia a réussi à constituer un gouvernement dont la composition a été annoncée mercredi 25 juin, en début de soirée. Onze jours, c'est un délai bien long pour une équipe qui, comparée à la précédente, n'apparait pas bouleversée. Animé par plusieurs ministres du précédent gouvernement Ouyahia, le Rassemblement national démocratique (RND), le tout jeune parti du président Zeroual, grand vainqueur des législatives du 5 juin, se taille la part du lion dans la nouvelle équipe où se retrouvent également des représentants du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, et des islamistes *« modérés »* du Mouvement social pour la paix (MSP, ex-Hamas) de Mahfoud Nahnah.

Si le ministère de la défense demeure entre les mains du président Liamine Zeroual, les autres ministères « de souveraineté » ne changent pas de main. Les ministres des affaires étrangères (Ahmed Attaf), de l'intérieur (Mostefa Benmansour), des finances (Abdelkrim Harchaoui), de la justice (Mohamed Adami) conservent leurs postes respectifs. Le ministère de la communication et de la culture, en revanche, change de responsable avec l'arrivée d'Habib-Chawki Hamraoui, l'ex porte-parole du RND. Déjà ministre de la communication sous le gouvernement de Belaïd Abdesselam, M. Chawki n'a pas laissé le souvenir d'un grand défenseur de la liberté de la presse.

Le RND récupère le ministère des affaires religieuses, qui était jusqu'ici entre les mains d'un dissident de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Ahmed Merani. Le nouveau titulaire est un professeur de philosophie, Bouabdellah Ghlamallah, chef d'une puissante confrérie religieuse dans la région de Tiaret.

Accusé par une partie de la presse d'avoir retardé la consitution du gouvernement par ses demandes jugées excessives, le FLN hérite de quatre ministères techniques (équipement, habitat, agriculture, enseignement supérieur) et de trois secrétariats d'État. Idéologiquement, rien ne distingue le RND de l'ancien parti unique. Fort des 62 sièges gagnés aux législatives – un résultat inespéré – et d'une présence non négligable au sein du gouvernemnent, les dirigeants du FLN peuvent désormais convoquer un nouveau congrès sans risquer de perdre le contrôle du parti au profit des réformateurs amenés par l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche.

Avec quatre ministères et trois secrétariat d'État, les islamistes *« modérés »* du MSP sont nettement mieux traités que dans le gouvernement précédent. Ingénieur de formation, Abdelmadjid Menasra hérite du ministère de l'industrie et de la restructuration. Ce n'est pas un portefeuille de tout repos à un moment où les privatisations avec leur cortège de suppressions d'emplois, réclamées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), ne vont plus pouvoir être différées. Spécialiste de l'aéronautique, formé aux Etats-Unis, Sid-Ahmed Boulil, se voit confier le ministère des transports – et donc le dossier de la compagnie Air Algérie, secouée par de multiples grèves. Les deux autres portefeuilles apparaissent moins exposés : le tourisme et l'artisanat pour Abdelkader Bengrina ; les PME pour Aboudjerra Soltani.

Jean-Pierre Tuquoi

■ **Abdelkader Hachani,** ancien chef du bureau éxécutif provisoire de l'ex-FIS, devrait être jugé le 7 juillet prochain par la cour criminelle d'Alger, selon *El Watan*. Cette décision intervient après une grève de la faim entamée début juin. M. Hachani est détenu depuis plus de cinq ans sans jugement, à Alger.

Attentat à la bombe dans un train à Alger

Deux enfants ont été tués et une quarantaine de voyageurs blessés mardi matin 24 juin dans un attentat à la bombe contre un train à El Harrach, dans la banlieue populaire d'Alger, selon la presse algérienne. Des témoins ont fait état d'une double explosion, dans deux wagons, qui a semé la panique parmi les voyageurs. La liste des victimes pourrait s'allonger. Par ailleurs, au moins 70 villageois ont été massacrés, ces derniers jours, par des islamistes présumés dans l'intérieur du pays, selon un quotidien algérien. Ces nouvelles violences portent à près de 200 le nombre de personnes tuées dans des opérations attribuées aux islamistes armés depuis les législatives du 5 juin, selon des bilans partiels. Ces décomptes n'incluent pas les pertes des islamistes armés, ainsi que celles des membres des forces de sécurité tués en opérations ou lors d'embuscades, qui ne sont jamais rendues publiques. – *(AFP.)*

De violents combats ont éclaté au Congo pour le contrôle de l'aéroport de Brazzaville

L'ambassadeur de France a été pris à partie par des soldats du président Lissouba

Une offensive sur l'aéroport a replongé Brazzaville dans la guerre. Le cessez-le-feu semble définitivement brisé. L'ambassadeur de France, qui poursuit ses efforts de médiation, a été violemment pris à partie par des combattants. M. Sassou Nguesso paraît vouloir forcer le président Lissouba à accepter un gouvernement de transition, sans encore envisager de prendre la présidence du pays par les armes.

BRAZZAVILLE
de notre correspondante

En début d'après-midi mercredi 25 juin, sur le tarmac de l'aéroport de Brazzaville, étaient attendus deux petits avions, l'un venant de Pointe-Noire et l'autre de Kinshasa. Les rares passagers s'avancaient vers l'aérogare, escortés par l'ambassadeur de France et ses gardes, quand six militaires des Forces armées congolaises (FAC) les bloquèrent. La patrouille séquestra la caméra et la cassette d'un journaliste. *« Vous n'avez pas le droit de filmer ! »*, indiqua le commandant. *« Pas plus ici qu'à Roissy ! »*, hurla un soldat. *« Vous, les Français, vous nous avez colonisés, vous nous tuez, foutez-nous la paix. Il faut vous fusiller ! »*, poursuivit l'homme, le geste menaçant. L'ambassadeur, son escorte et les candidats au voyage rebroussèrent chemin. Peu après, en ville, des combattants des FAC ordonnèrent au cortège de rentrer au plus vite : *« Ça tire à l'aéroport. »*

CONCERT DE ROQUETTES

Le pilote de l'avion, de retour à Kinshasa, confirma par téléphone l'information venue de la tour de contrôle de Brazzaville. *« Les milices "cobras" du général Denis Sassou Nguesso, adversaire du président Pascal Lissouba, viennent de s'emparer de l'aéroclub, distant de 800 mètres de la tour de contrôle. »* Ainsi débuta la « bataille de l'aéroport », tant redoutée à Brazzaville. Bientôt, dans la capitale congolaise, ce fut un concert de roquettes, de mortiers, jusqu'aux « orgues de Staline » des FAC.

L'ambassadeur de France se rendit chez le président Pascal Lissouba. A la barrière du palais, la « protection rapprochée » de l'ambassadeur, restée à l'extérieur selon la règle, fut prise à partie par les plantons, bientôt rejoints par des membres des FAC qui s'étaient enfuis avec cinq blessés de l'aéroport. Les voitures des gardes français essuyèrent plusieurs rafales d'armes automatiques – trois impacts de balles furent relevés. Au même moment, un autre incident sérieux se produisait. Le garde du corps de l'ambassadeur fut désarmé, frappé d'un coup de crosse : il souffre de plusieurs fractures. L'ambassadeur lui-même fut légèrement molesté. Il fallut attendre pour que l'ambassadeur et son garde puissent quitter le bâtiment, escortés par des officiers congolais.

A l'évidence, mercredi soir, alors que les armes continuaient de gronder, il était à craindre que la hiérarchie des FAC ne contrôle plus ses troupes, pas plus qu'elle ne contrôle les miliciens « zoulous » de M. Lissouba. Entre les gradés et leurs hommes, des altercations se multipliaient, tandis que d'autres patrouilles se livraient au pillage dans le centre-ville.

Danielle Rouard

La France est prête à soutenir une force africaine d'interposition

JACQUES CHIRAC a affirmé mercredi que la France était *« toute prête »* à coopérer à la mise sur pied d'une force d'interposition africaine au Congo-Brazzaville, comme l'ont souhaité les présidents sénégalais Abdou Diouf et ivoirien Henri Konan Bédié. *« La France est favorable à toute coopération avec les Etats africains pour ce qui concerne l'organisation de la sécurité. Elle est toute prête à coopérer comme ils le souhaiteront et comme ils le demandent »*. M. Chirac a fait part d'un *« sentiment de tristesse »* face aux événements au Congo. *« Nous avons fait ce qui était nécessaire pour sauvegarder la vie des victimes et nous souhaitons que, dans toutes les situations de crise, une force interafricaine, sous le contrôle de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et des pays concernés, puisse prendre les initiatives nécessaires. » « La France, sans aucun doute, s'associerait, non pas à la force elle-même, mais à l'aide technique et au soutien de cette force »*, a ajouté le président français.

Le président sénégalais Abdou Diouf a, de son côté, affirmé que *« la France a toujours montré qu'elle était prête à aider les pays africains à s'en sortir, que ce soit pour les problèmes économiques ou de sécurité »*. Selon lui, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, est également favorable à cette force d'interposition et va *« faire tout ce qu'il faut pour que le Conseil de sécurité prenne une décision dans ce sens »*. Henri Konan Bédié s'est lui aussi prononcé *« pour une force d'interposition au Congo »*. *« D'une façon générale, nous envisageons d'aboutir à des structures qui nous permettent de réagir ponctuellement »*, a déclaré le président ivoirien. Rappelant que des discussions étaient actuellement menées au niveau de l'ONU, de l'OUA et des chefs d'Etat, il a estimé qu'il fallait *« attendre »*.

Le président ivoirien a souligné l'action *« remarquable et louable »* de la France *« sur le plan humanitaire »*. *« Par conséquent, si les Etats africains décident de prolonger cette action, c'est tout à fait dans la continuité de ce que la France a déjà entrepris. »* Il a également *« félicité »* Jacques Chirac pour *« son attachement à l'Afrique, à la coopération entre la France et les pays africains »*, et pour le rôle que joue la France en faveur du développement. La rencontre entre MM. Chirac, Diouf et Konan Bédié a eu lieu alors que le Congo et le Centrafrique, bastions du « pré-carré » francophone en Afrique, sont en proie à des troubles violents. De Brazzaville à Bangui, ainsi qu'à Kinshasa, où le maréchal Mobutu Sese Seko a été chassé du pouvoir au mois de mai, des sentiments amers à l'égard de la France s'expriment de plus en plus ouvertement. Une manifestation anti-française s'est déroulée mercredi à Bangui, tandis qu'à Brazzaville, l'ambassadeur de France était violemment pris à partie par des combattants *(lire ci-dessus)*.

Dans un entretien publié jeudi par l'hebdomadaire *Paris-Match*, le président gabonais Omar Bongo s'inquiète d'un *« complot contre l'Afrique francophone »* visant, selon lui, à *« éjecter la France »* du continent. *« Je n'incrimine personne, ni les Etats-Unis ni aucun autre pays. Mais il existe, à l'évidence, des grandes puissances pour lesquelles la démocratie est, en Afrique, un vain mot »*, déclare M. Bongo, qui s'en prend aux *« donneurs de leçons »* anglo-saxons.

Pour le président gabonais, les pays africains francophones pratiquent le multipartisme. *« Si, en Afrique, les pays francophones ont compris ce que démocratie veut dire, c'est loin d'être le cas pour leurs homologues anglophones. Chez eux, le multipartisme n'existe pas. »* Pour Omar Bongo, les *« grandes puissances »* qui favorisent l'embrasement de l'Afrique francophone visent avant tout *« les richesses que l'on pourra exploiter dans ces pays »*. Il les accuse de traiter les dirigeants africains *« comme des girouettes »* et regrette que *« la France ne se batte pas comme il le faudrait »*.

Les mutins pourchassés à Bangui

La vie a repris normalement, mercredi 25 juin, dans le centre et les quartiers de Bangui restés en dehors des combats, tandis que les soldats de la force interafricaine continuent de perquisitionner le secteur favorable aux mutins, provoquant quelques tirs isolés. Les hommes de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab), bien renseignés, effectuent des raids sur des maisons précises pour les perquisitionner, les détruisant dès qu'une résistance armée se manifeste. *« Des mutins se cachent encore »*, indiquent des témoins, en signalant que certains d'entre eux ont été arrêtés. Des dizaines d'habitants du quartier « mutin » continuent de s'enfuir. Les maisons détruites se comptent par dizaines. Le bilan des victimes, toujours provisoire, est estimé à une centaine de morts, selon des sources hospitalières et des responsables locaux du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Par ailleurs, une protestation antifrançaise a eu lieu mercredi à Bangui. Des manifestants ont marché jusqu'à l'ambassade de France en tenant des cadavres dans leurs bras, avant de se disperser dans le calme. – *(AFP.)*

L'Afrique du Sud confirme son soutien sans faille au régime de Kinshasa

Pretoria entend jouer un rôle privilégié dans la reconstruction de l'ex-Zaïre

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud demeure un allié de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), envers et contre tout. Une délégation gouvernementale devait regagner Pretoria, jeudi 26 juin, après deux jours passés à Kinshasa afin d'évaluer l'assistance technique que l'Afrique du Sud peut apporter à ce pays dans la remise sur pied de ses infrastructures.

Ce premier geste de coopération prend le contre-pied de la méfiance grandissante qui accompagne, à l'étranger, les débuts du régime de Laurent-Désiré Kabila. Il intervient quelques jours après de nouvelles révélations sur les massacres de réfugiés rwandais dans l'est du pays.

L'Afrique du Sud confirme ainsi, sur le plan économique, le soutien indéfectible qu'elle a déjà manifesté à la nouvelle République démocratique du Congo dans le domaine politique. Après avoir joué jusqu'au dernier moment le rôle de médiateurs dans le conflit zaïrois, les responsables sud-africains cherchent à se positionner comme partenaires privilégiés du nouveau régime. Soucieuse de ses intérêts économiques, l'Afrique du Sud a été la première puissance étrangère à accorder sa reconnaissance à M. Kabila après sa prise de pouvoir. Depuis, le président Nelson Mandela n'a pas hésité à se faire le défenseur du nouveau maître de Kinshasa sur la scène internationale.

S'exprimant sur les doutes manifestés par certains pays à propos des intentions démocratiques de M. Kabila, le président sud-africain a estimé que ce dernier était un *« remarquable penseur et un dirigeant dynamique, profondément attaché à la paix et à la démocratie »*. M. Mandela s'est montré particulièrement virulent à l'encontre des puissances occidentales qui affichent leur scepticisme à l'égard du nouveau pouvoir de Kinshasa. Il a fustigé l'attitude de ceux *« qui ont soutenu pendant des années une dictature perverse et qui veulent, aujourd'hui, donner des leçons de démocratie »*.

RETOUR EN FORCE

L'appui qu'apportent les autorités sud-africaines à M. Kabila est à la hauteur des enjeux économiques que représentent pour Pretoria la reconstruction et la stabilité du géant à la charnière de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe. Dans la logique d'expansion économique de l'Afrique du Sud à travers le continent, la République démocratique du Congo représente, à terme, un partenaire et un marché incontournables. Pretoria, d'ailleurs, a déjà fait connaître son soutien à l'éventuelle adhésion de ce pays à la SADC, la Communauté économique de l'Afrique australe.

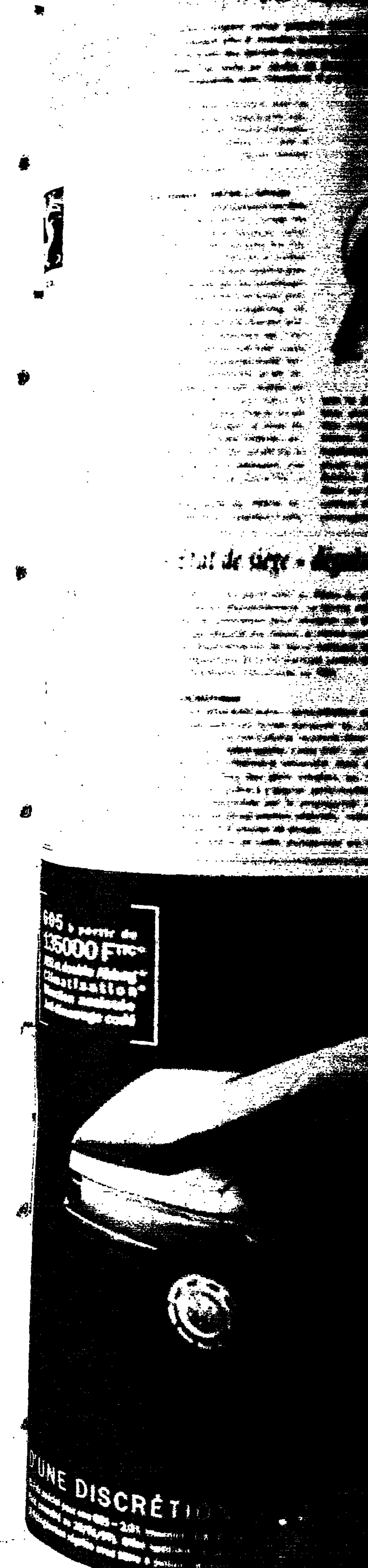
Les entreprises sud-africaines entendent bien tirer profit des relations privilégiées entre les deux pays. Evincées par M. Kabila pour s'être compromises avec le régime Mobutu, les grandes compagnies minières comme De Beers – le numéro un mondial du diamant – misent sur l'appui politique de leur gouvernement pour revenir en force dans l'ex-Zaïre. La délégation envoyée à Kinshasa était constituée d'experts gouvernementaux chargés d'estimer les besoins en matière d'infrastructures administratives et de finances publiques. Mais elle devrait faciliter l'envoi d'une autre mission, comportant, elle, des représentants du secteur privé.

Frédéric Chambon

Vent de révolte dans l'armée de M. Kabila à Kisangani

Des soldats de l'armée de Laurent-Désiré Kabila ont tiré dans les rues de Kisangani, mardi 24 juin, à la suite d'un différend lié au paiement de leur solde. Les soldats ont ouvert le feu dans le centre-ville après que certains eurent été payés en dollars alors que d'autres ont reçu des zaïres ou n'ont pas été payés. *« Les Tutsis, les Rwandais, ont été rémunérés en dollars. Les Congolais ont été payés en zaïres ou pas payés du tout »*, a dit l'un d'eux.

L'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila a conquis le pouvoir grâce à l'appui de forces rwandaises. Les autorités de Kinshasa ont d'autre part annoncé que les ex-Forces armées zaïroises seront intégrées dans la nouvelle armée. Les soldats seront transférés à Kitona, à 360 kilomètres au sud-est de la capitale. – *(AFP.)*



ont éclaté au Congo
éroport de Brazzaville

ne force africaine d'interposition

utien sans faille au régime de Kinshasa

SOLDES

Hongkong a oublié l'opium, fleur maudite de la saga anglo-chinoise

La fleur de pavot a été étroitement associée à l'histoire de la conquête de l'île par les Britanniques en 1841. Aujourd'hui, même si la drogue n'y est plus – depuis longtemps – en vente libre, le territoire reste une plaque tournante du trafic vers l'Occident

Plus aucun artiste ni intellectuel ne célèbre aujourd'hui la « pâte à rêves » censée être à *l'origine de Hongkong, au temps des* célèbres « guerres de l'opium » qui, selon *l'historiographie, ont opposé la Chine aux* colons anglais venus prendre pied sur le continent afin d' inonder le marché chinois. *Si le trafic des dérivés du pavot continue et* que l'île reste un centre de transit de la *contrebande vers l'Occident, il y a belle lu*rette que la drogue n'est plus en vente dans la ville. La Chine a longtemps prétendu avoir éradiqué ce commerce sur son territoire, mais les autorités de Pékin ont fait détruire des stocks de drogue saisis et fait exécuter une centaine de trafiquants dans le sud du pays ces dernières semaines. Par ailleurs, et alors que le territoire se prépare à fêter son retour à la mère patrie, les autorités chinoises ont pris, à Pékin, des mesures de sécurité exceptionnelles afin d'empêcher d'éventuelles manifestations de contestataires qui tenteraient de prendre le prétexte des festivités hongkongaises pour exprimer leur opposition au régime.

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Comme tous les ans désormais, les autorités chinoises ont fait procéder ce mois-ci, à proximité immédiate de Hongkong, à l'autodafé solennel de stocks de drogues saisis au cours de rafles récentes.

HONGKONG

Cette « cérémonie » qui se déroulait à Humen (« *la Bouche du Tigre* »), dans l'estuaire de la rivière des Perles, avait une valeur symbolique. Elle entendait rappeler un célèbre épisode : celui du mandarin Lin Zexu faisant brûler des cargaisons d'opium importées par des marchands britanniques et déclenchant ainsi la première guerre de l'opium à l'issue de laquelle Hongkong devint propriété de Londres en 1841... Le suc du pavot est à tel point associé à Hongkong que l'historiographie a retenu l'idée selon laquelle c'était dans le but d'en inonder le marché chinois que la Grande-Bretagne avait décidé de prendre pied souverainement sur le continent. Dans l'imaginaire collectif, opium et impérialisme sont mariés à jamais. C'est à Hongkong que se serait tenue leur nuit de noces.

La BAUHINIA CONTRE L'OPIUM

La Chine a commandité un film à grand spectacle, long de trois heures, pour illustrer cette thèse. Œuvre du cinéaste Xie Jin, *La Guerre de l'Opium* a coûté 15 millions de dollars américains et nécessité un an de tournage. S'il est encore trop tôt pour prédire son succès à Hongkong, où il est en pré-projections publiques, les spectateurs de l'ex-colonie se souviendront sans doute que le gouvernement britannique du territoire avait interdit le film *Lin Zexu* réalisé en Chine en 1959. C'est vers la même époque que Pékin avait réussi à faire changer le nom du restaurant de l'hôtel Hilton, aujourd'hui démoli, qui avait eu le front de vouloir s'intituler *The Opium Den* (« *La Taverne à Opium* »).

La propagande de Pékin incline aujourd'hui à instiller l'idée que le pavot disparaît pour de bon avec la rétrocession, pour être remplacé, par le nouvel emblème floral de Hongkong, la bauhinia, qui est un arbuste tropical. La *Far Eastern Economic Review* de Hongkong a publié, dans un document spécial à l'occasion de la rétrocession, un courageux essai de l'historien britannique Paul Johnson, qui tente de réfuter cette sorte de tare originelle censée avoir marqué la création de Hongkong.

L'opium, fait-il valoir, était apprécié en Chine bien avant que les Britanniques ne s'y implantent. Sa généralisation résulta du seul fait que l'empire mandchou refusait de s'ouvrir au plan commercial et ne parvint pas à enrayer l'usage de la drogue comme médium de corruption, voire comme une véritable monnaie d'échange. Les grandes compagnies marchandes britanniques, tout d'abord la Compagnie des Indes orientales puis celle du célèbre duo William Jardine et James Matheson, fondateurs du groupe financier qui en est venu à symboliser le territoire, s'engouffrèrent dans cette brèche au point d'y perdre leur âme, ou du moins leur morale.

PANCHO

Ce n'est finalement, affirme l'historien, que pour se prémunir des punitions « *légales* » infligées aux marchands britanniques par les mandarins de l'empire mandchou que la Grande-Bretagne chercha un ancrage territorial. Elle le trouva à Hongkong, « *refuge* » insulaire selon toute la logique du colonialisme des conquérants de la mer que furent les Anglais.

Et de préciser sa pensée par une formule qui résume fortement toute l'identité de Hongkong : « *La sagesse commune actuelle voudrait que dans toute relation coloniale il y ait un exploité et un exploiteur. L'analyse est trop simple pour quelque chose qui peut se répartir sur une palette infinie de gradations subtiles. Hongkong démontre la thèse opposée à l'exploitation : quand le drapeau britannique fut hissé sur l'île en 1841, il n'y avait pratiquement personne qui y vécût et puisse être exploité.* » Les Chinois qui s'y réfugièrent à leur tour par la suite, ajoute-t-il, ne se précipitaient pas pour être « *exploités* » mais pour fuir une injustice sur le continent. Thèses qui mériteraient peut-être d'être affinées du point de vue historique mais qui rompent avec des idées reçues utilisées à des fins politiques rarement innocentes.

SITUATION BANCALE

L'opium, dans cette saga qui prend fin ces jours-ci, fut un prétexte plus qu'un mobile. Au demeurant, aucun artiste, aucun intellectuel hongkongais ne célèbre aujourd'hui la pâte à rêves censée être à l'origine de leur cité.

Il y a belle lurette que l'opium n'est plus en vente à Hongkong. Si la colonie restituée à la Chine demeure une plaque tournante importante de la drogue exportée vers l'Occident, ce n'est pas faute d'une vigilance étroite exercée par la police. C'est plutôt le produit naturel d'une situation bancale qui a vu la Chine, autrefois si fière d'avoir éradiqué ce fléau (du moins le prétendait-elle) redevenir productrice, consommatrice et exportatrice elle-même, des dérivés mortels de la fleur maudite.

Cultivé par de pauvres paysans sur les flancs de coteaux sub-tropicaux pour le compte de richissimes assassins organisés, le pavot risque ainsi de faire toujours parler de lui en termes troublés par les idéologies. La rétrocession de Hongkong en est une nouvelle illustration.

Francis Deron

« Etat de siège » déguisé à Pékin avant la rétrocession

PÉKIN
de notre correspondant

La crainte d'un excès d'enthousiasme de la part d'éléments contestataires de la population pékinoise a conduit les autorités chinoises à déployer un dispositif de sécurité maximum dans leur propre capitale à l'occasion de la rétrocession de Hongkong.

Les renforts de police sont très visibles dans les rues. Les Chinois sont instamment priés de ne pas traîner hors de chez eux tard le soir. Les contrôles nocturnes d'identité vont jusqu'à importuner les épouses ou amies de résidents étrangers soupçonnées par les policiers d'être des prostituées, rapporte l'un d'entre eux, citant son expérience personnelle. La place Tiananmen sera interdite au public durant les cérémonies de Hongkong et celles qui se tiendront simultanément à Pékin en présence des hauts dirigeants, en particulier au Palais du peuple, siège du gouvernement. Le terme employé par la population pour désigner cet état de siège déguisé est *jieyan*, le même que pour les déploiements de force militaire lors de l'imposition de la loi martiale contre les manifestations d'étudiants en 1989.

DICHOTOMIE

Ce dispositif est en contradiction avec la liesse que sont censés éprouver les Chinois à l'idée que l'ex-colonie revienne dans le giron de la mère-patrie. Cette joie – qui n'est pas uniformément ressentie mais existe jusque chez des gens simples, qui n'ont pourtant guère à y gagner personnellement – est claironnée par la propagande à longueur de programmes télévisés, radiophoniques et d'articles de presse.

La raison de cette dichotomie est le caractère potentiellement explosif de tout rassemblement spontané de foule dans un pays où toute expression d'opposition ouverte au gouvernement est interdite.

Plusieurs fois par le passé, et pas seulement sous le régime communiste, le nationalisme a servi d'éxutoire à pareille expression. C'est d'un tel mouvement nationaliste, en 1919, lors du « mouvement du 4 mai », qu'est né le Parti communiste, protestation plus générale contre la gabegie et les injustices qui frappaient alors la Chine.

Plus récemment, des bouffées de fierté nationale ont éclaté en incidents de rue à l'occasion d'événements banals comme des rencontres sportives. Il est alors difficile à la police de justifier l'interpellation de manifestants qui crient « *Vive la patrie !* »...

Les modalités de la rétrocession ne permettent pas vraiment à la population de s'abandonner à la « *joie* » qu'elle est supposée ressentir, selon la propagande. En effet, l'honneur national est lavé mais le citoyen ordinaire qui ne bénéficie pas des bonnes relations nécessaires ne sera pas autorisé à se rendre dans l'ex-colonie pour y savourer cette victoire. Mieux, il considèrera peut-être avec quelque dépit l'idée qu'un autre citoyen ordinaire, qui a eu le « malheur » de naître sous l'ancien occupant étranger, continuera de bénéficier de libertés – même diminuées par rapport au règne britannique – encore supérieures aux siennes.

La tentation serait alors grande de retourner le sentiment nationaliste contre le pouvoir de Pékin. C'est bien ce dont celui-ci est vivement conscient.

F. D.

Les recettes du trafic de stupéfiants représentent 8 % du commerce mondial, selon l'ONU

C'est la consommation des drogues de synthèse qui connaît l'augmentation la plus forte

Le rapport annuel de l'ONU sur les drogues, publié jeudi 26 juin à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les stupéfiants, évalue à environ 400 milliards de dollars (plus de 2 300 milliards de francs) les recettes de cette industrie illicite, soit l'équivalent de 8 % du commerce mondial. Le rapport décrit la gestion *« hautement centralisée »* de cette industrie, qui s'appuie sur une inépuisable main-d'œuvre à bon marché.

« LES BÉNÉFICES *de l'industrie illicite de la drogue sont si énormes qu'elle n'est guère touchée par les importantes saisies de produits destinés au marché* », note le Rapport mondial sur les drogues de l'Organisation des Nations unies, rendu public jeudi 26 juin. Le niveau des *« recettes globales de l'industrie illicite de la drogue »* se situerait ainsi *« aux environs de 400 milliards de dollars. Un tel chiffre d'affaires équivaut à 8 % environ du commerce mondial »*, estime le rapport de l'ONU, publié à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues. Ce montant est sensiblement égal à celui du commerce international de l'industrie textile en 1994.

« Moins de 10 % de la population du globe consomme illicitement des drogues », évalue le rapport, tandis qu'au moins 20 % des habitants du globe ont consommé du tabac et 50 % de l'alcool. L'examen d'une batterie d'indicateurs – interventions d'urgence à domicile, mortalité liée à la toxicomanie, arrestations, nombre de pays ayant signalé à l'ONU une augmentation des niveaux de consommation – montre que l'usage illicite de stupéfiants s'est *« aggravé dans le monde entier »* au cours des dernières années. Le cannabis arrive en tête des drogues illicites, avec une population de consommateurs estimée à 140 millions dans le monde. Au moins 13 millions de personnes (soit 0,23 % de la population mondiale) consommeraient de la cocaïne de manière illicite.

Du côté de la consommation de l'héroïne et des autres opiacés, le nombre des usagers serait d'environ 8 millions de personnes (0,14 % de la population mondiale). Ces dernières années, l'augmentation la plus sensible a cependant concerné les drogues de synthèse – amphétamines, ecstasy, LSD : quelque 30 millions de personnes (0,5 % de la population globale) auraient consommé ce type de substances chimiques entièrement produites en laboratoire. La prise de drogues par injection a été constatée dans cent pays ; entre 5 et 10 % des cas de virus de l'immuno-déficience humaine constatés en 1996 seraient dus à l'utilisation de seringues contaminées.

Au chapitre de la culture de drogues naturelles, l'importance prise par les traditionnelles régions de production n'a guère évolué. *« Près de 90 % de la production mondiale illicite d'opiacés* [héroïne et autres dérivés de l'opium] *provient de deux grandes zones : celle du "Croissant d'or" (Afghanistan, Iran, Pakistan) et celle du "Triangle d'or" (Laos, Myanmar* [Birmanie], *Thaïlande)*, observe le rapport. *L'Afghanistan et le Myanmar sont les deux principaux pays où l'on pratique la culture illicite du pavot à opium. »* Plus de 300 tonnes d'héroïne, principalement destinées à l'exportation, auraient été produites annuellement dans les années 90. En ce qui concerne la cocaïne, *« les pays andins (Pérou, Colombie et Bolivie) sont les principaux producteurs de feuilles de coca ; ils comptent pour plus de 98 % dans les approvisionnements mondiaux de cocaïne. La moitié des cultures, soit quelque 220 000 hectares, se trouvent au Pérou »*. La production aurait cependant diminué par rapport au niveau record atteint en 1991-1992 : quelque 1 000 tonnes de cocaïne auraient été fabriquées en 1996.

Si, curieusement, le rapport de l'ONU ne s'intéresse pas à la culture et à la production du cannabis, il note que, *« en volume, le trafic de cannabis est le plus important »* avec 4 000 tonnes saisies en 1995, au lieu de 251 tonnes de cocaïne et de 31 tonnes pour l'héroïne. La répression du trafic, toutes drogues confondues, reste *« une tâche gigantesque »* : ces dernières années, on a estimé les taux d'interception dans le monde à environ 10-15 % pour l'héroïne et à 30 % pour la cocaïne.

« Les organisations de trafiquants qui tiennent le haut du pavé semblent caractérisées, à l'échelon supérieur, par un contrôle de gestion hautement centralisé et, à la base, par le compartimentage des fonctions et la spécialisation des tâches, note enfin le rapport, établi dans le cadre du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid). *Un flot apparemment intarissable de volontaires pour les tâches les plus serviles assure à cette industrie un facteur essentiel à sa croissance quasi constante : une main-d'œuvre à bon marché »*, indique le document, sans masquer le pessimisme dominant, à l'échelle mondiale, sur l'efficacité de la répression du trafic de drogues.

Erich Inciyan

★ ***Rapport mondial sur les drogues, de l'ONU ;*** **Oxford University Press, 330 pages, 1997.**

Le dissident chinois Wei Jingsheng passé à tabac par ses codétenus

PÉKIN. Le plus célèbre dissident chinois, Wei Jingsheng, a été passé à tabac par ses compagnons de cellule, a dénoncé, jeudi 26 juin, sa famille. Ces exactions réitérées à l'encontre du prisonnier politique s'effectuent, selon sa sœur, dans l'indifférence des autorités de la prison, si ce n'est sous leurs encouragements, selon l'organisation Human Rights in China, basée à New York, qui affirme que les détenus en question ont bénéficié par la suite d'une réduction de peine. Wei Jingsheng, quarante-sept ans, purge quatorze ans de prison dans un centre près de Tangshan (120 kilomètres à l'est de Pékin). Il souffre de troubles cardiaques et son nom figurait sur une liste de prisonniers d'opinion présentée par les autorités françaises à la Chine lors de la visite en mai du président Jacques Chirac. En août, la famille d'un autre dissident, Chen Longde, avait dénoncé des sévices identiques à son encontre. – *(AFP.)*

RSF demande à MM. Kohl et Chirac d'intervenir en faveur de Faraj Sarkouhi

PARIS. L'organisation Reporters sans frontières (RSF), dans des lettres adressées mercredi 25 juin au chancelier allemand Helmut Kohl et au président français Jacques Chirac, demande leur intervention *« de toute urgence auprès des autorités iraniennes pour obtenir la libération immédiate de Faraj Sarkouhi »*, journaliste iranien contestataire dont le procès s'est ouvert à huis clos lundi à Téhéran. RSF se dit *« extrêmement préoccupée par les conditions dans lesquelles se déroule le procès de M. Sarkouhi et par la peine très lourde* [condamnation à mort] *qui pourrait lui être infligée »*, du fait qu'il est accusé d'*« espionnage »* pour un pays étranger. RSF confirme que M. Sarkouhi n'a pas été autorisé à désigner un avocat, malgré les propos contraires du chef du pouvoir judiciaire iranien, Mohamad Yazdi.

Des négociations sur Chypre vont s'ouvrir près de New York

NICOSIE. Le président chypriote Glafcos Cléridès et le dirigeant chypriote-turc Rauf Denktash doivent participer, du 9 au 13 juillet, à des négociations organisées sous l'égide de l'ONU à Troutbeck, au nord de New York. La veille de l'ouverture formelle des pourparlers, les deux dirigeants seront les hôtes à dîner du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en présence des représentants de la Grèce, de la Turquie et de la Grande-Bretagne (garantes de l'indépendance de l'île), ainsi que des émissaires spéciaux pour Chypre, ceux des Etats-Unis, de la Russie, de la Finlande, du Canada, de l'Allemagne et de la Suède. Les deux dirigeants chypriotes ne se sont pas rencontrés depuis octobre 1994. L'ONU propose la création d'un Etat fédéral bizonal et bicommunautaire pour réunifier l'île, divisée depuis l'occupation de sa partie nord par la Turquie en 1974, à la suite d'un coup d'Etat à Nicosie inspiré par le régime des colonels en Grèce. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MALI : au moins dix personnes ont été blessées** mardi au cours d'une bousculade provoquée par une attaque d'abeilles sur le marché de Bolibana, à l'ouest de Bamako. Agressées par des gamins qui s'amusaient avec des lance-pierres, les abeilles, dont la ruche est située à la lisière du marché, se sont déchaînées et ont fondu sur la foule en piquant vendeurs, acheteurs et visiteurs pris de panique. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : le chef de la junte au pouvoir** s'est déclaré prêt à laisser rentrer au pays le président déchu Ahmad Tejan Kabbah, mais en lui demandant de *« cesser de raconter n'importe quoi à la communauté internationale »*. Le commandant Johnny Paul Koroma a indiqué qu'il annoncerait prochainement la composition de son gouvernement et *« un calendrier pour un vrai retour au régime civil »*. *« Nous nous engageons à organiser des élections libres et transparentes »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright,** a décidé de *« reporter »* sa visite au Cambodge, prévue les 28 et 29 juin, pour des raisons de sécurité, a annoncé, mercredi 25 juin, le département d'Etat, après les affrontements survenus la semaine dernière entre les factions des deux co-premiers ministres. Selon ces derniers, c'est à leur demande que la visite de Mme Albright, limitée à une escale à l'aéroport de Phnom Penh, a été repoussée. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **SERBIE : le président serbe Slobodan Milosevic s'est montré** intransigeant à l'égard des séparatistes albanais du Kosovo (sud) en affirmant, mercredi 25 juin, à Pristina, que la Serbie *« ne cédera pas un seul pouce »* de cette province. M. Milosevic est candidat au poste de président de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), qui doit être désigné par le Parlement dans un délai d'un mois, le mandat du président précédent ayant expiré mercredi. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : l'Unicef et l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH)** ont condamné, mercredi 25 juin, la ré-autorisation de l'excision prononcée par le tribunal administratif du Caire. L'OEDH a annoncé son intention de faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat. Le tribunal avait qualifié d'*« abus de pouvoir »* de la part du corps médical l'interdiction de l'excision en juillet 1996 sur décret du ministre de la santé. – *(AFP.)*

■ **IRAN : les Etats-Unis ont demandé** à l'ambassade de Suisse à Téhéran, qui représente les intérêts américains, de vérifier les informations selon lesquelles un Noir américain serait détenu en Iran, a indiqué mercredi 25 juin le département d'Etat. La veille, le chef du pouvoir judiciaire iranien, l'ayatollah Mohamad Yazdi, avait affirmé qu'un Américain était *« en état d'arrestation »*, sans donner aucune précision sur la date et le lieu de son arrestation, ni sur son identité. Il s'agirait d'un musulman noir arrêté il y a plusieurs mois. – *(AFP.)*

La première visite d'Hubert Védrine à Bonn est programmée pour le 3 juillet

PARIS. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, se rendra à Bonn, le jeudi 3 juillet, pour des entretiens avec son collègue allemand, Klaus Kinkel. Pour la première visite en Allemagne du nouveau chef de la diplomatie française, Klaus Kinkel a prévu un programme qui dépasse les conversations de routine, avec notamment une promenade à vélo sur les bords du Rhin. Il souhaiterait aussi que des projets concrets soient annoncés à cette occasion, par exemple l'intensification des échanges de diplomates entre les deux pays et la modernisation du traité de l'Elysée à l'occasion du 35e anniversaire de sa signature en janvier 1963.

Le dissident chinois Wei Jingsheng passé à tabac par ses codétenus

RSF demande à MM. Kohl et Chirac d'intervenir en faveur de Faraj Sarkouhi

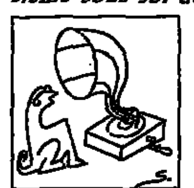
Des négociations sur Chypre vont s'ouvrir près de New York

DROITE A dix jours des assises nationales du RPR, qui devraient porter Philippe Séguin à la tête du parti néo-gaulliste, l'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons, a réuni plusieurs centaines de personnes à l'Assemblée nationale, mercredi 25 juin, pour annoncer que l'heure de la *« reconquête »* a sonné. ● PLAIDANT POUR LE RETOUR à l'*« esprit de 1995 »*, les fidèles du président de la République soutiennent M. Séguin au RPR, mais mettent en garde contre les balladuriens, dont le chef de file a été violemment critiqué par Joseph Comiti, ancien ministre sous la présidence du général de Gaulle. ● LES SONDAGES indiquent une remontée de la popularité de M. Chirac, à la faveur de la cohabitation, que les Français approuvent, mais dont ils estiment qu'elle ne pourra pas ne pas déboucher sur une crise entre les deux pôles de l'exécutif.

Les Amis de Jacques Chirac commencent à « préparer la reconquête »

Réunis à l'appel de Bernard Pons, mercredi 25 juin, à l'Assemblée nationale, les fidèles du président de la République, au nombre de plusieurs centaines, ont dénoncé le « gâchis » des espoirs soulevés par la campagne présidentielle et appelé à les faire renaître

ELLES SONT ARRIVÉES en avance, élégantes et ravies, jetant leur regard exercé de pilier de musée sur le décor austère du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale. Elles, c'était plutôt le genre « amies de Bernadette Chirac », une main sur le carnet de chèques, l'autre abandonnée à l'hommage courtois de Bernard Pons qui, en sa qualité de président de l'association, les saluait à l'entrée. Puis sont venus, en vrac, les Corréziens jeunes et moins jeunes, les poignées de militants fidèles, les amis célèbres et généreux – Line Renaud, Jacques Friedman, Jérôme Monod – et surtout les élus, plein d'élus, battus ou miraculés du suffrage universel aux dernières législatives.


RÉCIT

Tout cela faisait du monde, beaucoup de monde, que la salle ne suffisait pas à accueillir. Il a fallu se serrer un peu sur la tribune, ajouter quelques noms pour ne pas froisser la susceptibilité des anciens ministres. Quatre semaines après la sévère défaite de la droite aux élections législatives anticipées, la *« garde du cœur »* de Jacques Chirac, selon l'expression de M. Pons, a relevé la tête. Elle est encore un peu convalescente, elle n'a pas soldé son amertume, ni tu toutes ses colères. Elle a besoin de désigner des boucs-émissaires, de condamner les traîtres, de recevoir des excuses. Elle a, aussi, envie de croire en l'avenir, d'oublier 1997 en retrouvant 1995.

« Le devoir nous impose d'analyser la situation politique avec gravité et sans complaisance. Il ne faut pas nous cacher que beaucoup d'entre nous sont consternés par cet immense gâchis après l'espoir soulevé en 1995 », a déclaré M. Pons, président de l'association des Amis de Jacques Chirac, à l'ouverture de la réunion. Appelant ses troupes à *« maintenir la pureté du message »* du président de la République, M. Pons a défini l'épure : on peut critiquer le gouvernement sortant – surtout son premier ministre – les entourages, les élites, la technocratie, bref tous ceux qui ont oublié la promesse de 1995, mais on ne touche pas à Jacques Chirac. Tous les intervenants, à la tribune, vont parfaitement respecter le contrat.

Après M. Pons, un ancien ministre du général de Gaulle, Joseph Comiti, a déclenché un tonnerre d'applaudissements en rappelant qu'*« après le temps des amis »* était venu *« celui des courtisans qui ont entouré, aveuglé, étouffé notre pauvre Jacques Chirac »*. Dans un même élan, et sous les regards gênés de certains de ses voisins de tribune, il s'en est pris aussi bien aux *« pommadés de la rue de Lille »* – siège du RPR –, qu'aux *« muets du sérail conduits par l'étrangleur ottoman »* – tout le monde a reconnu Edouard Balladur, qui est né en Turquie. Tout en s'interrogeant encore sur les raisons pour lesquelles *« on a fait dissoudre l'Assemblée nationale »*, le vieux compagnon gaulliste s'est déclaré prêt à repartir *« avec la foi du charbonnier et le courage du légionnaire »*. Assis au fond de la salle, Eric Raoult s'inquiète : *« C'est enregistré tout cela ? »*

Pour les Amis de Jacques Chirac, le monde est assez simple et se divise en deux : il y a les traîtres, et les fidèles de la première heure. Parmi eux, on compte les UDF qui ont rejoint l'ancien maire de Paris dès l'automne 1994. Charles Millon, Hervé de Charette, Philippe Vasseur avaient leur place à la tribune et dans les applaudissements, aux côtés de Jacques Godfrain, Pierre Mazeaud, Guy Drut, Jean-Louis Debré, Jacques Toubon, François Baroin et Hervé Gaymard. C'est à qui pouvait se prévaloir des plus longs états de service.

ET ALAIN JUPPÉ ?

« Souviens-toi du serment de Solignac ! », a lancé M. Mazeaud à M. Pons, en mémoire de ce pari de 1967, lorsque la jeune garde gaulliste de l'époque s'apprêtait à partir à la conquête électorale du Sud-Ouest. Pour Hervé Gaymard, ancien secrétaire d'Etat à la santé, ce sera l'évocation un peu trop appuyée de ce souvenir d'enfant regardant, ému, les images de l'enterrement du général de Gaulle à la télévision, avant d'adhérer, dès l'âge de quatorze ans, à l'UDR.

Et Alain Juppé, au fait ? De cette quasi-reconstitution du gouvernement sortant, il est absent. Seul Jean-Louis Debré fait applaudir son nom. Juste ce qu'il faut, guère plus. Les Amis de Jacques Chirac ont déjà choisi Philippe Séguin pour la présidence du RPR, afin de retrouver *« de la manière la plus fidèle possible, l'esprit de la campagne de 1995 »*, selon les propos de Bernard Pons.

Ah ! 1995. Le temps béni où tout était possible, loin, si loin, de 1997. Tous les orateurs font le détour par cette époque glorieuse. *« La défaite de 1997 n'a en rien annulé le vote de 1995, au contraire. C'est parce que nous n'avons pas répondu aux aspirations de 1995, qu'en 1997 une partie de notre électorat ne nous a pas suivis »*, déclare Jacques Toubon, en soulignant que, pour les années à venir, *« le cap, c'est celui qui a été fixé par 53 % des électeurs »* à l'élection présidentielle.

La *« reconquête »* commence aujourd'hui, mais attention !, prévient Pierre Mazeaud, *« Jacques Chirac sait qu'il peut compter sur nous, mais qu'il sache aussi que nous comptons sur lui »*. *« Je lui demande solennellement de mieux nous écouter »*, avertit le député de Haute-Savoie, emportant, une fois de plus, l'adhésion de la salle. La *« reconquête »* passe par les Amis de Jacques Chirac. *« C'est le sens de cette réunion »*, souligne Denis Tillinac, l'ami écrivain corrézien du chef de l'Etat. Quand *« les cervelles molles s'affolent, les habiles se replacent, les sceptiques se planquent, ceux qui ont du sang-froid et des convictions se serrent les coudes »*, proclame-t-il.

A quelques jours des assises du RPR, les Amis de Jacques Chirac ont reçu leur feuille de route, définie par l'écrivain : *« Faire en sorte que le chiraquisme soit la philosophie politique du vingt et unième siècle. »* Rien de moins.

Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux

« L'esprit de la campagne de 1995 »

REVENANT sur l'échec de la droite aux élections législatives, Bernard Pons a estimé, mercredi 25 juin, que *« les Français n'ont pas rejeté les idées du président de la République (...), ils ont sanctionné un gouvernement qui pouvait parfois donner l'impression de les avoir perdues de vue »*. *« Beaucoup de chiraquiens de toujours, avouons-le sans complaisance, ne se sont pas reconnus dans la politique du gouvernement et avaient eu le sentiment que la victoire était confisquée avant même que la défaite soit consommée. »* Le député de Paris a ajouté que l'ancienne majorité avait donné *« une impression d'arrogance »*.


VERBATIM

« Il serait un peu facile et condescendant de dire que nous avons fait une très bonne politique, mais que nous n'avons pas su communiquer, ou encore que les Français ne l'ont pas comprise. Non, il n'est pas sage ni juste, en démocratie, de penser que le peuple se trompe ! », a affirmé l'ancien ministre, avant de s'en prendre à *« ceux qui ont presque exigé du président une dissolution »*.

« La seule voie d'avenir, a-t-il assuré, *est celle qu'a tracée Jacques Chirac en 1995, à la condition que, désormais, elle soit suivie sans faillir (...). Le discours de Jacques Chirac de 1995, discours de résistance et de rupture, est le seul qui réponde aux exigences de notre temps »*, estime M. Pons.

Concernant la succession d'Alain Juppé à la tête du RPR, il a indiqué qu'*« avec Philippe Séguin, bientôt à la présidence du RPR, c'est, de la manière la plus fidèle possible, l'esprit de la campagne de 1995, l'esprit de Jacques Chirac qui va souffler sur le mouvement et lui redonner son caractère populaire, proche des Français et authentiquement gaulliste »*. M. Pons a aussi invité *« la garde du cœur du président »* à se comporter *« comme des amis* [qui] *peuvent tout dire, passer des messages, faire tomber les écrans qui pourraient s'être glissés entre Jacques Chirac et les Français »*.

Philippe Séguin réconforte les battus du 1er juin

ILS SONT BATTUS ET MOUILLÉS. En cette fin de journée grisâtre, ils arrivent à pied, seuls ou par petites grappes, secouant cette fichue pluie de leurs vêtements. C'est, mercredi 25 juin, pour quelque soixante-dix des députés RPR non réélus, la première occasion de se retrouver, à l'invitation de Philippe Séguin, dans un salon de la questure du Palais-Bourbon. Pour les accueillir, le nouveau président du groupe RPR et des membres du bureau.

Edouard Balladur, lui-même, est présent. Le matin, à l'occasion du petit déjeuner des balladuriens, l'ancien premier ministre a eu un mot à l'attention des anciens députés RPR, aujourd'hui en difficulté, évoquant la possibilité d'en intégrer certains dans la nouvelle structure du RPR. En attendant, les invités se réconfortent autour du buffet dans une atmosphère chaleureuse et mélancolique, selon un invité. Il y a là quelques figures de l'ancienne majorité : André Fanton, Alain Marsaud, Jean-Yves Chamard ou Etienne Garnier. Une poignée de ministres du gouvernement Juppé, encore sonnés par leur défaite, comme Eric Raoult (reçu le même jour par Jacques Chirac) ou Jean-Jacques de Peretti, qui cherche du travail.

On échange ses impressions, on évoque la brutalité de la défaite. Plusieurs, qui avaient contracté un emprunt immobilier auprès de l'Assemblée nationale, ont reçu, dans les jours qui ont suivi le second tour, une lettre de l'administration leur réclamant, sur un ton sec, leurs nouvelles coordonnées bancaires. Quand Nicolas Sarkozy est entré, raconte un participant, une grappe d'anciens députés se sont précipités autour de celui qui était encore, il y a quelques semaines, « l'homme à abattre ». Parmi eux, on a pu remarquer un ancien élu qui clamait, au cours de la campagne, qu'un meeting avec M. Sarkozy ne rapporte pas une voix, raconte quelqu'un.

Restait à M. Séguin à remonter le moral de cette petite troupe. L'ancien président de l'Assemblée nationale leur a assuré qu'ils ne devaient pas considérer leur défaite comme la marque d'une insuffisance personnelle, mais qu'ils avaient été victimes d'une situation politique dont ils ne sont pas responsables. M. Séguin a insisté sur la fidélité due au *« président de la République »*, sur la nécessité de défendre la fonction présidentielle au cours d'une cohabitation qui s'annonce *« dure »*.

Le futur président du RPR a enfin recommandé à chacun de se préparer à la reconquête. Ce conseil a été entendu avec profit par l'ancien député des Yvelines, Jean-Michel Fourgous, qui s'apprête, de même que quatre cadres locaux du RPR, à présenter sa candidature contre celle du maire d'Epinal pour la présidence du mouvement néo-gaulliste, le 6 juillet.

Fabien Roland-Lévy

L'opinion approuve la cohabitation

LES FRANÇAIS ont le goût du paradoxe : ils plébiscitent la cohabitation, mais sont convaincus qu'elle n'est pas tenable très longtemps. Tel est l'enseignement principal d'une enquête réalisée par BVA, les 20 et 21 juin, auprès d'un échantillon de 941 personnes et publié par *Paris-Match* (daté 26 juin). Selon ce sondage, en effet, six Français sur dix (60 % contre 27 %) jugent que la cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin est une bonne chose. Un quart seulement des personnes interrogées (24 %) jugent que cette situation va *« affaiblir l'image de la France à l'étranger »*, tandis que 28 % pensent qu'elle va *« l'améliorer »* et 39 % qu'elle ne changera rien sur ce point.

Quant au partage des responsabilités entre le chef de l'Etat et celui du gouvernement, il est conforme à l'usage du domaine réservé présidentiel. Une nette majorité des personnes interrogées attribuent à Jacques Chirac le rôle majeur en matière de politique étrangère (65 %) et de défense (58 %). A leurs yeux, au contraire, c'est Lionel Jospin qui doit être aux commandes pour tout ce qui touche à la politique économique et sociale. Le jugement est plus nuancé pour ce qui est de la politique européenne : la prééminence présidentielle est souhaitée par 49 % des Français, mais 34 % reconnaissent au premier ministre un rôle déterminant dans ce domaine. Ils sont d'ailleurs 49 % (contre 13 % d'avis contraire, et 38 % qui ne se prononcent pas) à juger que Lionel Jospin a bien défendu les intérêts de la France lors du récent sommet européen d'Amsterdam.

RETOUR EN GRÂCE

Cette approbation paisible de la cohabitation profite aux deux chefs de l'exécutif. Selon le baromètre de CSA, réalisé les 20 et 21 juin auprès d'un échantillon national de 1 002 personnes pour *La Vie* (daté 26 juin) et France-Info, 55 % des Français font confiance à Lionel Jospin pour affronter efficacement les principaux problèmes qui se posent au pays, contre 28 % d'avis contraire et 17 % qui ne se prononcent pas. Mais le président de la République ne souffre pas, bien au contraire, de cette bonne image du premier ministre. Il enregistre, en effet, un spectaculaire redressement de sa cote de confiance, avec 44 % d'opinions positives (plus 4 points par rapport à fin avril) contre 42 % (moins 12 points) d'opinions négatives. M. Chirac n'avait plus bénéficié d'une cote positive depuis septembre 1995. En mars 1986, au lendemain de la défaite de son camp aux législatives, François Mitterrand avait bénéficié d'un retour en grâce similaire.

Il reste que, selon BVA, plus d'un Français sur deux (53 % contre 32 %) est persuadé que la cohabitation n'ira pas jusqu'à son terme et qu'elle risque d'être interrompue par une crise.

Gérard Courtois

Le plafonnement des allocations concernera « moins de 10 % des familles »

Devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Martine Aubry a confirmé le principe de la mise sous conditions de ressources, qui, a-t-elle affirmé, vise un effet « redistributif ». Plusieurs députés de droite approuvent cette mesure

La polémique sur le plafonnement des allocations familiales, dont le versement serait supprimé ou réduit pour les familles à hauts revenus, ne dissuade pas le gouvernement d'une mesure dont Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a souligné, mercredi 25 juin, qu'elle concerne *« moins de 10 % des familles »*. Cette réforme s'inscrit dans une logique de redistribution, a-t-elle expliqué aux députés, et non d'économies. Elle a précisé que les sommes qu'elle permettra de dégager *« resteront dans la branche famille »*. Dedvant Mme Aubry, plusieurs députés de l'opposition, comme Denis Jacquat (UDF-DL, Moselle), ont déclaré ne pas être hostiles au plafonnement, à condition que l'enveloppe globale soit maintenue. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) juge *« normal que les allocations familiales soient accordées aux gens en difficulté et pas aux autres »*. En revanche, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, s'est prononcé, jeudi, sur RTL, *« contre des allocations familiales et une Sécurité sociale à deux vitesses »*.

LE GOUVERNEMENT et le PS sont de nouveau montés en première ligne, mercredi 25 juin, pour défendre et expliquer la décision de Lionel Jospin, annoncée le 19 juin, de soumettre les allocations familiales à conditions de ressources. Le porte-parole du gouvernement, Catherine Trautmann, a expliqué, après la réunion du conseil des ministres, qu'il s'agit d'une *« mesure de solidarité »* en faveur des foyers modestes, mais qu'*« il n'est pas question d'étendre à d'autres secteurs de la protection sociale »*, en particulier l'assurance-maladie. Mme Trautmann a précisé que la réforme sera définitivement arrêtée *« dans le courant de l'automne »*.

Entendue par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, l'après-midi même, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, s'est employée à lever plusieurs ambiguïtés sur le plafonnement des allocations familiales. Une telle mesure s'inscrit dans une logique de redistribution, a-t-elle expliqué aux députés, et non d'économies. Adepte de la clarification sémantico-politique, le président de la commission, Claude Bartolone (PS), a émis le souhait que le terme *« économies »* soit banni lorsqu'on évoque les moyens dégagés par un tel plafonnement. *« Ce n'est pas un bon terme, ce n'est pas l'idée »*, a-t-il insisté lors d'un point presse commun avec le ministre.

Ainsi, Mme Aubry a catégoriquement exclu toute dérivation des sommes dégagées par le plafonnement des allocations familiales. *« Ces sommes resteront dans la branche famille »*, a-t-elle indiqué, affirmant *« qu'il n'avait jamais été question de les verser ailleurs, par exemple au budget de l'Etat »*. Elle a évalué à *« 4 à 6 milliards de francs »* les moyens dégagés par le plafonnement. Revenant sur la méthode et sur l'apparition impromptue d'un seuil de 25 000 francs dans le discours de politique générale de M. Jospin, Mme Aubry a indiqué que *« la décision du premier ministre avait été d'annoncer un chiffre car, sinon, on ne fait rien »*.

Le ministre juge que le plafonnement affectera *« moins de 10 % des familles »*, précisant que trois critères – famille monoparentale ou pas, un seul ou deux conjoints actifs, nombre d'enfants – seront pris en compte dans l'évaluation du seuil, *« en concertation avec les partenaires sociaux et les associations »*. *« Nous avons, parmi les pays européens, un des systèmes les plus favorables aux familles riches par rapport aux familles pauvres »*, a-t-elle déclaré. Selon Mme Aubry, une famille de deux enfants dont le revenu est de 100 000 francs nets par an reçoit une aide de l'Etat (quotient familial et allocations cumulés) de 30 000 francs par an, quand une famille identique dont le revenu net est de 400 000 francs par an perçoit 50 000 francs.

Devant Mme Aubry, plusieurs commissaires aux affaires sociales de l'opposition, parmi lesquels Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle), ont déclaré ne pas être hostiles à un plafonnement des allocations familiales, à condition que l'enveloppe globale soit maintenue. La droite est, finalement, très divisée sur ce sujet. Alain Madelin, qui vient d'être élu président de Démocratie libérale (ex-Parti républicain), s'est prononcé, jeudi, sur RTL, *« contre des allocations familiales et une Sécurité sociale à deux vitesses »*. Jugeant qu'il existait d'*« autres moyens pour corriger les inégalités de revenus »*, M. Madelin regrette que l'on prenne *« la famille pour cible »* et qu'*« on touche à ce principe jamais remis en cause depuis 1945 : l'égalité des enfants devant la politique de la famille »*. La veille, le groupe RPR du Sénat avait exprimé ses *« plus vives inquiétudes quant au rôle et à la place que le gouvernement entend, demain, offrir aux familles »*, alors que Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), déclarait *« normal que les allocations familiales soient accordées aux gens en difficulté et pas aux autres »*.

LA DROITE DIVISÉE

L'opposition est partagée entre une aile familialiste, qui n'a jamais renoncé à une politique nataliste, et une aile moderniste, qui met en avant la nécessité de la rendre socialement plus juste, économiquement plus efficace et, au total, plus adaptée aux contraintes d'une société dans laquelle plus de 80 % des femmes travaillent. La droite est d'autant plus divisée qu'elle sait combien son action a manqué de cohérence entre 1993 et 1997. Le gouvernement d'Edouard Balladur a mené une politique expansive, qui explique, en partie, le déficit de la branche famille de la « Sécu » (10 milliards de francs en 1997). Rejetant ce qu'il considérait comme *« une politique à crédit »*, Alain Juppé avait pris des mesures restrictives : gel des prestations en 1996, réduction de l'allocation de rentrée scolaire de 1500 francs à 1000 francs en 1996, assujettissement des prestations au RDS (remboursement de la dette sociale) à partir de 1997. L'opinion n'est pas hostile à une politique familiale plus ciblée sur les ménages modestes. Selon le Credoc (Centre de recherche et d'études pour l'observation des conditions de vie), qui suit l'évolution du comportement des Français depuis 1980, 62 % d'entre eux jugeaient, en 1994, que les « allocs » *« devraient être calculées en fonction du revenu »* et *« diminuer progressivement quand le revenu augmente »* (59 % en 1980). Toutefois, une faible minorité (entre 17 % et 23 % selon les années) pensait qu'il convient de les supprimer au-delà d'un certain niveau de revenus. Voilà qui, en définitive, relativise l'impact des protestations du mouvement familial, dont la représentativité (916 000 familles revendiquées par l'UNAF) reste difficile à vérifier.

Jean-Michel Bezat et Caroline Monnot

Sécurité sociale : déficit de 38 milliards en 1997

Le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie a annoncé, mercredi 25 juin, que le déficit de la branche maladie du régime général sera, en 1997, *« proche des prévisions »*, soit *« entre 17 et 18 milliards de francs »*. Le déficit de la branche vieillesse devrait dépasser 10 milliards de francs, et celui de la Caisse nationale des allocations familiales se situer au même niveau. Au total, le régime des salariés accusera un solde négatif d'environ 38 milliards de francs. Fin 1996, Alain Juppé avait prévu de ramener le déficit à 30 milliards.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a indiqué, mercredi, à l'Assemblée nationale, qu'elle étudiera le problème des hôpitaux *« au cas par cas »* avant *« d'afficher une politique plus globale »*. Mme Aubry entend *« poursuivre la maîtrise des dépenses de santé à partir de l'état de santé de la population, de l'état des soins et des risques dans chaque établissement »*.

Martine Aubry veut créer « de vrais emplois » pour les jeunes

LA MINISTRE DE L'EMPLOI et de la solidarité a apporté, mercredi 25 juin, après son audition devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, des précisions sur le programme de création de 700 000 emplois pour les jeunes. Martine Aubry, qui doit présenter prochainement un projet *« ambitieux »*, a dit son intention de pas *« faire n'importe quoi »*, ni de *« mettre les jeunes dans les entreprises, dans les administrations et les collectivités locales aux forceps »*.

Critiquée par la droite et le patronat, Mme Aubry ne veut pas refaire du traitement social, ni développer des *« petits boulots »*, mais créer de *« vrais emplois »*, à la fois durables et professionnalisés. Elle a précisé que, pour les emplois payés au SMIC, l'Etat contribuera à hauteur de 80 %, ce qui entraînera pour lui un coût annuel de 35 milliards de francs pour les 350 000 emplois des secteurs public ou para-public. Elle souhaite donc, une fois les besoins identifiés et les projets définis au sein de chaque bassin d'emplois, que d'autres acteurs (HLM, sociétés de transport, collectivités locales, entreprises, etc.) apportent une participation minoritaire à leur financement.

Mme Aubry a rappelé qu'elle souhaite répondre à des besoins non satisfaits (soutien scolaire, sécurité dans les transports) et faire naître de nouveaux métiers dans des secteurs comme l'environnement, l'accès à la culture ou les loisirs. Cependant, le ministre n'a pas été en mesure d'identifier les aides actuelles qu'elle sera conduite à supprimer ou à réduire pour permettre le développement de ces nouveaux emplois, étant entendu que la politique de soutien à l'emploi ne doit pas, selon Lionel Jospin, entraîner de dérapage des finances publiques.

Si le gouvernement est en butte aux critiques de l'opposition, il va également être sous la pression de la majorité. Dans un entretien publié jeudi 26 juin par *Libération*, Henri Emmanuelli (PS, Landes), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, souligne qu'*« il faut très vite un projet de loi sur l'emploi des jeunes »*. M. Emmanuelli plaide pour *« un texte simple, présenté dans la deuxième quinzaine de juillet, pour qu'on soit en mesure d'avancer à la rentrée le recrutement d'un certain nombre de jeunes »*.

La ministre de l'emploi a prévu des créations rapides dans l'éducation nationale ; pour le reste, elle ne semble pas disposée à aller aussi vite en besogne. Mme Aubry s'est montrée pragmatique sur la réduction du temps de travail, le passage aux trente-cinq heures ne devant être ni trop long, car les gains de productivité interdiraient la création de nouveaux emplois, ni trop court, car les entreprises ne pourraient pas s'adapter.

Elle a reconnu que si la loi Robien n'est pas à la hauteur du problème, elle a donné lieu à des accords *« très innovants »* dont elle compte s'inspirer.

J.-M. B.

L'entrée dans la vie active est de plus en plus difficile

HAUSSE DU CHÔMAGE, instabilité des emplois, montée du temps partiel : les jeunes entrés dans la vie active en 1995 rencontrent *« des conditions globalement plus difficiles »* que ceux arrivés sur le marché du travail au début de la décennie.

Telle est la conclusion d'une étude publiée, jeudi 25 juin, dans la revue mensuelle de l'Insee, *Economie et statistique*.

Ces difficultés se traduisent par un salaire mensuel moyen de 7 % inférieur, en francs constants, à celui de 1991, alors que les débutants de 1995 sont, en général, plus diplômés que leurs prédécesseurs.

La *« décrue des salaires »* est plus prononcée au bas de l'échelle. Par rapport à ceux de 1991, les débutants de 1995 sont *« plus fréquemment au chômage »* (38 % contre 27 %) ou *« passés par le chômage »* (17 % contre 11 %), alors que, pour l'ensemble de la population active, le taux de chômage est passé de 9 % à 12 %. La hausse a été *« particulièrement sensible »* parmi les jeunes sortant d'un contrat d'apprentissage et les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 et *« plus forte »* chez les hommes que chez les femmes.

Les jeunes disposant d'un emploi en 1995 sont par ailleurs *« plus souvent à temps partiel »* (trente-trois heures hebdomadaires, en moyenne, contre trente-cinq heures quatre ans plus tôt) ou *« employés pour des durées limitées »* (54 % contre 43 %). Ainsi, seul un tiers des débutants bénéficiait en 1995 d'un emploi stable et à temps complet, contre près de la moitié en 1991. La baisse de la durée du travail a, du même coup, *« une forte influence sur le niveau des salaires »*.

Enfin, la pénurie d'emplois contribue à un déclassement en début de vie active. Plus diplômés que leurs aînés (56,9 % détiennent au moins le bac, contre 41,9 %), les débutants de 1995 sont plus souvent employés et ouvriers non qualifiés – donc moins rémunérés –, la qualification des emplois ne s'étant pas élevée *« aussi vite que celle des individus »*.

Sandrine Blanchard

Les préfets admettent avoir régularisé des étrangers

DE L'AVIS GÉNÉRAL, l'atmosphère était chaleureuse au cours de la réunion des préfets, convoqués au ministère de l'intérieur, le 24 juin, par Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 25 juin). *« Rien de comparable avec ce qui s'était passé il y a deux ans ! »*, affirme l'un de ces préfets, sous couvert d'anonymat, les représentants de l'Etat étant tenus au devoir de réserve. Le 23 juin 1995, le président de la République était venu leur dire que leur réussite en matière d'emploi serait le critère essentiel d'appréciation de leur mérite : *« On nous rendait responsables d'une mission qui nous dépassait ! Cette fois, il n'y a rien eu de tel. En outre, Lionel Jospin nous a demandé de transmettre aux fonctionnaires de nos départements l'expression de la considération du gouvernement : c'est peu dire que l'attitude du pouvoir à l'égard des fonctionnaires a changé ! »*

Quelles que soient les opinions politiques personnelles des préfets, ils ont apprécié les convictions républicaines du nouveau ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Convoqués à 9 h 30, les préfets de département se sont assis à la place qui leur était assignée, autour de leur préfet de région. Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, s'est fait discret. Une majorité de ses collègues jugent qu'il a discrédité la fonction préfectorale, mais, comme ce sont gens de bonne compagnie, ils ne lui ont manifesté qu'une distante ironie.

Les discours de MM. Jospin et Chevènement ont été suivis d'une séance de questions-réponses. Les préfets ont apprécié les engagements pris sur le contrôle de légalité, tout en se disant qu'ils jugeraient le gouvernement aux actes. Ils se demandent si les membres de l'équipe gouvernementale appliqueront la règle du non-cumul des mandats : *« Pourra-t-on juger comme il convient les actes d'un maire dont l'adjoint est ministre ? »*, s'interrogent-ils. Un préfet de région a déploré que les services des préfectures n'aient pas les moyens nécessaires pour contrôler les marchés publics, et demandé le renfort de magistrats de tribunaux administratifs et de chambres régionales des comptes.

« PRAGMATISME ET DISCRÉTION »

Le premier ministre ayant dit que le Fonds pour l'emploi des jeunes, créé en février, au lendemain du sommet sur les jeunes, ne sera *« pas remis en cause dans son principe »*, certains préfets ont affirmé avoir reçu deux fax du ministère de l'emploi et de la solidarité leur demandant de ne pas consommer les crédits prévus, puis de n'en utiliser qu'un tiers. Ils ont assuré que ces instructions avaient suscité les *« frustrations »* des élus locaux auprès desquels ils s'étaient engagés. Le premier ministre les a autorisés à en rediscuter avec Martine Aubry.

M. Chevènement ayant demandé aux préfets de lui signaler les difficultés qu'ils rencontreraient avec les administrations excessivement jacobines, l'un d'eux s'est plaint du ministère de la culture : *« Tel directeur du livre appelle directement un maire pour planifier la construction d'une bibliothèque ! »* M. Chevènement a répondu, sous forme de boutade, que rien ne l'empêchait de téléphoner au directeur du livre pour le sermonner. Il a ajouté que les préfets devaient faire preuve de *« charisme »* pour asseoir leur autorité auprès des services déconcentrés.

La régularisation des cas de sans-papiers rendus *« inextricables »* par la législation aurait pu choquer les préfets, qui ont pour mission de faire la chasse aux clandestins. Ce n'est pas le cas : *« On ne nous demande pas d'autoriser l'immigration clandestine, mais de mettre fin à des situations impossibles : c'est ce que nous faisions déjà, pour la plupart d'entre nous, et des associations comme la Cimade ou SOS-Racisme le savent bien »*, confie l'un d'eux. *« Une affaire comme celle de Saint-Bernard n'aurait pas pu se produire en province, car le préfet aurait régularisé la moitié des gens avant qu'elle ne se médiatise »*, assure un de ses collègues. *« Pour ma part, je prenais déjà en compte la durée de résidence sur le territoire, le fait que l'intéressé ait ou non un emploi, même "au noir", et la scolarisation des enfants. En revanche, je rejetais les demandes des délinquants »*, indique un préfet.

Estimant sage que les demandes de réexamen se fassent par écrit, car, ainsi, *« il n'y aura pas d'émeutes devant les grilles des préfectures »*, les représentants de l'Etat n'ont qu'une maxime : *« Pragmatisme et discrétion sont préférables sur un sujet aussi passionnel. »*

Rafaële Rivais

Robert Hue se veut « vigilant » et « constructif »

L'« ÉTAT DE GRÂCE », décidément, n'est pas de mise. Si le Parti socialiste n'a pas retrouvé, en 1997, ses partenaires émerveillés de 1981, Robert Hue, qui invoque la *« lucidité »* de ses militants vis-à-vis du gouvernement, doit aussi affronter celle de ses troupes. Pas de contestation, mais pas de blanc-seing. La victoire, certes, mais sans triomphalisme, notamment électoral. Signe des temps, pendant les deux jours de débats, mardi 24 et mercredi 25 juin, les membres du comité national quittaient volontiers la grande salle du « CC » pour rencontrer les nombreux journalistes dans le hall.

Dans un rapport de trente pages, M. Hue a pris rendez-vous pour la rentrée et tracé la « ligne » à suivre d'ici l'automne : le parti sera à la fois *« vigilant »* et *« constructif »*. Les critiques sur le plafonnement des allocations familiales ont donné le ton : les communistes ont condamné la mesure sur le fond, mais ont aussi critiqué la forme de cette annonce (*Le Monde* du 26 juin). En revanche, M. Hue a expliqué qu'il ne faut pas se laisser aller à *« la résignation ou au pessismiste »*, mais inventer, à côté des projets socialistes, *« une voie française et citoyenne de la transformation sociale »*.

Trois débats sont venus animer le comité national. Francis Wurtz, auteur de la déclaration officielle sur le sommet d'Amsterdam, le 17 juin, a été pris à partie de plusieurs côtés. Sylviane Ainardi a parlé *« d'une certaine cacophonie » : « En fait, Amsterdam n'est ni une avancée, ni la fin de tout. » « Il s'agit d'un super-Maastricht, comme l'indiquait le premier ministre lui-même »*, a commenté Maxime Gremetz, opposant officiel de la direction. Porte-parole des refondateurs, Guy Hermier a aussi fait entendre sa voix : *« Je ne pense pas*, a-t-il dit, *qu'il était juste de prétendre – comme l'a fait la déclaration du parti – que l'essentiel était, au moment de la signature du pacte de stabilité, le débat ouvert sur le contenu de la réorientation de la construtuion européenne. »*

« L'HUMANITÉ » EN QUESTION

L'Humanité s'est aussi trouvée au centre de quelques controverses, obligeant Pierre Zarka, son directeur, et Claude Cabanes, son rédacteur en chef, à prendre la parole. Plusieurs intervenants se sont étonnés de ne pas être informés des débats qui tournent autour du quotidien communiste, faisant allusion aux projets de nouvelle formule et d'ouverture du capital, aux *« nouvelles relations avec le parti »*. Dans les couloirs, on souriait de la « couverture » par « L'Huma » de la rencontre entre le secrétaire national et Maurice Kriegel-Valrimont, à l'initiative de la fédération de Meurthe-et-Moselle (*Le Monde* du 25 juin). Pas de journaliste de *L'Humanité* pour suivre le secrétaire national ; après la colère de M. Hue, un « rattrapage » de la rencontre, le lendemain...

La proposition d'élargir le bureau et le secrétariat national a donné lieu aux contestations les plus manifestes et, peut-être, les plus nouvelles. La direction a en effet proposé d'élargir le secrétariat à deux nouveaux membres (Pierre Blotin y fait son retour, après l'avoir quitté en 1994, et devient ainsi officiellement le numéro deux du parti, tandis que Daniel Brunel prend la tête du secteur « vie du parti »), et d'élargir le bureau à sept nouveaux responsables (*Le Monde* du 25 juin). Personne n'a osé reprocher à M. Hue de placer ses hommes aux postes-clés, mais beaucoup le disaient dans les couloirs. Martine Bulard, rédactrice en chef de *L'Humanité-dimanche*, s'est élevée contre la surreprésentation de permanents (il y a désormais neuf secrétaires fédéraux sur ving-neuf). *« Nous avions déjà des lacunes dans la diversité d'opinions, d'intelligences, d'expériences »*, a-t-elle expliqué sans ambages, avant de mettre les pieds dans le plat : *« Nous manquons d'intellectuels dans la direction nationale. »*

Seule Rolande Perlican (Paris) a voté contre l'élargissement, mais il y a eu neuf abstentions, alors que Roger Martelli, à une heure tardive, représentait seul les refondateurs : Sylvie Mayer, Serge Guichard, Richard Gispert, Elisabeth Gauthier, Martine Bulard, Maxime Gremetz, Roger Martelli, Jacques Perreux et Richard Dethyre, responsable de l'association de chômeurs APEIS. M. Hue a indiqué que le comité national sera convoqué *« en urgence »*, dès septembre, pour évoquer les questions *« des directions »* et de la presse communiste.

Ariane Chemin

Marc Blondel cherche sa nouvelle stratégie face au gouvernement de Lionel Jospin

La marge de manœuvre du secrétaire général de Force ouvrière est étroite

Le comité confédéral national de Force ouvrière, réuni à Mâcon mercredi 25 et jeudi 26 juin, a débattu de sa stratégie face à un gouvernement dont certaines options sont conformes à ses vœux. La centrale de Marc Blondel cherche sa voie entre la CFDT, qui n'est plus l'interlocuteur privilégié du pouvoir, et la CGT, qui aspire à le devenir. M. Blondel doit faire face, en outre, à une dissidence au sein de sa confédération.

RENOUANT avec la tradition, c'est en province, à Mâcon (Saône-et-Loire), que Force ouvrière a convoqué la deuxième réunion annuelle de son comité confédéral national. Quelque cent trente responsables de FO se sont réunis, mercredi 25 et jeudi 26 juin, pour définir la ligne à suivre face au nouveau gouvernement, mais aussi pour laver leur linge salle en famille. Marc Blondel avait appelé, en janvier, les cadres de FO à réagir contre le « *blues* » qui saisissait la confédération, alors que les élections prud'homales, seul test de la représentativité nationale des syndicats dans le privé, se tiennent au mois de décembre.

Pour le secrétaire général de FO, l'horizon s'est en partie éclairci avec le départ d'Alain Juppé de Matignon. Le fait que Lionel Jospin, après avoir pris contact avec tous les syndicats, les 11 et 12 juin, ait déclaré qu'« *il n'avait pas d'interlocuteur privilégié, parmi les organisations syndicales* », a été particulièrement bien ressenti par M. Blondel. Des contacts ont été noués avec tous les ministres qui, à l'exception d'un seul, Bernard Kouchner, en charge de la santé, satisfont FO. Dans le discours de politique générale, prononcée le 19 juin par le premier ministre, M. Blondel a pu retrouver des idées qui lui sont chères, notamment la relance par la consommation des ménages ou le programme de réhabilitation des HLM.

Reste que la marge de manœuvre du secrétaire général de FO se révèle très étroite dès que l'on entre dans le vif des sujets. Se faisant, le 21 juin, l'écho des inquiétudes formulées par la Gauche socialiste, M. Blondel a lancé comme avertissement à l'adresse du gouvernement que tout « *plan de rigueur à la rentrée* » provoquerait « *une bagarre immédiate* ». Sur ce thème, il a aussitôt été conforté par son homologue de la CGT, Louis Viannet, qui déclare, jeudi, dans *Libération*, qu'« *un tour de vis aboutirait à un clash* ». De même, la hausse du SMIC, de 4 % seulement, a donné lieu à une surenchère verbale entre les deux organisations ouvrières, pour dénoncer la timidité gouvernementale, qui tourne à l'avantage de la CGT.

Arrivant difficilement à se démarquer de la CGT, FO développe en plus un antagonisme profond avec la CFDT. Depuis un mois, M. Blondel multiplie les piques à l'encontre de Nicole Notat, accusée d'avoir été trop proche de l'ancienne majorité et de M. Juppé. Sur la Sécurité sociale, cependant, les décisions prises par le nouveau gouvernement de continuer le transfert des cotisations-maladie sur la CSG élargie, tout comme l'instauration de l'assurance-maladie universelle, vont dans le sens de la CFDT. M. Blondel a décidé de contre-attaquer sur un autre plan en demandant à M. Jospin « *le retour aux élections pour les conseils d'administration des caisses* » de la Sécurité sociale, qui n'ont pas été organisées depuis 1983. De même, l'hostilité de FO à la loi Robien a permis de croiser le fer avec la CFDT sur la réduction du temps de travail.

DISSIDENCE

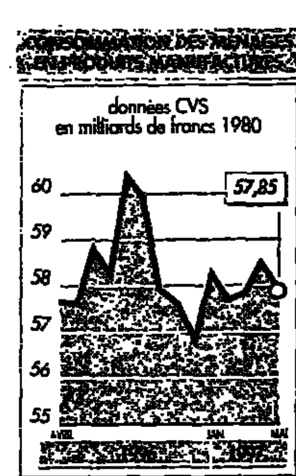
Enfin, l'Europe constitue la dernière épine, fichée dans le corps même de la confédération. Si l'absence remarquée de FO, lors de la manifestation européenne pour l'emploi, le 10 juin, ne suscite guère de remous internes, au nom de la différence que la confédération a toujours cherché à cultiver face à ces deux grandes rivales que sont la CFDT et la CGT, les positions européenes de FO semblent de plus en plus inspirées par celles de la minorité trotskiste du Parti des travailleurs. Le refus du traité de Maastricht se double d'une hostilité au pacte de stabilité, qui a été ratifié à Amsterdam.

C'est sur les oppositions fondamentales concernant ces trois sujets – Sécurité sociale, réduction du temps de travail et construction européenne – que la minorité de FO, représentée par Jacques Mairé, secrétaire de l'union départementale de Paris, a décidé de marquer sa différence, en créant un journal nommé *Syndiqués*, qui en est à son deuxième numéro. Voulant retourner aux vraies sources de FO, qui « *a quitté son ancrage réformiste traditionnel* » et qui « *tente d'aller, vainement, pêcher dans les eaux de la CGT* », les chefs de file de *Syndiqués* ont franchi un nouveau pas dans la dissidence. Leur condamnation, voire leur expulsion de la centrale, demandées par certaines unions départementales – dont celle de l'Aisne – ne devraient pas, toutefois, être prononcées.

Alain Beuve-Méry

La consommation a baissé de 1,1 % en mai

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a baissé de 1,1 % au cours du mois de mai, après une hausse de 1,1 % en avril, selon l'enquête publiée, jeudi 26 juin, par l'Insee. Hors automobiles et produits pharmaceutiques, le recul est seulement de 0,4 %, après une hausse de 2,6 % en avril. Les fluctuations mensuelles étant très fortes, à la hausse ou à la baisse, il faut apprécier les tendances de fond sur une plus longue période. Après une progression inattendue en 1996, il semble ainsi que la consommation ait atteint un palier depuis le début de 1997 : les dépenses en produits manufacturés du mois de mai de cette année sont ainsi en progression de seulement 0,4 % par rapport à celles du même mois de l'année écoulée.



Source : Insee

DÉPÊCHES

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE : la commission des finances de l'Assemblée nationale** a nommé, mercredi 25 juin, 25 députés socialistes parmi les 44 rapporteurs spéciaux pour le projet de loi de finances pour 1998. Martin Malvy (PS, Lot) et Jacques Guyard (PS, Essonne) ont été désignés pour siéger aux conseils d'administration respectifs des organismes assurant le financement du redressement du Crédit lyonnais et du Comptoir des entrepreneurs. L'Assemblée a également procédé à l'élection de ses représentants à la Haute Cour de justice et à la Cour de justice de la République.

■ **DÉFENSE : le ministre de la défense, Alain Richard,** a indiqué à la commission de la défense de l'Assemblée nationale, mercredi 25 juin, qu'il comptait consulter les partis politiques au sujet du « rendez-vous citoyen ». Le président (PS) de cette commission, Paul Quilès, a précisé que le rendez-vous citoyen serait l'objet d'un « *aller-retour* » avec le Parlement, pour déterminer notamment les moyens à mettre en œuvre afin de conserver le lien armée-nation. Pierre Lellouche (RPR, Paris) s'est « *réjoui* » de la « *continuité* » qui prévaut pour les problèmes de défense, domaine « *partagé* » par le gouvernement et le président de la République.

■ **PARIS : la Mairie de Paris a dénoncé, mercredi 25 juin,** le « *manquement* » à la « *tradition républicaine* » du ministre (MDC) de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a visité mardi des commissariats d'arrondissements « *sans inviter, ni même informer* » le maire (RPR) de la capitale, Jean Tiberi. « *Cette attitude* [...] *augure mal des rapports à venir entre le gouvernement et la Ville* », souligne l'Hôtel de Ville.

■ **AMSTERDAM : Jacques Delors a qualifié de « *fiasco* » et de « *flop* »**, le sommet européen d'Amsterdam dans sa partie portant sur la réforme des institutions. « *La faute en est à tout le monde* [...] *et cela s'est terminé par un "flop", c'est-à-dire un mauvais climat entre les pays, un mauvais climat entre les institutions* », a dit l'ancien président de la Commission européenne, dimanche 22 juin, au « Club de la presse d'Europe 1 ». Lors de ce sommet, les 16 et 17 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne n'avaient pu s'entendre sur la réforme des institutions européennes, indispensable pour accueillir de nouveaux pays d'Europe de l'Est, au plus tôt à partir de 2002.

■ ***ILE-DE-FRANCE : le groupe Verts du conseil régional d'Ile-de-France*** passe de 14 à 21 membres en raison de l'arrivée dans ses rangs de 7 élus du groupe Ecologie et République, constitué à l'automne 1996 par d'anciens membres de Génération écologie et des représentants du Mouvement des citoyens. Il devient, en importance, le cinquième groupe du conseil régional, devant le PC (17 membres sur 209) et après le PS (29).

■ **VITROLLES : Gilles Lacroix, adjoint au maire (Front national)** de Vitrolles, a été blessé sans gravité au cuir chevelu, mercredi 25 juin, d'un coup de couteau porté par un homme d'une vingtaine d'années qui a pris la fuite. M. Lacroix a porté plainte pour « *agression par arme blanche* ». Le député RPR des Bouches-du-Rhône Renaud Muselier a « *condamné* », jeudi, cette « *agression basse et odieuse* », qui « *dénote* » une « *ambiance particulièrement horrible* ».

■ **DÉMISSION : José Pinna (RPR), ancien maire de l'Etang-Salé,** dont la Cour de cassation a rejeté le pourvoi contre sa condamnation à dix mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour recel d'abus de biens sociaux, a démissionné de son mandat de conseiller général de la Réunion.

Roger Quilliot quitte la mairie de Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Une page de l'histoire de Clermont-Ferrand a été tournée, mercredi 25 juin, à 20 heures, lorsque Roger Quilliot, devant le conseil municipal au grand complet, a fait savoir qu'il laissait la place après vingt-quatre ans d'exercice. Deuxième maire depuis la Libération, M. Quilliot a expliqué sa décision en saupoudrant son propos d'ironie. « *Je peine de plus en plus à affronter des tâches croissantes. Mon corps, qui n'a jamais été de bonne qualité, se dégrade inéluctablement et, depuis la semaine dernière, j'ai soixante-douze ans. Voilà vingt-cinq ans bientôt que j'encombre le paysage clermontois ; il est temps de transmettre les commandes à un plus jeune...* »

Né à Hermaville, dans le Pas-de-Calais, cet enseignant agrégé et docteur ès lettres, spécialiste d'Albert Camus, est entré en politique en 1954. Membre du comité directeur de la SFIO, puis du PS, il se lia d'amitié avec Gaston Defferre. Délégué national du PS à l'éducation nationale de 1975 à 1979, ayant inlassablement prôné l'union de la gauche, M. Quilliot avait occupé dans le gouvernement de Pierre Mauroy le poste de ministre de l'urbanisme et du logement, de juin 1981 à septembre 1983. La loi qui régit les rapports entre bailleurs et locataires porte son nom.

M. Quilliot n'a, pour autant, jamais perdu de vue la métropole auvergnate, dont il gérait les destinées. Mercredi, il a signalé avec satisfaction que « *la situation financière de la ville est remarquablement saine* » et que « *les travaux essentiels voulus par les Clermontois sont en bonne voie* ». « *Les dernières élections législatives ont apporté un souffle d'air frais, rééquilibré les forces et mis un frein à la féodalité technocratique* », a-t-il dit, faisant allusion à la reconquête par les socialistes de cinq circonscriptions sur les six que compte le département du Puy-de-Dôme. « *Clermont est resté aux Clermontois* », a-t-il aussi ajouté, évoquant ainsi sa réélection, aux élections municipales de juin 1995, face à Valéry Giscard d'Estaing.

PAS DE « DAUPHIN »

M. Quilliot s'est battu bec et ongles pour cette ville durement affectée, depuis dix ans, par l'avalanche des plans sociaux chez Michelin. Le 14 octobre 1991, alors qu'Edith Cresson était premier ministre, il avait jeté sa démission dans la balance pour – et il l'a aussi rappelé – « *jeter un cri d'alarme* (...), *dénoncer une accumulation d'absurdités qui, malgré tous les efforts, étaient en passe d'asphyxier notre ville* ». Il protestait ainsi contre l'oubli de Clermont-Ferrand dans la liste des villes bénéficiant des mesures de décentralisation d'emplois publics arrêtée par le comité interministériel d'aménagement du territoire. Il avait repris sa démission après avoir obtenu des délocalisations, dont celle du service logistique du Centre du machinisme agricole génie rural eaux et forêts.

M. Quilliot a œuvré aussi pour une autre cause, celle du logement social. Président, depuis 1985, de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM, dont le congrès s'est réuni récemment à Lille, il a fait de Clermont-Ferrand une ville-phare en la matière, en implantant des ensembles HLM de qualité au cœur même de la cité.

Précisant qu'il restera conseiller municipal, « *présent pour l'élection du nouveau maire, puis absent pour ne pas risquer de gêner sa liberté* », M. Quilliot n'a pas de « *dauphin* », mais, a-t-il confié à des proches, il ne restera pas neutre. Dans les rangs du PS, ils sont quatre à postuler : Serge Godard, conseiller général et premier adjoint depuis 1995 ; Jean-Yves Gouttebel, ancien MRG, adjoint chargé des finances depuis 1983 ; Michèle André, ancien secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes, adjointe à la jeunesse et aux sports ; l'avocat Gilles-Jean Portejoie, chargé depuis 1995 des affaires juridiques, des affaires militaires, du tourisme et des congrès, des relations internationales et de la communication.

Jean-Pierre Rouger

L'« image » de Toulon et son palais des congrès

TOULON
de notre correspondant

Réhabiliter Raimu, le folklore provençal, la tradition de la Belle-de-Mai et les élections des reines de beauté : la municipalité Front national de Toulon, dirigée par Jean-Marie Le Chevallier, qui est devenu le 1er juin le seul député d'extrême droite à l'Assemblée nationale, est convaincue d'avoir là tous les atouts de la relance touristique et économique de la ville. Après avoir investi l'office du tourisme, la voilà qui s'attaque au palais des congrès Neptune, avec une constante : les compressions de personnel et de salaires.

Dès le mois de décembre 1995, l'adjoint au tourisme, Patrice Mourichon, préconise la création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui, dans un premier temps, intégrera un office du tourisme *jugé inefficace. Cette* décision entraîne douze licencie*ments et neuf embauches nou*velles, avec une masse salariale réduite de plus des deux tiers.

LICENCIEMENTS

Le directeur de cet EPIC, Christophe Gravier, prend ensuite la direction du palais des congrès, dont la municipalité a souhaité qu'il abandonne son statut de SEM pour rejoindre l'EPIC. Le personnel, brusquement *déconventionné*, se voit offrir une nouvelle grille de salaires, avec des pertes oscillant entre 5 % et 70 %. Son étonnement, ses tentatives de négociation se heurtent à un mur de silence, avant de se solder par une action collective auprès des prud'hommes et par huit licenciements.

« *Je suis là pour faire du business, pas du sentiment, ni de la politique* », argumente M. Gravier pour évacuer toute critique, y compris celle qui porte sur l'efficacité de ce nouvel EPIC, au *fonctionnement administratif* complexe et pour lequel la participation de la mairie – 30 % du budget global – est supérieure de 40 % à celle perçue durant la même période par la SEM l'année précédente. Depuis sa mise en service, en septembre 1991, par l'ancienne municipalité de François Trucy (UDF-PR), ce palais des congrès, aussi mal implanté et difficile d'accès que surdimensionné, vit difficilement, passant de 4,1 mil*lions de francs de chiffre d'affaires* pour 63 700 visiteurs, en 1992, à 5,6 millions de francs avec 86 000 visiteurs en 1996.

En mars 1996, une réorganisation de l'équipe avait permis de faire une économie de 1,5 million de francs sur l'ancienne masse salariale (2,1 millions de francs). Aujourd'hui, cette structure, en se privant du savoir-faire et de l'expérience de ce qui restait d'une équipe professionnelle, accroît ses *difficultés, alors que les perspec*tives commerciales (3,6 millions de francs de chiffre d'affaires attendu pour 1997 et 1,7 million de francs pour 1998) sont affectées par la mauvaise « image » que donne de Toulon le fait que sa mairie soit détenue par le Front national. Qu'à cela ne tienne ! Le directeur du palais des congrès mise sur une relance commerciale et sur la location des salles pour l'organisation de mariages et de communions.

José Lenzini

EXCLUSION Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a laissé, jeudi 26 juin, à Antoine Guichard, ancien PDG de Casino, la présidence de la Fondation agir contre l'exclusion. Créée en 1993 avec le soutien de grands patrons, la FACE présente un bilan mitigé. ● SON IMPLANTATION dans plusieurs quartiers en difficulté a inégalement réussi. La fondation s'est heurtée aux mêmes difficultés que d'autres associations de lutte contre l'exclusion, parvenant rarement à créer des emplois stables. ● À LILLE, plusieurs opérations ont échoué, la FACE venant se surajouter à de nombreux dispositifs déjà existants. ● À MARSEILLE, en revanche, la création d'un « Point service aux particuliers » dans une cité des quartiers nord, avec le soutien d'entreprises locales, représente une innovation amenée à se développer.

Martine Aubry lègue à la fondation FACE un fragile bilan d'activités

Antoine Guichard a succédé, jeudi 26 juin, au ministre de l'emploi et de la solidarité à la présidence de la Fondation agir contre l'exclusion. Créée en 1993, son installation dans des quartiers sinistrés a connu de sérieux revers et quelques succès

L'HEURE DE VÉRITÉ a sonné pour la Fondation agir contre l'exclusion (FACE). Jeudi matin 26 juin, son conseil d'administration a enregistré la démission de Martine Aubry du poste de présidente, qu'elle ne souhaitait pas cumuler avec celui, tout neuf, de ministre de l'emploi et de la solidarité. Le conseil a entériné son remplacement par Antoine Guichard, ancien PDG de Casino. C'est sous la houlette de ce membre fondateur de la FACE, grand patron aux convictions sociales, que la fondation devra apprendre à marcher sans le soutien de celle qui l'a créée, en octobre 1993.

Il ne fait toutefois pas de doute que le numéro deux du gouvernement de Lionel Jospin surveillera de près sa création. Elle ne peut se permettre de se couper de sa *« base arrière »*, selon l'expression d'un de ses proches. Elle ne peut laisser s'effondrer ce qui lui a servi à la fois de refuge et de tremplin durant sa traversée de quatre ans d'opposition. Car la FACE n'existerait pas sans Martine Aubry. Mais Martine Aubry n'aurait pas autant existé ces dernières années, au moins dans les médias, sans cette fondation.



ALLERS-RETOURS

Depuis fin 1993, il n'est pas un portrait, pas un entretien qui n'oublie de mentionner son rôle à la tête de la FACE. Mais il n'en est guère qui soit entré dans le détail du fonctionnement et dans la réalité du bilan. Comme si l'évaluation, jamais simple dans le domaine social, se compliquait encore avec la personnalité de Martine Aubry, ses allers-retours permanents entre tribune politique et action de terrain.

De 1994 à 1996, les responsables de la fondation ont organisé chaque année une conférence de presse. A chaque fois, Martine Aubry a rappelé que l'action de la FACE ne constituait qu'une *« goutte d'eau »*. Et qu'elle ne pouvait être simplement mesurée au nombre d'emplois directement créés. Ses collaborateurs ne manquaient pas, cependant, de faire circuler quelques chiffres recensant les opérations réalisées, en cours ou en projet.

Ce souci de donner du contenu n'a toutefois pas complètement réussi à étouffer un soupçon de creux. Au fil des ans, la rumeur d'un net décalage entre les paroles et les actes s'est répandue dans le monde associatif et de l'insertion par l'économique. L'échec de certaines opérations, le départ presque simultané de plusieurs membres de la première équipe de la FACE, vers la fin 1995, ont été remarqués. Quelques incompréhensions se sont également manifestées sur le fonctionnement de la fondation et sur les objectifs que s'était fixés Martine Aubry. Depuis son accession au ministère de l'emploi et de la solidarité, ces remises en cause ne s'émettent plus que sous couvert d'anonymat. *« Avec le pouvoir qu'elle a, ce n'est pas le moment de se brouiller avec elle »*, dit un responsable d'association.

« Dans ce milieu, si l'on dit du mal de quelqu'un, c'est qu'il est en train de réussir », s'agace en revanche Patrick Nédélec, directeur de la FACE à Paris, et responsable de son développement à Marseille. *« L'arrivée de Martine Aubry sur ce terrain a suscité des attentes très fortes, qui ne pouvaient être que déçues à court terme*, nuance Thierry Mandon, maire (PS) de Ris-Orangis (Essonne) et délégué général de la FACE durant sa première année d'existence. *Mais quitte à créer quelques frustrations locales, il fallait faire du bruit. Et il était justifié de communiquer fortement sur la mobilisation des acteurs économiques. »*

Cette mobilisation des entreprises demeure le point fort de la FACE. Grâce à son réseau de relations, Martine Aubry a réussi d'emblée à transformer le tour de table de sa fondation en répertoire des plus grosses entreprises françaises : BSN, Pechiney, Crédit lyonnais, AXA, Renault, Casino, Lyonnaise des eaux-Dumez, etc. *« Tous ces patrons ne sont pas entrés dans le capital avec la même motivation*, dit un ancien membre de la FACE. *Il y ceux qui croyaient en Martine, ceux qui croyaient en son père* [Jacques Delors n'avait pas encore renoncé à se présenter à la présidentielle de 1995] *et ceux qui croyaient vraiment dans la cause défendue par la fondation. »*

C'est ce carnet d'adresses qui permet à la fondation de remplir sa mission d'interface entre les différents acteurs de l'insertion. *« Si je me contente d'interpeller les patrons du club d'entreprises en leur demandant des postes, je suis sûr de les voir disparaître au bout de quelques mois*, dit Patrick Nédélec. *Il faut aussi tenter de faire émerger des besoins qui puissent déboucher sur des créations d'entreprises. »* Dans ce domaine, le directeur du Centre d'action économique (CAE) de Marseille avoue un échec cinglant. La formation de huit cadres créateurs d'entreprises, mise en place en 1995, a capoté au bout de quelques mois. La plupart des personnes qui ont participé au stage en éprouvent encore aujourd'hui un fort ressentiment.

Dans la création d'activités, la fondation peut, en revanche, devenir la mémoire d'un savoir-faire. *« La FACE peut être une base de données utile*, explique Marc Bodinier, responsable d'une entreprise d'insertion à Chambéry (Savoie), *et éviter ce travers bien français de chercher à réinventer, seul dans son coin, une action déjà expérimentée ailleurs. »*

« ANTICIPER »

Pour Thierry Mandon, la FACE est, toutefois, restée en deçà des objectifs de départ dans ce domaine : *« Il était essentiel de réfléchir afin d'anticiper sur des problèmes qui pourront se poser à l'avenir. Nous n'avons pas assez insisté sur ce point. »* Une étude sur les dix-quinze ans dans les quartiers difficiles n'a pas ainsi bénéficié de la même mise en valeur que d'autres opérations plus médiatisées.

L'une d'elles, largement reprise par la presse à l'époque, a pointé la fragilité des parcours d'insertion mis en place. Sur les douze jeunes de Vaulx-en-Velin qui ont participé au spectacle parrainé par l'humoriste Guy Bedos, *Quartier libre*, en 1994 puis les deux années suivantes à Paris, seuls trois ont pu ébaucher une carrière de professionnels du spectacle. Les neuf autres n'y sont pas parvenus, même s'ils n'ont pas complètement perdu de vue l'univers du théâtre. Ils donnent des cours dans les centres culturels, le plus souvent dans des actions initiées par le centre d'action économique de Vaulx-en-Velin.

Dans le Rhône comme dans les autres sites, la constitution de clubs d'entreprises ne suffit pas toujours à offrir des débouchés vers un emploi pérenne aux jeunes. Alors que la FACE se lance dans une politique d'« essaimage » qui doit multiplier les sites en France, l'expérience menée dans les six premières villes choisies montre que les réussites demeurent inégales. *« Pour que cela fonctionne bien*, dit un ancien membre de l'équipe, *il faut qu'il y ait sur place un homme-ressource qui connaisse parfaitement les problèmes de l'exclusion, qui soit introduit dans le milieu des entreprises et proche des missions locales. Cela a été le cas à Marseille, mais dans d'autres sites, où toutes ces conditions n'étaient pas réunies, cela a beaucoup moins bien marché. »*

L'expérience semble également nécessiter une unité de lieu. La tentative d'implantation aux Blagis, quartier très difficile des Hauts-de-Seine, implanté sur quatre communes, s'est soldée par un échec en moins d'un an. *« Chaque maire voulait recevoir chez lui les activités qui paraissaient prometteuses et laisser aux autres celles qui le semblaient moins »*, témoigne l'ancien responsable.

Pour lui, la FACE n'a pas rempli son rôle en ne tirant pas les leçons des multiples blocages rencontrés. *« J'espérais qu'elle irait jusqu'au bout de la démarche en interpellant les pouvoirs publics pour demander des aménagements réglementaires et fiscaux. Cela n'a pas été fait. »* La FACE, avec ses réussites et ses échecs, n'aura ainsi fait que poser de manière anticipée à sa fondatrice les questions auxquelles elle doit aujourd'hui répondre à son poste ministériel.

Jérôme Fenoglio avec Bruno Caussé, à Lyon

Actions, budget, entreprises, la Fondation, mode d'emploi

● **Sites** : depuis sa création, la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) s'est implantée dans six quartiers en difficulté, à Marseille, Chambéry, Amiens, Vaulx-en-Velin, Angoulême et Lille. Tout récemment, trois nouvelles implantations ont eu lieu à Beauvais, Angers et Cergy. La politique d'essaimage menée par Patrick Nédélec devrait conduire à d'autres ouvertures dans les prochains mois.

● **Club des chefs d'entreprise** : dans chaque site, il est l'instrument de la mobilisation des partenaires économiques. Chacun comprend entre 10 et 90 entreprises. Tous sites confondus, le total des entreprises participant à un ou plusieurs clubs est de 379. Dans chaque implation, un Centre d'activités économiques (CAE) est créé pour jouer le rôle d'outil de gestion professionnelle du club. Chaque CAE dispose d'un budget de fonctionnement autonome, grâce à des financements locaux, qui oscille entre 700 000 et 1,2 million de francs.

● **Conseil d'administration** : *« La FACE est un réseau national de clubs de chefs d'entreprise locaux »*, explique Patrick Nédélec, son directeur. Ce réseau se structure à Paris, autour d'une équipe de cinq chargés de mission, un directeur et trois secrétaires. La Fondation est gérée par un conseil d'administration composé de chefs d'entreprise, de représentants d'association et des ministères concernés. Le capital de la FACE (34 millions de francs) a été constitué par une douzaine de grandes entreprises et placé. Les produits financiers ainsi dégagés fournissent la plus grosse partie du budget de fonctionnement.

● **Actions** : la FACE joue un rôle dans quatre grands types d'actions sur le terrain. Le recrutement et la formation : la fondation participe au recrutement de ses partenaires (Continent à Marseille, ou Casino à Vaulx-en-Velin, par exemple). Selon la FACE, ces actions ont débouché sur 287 contrats de travail en 1996, auxquels il faut ajouter le retour à l'emploi de 150 jeunes diplômés et une soixantaine de contrats saisonniers (notamment au Club Med). Autres actions : l'émergence de besoins économiques pouvant susciter la création d'entreprises et déboucher sur de l'emploi ; la mise en évidence de nouveaux gisements d'emploi, tels que les boutiques de service au sein de centres commerciaux (7 fonctionnent actuellement, d'autres sont en projet) ; la prévention de l'exclusion, notamment en favorisant des activités sportives ou culturelles.

A Marseille, les innovations du Point service aux particuliers

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La Savine dresse ses neuf cents logements à mi-pente d'une colline aride, mais surtout au fond d'un cul-de-sac. Plus de 4 000 personnes de 18 nationalités vivent dans cet ensemble des quartiers nord de Marseille et 380 familles n'y touchent que le RMI. Le centre social accueille des permanences de la Sécurité sociale, des Allocations familiales, prête ses locaux à diverses associations et fait travailler une dizaine de personnes à statuts différents.

REPORTAGE
« Réapprendre aux gens qu'ils peuvent reprendre leurs affaires en main »

Depuis janvier 1997, il héberge aussi cinq jours par semaine deux jeunes animatrices du Point service aux particuliers (PSP), lancé par FACE-Marseille. Le tract expliquant la fonction du PSP aux habitants de la cité précise qu'il a pour but d'*« informer sur les crédits, les assurances, les banques »*, de *« conseiller sur la gestion du budget, l'utilisation économique du téléphone et de l'électricité »*, d'*« aider à rédiger* (votre) *courrier, à mieux comprendre les contrats »*.

Les deux jeunes filles reçoivent une dizaine de personnes par semaine, essentiellement des femmes. Le budget de la famille est mis à plat en comptabilisant ressources et dépenses. En règle générale, le deuxième poste est supérieur au premier, mais il peut aussi être rationalisé. Les stages que les deux animatrices ont faits dans les entreprises qui participent à l'expérience, le Cetelem, le Crédit lyonnais, France Télécom, AXA Assurances, EDF ou la Société des eaux de Marseille, prennent alors tout leur intérêt. Elles ont, en effet, été formées dans les services clientèle : elles connaissent donc la logique de ces sociétés et surtout y ont un correspondant.

LE VRAI SUCCÈS

Cela permet de construire un échéancier avec EDF qui évite une coupure brutale, d'imaginer un abonnement personnalisé au téléphone, ou de discuter d'un contrat d'assurance. Les budgets des visiteuses n'en sont pas augmentés, mais les conséquences de leur mauvaise gestion en sont amoindries. Et surtout l'idée que, même quand on est très pauvre, on peut encore choisir revient à la surface. *« C'est une façon de réapprendre aux gens qu'ils peuvent reprendre leurs affaires en main »*, dit la directrice du centre social.

Les deux animatrices rendent compte de leur activité à l'ADES (Association de développement des emplois de service), bras exécutif de la fondation FACE, qui les emploie dans le cadre d'un contrat de qualification de deux ans. Une fois par semaine, elles envoient une fiche répertoriant tous les rendez-vous qu'elles ont eus, et elles passent un après-midi à la Fondation. Outre leur travail, elles doivent aussi préparer un BTS d'économie sociale et familiale. Leurs parrains comptent bien qu'elles le réussissent.

Au siège de FACE-Marseille, on suit leur travail par le menu : ce PSP est une expérience pionnière et reproductible. Les entreprises associées la regardent aussi avec attention. Un comité d'évaluation trimestriel réunit leurs responsables, ceux de FACE et tous les travailleurs sociaux du secteur pour faire le point. Car les sociétés n'ont pas investi que leur image dans l'opération. Cetelem verse les deux salaires des animatrices durant les deux ans de leur formation qualifiante. Les autres entreprises fournissent des moyens et EDF a déjà décidé de tenir une permanence hebdomadaire à La Savine.

Le rêve de Hanifa Taguelmint, qui pilote ce PSP comme l'essentiel des actions de FACE à Marseille, est qu'il prouve sa validité, que ses deux jeunes animatrices réussissent leur BTS et soient embauchées par une des sociétés parties prenantes. D'autres jeunes gens des quartiers nord reprendraient l'activité avant de voler aussi de leurs propres ailes. Ce serait le vrai succès de FACE, la fondation aurait montré sa capacité à expérimenter des idées nouvelles.

Michel Samson

A Lille, les loupés d'une implantation difficile

LILLE
de notre envoyé spécial

Sur le bureau de Guillaume Vernier, jeune directeur du Centre d'activités économiques (CAE) de Lille, les projets sont rangés dans des chemises beiges tandis que les opérations réalisées sont placées dans des classeurs bleus. Les premières se serrent en une pile compacte, les seconds ne sont que cinq. Ce rangement suffirait à résumer l'état encore largement virtuel de l'implantation de la FACE dans la préfecture du Nord. Paradoxalement, c'est dans la ville où Martine Aubry a choisi de s'implanter – elle est premier adjoint du maire, Pierre Mauroy (PS), depuis 1995 et vient d'obtenir son premier mandat de député – que sa fondation semble avoir eu le plus de mal à prendre racine.

Le site de Lille peut faire valoir les circonstances atténuantes d'un démarrage plus tardif que d'autres. En octobre 1993, lors de la création de la FACE, il ne figure pas dans la première liste des quartiers sélectionnés. Ce n'est que près d'un an *plus tard, lorque le fiasco des Blagis* (Hauts-de-Seine) est devenu patent, que les responsables de la fondation décident de lui substituer un autre lieu.

Comme l'engagement politique et l'action sociale font parfois bon ménage, pourquoi ne pas le situer à proximité de la ville de Lille ? Des voix s'élèvent au sein de l'équipe parisienne de la fondation pour plaider la cause de Roubaix ou de Tourcoing, villes frappées de plein fouet par l'exclusion. Mais c'est plus simplement le choix des quartiers en déshérence du sud de Lille – Moulins et Faubourg de Béthune – qui est arrêté.

Ce choix ne s'avérera guère judicieux. Au cours de sa première année d'installation, en 1995, la FACE aura le plus grand mal à exister au milieu des multiples dispositifs déjà en place. Le premier Plan local d'insertion par l'économique (PLIE) du territoire y a en effet vu le jour en 1990 puis a été reconduit en 1994, sous l'impulsion de Pierre de Saintignon, adjoint au maire chargé de l'emploi, proche de Martine Aubry et... délégué général de la FACE à partir de 1995 (*Le Monde* du 25 juin). Au PLIE, il faut aussi ajouter le « Pas pour l'emploi » des missions locales, qui facilite le recrutement d'un réseau d'un millier de PME.

« Lorsque la FACE est arrivée, témoigne Christian Delbarre, responsable du club de prévention Itinéraires, *on a eu autant de mal à identifier son intervention, qu'elle à trouver ses marques à côté des multiples actions de la ville. Il y a eu une confusion des genres : on ne savait plus qui était qui. »* La présence de la FACE s'est résumée à quelques opérations de recrutement, notamment pour le Club Med, et à l'organisation des Lilliades, manifestations sportives inter-quartier inventées par deux jeunes du Faubourg de Béthune.

REMISE EN ROUTE

Cette période s'est conclue par une vacance de la direction locale pendant tout le premier semestre 1996. Durant ces mois, la fondation, semblable à une coquille vide, n'a pu éviter l'échec d'une opération conçue à Paris. Il s'agissait de faire participer des jeunes en situation de grande précarité à un travail sur la photographie, guidé par deux photographes et une journaliste venue de Paris. L'expérience a rapidement tourné court. Dans un bilan succinct, l'association Itinéraires pointe *« un projet plutôt plaqué, dont la démarche ne cherche pas la participation des bénéficiaires à la définition des objectifs, mais une simple participation productive »*.

L'action de la FACE à Lille n'est donc réellement sortie de sa léthargie et de ses errements qu'avec le recrutement, en juin 1996, de Guillaume Vernier comme directeur du CAE. Celui-ci a remis en route le club d'entreprises et a lancé de multiples opérations, parmi lesquelles le recrutement d'une trentaine de jeunes pour le McDonald qui va s'ouvrir à proximité de la cité, ou encore l'ouverture de boutiques de services dans des supermarchés de l'agglomération.

J. Fe.

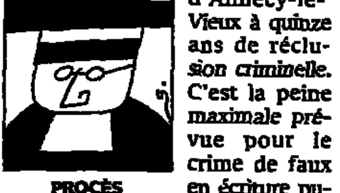
Un percepteur condamné à 15 ans de réclusion pour un détournement de 55 millions de francs

Son train de vie fastueux lui avait valu le surnom de « seigneur des rives du lac »

Ancien percepteur d'Annecy-le-Vieux, Jean-Claude Schouller a été condamné par la cour d'assises de Haute-Savoie à quinze ans de réclusion criminelle. De 1985 à 1993, il avait détourné 54,6 millions de francs, *record absolu pour un agent du ministère* des finances – le Trésor a pu en récupérer 1,3 million. L'« exploit » aura eu, au moins, un effet bé*néfique : depuis cette affaire, les méthodes de* contrôle interne du Trésor ont été révisées.

ANNECY
de notre correspondant

La cour d'assises de Haute-Savoie a condamné, mercredi 25 juin, l'ancien percepteur d'Annecy-le-Vieux à quinze ans de réclusion criminelle. C'est la peine maximale prévue pour le crime de faux en écriture publique. Entre 1985 et 1993, Jean-Claude Schouller, cinquante-trois ans, avait puisé 54,6 millions de francs dans les caisses du Trésor. Dans l'histoire du ministère des finances, jamais un agent n'avait détourné une telle somme. Le percepteur révoqué devra en rembourser l'intégralité, mais pour l'instant le Trésor public n'a pu récupérer que 1,3 million de francs.


PROCÈS

Tout commence il y a douze ans. M. Schouller vend, pour le compte de son administration, une assurance-vie à un couple richissime d'Annecy. A 10 millions de francs de prime sur chaque tête, c'est le *contrat du siècle pour le Trésor*. Et déjà un premier record national pour l'agent Schouller. Son exploit, fêté à la trésorerie, lui vaut une belle rémunération : 400 000 francs. Le percepteur dépense tout. Et même plus. Endetté M. Schouller se sert dans la caisse. L'opération passe inaperçue. Il renouvelle l'expérience une fois, deux fois, dix fois. C'est l'engrenage. Les détournements vont durer huit ans, à la moyenne de 500 000 francs par mois.

Pour parvenir à ses fins, Jean-Claude Schouller a mis au point un mécanisme assez simple, bien rodé et toujours identique. En charge de l'impôt sur les sociétés au sein de sa trésorerie, il encaisse les chèques sur le compte d'un lycée agricole dont il a la gestion au Trésor. Puis il en transfère les montants sur un compte bancaire du même lycée, avant d'alimenter ses comptes personnels. Par des jeux d'écriture, le percepteur équilibre son taux de recouvrements. Quand ce taux risque de dépasser les 100 %, il accorde des remises de majoration ou des exonérations à certains contribuables. Des personnalités locales en profitent, mais aussi des anonymes qui n'en croient pas leurs yeux.

Avec tout cet argent Jean-Claude Schouller mène la grande vie. A Annecy, on surnomme cet homme au physique imposant le *« seigneur des rives du lac »*. Le percepteur assouvit ses deux passions : le football et les femmes. Vice-président du club professionnel de la ville, il injecte près de 3 millions de francs dans les caisses. Quatre mois après son arrestation, le club déposera son bilan avant de couler.

CADEAUX

Pour les femmes, M. Schouller dépense sans compter. Des sommes inimaginables. A l'une de ses maîtresses, il offre un appartement et trois voitures haut de gamme pour elle et ses enfants. A une autre, des voyages en Concorde et des virées dans les meilleurs restaurants de France qu'ils rejoignent en hélicoptère de location. La comédienne Véronique Jannot, qui se lie d'amitié avec son percepteur, reçoit pour 300 000 francs de cadeaux, dont une voiture décapotable pour son anniversaire. Rien que chez le bijoutier Cartier, les achats de M. Schouller dépassent 7 millions de francs.

Mises en examen pour recel aggravé, trois amies du fonctionnaire ont bénéficié d'un non-lieu à l'instruction. Tout comme deux ex-présidents du Football-club d'Annecy. A la barre, tous ont assuré qu'ils ignoraient l'origine frauduleuse de l'argent. Mises en examen pour complicité de faux et de détournements, quatre autres personnes, dont le banquier et les supérieurs hiérarchiques de Jean-Claude Schouller, ont également bénéficié d'un non-lieu. Ils n'avaient rien décelé d'anormal dans les comptes du percepteur, contrôlé trois fois pendant les détournements, mais jamais pris en dépit d'anomalies signalées dès 1987 qui n'avaient pas suscité d'enquête approfondie. Six ans ont passé avant qu'il ne soit suspendu et confondu. A l'audience, un ancien directeur du Trésor a traduit en une phrase la force et la faiblesse du système : *« Il n'était pas concevable de mettre en doute la parole d'un comptable assermenté. »*

Pour avoir abusé de ses pairs et volé l'argent public, Jean-Claude Schouller va purger une lourde peine. Ses agissements ont eu au moins un effet bénéfique : depuis l'affaire d'Annecy, toutes les méthodes de contrôle interne ont été révisées.

Christophe Vincent

Un cinquième suicide parmi les personnes interpellées lors de l'opération « Ado 71 »

UN INSTITUTEUR de Charente-Maritime s'est suicidé après avoir été interpellé lors de l'opération « Ado 71 » qui a visé, la semaine dernière, les clients d'un réseau de diffusion de cassettes vidéo à caractère pédophile. Ce cinquième suicide intervient alors que les conditions spectaculaires d'une opération de police judiciaire, confiée à la gendarmerie par une juge d'instruction de Mâcon, ont donné lieu à une controverse (*Le Monde* du 24 juin).

L'enseignant s'est pendu à son domicile, où son corps a été retrouvé mardi 24 juin. Habitant à Royan et exerçant dans une commune rurale voisine, sans famille connue dans la région, cet enseignant âgé de trente-six ans avait été interpellé à son domicile par les gendarmes. Mis en examen pour détention de cassettes pédophiles, il avait été laissé en liberté à l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures. Vendredi après-midi, l'inspecteur d'Académie avait pris la décision de suspendre le fonctionnaire, jusqu'alors parfaitement noté. Le responsable académique avait ajouté que, au terme de l'enquête, l'éventualité d'une radiation serait examinée. L'instituteur n'avait pas repris son travail et n'avait plus, depuis, regagné l'école où il enseignait. Samedi 21 juin, la presse locale avait relaté la mise en examen d'un instituteur, sans précision de nom, ni de lieu. L'annonce de la décision de l'Académie avait aussi été signalée, d'un entrefilet situé sous un article consacré aux trois premiers suicides consécutifs à l'opération « Ado 71 ».

« RISQUES D'ARBITRAIRE »

La famille d'un instituteur bordelais, qui s'était suicidé, samedi 21 juin à Bordeaux, a décidé de porter plainte pour connaître l'origine des informations de presse concernant leur parent. L'enseignant avait été interpellé, mardi 17 juin au matin, à son logement de fonction de l'école. Sans caractère spécialement ostensatoire, l'interpellation ne pouvait passer inaperçue dans un quartier où tout le monde se connaît. Sans citer son nom, les médias locaux avaient signalé l'arrestation d'un enseignant en précisant le quartier où elle avait eu lieu. Mis en examen pour *« corruption de mineurs et recel d'enregistrement d'images de mineurs présentant un caractère pornographique »*, l'instituteur avait été laissé en liberté sous un contrôle judiciaire assorti de l'interdiction d'exercer son métier. Evoquant les photos saisies chez l'enseignant, qui avait fait poser des jeunes garçons, l'avocat de la famille, Benoît Ducos-Ader considère que ces clichés étaient anodins et sans aucun caractère pornographique.

Parmi les cinq personnes qui se sont suicidées, figure aussi un homme âgé de trente-sept ans, handicapé à 80 % et sans emploi, interpellé, mardi 17 juin, au domicile de ses parents. Aucune cassette n'avait été trouvée lors de la perquisition visant cet homme dont le nom, comme celui des plus de six cents personnes interpellées, figurait sur le fichier *« clientèle »* d'un réseau de diffusion de vidéos à caractère pédophile. Placé en garde à vue, il avait regagné le domicile familial sans avoir été mis en examen. Le lendemain, son corps avait été découvert, pendu, sans aucun mot d'explication.

Dans la controverse, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, s'est interrogée sur la nécessité des *« arrestations spectaculaires »*. La gendarmerie explique que les interpellations se sont effectuées *« normalement »*, entre 6 heures et 7 h 30 du matin et *« sans gyrophare »*, tandis que les gardes à vue se sont déroulées *« sans incident »* et qu'aucun nom – à l'exception de celui de l'organisateur du réseau, Bernard Alapetite – n'a été diffusé. Mercredi 25 juin, le syndicat des instituteurs de Force ouvrière a mis en garde contre la *« psychose »*, les *« procédures expéditives »* et les *« risques d'arbitraire »* concernant les enseignants placés en position de suspects dans les affaires de pédophilie *« sur la base de simples présomptions »*.

Erich Inciyan avec nos correspondants

Les parents des victimes du Drac souhaitent comprendre « les négligences et les maladresses »

GRENOBLE
de notre correspondante

Le tribunal correctionnel de Grenoble a visionné, mercredi 25 juin, un montage vidéo montrant les enfants emportés par les flots du Drac, un après-midi de décembre 1995. *« Nous les avons amenés, joyeux, un lundi matin à l'école et, le soir, nous les avons retrouvés à la morgue »*, a résumé la mère de l'un d'eux, pour qui ces images sont une façon *« d'empêcher l'oubli »*. *« Ici, à part leur institutrice, personne ne les connaît,* a-t-elle expliqué. *Leur prénom n'a même pas été cité. Je voulais que ceux qui sont aujourd'hui devant la justice et qui se renvoient la balle, voient leur visage. »* Se défendant d'être venu devant la justice *« dans un esprit de revanche »*, le père d'une victime a déclaré qu'il souhaitait *« comprendre où il y avait eu négligences, maladresses »*.

Les trois journées de débat, au cours desquelles les huit prévenus – cadres d'EDF ou fonctionnaires de l'éducation nationale – ont rejeté toute responsabilité sans donner l'impression de reconnaître *« l'absence de prise en compte des risques encourus »* dénoncée par les experts, ont posé plus de questions qu'elles n'ont apporté de réponses. A commencer par le fait de savoir si l'accompagnatrice décédée dans l'accident avait téléphoné à EDF avant de partir avec ses classes dans le lit du Drac. Nul n'a pu répondre à cette interrogation. Les instituteurs entendus au cours de l'enquête se sont contentés de dire qu'ils étaient *« sûrs »* qu'elle avait téléphoné sans en avoir la preuve. Son employeur – les services de la ville – ne dispose pas de plus de certitude à cet égard. Quant aux responsables d'EDF, ils disent n'avoir jamais été contactés et affirment avoir ignoré jusqu'à la présence de classes à l'endroit, situé tout à fait en amont du bassin principal, habituellement fréquenté par les promeneurs.

« VALORISER UN SITE »

En revanche, les débats ont fait apparaître clairement que la gestion du site où s'est produit l'accident avait donné lieu à des arbitrages difficiles entre les préoccupations de sécurité liées à la présence d'équipements hydroélectriques et la volonté, partagée par les défenseurs de l'environnement et les communes – y compris Grenoble –, de mettre en valeur ce même site. Les maires de Vif et de Saint-Georges-de-Commiers avaient ainsi, en juillet 1992, pris deux arrêtés interdisant la baignade et l'accès à la zone espace nature de la Rivoire tout en donnant leur aval à la réalisation d'un parking d'une trentaine de places en tant que membres du syndicat mixte créé en vue de l'aménagement de cette zone.

« Tout s'est concrétisé dans une volonté de valoriser un site aux plans touristiques et pédagogiques en négligeant l'aspect sécurité », concluent les experts dans un rapport. *« Comment*, s'est interrogé le président, *expliquez-vous que la ville de Grenoble, membre du syndicat mixte et qui, donc, participait aux débats sur les questions de sécurité liées au site, ait pu continuer à laisser son animatrice emmener des classes dans une zone réputée dangereuse ? » « Cela peut apparaître comme une contradiction fondamentale,* a admis le représentant de la ville. *Sans doute, s'agit-il d'une absence de coordination entre les services. »*

Nicole Cabret

Perquisition au conseil régional d'Ile-de-France

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Armand Riberolles, accompagné d'une dizaine de policiers de la brigade financière de Paris, a effectué, jeudi 26 juin, une perquisition dans les locaux du conseil régional d'Ile-de-France. Son président, Michel Giraud, ainsi que l'ensemble des élus et le personnel installés rue Barbet-de-Jouy, à Paris, ont été priés de quitter les lieux. Cette opération intervient trois semaines après l'ouverture, le 3 juin, d'une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles l'Assemblée régionale a conduit la passation des marchés de rénovation des lycées de la région entre 1991 et 1995. Ces investigations portent sur des soupçons de *« favoritisme et recel, faux et usage de faux, et pratiques anticoncurrentielles en matière de marchés publics »*. M. Giraud a indiqué que, *« cette perquisition s'inscrit dans le déroulement normal de l'enquête »*.

Un recours en grâce est présenté pour Claude Lucas

Mes OLIVIER METZNER et Xavier Autain ont présenté, mercredi 25 juin, un recours en grâce auprès du président de la République en faveur de Claude Lucas, ce braqueur multirécidiviste devenu philosophe, que la cour d'assises de l'Ain a condamné, le 9 décembre 1996, à douze ans de réclusion assortis d'une période de sûreté de quatre ans, pour un hold-up avec prise d'otages commis en 1987 (*Le Monde* des 7, 8-9 et 11 décembre). Claude Lucas, auteur de *Suerte*, roman autobiographique paru dans la collection « Terre humaine », dirigée par Jean Malaurie, avait auparavant purgé une peine de six années de prison en Espagne à l'issue de sa cavale pour détention d'armes, dont la justice n'avait pas tenu compte en l'état actuel du droit français.

Plusieurs personnalités, parmi lesquelles Henri Leclerc, André Comte-Sponville, Jean-Paul Kauffmann, Paul Ricœur, Maurice Nadeau, réunies au sein d'un comité de soutien présidé par Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, ont lancé un appel afin de soutenir ce recours en grâce. *« Certes, le talent d'écrivain de Claude Lucas est une chose et sa responsabilité pénale en est une autre »*, estiment-ils. Mais *« à travers* Suerte, *et d'autres écrits, Claude Lucas apparait comme un authentique repenti, voire comme un exemple d'arrachement par la réflexion au cercle infernal de la récidive. »*

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT :** une cinquantaine d'adultes accompagnés d'une trentaine d'enfants ont passé la nuit du mercredi 25 juin à l'intérieur du siège parisien du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens, à Paris, pour protester contre leurs mauvaises conditions de logement. Encadrés par l'association Droit au logement (DAL), ils avaient investi dans le calme les locaux de la banque, dans l'après-midi, déployant une banderole : *« 100 milliards pour le Crédit lyonnais. Rien pour les sans-logis »*.

■ **ÉCOUTES : Paul Bouchet, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité** (CNCIS), qui avait été condamné par le tribunal de Paris pour diffamation envers Paul Barril, a été dispensé de peine, mercredi 25 juin, par la cour d'appel de Paris. Il devra, cependant, verser un franc de dommages et intérêts pour lui avoir imputé la pratique d'écoutes téléphoniques illégales.

■ **JUSTICE : trois personnes, dont un administrateur judiciaire, ont été placées en détention** dans le cadre d'une instruction menée à Nanterre (Hauts-de-Seine) sur la cession d'Affinal, l'une des entreprises du groupe de la Financière de Valois, dont le président, Michel Coencas, a été incarcéré le 11 juin et mis en examen pour *« abus de biens sociaux et faux bilan »* (*Le Monde* du 18 juin).

■ **INONDATIONS : l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour cinquante-deux communes de Seine-Maritime** sinistrées à la suite des graves inondations intervenues la semaine dernière. Les demandes d'indemnisations devront être présentées dans les dix jours après publication de l'arrêté interministériel au *Journal officiel*.

■ **IMMIGRATION : le *Journal officiel*, du jeudi 26 juin, publie la circulaire ouvrant la possibilité d'une régularisation** pour onze catégories d'étrangers en situation irrégulière. Les préfectures recevront les demandes uniquement par voie postale jusqu'au 1er novembre, les intéressés faisant ensuite l'objet de convocations individuelles (*Le Monde* du 26 juin).

■ **CORRUPTION : la commission d'enquête interne à la SNCF,** mise en place par le président de l'entreprise, Louis Gallois, pour faire la lumière sur les irrégularités découvertes dans le cadre de l'enquête conduite par le juge de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, sur les marchés passés pour la construction du TGV-Nord, sera présidée par l'ancien ministre Pierre Lelong.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Irina Ehrenbourg

La fidélité et l'élégance du cœur

IRINA EHRENBOURG était une de ces grandes dames que le régime soviétique a tolérées parce qu'elles étaient aussi fortes que lui, à leur manière. Dans le cas d'Irina, c'était l'élégance personnelle, à la fois morale et intellectuelle, qui a fait reculer les bourreaux. Elle est morte le 17 juin à Moscou, dans les bras de sa voisine, Ludmila Oulitskaïa (Prix Médicis étranger 1996), dans son petit appartement rempli de livres et de tableaux, rue de l'Armée-rouge. Elle avait quatre-vingt-six ans.

Irina était la fille d'Ilya Ehrenbourg (1891-1967), journaliste, écrivain, personnage inclassable que Nicole Zand décrivait ainsi dans *Le Monde* du 17 novembre 1995 : *« Prix Staline et membre actif du Comité antifasciste juif, ambassadeur auprès des intellectuels français, aujourd'hui presque oublié »*. Il est un peu triste qu'on ait oublié la fille, après le père.

Ilya Ehrenbourg avait inventé le mot *« dégel »*, un an après la mort de Staline. Irina conservait fidèlement et même pieusement (à la russe, car elle était athée, bien sûr) le souvenir de ce père, bohême, flamboyant, dont on disait, lorsqu'il était correspondant de guerre, sous Staline, qu'il *« valait une division »*. Elle était née à Nice le 25 mars 1911. *« Mais, d'après mon passeport, je suis née à Leningrad. C'est ma mère, elle-même à moitié allemande et à moitié russe, qui avait voulu qu'on ne sache pas que j'étais née en France »*, disait-elle. A l'âge de six ans, elle retourna en Russie. *« C'était la révolution, la guerre civile, la famine. Quand j'ai eu douze ans, je suis repartie avec mon père à Paris »*. Elle eut une adolescence et une jeunesse parisienne assez chic : Cours Sévigné, Ecole alsacienne, baccalauréat, Sorbonne... En 1933 elle rentra en URSS.

Ilya Ehrenbourg fait alors une carrière extraordinaire sous Staline, sachant qu'il risque à tout instant d'être envoyé dans un camp, s'il n'a pas été auparavant sommairement exécuté dans une cave de la Loubianka. Avec l'écrivain Vassili Grossman, l'auteur de *Vie et Destin*, il rassemble à partir de 1943 les témoignages et documents qui forment le *Livre noir sur l'extermination scélérate des juifs par les envahisseurs fascistes allemands dans les régions provisoirement occupées de l'URSS et dans les camps d'extermination en Pologne*. Ce livre mythique, dont on connaissait l'existence, mais dont la publication fut interdite par Staline en 1947, Irina réussit à en garder la trace. Des épreuves avait été tirées mais le plomb avait été détruit sur ordre personnel du Guide...

Irina Ehrenbourg fit parvenir clandestinement, en 1980, au Mémorial du génocide à Jérusalem, les archives de son père. En 1991, elle reçut d'un inconnu un paquet bien ficelé qui contenait le livre non paru en 1947. Vassili Grossman avait conservé en effet une seule épreuve, que le KGB avait saisie. Le livre, traduit du russe par une équipe, sous la direction de Michel Parfenov, parut en 1995, chez Solin/Actes sud. Il faut lire ces 1 136 pages si l'on veut comprendre quelque chose à ce qui s'est passé là-bas pendant ces années noires. Irina Ehrenbourg, pour sa part, mérite mieux que l'oubli, ne serait-ce qu'à cause de cette fidélité, qui est aussi une élégance du cœur.

Dominique Dhombres

Serge Michel

Un militant de la cause algérienne

LE JOURNALISTE et écrivain Serge Michel, né Lucien Douchet, est mort, mardi 24 juin, à l'âge de soixante-quinze ans, au centre de pneumologie de Chevilly-Larue (Essonne).

Passionnément attaché à l'Algérie, pour l'indépendance de laquelle il s'était battu, dès le début des années 50, aux côtés de Ferhat Abbas, ce bourlingueur haut en couleur, membre du FLN, commença à écrire et à dessiner dans le quotidien clandestin *La République algérienne*, avant de rejoindre le siège de la radio du FLN, *La Voix d'Algérie*, installée à Tunis. Rédacteur à *El Moudjahid* entre 1957 et 1960, il passa ensuite quelques mois, en 1960, au Congo-Kinshasa, comme conseiller du dirigeant indépendantiste Patrice Lumumba. *« Toi, tu as le cœur noir ! »*, lui glissa un jour ce dernier, en guise de compliment. Une boutade dont il était très fier, autant que de cette médaille de la Résistance algérienne – numéro 259 – qui lui avait été décernée au lendemain de l'indépendance.

Premier rédacteur en chef de l'agence Algérie Presse Service (APS), Serge Michel, touche-à-tout éclectique, s'intéressa aussi au cinéma, travaillant notamment pour la société de production Casbah-films, grâce à laquelle le film de Yacef Saadi et Gillo Pontecorvo, *La Bataille d'Alger*, put voir le jour. Fêtard invétéré, poète et fort en gueule, Serge Michel, qui côtoya Kateb Yacine et croisa Jean Sénac, était l'un des rares « pied-rouges » à avoir fait sa vie en Algérie. C'est grâce à l'entremise de son ami le commandant Azzedine qu'il s'était décidé, à la fin des années 80, à s'installer dans le sud algérien, à Ghardaïa, pour raisons de santé.

Né le 22 juillet 1922 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Serge Michel avait rejoint la France en juin 1994. Malgré sa maladie, il espérait toujours regagner l'Algérie, sa deuxième et véritable patrie. Auteur de deux livres publiés, un essai, *Uhuru Lumumba* (Julliard, 1962), et un roman, *Nour le voilé* (Seuil, 1982), Serge Michel eut encore le temps, en 1995, de collaborer au quotidien *Alger-Infos*, édité à Paris à l'occasion de l'élection présidentielle algérienne.

Catherine Simon

NOMINATIONS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Serge Lasvignes, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé directeur au secrétariat général du gouvernement, lors du conseil des ministres du mercredi 25 juin. Il remplace Jean-Eric Schoettl, nommé secrétaire général du Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 24 juin).

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 25 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.**– Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Pierre Coursier** et **Philippe Mansuy**.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Philippe de la Choue de la Mettrie** et **Yves Le Chatelier** (nommé directeur de l'école d'état-major) ; général de brigade, les colonels **Jean-Paul Lebourg, Hubert Ivanoff, Dominique Paoli, Jean-Louis Georgelin, Michel Bernot, Michel Finot, Roger Couturier, Henri de Froissard-Broissia** (mis à la disposition du chef d'état-major des armées), **Jacques Kolb** (nommé adjoint au général commandant les forces françaises en Allemagne et la 1re division blindée), **René Vandelet** (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant la région militaire de défense Nord-Est et la circonscription militaire de défense de Metz), **Bernard Aussedat** (nommé chef de la division « maîtrise des armements » à l'état-major des armées), **Bruno Le Flem** (nommé adjoint au général commandant la 27e division d'infanterie de montagne) et **Claude Herbreteau** (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie).

Sont nommés : gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon, le général de corps d'armée **Georges Pormenté** ; adjoint au général commandant le corps européen, le général de division **Bernard Friedrich** ; commandant supérieur des forces armées dans la zone Sud de l'océan Indien, le général de brigade **François Gaubert** ; directeur de l'école d'état-major, le général de brigade **Yves Le Chatelier** ; adjoint au sous-chef d'état-major « relations internationales » à l'état-major des armées, le général de brigade **Jean-Paul Raffenne** ; sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Georges Ladevèze** ; commandant l'école nationale des sous-officiers d'active, le général de brigade **Michel Stouff** ; adjoint au général gouverneur militaire de Nancy et commandant la 4e division aéromobile, le général de brigade **Jean-Marie Pauty** ; commandant le groupement spécial autonome, le général de brigade **Marie Rosier**.

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Guy Pouliquen**.

Est promu commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne **Jean-Louis Stum**.

Sont nommés : commandant en second de la force aérienne de projection, le général de brigade aérienne **Claude Chiffaut** ; adjoint tactique au général commandant la force aérienne de combat, le général de brigade aérienne **Pierre Amarger**.

● **Marine.**– Est nommé chef du bureau « études générales » à l'état-major des armées, le contre-amiral **Edouard Mac-Grath**.

● **Gendarmerie.**– Sont promus : général de division, le général de brigade **Nicolas Spillmann** (nommé chargé de mission auprès du directeur général de la gendarmerie) ; général de brigade, les colonels **Pierre Le Téno, Jean-Michel Dubois, Claude Jaquet** (nommé adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense) et **Jean-Marc Denizot** (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Rennes).

Sont nommés : chef du service des plans et moyens à la direction générale de la gendarmerie, le général de brigade **Paul Rocher** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées, le général de brigade **Antoine Breffeil** ; commandant les écoles de la gendarmerie nationale, le général de brigade **Georges Robert**.

● **Service de santé.** – Sont promus : vétérinaire biologiste général inspecteur, le vétérinaire biologiste chef des services hors classe **Jacques Doucet** ; médecin général, les médecins chefs **Patrick Quéguiner, Guy Tardivel, Jean-Claude Ronsin, Pierre Pholoppe** et **Julien Henri**.

Est nommé commandant l'école du service de santé des armées (Lyon), le médecin général **Antonin Seigneurie**.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Darricau** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Yves Stierle, Christian Foissey, Gérard Guyodo, Francis Chartier** et **Jean-Pierre Moutet**.

Sont nommés : chargé de la sous-direction de la politique de recherche du service de la recherche et des études amont à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de première classe **Jean Bouchet** ; chargé de la sous-direction des programmes d'études amont du service de la recherche et des études amont de la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Lyonel Gouédard**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 20 juin sont publiés :

● **Attributions** : un décret relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat à la coopération.

● **Armée** : un arrêté relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1997-2008.

● **Cours administratives d'appel** : deux décrets portant nomination de deux conseillers d'Etat pour exercer les fonctions de présidents de cours administratives d'appel : Henri Megier, président de la cour administrative d'appel de Nancy, et Noëlle Tatessian, président de la cour administrative d'appel de Bordeaux.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Villers-lès-Nancy, Nantes, Le Vésinet.

Catherine et Guillaume FLACHAT-BERNE

sont heureux de faire part de la naissance de

Clément,

le 28 mai 1997, à Nancy.

Catherine et Paul de BRANCION, Anne-Sophie, Mathilde et Alice,

sont heureux de faire part de la naissance de

Pierre,

le 21 mai 1997.

Adoptions

Vonick MOREL

est heureuse de faire part de l'arrivée de son fils,

Ulysse,

le 23 juin 1997.

6 *ter*, rue Boutard,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Mariages

Simone DOUEK
et
Dominique MANGIN

ont la joie d'annoncer leur mariage, le vendredi 20 juin 1997, à Paris.

Marie MAS
et
Jean-Marc MOISY

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le 23 juin 1997.

Marie Mas et Jean-Marc Moisy,
192 *bis*, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
Tél. : 01-40-61-00-99.

Décès

– Guy Belloncle,
son époux,
Emmanuelle, Jacques, Yann,
ses enfants,
Michel Chaumezière,
son frère,
Marie-Thérèse Furic,
sa sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie BELLONCLE,
née CHAUMEZIÈRE.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 22 juin 1997.

– Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Jacques-Yves COUSTEAU,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
officier du Mérite maritime,
commandeur des Arts et Lettres,
commandeur de l'ordre de Saint-Charles de Monaco,
commandeur de l'ordre du Mérite de la République fédérale allemande,
Medal of Freedom des Etats-Unis,

décédé le 25 juin 1997, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Le service religieux sera célébré, à Paris, le lundi 30 juin, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

(*Le Monde* du 26 juin et page 28)

– Mme Brigitte Gauthier, née Goulle,
son épouse,
Charlotte et Antonin,
ses enfants,
M. le docteur Marcel Gauthier,
son père,
Jean-Brice et Marie-Sophea,
Frédéric, Béatrice,
ses frères et sœurs,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Fabrice GAUTHIER,
directeur des ressources humaines,
Sodexho,

survenu à l'âge de quarante ans.

Ils associent ce nouveau malheur à la perte récente de leur mère,

Mme Claude-Elisabeth GAUTHIER,
née LARNAC.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 juin 1997, à 14 heures, à Laon (Aisne), dans l'intimité familiale.

Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue de Bourgogne,
78180 Montigny-le-Bretonneux.

– M. et Mme Jacques Joubert,
M. et Mme Maurice Conill,
M. et Mme Philippe Allagnat,
Mme Valérie Joubert,
M. et Mme Michel Lescoffy,
Mme Carole Joubert,
M. Christophe Conill,
M. Jérôme Conill,
Et toute la famille,

font part du décès de

Mme JOUBERT,
née Juliette NICOLAS,

survenu le 18 juin 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 20 juin, en l'église Notre-Dame-des-Enfants, à Nîmes.

L'inhumation a eu lieu le même jour à Saint-Fons (Rhône), dans la sépulture de famille.

600, rue de Bouillargues,
30000 Nîmes.

– Mme Jean-Pierre Limousin,
M. Jérôme Limousin,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LIMOUSIN,
directeur du groupe Kléber de la BNP,

survenu le 25 juin 1997.

Une bénédiction aura lieu en l'église Saint-Laurent (119, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e), le vendredi 27 juin, à 10 heures.

34 *ter*, rue de Dunkerque,
75010 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Robert MARCHESSEAU,
psychiatre.

L'inhumation a eu lieu le 23 juin 1997, au cimetière d'Agen (Lot-et-Garonne).

– Bagneux, Lille.

Tauba Staroswiecki,
Marcel Staroswiecki
et Michelle-Irène Brudny,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Paul STAROSWIECKI,

survenue le 18 juin 1997.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf mois, le 27 septembre 1996,

Catherine

nous quittait.

Elle reste merveilleuse dans nos cœurs.

Fabrice et Mélanie.

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »

– Il y a cinq ans,

Jean-Michel MANDOPOULOS

disparaissait.

Ses amis, ses proches se souviennent.

– Il y a dix ans, le 26 juin 1987,

Colette MOISY

nous quittait.

« Sa mort nous sépare.
Ma mort ne nous réunira pas.
C'est ainsi :
il est déjà beau que nos vies aient pu si longtemps s'accorder. »

Simone de Beauvoir,
La Cérémonie des adieux.

Bernard Moisy.

Colloques

COLLOQUE NATIONAL DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

« Villes : la nouvelle donne économique. »
Politiques urbaines et développement local.

A Marseille, jeudi 3 juillet 1997,
Centre des congrès, parc Chanot.

Contact ACFCI : *Mission ville*,
Annick Roques, tél. : 01-40-69-38-85,
Christine Joseph, tél. : 01-40-69-39-85.

Expositions

LEE MILLER, 1944-1945.

Exposition de 105 photographies en noir et blanc de Lee Miller, photographe et correspondante de guerre de l'armée américaine, réalisées lors de l'avancée des troupes alliées en France et en Allemagne, depuis le débarquement en Normandie jusqu'aux derniers retranchements nazis en Bavière.

Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation,
14, avenue Berthelot, Lyon-7e.
Renseignements : 04-78-72-23-11.

Soutenances de thèse

– **Bernd Loescher** soutiendra sa thèse de doctorat en informatique, intitulée **« Définissabilité de requêtes avec des fonctions. *Une contribution à la théorie de la complexité descriptive* »**, le 27 juin 1997, à 11 h 30, à l'université Paris-XI-Orsay, LRI, bât. 490, salle 79, devant le jury composé de Mme Rozoy (Paris-XI) et de MM. Courcelle (Bordeaux-I), Fagin (rapporteur, IBM), Grandjean (rapporteur, Caen), Gurevich (Ann Arbor), Lassaigne (Paris-VII) et de Rougemont (directeur, Paris-II).

– **Isabelle Berrebi Hoffmann** soutiendra *sa thèse de doctorat en sociologie* : **« Pouvoir et contrôle dans les entreprises d'expertise »**, le mardi 1er juillet 1997, à 14 heures, à l'Institut d'études politiques de Paris, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e.

Composition du jury : Mme C. Paradeise, professeur des universités, et MM. M. Crozier, directeur de recherche émérite au CNRS, C. Dubar, professeur des universités, O. Favereau, professeur des universités, C. Riveline, professeur à l'Ecole des mines.

Serge Michel

TRANSPORTS Une nouvelle *ligne de tramway doit ouvrir au début du mois de juillet dans le département des Hauts-de-Seine. C'est la deuxième en Ile-de-France.* ● LE TRAM-VAL-DE-SEINE reliera en vingt minutes Issy-les-Moulineaux et La Défense. Les 11,3 kilomètres du parcours *desservent treize gares.* 25 000 voyageurs devraient l'emprunter chaque jour. Une extension est prévue jusqu'à Bezons au nord et, de l'autre côté, jusqu'à la porte *de Versailles à Paris.* ● EN SEINE-SAINT-DENIS, le succès du tramway ne se dément pas. 63 000 voyageurs sont transportés tous les jours. La ligne va être prochainement prolongée jusqu'à Noisy-le-Sec. ● A ORLÉANS, le projet de tramway, dont l'entrée en service était prévue pour l'an 2000, piétine. La commission d'enquête remet en cause le tracé et *l'Etat tarde à s'engager financièrement.*

Une deuxième ligne de tramway ouvre en Ile-de-France

Tram-Val-de-Seine va être mis en service au début du mois de juillet et mettra Issy-les-Moulineaux à vingt minutes de la Défense. 25 000 voyageurs devraient être transportés chaque jour sur 11 kilomètres de voies

NANTERRE
de notre correspondant

Il y a plus de vingt ans, en 1976, les pouvoirs publics avaient prévu, dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France, une liaison de transport collectif autour de Paris. Destinée à relier les pôles urbains importants, *cette rocade, connue sous* le nom d'Orbital, devait permettre aux Franciliens d'accéder facilement aux centres administratifs, industriels et commerciaux de leur département, sans passer par la capitale.

De ce grand projet, il reste trois tronçons : le tramway a été retenu pour la liaison Saint-Denis-Bobigny, en Seine-Saint-Denis, le bus *pour relier le marché d'intérêt* national de Rungis à Saint-Maur, dans le Val-de-Marne et, à partir de juillet, la nouvelle ligne de tramway Issy-les-Moulineaux-la Défense, dans les Hauts-de-Seine. Ces trois projets ont pour dénominateur commun de circuler en « site propre », c'est-à-dire sur une *voie qui leur est exclusivement réservée*, permettant à la fois une meilleure intégration dans le milieu urbain et offrant un moyen de transport de qualité, efficace et rapide.

La ligne entre Issy et la Défense – Tram-Val-de-Seine (T2) – fait appel à la technologie du tramway électrique équipé de roues élas*tiques antivibratoires pour le* rendre plus silencieux. Elle est longue de 11,3 kilomètres. Elle dessert treize stations implantées à l'emplacement des gares de l'ancienne ligne SNCF, dont elle emprunte une partie du trajet, à l'exception de trois qui ont été spécialement construites et de celle du terminus de la Défense, *située dans la gare SNCF du quartier* d'affaires. Le T2 relie six villes des Hauts-de-Seine, d'Issy-les-Moulineaux à Puteaux, en passant par Meudon, Sèvres, Saint-Cloud et Suresnes.

Ce nouveau moyen de transport collectif peut accueillir 178 personnes, dont 52 assises, dans des *voitures spacieuses dotées d'un* plancher surbaissé accessible à tous les voyageurs, où la circulation est possible de l'un à l'autre des deux éléments qui composent les rames. La fréquence de passage sera de quatre à cinq minutes aux heures de pointe.

DÉSENGORGER LA ROUTE

Par sa facilité d'accès et d'utilisation, le Tram-Val-de-Seine *devrait* favoriser une plus forte utilisation des transports en commun entre le nord et le sud du département des Hauts-de-Seine et alléger ainsi une circulation routière particulièrement chargée. Il sera également, à terme, l'un des principaux moyens de communication permettant d'accéder aux nouveaux ensembles de bureaux et d'habitations qui seront réalisés sur les anciens terrains libérés par la régie Renault à Boulogne-Billancourt et Meudon.

Au départ d'Issy-Plaine, le tramway emprunte l'ancienne ligne ferroviaire jusqu'à Saint-Cloud, puis une section réaménagée sur six kilomètres menant à Puteaux et enfin un kilomètre de voie nouvelle, pour atteindre la gare de la Défense. Outre l'amélioration des voies et les gares entièrement repensées, quatre ponts ont dû être reconstruits à Issy-les-Moulineaux ; à Saint-Cloud, un passage à niveau a fait place à un pont et, à Puteaux, deux autres ouvrages d'art ont été édifiés. Pour assurer la régularité des tramways, augmenter leur fréquence aux heures *pointe et leur permettre de circuler* en toute sécurité en pouvant intervenir immédiatement en cas d'incident, la RATP a installé un poste de commandement central ultramoderne à la station Moulineaux-Billancourt qui surveille l'ensemble de la ligne. L'entretien, les réparations et le stationnement des rames s'effectueront dans un atelier implanté entre les stations Garibaldi et Moulineaux-Billancourt.

La ligne permet aux voyageurs d'avoir accès à d'autres modes de transport collectif comme la ligne C du RER à Issy-Plaine ou la ligne A à la Défense. Sur son parcours, le tramway offre des possibilités de correspondance avec trois lignes du métro parisien ainsi qu'avec *trente-quatre lignes d'autobus*, dont les itinéraires ont été repensés à l'occasion de l'ouverture du Tram-Val-de-Seine, trois réseaux de bus urbains à Meudon, Suresnes et Puteaux, et le réseau SNCF-Ile-de-France à la gare de la Défense.

Le coût total avoisine 900 millions de francs (valeur 1994). 272 millions de francs sont consacrés au matériel roulant de la deuxième ligne de tramway de l'Ile-de-France, prise en charge par la RATP ; 620 millions représentent les dépenses liées aux infrastructures et sont financées à 57 % par la région, 17 % par la SNCF et la RATP sur des prêts bonifiés, 14 % par le département des Hauts-de-*Seine et les 12 % restant par l'Etat.*

D'ores et déjà, une extension de la ligne T2 est prévue au nord jusqu'à Bezons (Val-d'Oise) et au sud jusqu'à la Porte de Versailles à Paris.

Jean-Claude Pierrette

Le tram Val-de-Seine

COURBEVOIE, RER A, La Défense, PUTEAUX, Puteaux, Suresnes-Belvédère, Suresnes-Longchamp, BOIS DE BOULOGNE, Les Coteaux, St-Cloud-Milons, SAINT-CLOUD, Pont-de-St-Cloud, SNCF, BOULOGNE-BILLANCOURT, PARC DE SAINT-CLOUD, Issy-Plaine, ISSY-LES-M., Pont-de-Sèvres, Bas-Meudon, Bellevue-Funiculaire, Garibaldi, Les Moulineaux Billancourt, SÈVRES, MEUDON, LA SEINE, RER C

Trois lignes en site propre

Gare de St-Denis, Tramway, Bobigny-P.Picasso, La Défense, Tramway, Issy-Plaine, St-Maur-Créteil, Marché international de Rungis, Autobus

Le tramway de la Seine-Saint-Denis bientôt prolongé

Plébiscitée par les quelque 63 000 voyageurs qui l'empruntent quotidiennement, la première ligne de tramway « nouvelle génération » réalisée en Ile-de-France entre Saint-Denis et la gare routière de Bobigny devrait être prolongée jusqu'à la gare SNCF de Noisy-le-Sec et connectée à la future ligne E du RER, Eole, en 2002. Le projet prévoit la réalisation de trois kilomètres de voies supplémentaires et la construction de quatre nouvelles gares pour une coût total, hors matériel roulant, évalué à 457 millions de francs. Selon les prévisions, le trafic annuel sur ce nouveau tronçon devrait être supérieur à quatre millions de voyages. Inaugurée en décembre 1992, la ligne reliant Saint-Denis à Bobigny a permis de doubler le trafic voyageurs sur cet axe, anciennement desservi par trois lignes de bus.– *(Corresp.)*

Le projet d'Orléans déraille

ORLÉANS
de notre correspondant

De mauvais génies semblent s'acharner sur le projet de tramway d'Orléans. Le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) de l'agglomération, que préside le maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur (PS), s'était prononcé le 7 mars dernier à une très large majorité *(57 voix contre 17)* pour la construction d'une première ligne nord-sud, en *« site propre intégral »*, longue de 18 kilomètres, reliant Fleury-les-Aubrais à Orléans-la-Source. Coût de l'opération : 1,85 milliard de francs. Les élus avaient adopté le relèvement de la cotisation transport payée par les entreprises, nécessaire au déblocage de la subvention de l'Etat, estimée à 340 millions de francs.

Or, lors d'un passage dans la ville de Jeanne d'Arc, le 3 avril, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports de l'ancien gouvernement, avait indiqué à la surprise générale qu'il n'y aurait pas d'argent en 1997 et 1998 pour le tramway d'Orléans. « *Nous ne pouvons pas financer tous les projets en même temps. Nous avons aussi d'importants projets sur Paris* », avait expliqué M. Pons. Propos en contradiction avec les assurances données par Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat, dans une lettre au maire d'Orléans, en juillet *1996. Interrogée au lendemain de* la visite de M. Pons, Madame Idrac avait indiqué que rien n'était encore tranché, même pour les crédits de 1997.

Nouvelle embûche : la commission d'enquête remet en cause aujourd'hui le tracé. Elle s'oppose au passage du tramway sur le pont Georges-V, qui franchit la Loire, au motif que l'ouvrage est classé monument historique. *Décision qui* vide le projet de son sens, puisqu'il *s'agit* de l'axe principal desservant le cœur de la ville. La commission suggère la construction d'une passerelle à proximité. « *Alternative qui serait préjudiciable au paysage*, répond le maire d'Orléans. *Cela revient à construire un pont à 50 mètres de l'actuel.* »

Le pont Georges-V est en effet une royale antiquité. Construit au 18e siècle sur l'ordre de Louis XV, il permettait à Mme de Pompadour de se rendre en son château de Ménars, ce qui faisait dire aux Orléanais de l'époque qu'il était d'une solidité à toute épreuve, puisqu'il portait *« le plus lourd fardeau de France »*. Au début de ce siècle, le premier tramway d'Orléans l'empruntait déjà. Nul ne doute que le vieil ouvrage, envahi aujourd'hui par les voitures, ne puisse remplir à nouveau son office.

Bien que remettant en cause le tracé, la commission a finalement donné un avis favorable au projet. *Aux élus du Sivom et au nouveau* gouvernement d'apporter maintenant leurs réponses, avant que le préfet ne se prononce sur l'utilité publique du projet. La mise en service est prévue pour l'an 2000.

Régis Guyotat

La rue Papillon en fête pour inverser le sort

« ON NE VEUT PAS de commisération, on veut tout simplement vivre et exercer nos métiers. On veut que notre rue retrouve sa vitalité d'antan, qu'elle ne soit plus considérée comme une artère sinistrée à éviter ou à traverser au plus vite » soulignent à l'unanimité les commerçants et les habitants de la rue Papillon, à Paris (9e). Face au square Montholon, cette petite rue qui porte le nom de Pierre Papillon, l'intendant chargé des menus plaisirs du Roi, compte sur ses 150 mètres quelque 800 habitants, 200 emplois, 30 commerces et entreprises.

Elle aurait pu rester, à l'instar de centaines d'autres dans la capitale, une voie discrète, sans cachet particulier. Mais le matin du 22 décembre 1995, elle sort brusquement de l'anonymat : le terrain s'effondre au-dessus *du chantier de la future* ligne de RER Eole. Des immeubles menacent ruines, des familles sont relogées ailleurs, la circulation est totalement interrompue, les commerces sont désertés. *« Une catastrophe pour tout le monde,* se rappelle Anna, la gardienne d'un des immeubles sinistrés, *mais nous avons décidé de réagir »*. L'Association pour le renouveau de la rue Papillon est créée en mars 1996 afin de *« tout faire pour redonner convivialité et dynamisme à une rue gravement altérée depuis l'accident »*.

Un an et demi après le glissement de terrain, les traumatismes subsistent et les nuisances diverses dues à la poursuite du chantier, *« au moins jusqu'en 2001 »*, rendent le quotidien particulièrement désagréable aux habitants et préjudiciable aux commercants. Alors, façon de faire une nique au mauvais sort, *l'Association pour le renouveau a décidé*, une fois l'an, de faire la fête. Pour cette deuxième édition de la Fête aux papillons – l'an dernier elle avait drainé quelque 70 000 visiteurs, assurent les organisateurs –, avec l'aide de tous et selon les compétences de chacun, du 24 au 29 juin, la rue a pris d'étonnantes allures champêtres. Arbres, pelouses, terrasses fleuries et nombreuses volières qui abritent des milliers de lepidoptères (prêtés par l'Office pour l'information éco-entomologique), forment une oasis de fraîcheur. Cette *« rue-jardin »* offre également pendant six jours une foule d'activités aux visiteurs : espaces découvertes, ateliers-jeux, dégustations, spectacles et musiques du monde, produits *« papillons »*...

« C'est une véritable bouffée d'oxygène » s'enthousiasme Nathalie Cardeilhac, de l'Association, *« qui permet de confirmer l'existence d'une communauté plurielle solidaire »*. *« Paradoxalement*, ajoute-t-elle, *tous les tracas que nous subissons depuis décembre 1995, nous ont fait retrouver une réelle convialité de quartier »*.

Ali Habib

DÉPÊCHES

■ **CHAMBÉRY : le conseil municipal de Chambéry** (Savoie) *vient de* décider, sur proposition du maire, Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement (PS), de réduire de 10 % les indemnités mensuelles du maire et de 6 % celles de ses adjoints. Cette économie d'environ 100 000 francs est destinée à favoriser la création d'emplois. – *(Corresp.)*

■ **DUNKERQUE : le trafic du port autonome** du Nord a connu une progression de 19 % durant les 5 premiers mois de 1997 par rapport à la même période en 1996. *Le* trafic a atteint 16,37 millions de tonnes, grâce notamment aux exportations de céréales.

■ **NUCLÉAIRE : la coordination nationale** *des collectifs contre* l'enfouissement des déchets radioactifs vient d'écrire au premier ministre pour lui demander d'*« agir de façon urgente en faveur de l'arrêt immédiat du processus légal »* de création de laboratoires souterrains pour des déchets à longue durée de vie. Trois sites sont étudiés : Bure (Meuse), Chapelle-Bâton (Vienne) et Chusclan (Gard).

■ **SUPERPHÉNIX : le secrétaire d'Etat à l'industrie**, Christian Pierret, a assuré, mercredi 25 juin, que la concertation sur les conséquences de la fermeture de Superphénix porterait à la fois sur les aspects sociaux, la *diversification industrielle sur place et les moyens* techniques d'éliminer les déchets. M. Pierret a déclaré *« qu'il est impératif de régler les questions techniques, de se rapprocher des partenaires économiques et financiers et de régler des questions technologiques lourdes décisives que notre décision entraîne »*.

HORIZONS

DOSSIER

Les technocrates de l'ombre du gouvernement Jospin

Les nouveaux ministres ont d'ores et déjà constitué la majeure partie de leurs équipes. Les cabinets ministériels du gouvernement Jospin font la part belle aux techniciens expérimentés. A Matignon, Olivier Schrameck, « dircab » du premier ministre, veut placer le travail de l'équipe qu'il dirige sous le triple signe de la « collégialité, de la responsabilité et de la disponibilité »

CE ne sont pas des courants à proprement parler, ce sont plutôt des réseaux ou des filières rassemblant des personnalités qui ont travaillé avec tel ou tel ancien ministre socialiste que l'on retrouve *dans les cabinets ministériels* du gouvernement de Lionel Jospin. Ni le premier ministre ni son directeur du cabinet, Olivier Schrameck, qui a prêté attention à la formation des équipes des principaux ministres, comme semble-t-il celui de Dominique Voynet, n'ont donné de consignes officielles sur les effectifs des cabinets. Ni restrictions ni facilités : les ministres ont arrêté leur nombre de conseillers mais ils ont été priés d'abandonner la pratique des conseillers officieux, ceux qui ne sont pas dans l'organigramme mais qui figurent sur le répertoire téléphonique du ministère.

Le Parti socialiste a été appelé à la rescousse. Outre Manuel Valls en charge de la communication à Matignon et de l'hebdomadaire du parti, *L'Hebdo*, Adeline Hazan, magistrat, ancien président du Syndicat de la magistrature, est entrée, tout en conservant ses fonctions à « Solferino », au cabinet de Martine Aubry pour suivre l'intégration. Deux délégués auprès du premier secrétaire, reconduits auprès de François Hollande, ont aussi rejoint des cabinets : Gérard Le Gall, chargé des études politiques, celui de M. Jospin, Ahmed Ghayet, chargé des questions d'immigration, celui de Mme Aubry.

La filière Jospin ne s'est pas retrouvée qu'à Matignon. Dominique Merchez, membre du premier cercle des fidèles, attaché de presse de M. Jospin jusqu'au 1er juin, est entré chez Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, pour s'occuper aussi de la presse. Gilles Finchelstein, qui a été dans l'équipe de campagne de la présidentielle puis dans celle des législatives, collaborateur de Pierre Mauroy et de la Fondation Jean-Jaurès, a rejoint le ministère de l'économie. Yves Colmou, directeur adjoint de campagne en 1995, candidat malheureux *aux législatives, proche de Mi*chel Rocard, dont il fut le chef de cabinet à Matignon, est devenu directeur du cabinet de Daniel Vaillant tout en étant conseiller parlementaire du premier ministre. Martine Courrier-Jeannin, qui était chef adjoint du secrétariat particulier de M. Jospin au ministère de l'éducation, a été nommée chef de cabinet de Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé de la coopération. La filière Rocard a essaimé assez faiblement en dehors de Matignon.

Maire de Cergy (Val-d'Oise), Dominique Lefebvre, ancien conseiller technique de Claude Evin puis de M. Rocard, ancien directeur du cabinet de Jack Lang, est devenu directeur du cabinet de Catherine Trautmann. Pierre Encrevé, direc*teur d'études à l'Ecole des hautes* études en sciences sociales, ancien conseiller culturel de M. Rocard à Matignon, dont il était resté un proche collaborateur, est devenu chargé de mission chez Mme Trautmann. Ancien président du Mouvement des jeunes socialistes, candidat malheureux aux législatives, Benoît Hamon, de sensibilité rocardienne, est entré chez Mme Aubry.

D'anciens collaborateurs de Pierre Bérégovoy ont aussi retrouvé le chemin des ministères : Jacques Maire, rocardien, ancien chargé de mission à Matignon (1992-1993), comme directeur du cabinet de Dominique Voynet ; Laurent Van Soen, conseiller technique à Matignon chargé des relations avec le Parlement (1992-1993), comme chef de cabinet du même ministre ; Christophe Chantepy, ancien conseiller technique de Michel Charasse au ministère du budget puis d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy à Matignon, comme directeur du cabinet de Ségolène Royal ; François Villeroy de Galhau, ancien conseiller technique à Matignon (1992-1993), comme directeur du cabinet de Dominique Strauss-Kahn ; Catherine Delmas-Comolli, ancien conseiller technique à Matignon (1992-1993), comme directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement ; Denis Morin, ancien collaborateur de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie, de Michel Charasse et Martin Malvy au budget, comme directeur du cabinet de Christian Sautter ; Patrice Vermeulen, qui a travaillé avec l'ancien maire de Nevers à l'économie, comme directeur du cabinet de Marilyse Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat.

Quelques anciens membres du cabinet d'Edith Cresson ont rejoint les nouveaux ministres : Josselyne *de Clausade, conseiller technique* chargé des affaires européennes auprès de l'ancien premier ministre, s'occupe des affaires culturelles auprès d'Hubert Védrine ; Jean-Pierre Thebaud, ancien conseiller technique à Matignon, a été nommé chez Mme Voynet ; Dominique Marcel, ancien conseiller technique à Matignon de mai 1991 à avril 1992, est directeur du cabinet de Mme Aubry. Les anciens collaborateurs de Laurent Fabius, comme Pierre-François Couture, conseiller spécial chargé des postes et télécommunications auprès de M. Pierret, et d'Henri Emmanuelli, comme M. Merchez aux affaires européennes, sont plus rares.

La filière Joxe est assez présente : Jean-Paul Albertini, qui a été chargé de mission auprès du *premier président de la Cour des* comptes, est conseiller technique de M. Moscovici ; François Roussely, directeur du cabinet de Pierre Joxe lorsqu'il était ministre de l'intérieur, en 1984 comme en 1988, est directeur du cabinet d'Alain Richard ; Pierre Bayle, conseiller technique au ministère de la défense de 1991 à 1993, est chargé de la communication au même ministère ; Christophe Lannelongue, conseiller technique de M. Joxe place Beauvau, retrouve le ministère de l'intérieur ; Patrice Bergougnoux, également conseiller technique de l'ancien ministre de l'intérieur, est chargé des affaires policières, place Beauvau ; Christian Vigouroux, ancien directeur du cabinet de M. Joxe et de Philippe Marchand à l'intérieur, est directeur du cabinet du ministre de la justice ; Fabienne Costa, ancienne attachée parlementaire de M. Joxe à l'intérieur et à la défense, est chef de cabinet de M. Sautter. Plusieurs anciens collaborateurs de Jack Lang, lorsqu'il était ministre de l'éducation (1992-1993), comme Franck Hébert, son chef de cabinet, Pierre Encrevé, chargé de mission, Marc Nicolas, conseiller technique, se retrouvent au ministère de la culture.

Les ministres ont été priés d'abandonner la pratique des conseillers officieux, ceux qui ne sont pas dans l'organigramme mais figurent sur le répertoire téléphonique

Autre « filière », celle de Paul Quilès : Jean-Paul Forceville, ancien conseiller au ministère des postes, à la fonction publique ; Didier Lallemand, ancien conseiller technique à l'intérieur, au ministère de l'intérieur ; Michel Debacq, *également ancien conseiller place* Beauvau, à la justice ; Seymour Morsy, ancien collaborateur au ministère des postes, chef de cabinet d'Elisabeth Guigou ; Gilles Leblanc, ancien conseiller technique de M. Quilès à l'équipement en 1991, directeur du cabinet de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat (communiste) au tourisme. Au ministère de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement a récupéré plusieurs collaborateurs comme Patrick Quinqueton, secrétaire national au Mouvement des citoyens chargé de la formation, Gérard Cureau, son ancien directeur adjoint du cabinet lorsqu'il était ministre de la défense, Philippe Barret et Jean-Yves Autexier, qui, au secrétariat national du MDC, s'occupe du secteur études et pro*grammes. Bernard Kouchner a fait* de même en reprenant au secrétariat à la santé des collaborateurs qui l'avaient accompagné dans son précédent parcours ministériel, comme Martin Hirsch, ancien conseiller juridique au ministère de la santé en 1992, directeur du cabinet, Thierry Le Lay, son chef de cabinet en 1992 auquel il a confié la même fonction, et Philippe Duneton, un ancien conseiller technique, chargé du sida et de la toxicomanie.

La récupération d'anciens collaborateurs a été également pratiquée par Louis Le Pensec au ministère de l'agriculture et de la pêche, avec Jean-Jacques Debacq, qui était son assistant parlementaire après avoir été son directeur du cabinet, et Martine Ulmann, déjà au ministère de la mer en 1981-1982, tous deux conseillers. Martine Aubry a fait venir auprès d'elle Pierre-Louis Rémy, directeur adjoint de Jean Auroux en 1981, conseiller social d'Edith Cresson, candidat malheureux aux législatives, comme conseiller spécial, et Catherine Martin, qui a conservé les relations avec la presse dont elle s'occupait à la Fondation Agir contre l'exclusion. Le réseau Delors essaime peu hors Matignon : seul Michel Colin, ancien conseiller technique de M. Delors au ministère de l'économie, se retrouve directeur du cabinet de M. Pierret.

Comme de coutume, plusieurs ministres ont des conseillers spéciaux qui sont placés dans la hié*rarchie avant le directeur du cabi*net. C'est notamment le cas chez Claude Allègre, qui avait lui-même exercé cette fonction chez M. Jospin en 1988. Vincent Courtillot, professeur d'université, devrait avoir rang de conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Deux autres conseillers devraient occuper une place privilégiée : Henri Guillaume, ancien collaborateur de Pierre Mauroy à Matignon, ancien commissaire au Plan de 1984 à 1987, et Alain Etchegoyen, professeur de classe préparatoire aux grandes écoles, proche de Mme Aubry, et auteur de livres à succès comme *Les entreprises ont-elles une âme ?* (1990).

Chez les alliés, l'expérience dans de précédents cabinets ministériels *a moins pesé*. Au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Mme Voynet s'est entourée de Verts, comme Alain Rist, conseiller régional Ile-de-France, Denis Beaupin, conseiller municipal à Paris, Pierre Radanne, un des négociateurs de l'accord électoral avec le PS, Jean-Pierre Raffin, vice-président de France Nature environnement, ou encore Raphaël Romi, conseiller municipal à Nantes.

Un constat voisin peut être fait chez Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement : son principal conseiller, Yves Salesse, a été secrétaire du syndicat CGT des cheminots de la gare du Nord avant d'intégrer l'ENA par la troisième voie. Son directeur du cabinet, Francis Rol-Tanguy, directeur du développement urbain de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise, a été aussi conseiller technique de Charles Fiterman, ministre communiste des transports de 1981 à 1984, puis de Michel Delebarre, ministre socialiste du travail puis de la ville de 1984 à 1985 et de 1990 à 1992. Son chef de cabinet, Corinne Orzechowski, sous-préfet, a exercé la même fonction chez Jean-Pierre Sueur lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux collectivités locales.

Marie-George Buffet, ministre communiste de la jeunesse et des sports, a choisi comme directeur du cabinet Philippe Sultan, un administrateur civil qui a travaillé dans l'éducation, les sports et les transports ferroviaires. Son chef de cabinet, Gilles Smadja, est un ancien journaliste de *L'Humanité*. Son conseiller technique chargé de la jeunesse, Michel Fize, sociologue, chercheur au CNRS, a participé aux commissions mises en place lors de la consultation nationale des jeunes lancée par Edouard Balladur en 1994. Son conseiller technique chargé des sports, Jean Poczobut, a présidé la Fédération française d'athlétisme de 1992 à 1996. Serge Mesones, son chargé de mission sports, est un ancien footballeur professionnel, journaliste à *La Montagne*. Un ministère qui se veut ainsi à l'écart des filières « socialistes » ou des technocrates ministériels.

Michel Noblecourt

Les principaux collaborateurs du premier ministre, des ministres et des secrétaires d'Etat

PREMIER MINISTRE Lionel Jospin (PS)
Directeur du cabinet (DC) : Olivier Schrameck
Directeur adjoint du cabinet (DA) : Jean-Pierre Jouyet
Chef de cabinet (CC) : Henry Pradeaux

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ
Martine Aubry (PS)
DC : Dominique Marcel
DA : Michel Prat
CC : Thierry Le Lay

MINISTRE DE LA JUSTICE
Elisabeth Guigou (PS)
DC : Christian Vigouroux
DA : Mireille Imbert-Quaretta
CC : Seymour Morsy

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Hubert Védrine (PS)
DC : Pierre Sellal
DA : Denis Tietton
CC : Serge Mostura

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Claude Allègre (PS)
DC : Denis Soubeyran
DA : Bruno Rossi
CC : Daniel Krief

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
Jean-Pierre Chevènement (MDC)
DC : Jean-Pierre Duport
DA : Catherine Delmas-Comolli
CC : Jean-Paul Geoffroy

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Dominique Strauss-Kahn (PS)
DC : François Villeroy de Galhau
DA : Denis Morin
DA : Frédéric Lavenir
CC : Stéphane Keita

MINISTRE DE LA DÉFENSE
Alain Richard (PS)
DC : François Roussely
CC : Philippe Yvin

MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Jean-Claude Gayssot (PCF)
DC : Francis Rol-Tanguy
DA : Anne Bolliet
CC : Corinne Orzechowski

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT
Catherine Trautmann (PS)
DC : Dominique Lefebvre
DA : Marc Nicolas
CC : Franck Hébert

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Louis Le Pensec (PS)
DC : Jean-François Collin
CC : Christophe Clergeau

MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Dominique Voynet (Verts)
DC : Jacques Maire
DA : Pierre Radanne
CC : Laurent Van Soen

MINISTRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT
Daniel Vaillant (PS)
DC : Yves Colmou
DA : Bernard Rullier
CC : François Ambroggiani

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE ET DE LA DÉCENTRALISATION
Emile Zuccarelli (PRS)
DC : Marc Abadie
CC : Daniel Buna

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Marie-George Buffet (PCF)
DC : Philippe Sultan
CC : Gilles Smadja
CA : Nicole Beltrando

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES EUROPÉENNES
Pierre Moscovici (PS)
DC : Jean-Michel Casa
DA : Pierre Levy
CC : Yvan Zerdini

MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
Ségolène Royal (PS)
DC : Christophe Chantepy
DA : Bruno Rossi
CC : Pierre Mignot

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'OUTRE-MER
Jean-Jack Queyranne (PS)
DC : Thierry Lataste
CC : Jean-Marc Falcone

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA SANTÉ
Bernard Kouchner (PRS)
DC : Martin Hirsch
CC : Thierry Le Lay
CA : Alain Manville
(CC et CA en commun avec Mme Aubry)

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA COOPÉRATION
Charles Josselin (PS)
DC : Jean-Claude Faure
CC : Martine Courrier-Jeannin

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LOGEMENT
Louis Besson (PS)
DC : Jean-Pierre Weiss
CC : Geneviève Gueydan

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU COMMERCE EXTÉRIEUR
Jacques Dondoux (PRS)
DC : Marc Schwartz
CC : Valérie Gervais

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU BUDGET
Christian Sautter
DC : Denis Morin (en commun avec M. Strauss-Kahn)
CC : Fabienne Costa

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX PME, AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT
Marylise Lebranchu (PS)
DC : Patrice Vermeulen
CC : Laurent de Galard

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INDUSTRIE
Christian Pierret (PS)
DC : Michel Colin
CC : Michel Derdevet

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX ANCIENS COMBATTANTS
Jean-Pierre Masseret (PS)
DC : Serge Barcellini
CC : Jean-Marc Todeschini

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU TOURISME
Michelle Demessine (PCF)
DC : Gilles Leblanc
DA : Anne Bolliet
CC : Céline Godin

Les collaborateurs de M. Chirac et de M. Jospin

ÉLYSÉE

Secrétaire général : *Dominique de Villepin*

Chef d'état-major particulier : *Vice-amiral Jean-Luc Delaunay*
Directeur : *Bertrand Landrieu*
Secr. gén. adj. : *Jean-Pierre Denis*

● CONSEILLERS À LA PRÉSIDENCE

Affaires africaines *Michel Dupuch*
Diplomatie *Jean-David Levitte*
Social *Olivier Dutheillet de Lamothe*

● PORTE-PAROLE : *Catherine Colonna*

● CHEF DE CABINET *Annie Lhéritier*

● CONSEILLERS TECHNIQUES

Cellule diplomatique *Bernard Emié*, *Pierre Ménat*
Economie *Jean-François Cirelli*
Industrie *Anne Duthilleul*
Culture, éducation *Christine Albanel*
Justice *Olivier Echappé*
DOM-TOM, aménagement du territoire, décentr. *Pierre de Bousquet de Florian*
Mme Chirac *Bernard Niquet*

● CHARGÉS DE MISSION

Société *René Lenoir*
Espace recherche *Alain Devaquet*
Relation avec le Parlement *Roger Romani*
Rattaché à la cellule diplomatique (Est) *François Delattre*
Sports et jeunesse *Jean-François Lamour*

● CONSEILLER COMMUNICATION *Claude Chirac*

MATIGNON

Directeur du cabinet : *Olivier Schrameck*

Chef du cabinet militaire *Général Louis Le Miere*
Directeur adjoint du cabinet : *Jean-Pierre Jouyet*

● CONSEILLERS AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Affaires européennes *Jean Vidal*
Réflexion économique *Pierre-Alain Muet*
Institutions et opinion *Gérard Le Gall*
Aquilino Morelle (discours)

● PORTE-PAROLE *Manuel Valls*

● CHEF DE CABINET *Henry Pradeaux*

● CONSEILLERS

Diplomatie *Jean-Maurice Ripert*
Affaires économiques et financières *Pierre Duquesne*
Social *Jacques Rigaudiat*
Culture et communication *David Kessler*
Justice *Daniel Ludet*
Aménagement du territoire et env. *Bettina Laville*
Agriculture *Claude Chéreau*
Enseignement scolaire, jeunesse et sports *Michel Braunstein*
Affaires intérieures et outre-mer *Alain Christnacht*
Défense *Louis Gautier*
Enseignement sup., recherche et techn. *Herbert Maisl*
Budget *Florence Parly*
Equipement, transport, logement *Roland Peylet*

● CONSEILLER COMMUNICATION *Manuel Valls*

● CONSEILLERS TECHNIQUES

Thierry Giami (PMI, commerce, artisanat), *Hélène Defromont* (affaires étrangères, francophonie), *Bertrand Mabille* (recherche, technologie et espace), *Jean-Noël Tronc* (techn. de l'information), *Pierre Guelman* (attaché parlementaire), *Jean Bensaïd* (conj. éco.), *Marc Borel* (relations éco. ext.), *Christophe Devys* (santé, sécurité sociale), *Marc El Nouchi* (affaires éco. europ.), *Robert Gelli* (justice), *Laurent Giovachini* (défense, questions ind.), *Laurent de Jekhowsky* (fonction publ.), *Jean-Loïk Nicolazo* (environnement), *Clotilde Valter* (budget et intérieur), *Marc Vizy* (outre-mer, sécu, civile, ordre pub.).

Organigrammes officiels fournis par la présidence de la République et l'hôtel Matignon

Une équipe jospino-rocardo-delorienne avec une pointe de mitterrandisme à Matignon

IL N'EST PAS très fréquent que le directeur du cabinet du premier ministre, fraîchement désigné, présente à la presse, conviée pour l'occasion, l'ensemble de ses collaborateurs. *Nommé à Matignon dès le* 2 juin, au lendemain du second tour des élections législatives, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, a rapidement choisi *ses principaux collaborateurs*, directeur et chef de cabinet en tête. En vertu de quoi, Olivier Schrameck, son « dircab », a pu organiser, dès le 9 juin, cette rencontre avec les médias.

L'examen du cabinet du premier ministre, où les hauts fonctionnaires se taillent la part du lion parmi les vingt-deux conseillers présentés (auxquels s'ajoutent quinze conseillers techniques nommés au *Journal officiel* du 14 juin daté 16-17) *fait apparaître une triple origine* jospino-rocardo-delorienne. Cette équipe – qui fonctionne, selon M. Schrameck, sur le triptyque *« collégialité, responsabilité, disponibilité »* – est ainsi teintée d'une forte coloration européenne.

Honneur, d'abord, aux proches du nouveau locataire des lieux : les jospiniens. On hésite à dire que *M. Schrameck est au premier rang* d'entre eux – même s'il a été directeur du cabinet de M. Jospin quand celui-ci était ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de *la jeunesse et des sports de 1988* à 1991 –, tant Jean Vidal, le conseiller pour les affaires européennes, le devance dans l'ancienneté des relations. Certes, M. Vidal est communément classé parmi les deloriens – comme Jean-Pierre Jouyet, le directeur adjoint du cabinet à Matignon, *qui fut conseiller, directeur adjoint* puis directeur du cabinet de Jacques Delors à Bruxelles de 1991 à 1995 –, mais il est également – surtout peut-être – un camarade de promotion de M. Jospin à l'ENA. Avec notamment Josselin de Rohan, actuel président du groupe RPR du Sénat, MM. Jospin et Vidal étaient dans le même groupe de travail à l'école de la rue de l'Université.

UNE « PLUME » MÉDECIN

Parmi les jospiniens, il y a encore Henry Pradeaux, le chef de cabinet, qui fit office de « dircab » de M. Jospin quand celui-ci prit la succession de François Mitterrand au secrétariat du PS entre 1981 et 1988 et qui reprit ce rôle à l'automne 1995. Deux conseillers, Michel Braunstein et Roland Peylet, *furent ses collaborateurs au ministère* de l'éducation nationale. « Monsieur sondages » du PS, Gérard Le Gall, fait partie de cette école, tout comme deux nouveaux *venus de la galaxie Jospin : l'économiste* et conjoncturiste Pierre-Alain Muet ainsi que la « plume » Aquilino Morelle (interne des hôpitaux de Paris et énarque) qui sont *entrés dans le cercle des proches* à l'occasion de l'élection présidentielle de 1995.

La deuxième sensibilité est rocardienne. Elle est composée d'anciens compagnons de courant ou d'anciens collaborateurs du premier chef de gouvernement du *second septennat mitterrandien*. Matignon n'est pas une découverte pour Jacques Rigaudiat et Jean-Maurice Ripert, qui s'occupaient déjà respectivement de social et de diplomatie auprès de M. Rocard. Tout comme Marie Bertin et Manuel Valls pour la presse et la communication. Après une longue période rocardienne, M. Valls s'est rallié, en 1995, au jospinisme. Autre haut fonctionnaire à se rattacher à la mouvance rocardienne, Alain Christnacht, préfet des Côtes-d'Armor avant le 1er juin, conseiller pour les affaires intérieures et l'outre-mer après cette date, est un bon connaisseur de la Nouvelle-*Calédonie : il y fit ses premières* armes administratives avant d'y être envoyé comme délégué du gouvernement, de 1991 à 1994, par M. Rocard pour suivre l'application *des accords Matignon conclus sous* la houlette du premier ministre.

A la troisième origine, delorienne, déjà citée avec MM. Vidal et Jouyet, s'en ajoute une autre, *difficilement évitable après quatorze* années de présidence socialiste à l'Elysée : la source mitterrandienne. Elle est somme toute discrète dans le cabinet du premier *ministre qui, il est vrai, s'est réservé* un *« droit d'inventaire »* sur le bilan de François Mitterrand. Décidément fort riche dans son parcours, M. Vidal, ancien ambassadeur à La Haye puis représentant permanent de la France à Bruxelles, a aussi été conseiller diplomatique à *la présidence de la République* entre 1992 et 1995. Ce passage au « Palais » est également une caractéristique de Bettina Laville, malchanceuse aux dernières législatives, spécialiste de l'environnement qui a négocié le rapprochement électoral des socialistes avec les Verts. Il en va de même pour Claude Chéreau, conseiller pour l'agriculture de M. Jospin et ancien collaborateur de François Mitterrand sur ce secteur *(1988-1990)*.

Reste, enfin, une dernière catégorie qui n'est rattachable à aucune des précédentes. Ces « inclassables » qui, pour la plupart, sont *les plus jeunes de l'équipe Jospin*, peuvent avoir cependant travaillé dans d'autres cabinets ministériels. Il s'agit tant de Florence Parly, qui a été collaboratrice de Paul Quilès, *que de Louis Gautier*, ancien collaborateur de Pierre Joxe ou de Daniel Ludet chez Henri Nallet et Michel Vauzelle. Quant à David Kessler, qui était directeur général *du Conseil supérieur* de l'audiovisuel (CSA), grâce à son passage au secrétariat général du gouvernement, il connaît mieux les rouages gouvernementaux que Hubert *Maisl, qui les découvre*.

Olivier Biffaud

Un terrain à conquérir pour les femmes

LES MEMBRES du gouvernement sont visiblement moins attachés à une meilleure re*présentation des femmes que le premier mi*nistre. Pourtant, l'accès des femmes aux responsabilités politiques fut l'un des thèmes majeurs de la campagne de Lionel Jospin pour les législatives : à cette occasion, le Parti socia*liste avait réservé 30 % des circonscriptions* à des femmes. Cette ligne de conduite a d'ailleurs été largement suivie à gauche : tandis que le PS présentait 27,8 % de femmes parmi ses candidats, les communistes en comptaient 26,8 %. *Chez les organisations écologistes*, les femmes représentaient 27,7 % des candidats, avec au premier rang Dominique Voynet, devenue ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Parallèlement, la coali*tion RPR-UDF ne présentait que peu de candi*dates : elles n'étaient que 7,7 % au RPR et 8,9 % à l'UDF, la droite misant essentiellement sur ses députés sortants, en majorité des hommes, pour sauver sa majorité.

L'arrivée de la gauche au pouvoir permet donc aux femmes d'être mieux représentées à l'Assemblée nationale. Elles sont désormais soixante-trois à siéger au Palais Bourbon, contre trente-deux dans la précédente législa*ture, leur proportion passant de 5,3 % à* 10,92 %. Le Parti socialiste compte à lui seul quarante-deux députés femmes, soit 17,07 %, pourcentage qui commence à donner corps aux engagements de M. Jospin. Quant aux écologistes, ils comptent deux femmes sur *sept députés. Les communistes en ont cinq sur* trente-sept (13,51 %). Le RPR, lui, n'a plus que cinq femmes sur cent trente-neuf élus (3,57 %) et l'UDF sept sur cent neuf (6,42 %).

AUCUNE DIRECTRICE DE CABINET

Le gouvernement a fait une large place aux femmes : en effet, elles sont huit, soit un tiers de l'équipe gouvernementale, à avoir endossé des responsabilités ministérielles. Les deux *premiers postes dans l'ordre protocolaire sont* occupés par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Elisabeth Guigou, garde des sceaux, ministre de la justice. Trois autres femmes occupent des fonctions minis*térielles pleines : Catherine Trautmann*, ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement, Marie-George Buffet, ministre (PCF) de la jeunesse et des sports, et Dominique Voynet. Ségolène Royal *est ministre délégué auprès de Claude Allègre*, chargé de l'enseignement scolaire. Deux femmes sont secrétaires d'Etat : Marylise Lebranchu (PS), chargée des PME et du commerce et de l'artisanat, et Michelle De*messine (PCF), au tourisme*.

Le nouveau premier ministre a donc su rester fidèle à son intention de présenter un gouvernement féminisé. Mais l'apparente progression des femmes en politique et leur accès à de hautes fonctions ne se retrouvent pas *dans la composition des cabinets ministériels*. En effet, sous réserve des postes qui restent à pourvoir, l'entourage des ministres reste très largement masculin, même lorsque les membres du gouvernement sont des *femmes...*

Aucune femme, par exemple, n'exerce la prestigieuse fonction de directeur du cabinet ; elles ne sont d'ailleurs que trois à occuper le poste de directeur adjoint (aux ministères de *la justice, de l'intérieur et au secrétariat d'Etat* chargé du tourisme). Les femmes chefs de cabinet sont plus nombreuses, mais restent sous-représentées : elles sont six à occuper cette fonction dans le nouveau gouvernement.

Quant aux conseillers techniques, on y trouve peu de femmes, plus souvent chargées des relations avec la presse et du domaine culturel que des affaires financières ou internationales. Les cabinets demeurent donc un *terrain de conquête pour les femmes. Cet état* de fait ne devrait provoquer que peu d'émoi dans l'opinion. Le débat concernant les femmes en politique présente en effet une carence : la nécessité d'instaurer des quotas *n'est invoquée qu'au sujet des fonctions électives*.

Daphné Benoit

Les énarques omniprésents

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin consacre l'énarchie : neuf ministres et vingt directeurs de cabinet sont issus de l'Ecole nationale d'administration. Alors qu'en 1981, le Parti socialiste voulait changer la *formation des élites*, il a, pendant la campagne, brillé par son silence sur l'avenir de l'ENA, seul Laurent Fabius ayant affirmé qu'il fallait la supprimer ou du moins la dé*connecter des grands corps*.

Lionel Jospin, ancien élève de l'ENA lui-même, a fait appel à huit énarques pour former son gouvernement : Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Jean-Pierre Chevènement, Hubert Védrine, Alain Richard, Pierre Moscovici, Ségolène Royal et Christian Pierret. Sur un total de vingt-sept membres du gouvernement (y compris le premier ministre), la proportion d'énarques est donc de 33 %. C'est l'une des plus fortes *jamais enregistrées depuis* 1972, si l'on se réfère à l'état des lieux que vient de dresser Jean-François Kessler, ancien directeur adjoint de l'ENA, dans la revue *Pouvoirs* (janvier 1997).

M. Kessler note que *« dans le gouvernement Pierre Messmer en 1972, 20 % des ministres étaient énarques ; dans le gouvernement Raymond Barre en 1978, 20 % ; dans le gouvernement Pierre Mauroy en 1981 : 20 % ; dans le gouvernement Laurent Fabius en 1984 : 30 % ; dans le gouvernement Jacques Chirac en 1986 : 45 % ; dans le gouvernement Michel Rocard en 1988 : 29 % ; dans le gouvernement Edith Cresson en 1991 : 34 % ; dans le gouvernement Pierre Bérégovoy en 1992 : 23 % ; dans le gouvernement Edouard Balladur en 1993 : 24 % ; dans le gouvernement Alain Juppé en 1995 : 24 %. »*

Un fait cocasse est à signaler : *parmi les membres du gouvernement* se trouve « le » détracteur de l'ENA, Jean-Pierre Chevènement, qui écrivit l'*Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise*, sous le pseudonyme de Jacques Mandrin, en 1967. Le gouvernement Jospin compte en outre trois polytechniciens (Emile Zuccarelli, Jacques Dondoux et Christian Sautter).

UN RECORD, ET DES EXCEPTIONS

Chez les directeurs de cabinet, la proportion d'énarques *est la plus* forte constatée depuis plusieurs années : vingt sur vingt-sept (74 %). Selon Jean-François Kessler, la proportion d'énarques directeurs de cabinet *était* de 61 % dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, et de 70 % dans le second gouvernement d'Alain Juppé. *L'un de ces* vingt directeurs, François Villeroy de Galhau, (économie, finances et industrie), est à la fois énarque et polytechnicien.

Les ministres ont largement puisé dans les grands corps : Conseil d'Etat (quatre), Inspection des finances (un), Cour des comptes (cinq). Il y a trois diplomates et un attaché commercial. Quatre directeurs de cabinet viennent du ministère de l'économie et des finances. Le corps préfectoral est, *comme* toujours, présent au ministère de l'intérieur, en la personne de Jean-*Pierre Duport, mais aussi à l'outre*-mer, avec un sous-préfet.

Sept ministères seulement ont fait appel à d'autres profils que ceux des énarques : à la fonction publique – *qui aura en charge l'ENA* – le directeur de cabinet, Marc Abadie, possède un DEA de droit public et un DESS d'administration locale. Patrice Vermeulen (PME, commerce, artisanat) a une maîtrise de droit, Serge Barcellini (anciens combattants) est professeur certifié d'histoire-géographie, *Yves Colmou* (relations avec le Parlement) a un diplôme d'études appliquées de sciences politiques.

Les ingénieurs sont présents dans *les secteurs techniques. Pour la première fois depuis plusieurs années*, le cabinet du ministre de l'équipement, des transports et du logement est dirigé par un ingénieur des Ponts et Chaussées, Francis Rol-Tanguy, ancien ingénieur des travaux publics de l'Etat. Gilles Leblanc (tourisme) possède le même cursus. Jean-Pierre Weiss (logement) est « X-Ponts » (polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées).

La forte présence des énarques dans les cabinets a de quoi satisfaire l'Association des anciens élèves de l'ENA. Réunie en assemblée générale extraordinaire (*Le Monde* du 25 juin), cette dernière s'est d'ailleurs dite rassurée par la déclaration de politique générale de Lionel Jospin.

Rafaële Rivais

Neuf parcours moins classiques

ILS SONT NEUF. Neuf parmi des *dizaines qui entrent* dans les cabinets ministériels. Il y a là un ancien commissaire du gouvernement, un ancien soixante-huitard, un ancien cheminot trotskiste, le fils d'un communiste compagnon de la Libération, le fils d'un ancien dirigeant syndical, un ancien syndicaliste, un juge d'instruction, un philosophe et le président de l'Association des contribuables parisiens, qui s'est fait remarquer dans diverses affaires d'appartements du domaine *privé de la Ville de Paris*.

Premier nommé : le commissaire du gouvernement. Christian Vigouroux est directeur du cabinet du ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Il s'est notamment illustré dans l'affaire Habache, du nom du chef palestinien du FPLP qui fit un séjour « médical » en France, en janvier 1992. Directeur du cabinet de Philippe Marchand, ministre de l'intérieur. M. Vigouroux gère alors ce dossier délicat comme un autre, *en vérifiant que M. Habache* n'est pas au fichier des personnes recherchées et alertant la hiérarchie policière. Mais devant le tollé soulevé, à droite notamment, par ce séjour, il est limogé. Comme commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, il a fait progresser la jurisprudence sur le contrôle des refus d'extradition.

Ancien de mai 68, fondateur de la Gauche prolétarienne (maoïste), Alain Geismar n'est pas un novice *des cabinets ministériels. Secrétaire* général du Syndicat national de l'enseignement supérieur à la veille des événements étudiants, il devient vice-président de l'université Paris VII, dix ans plus tard, et directeur-adjoint du cabinet du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, André Laignel, encore dix ans après. Inspecteur général de l'éducation nationale, M. Geismar a été chargé de mission auprès de Lionel Jospin, en 1991, dans le ministère qu'il retrouve aujourd'hui auprès de Claude Allègre.

L'ENA PAR LA TROISIÈME VOIE

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Yves Salesse entre au cabinet de Jean-Claude Gayssot (PCF), ministre de l'équipement. Il a été l'un des *premiers responsables* de la Ligue communiste révolutionnaire et de son mouvement de jeunesse dans les années 60. Même s'il ne se cache pas d'assister aux « universités d'été » de l'organisation trotskiste, il n'en est plus membre. Maître auxiliaire, agent de la SNCF, *M. Salesse a profité de la* « troisième voie », instituée par un autre ministre communiste, Anicet Le Pors, pour faire l'ENA.

Dans le même cabinet, il y a Francis Rol-Tanguy, qui *dirige* l'équipe de M. Gayssot. Fils du colonel Henri Rol-Tanguy, chef parisien des Francs tireurs et partisans à la Libération, M. Rol-Tanguy avait réglé un conflit dur avec les routiers au cabinet de Charles Fiterman, entre 1981 et 1984.

Autre *directeur* de cabinet, celui de Dominique Voynet, Jacques Maire est le fils de l'ancien secrétaire général de la CFDT. Enarque et conseiller municipal de Plabennec (Finistère), il a déjà collaboré à d'autres cabinets ministériels. La CGT voit aussi un des ses anciens dirigeants entrer au cabinet de Martine Aubry. Alain Obadia, responsable des cadres cégétistes de 1982 à 1992 et ancien membre du bureau confédéral, qu'il a quitté, avec éclat, en octobre 1994, avait réintégré son entreprise d'origine : la RATP. Ancien du PSU avant de rallier rapidement le PCF, *il joue un rôle actif* au sein d'Agir, le mouvement de Mme Aubry. Au cabinet de Ségolène Royal (enseignement scolaire), Jean-Michel Hayat, qui a notam*ment instruit comme juge* l'affaire Jobic, s'occupera des problèmes de violence (banlieues, écoles, pédophilie). Au ministère de l'intérieur, un philosophe, Sami Naïr, professeur de sciences politiques, suivra l'immigration et l'intégration.

Chargé des affaires budgétaires et immobilières au cabinet du garde des sceaux, Mathias Emmerich (Cour des comptes) s'est illustré à la tête de l'Association des contribuables parisiens, dont l'avocat est *Arnaud Montebourg, nouveau* député socialiste de Saône-et-Loire. Cette association s'est particulièrement intéressée aux conditions de logement dans la capitale des familles de l'ancien premier ministre, Alain Juppé, et du maire de Paris, Jean Tiberi.

O. B. et M. N.

Sauvons Faradj Sarkouhi

par Etienne Balibar

LES autorités iraniennes ont annoncé que le journaliste Faradj Sarkouhi, détenu depuis le 27 janvier, serait traduit en justice pour *« espionnage au profit de l'étranger »* et *« tentative d'évasion »*. En réalité, selon les informations transmises par ses proches, le procès a déjà commencé, à huis clos, sans aucune des garanties d'une justice normale, à commencer par la présence d'un avocat et la possibilité pour le prévenu d'avoir accès à son dossier.

Faradj Sarkouhi est l'un des porte-parole en vue de la nouvelle « société civile » iranienne. Avec les signataires du « Manifeste des 134 écrivains », qui a connu un large écho en Iran, mais aussi en Europe, notamment en Allemagne, il réaffirmait dès 1994 la fonction sociale de la littérature, tout en revendiquant la responsabilité individuelle des écrivains et en dénonçant la censure exercée au nom de la raison d'Etat théocratique.

Le mensuel *Adineh* qu'il publie, tirant à près de 35 000 exemplaires, est l'un des plus lus de la presse laïque. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il soit persécuté : plusieurs fois arrêté ou enlevé, maintenu au secret et torturé, il risque aujourd'hui de longues années de prison, à moins qu'on n'apprenne un jour sa mort « accidentelle ».

Dans la lettre qu'il avait fait parvenir à sa femme et à son frère à l'étranger en janvier, Faradj Sarkouhi se disait victime d'un complot des services de renseignement iraniens destiné à intimider la communauté des intellectuels indépendants dans son pays, et à faire pression sur la justice et la diplomatie allemandes, alors que de hautes personnalités du gouvernement de Téhéran étaient impliquées dans l'assassinat d'opposants iraniens à Berlin en 1992.

C'est l'esprit de résistance et la solidarité internationale des combattants de la liberté qui sont visés

Ces suppositions ne sont pas invraisemblables. En tout état de cause, c'est l'esprit de résistance et la solidarité internationale des combattants de la liberté qui sont visés une fois de plus dans la personne de ce journaliste, poète et critique littéraire, qui avait déjà connu les prisons du chah. La nouvelle arrestation de Faradj Sarkouhi a eu lieu avant l'élection présidentielle, alors qu'on spéculait sur les conflits opposant entre elles différentes factions du régime. Le procès actuel intervient peu de temps avant l'entrée en fonctions du nouveau président de la République islamique, Mohamad Khatami, dont la victoire aussi écrasante qu'inattendue suscite interrogations et espoirs en Iran et hors d'Iran quant à la situation des droits individuels et des droits civiques dans ce pays.

Nul ne peut préjuger les évolutions à venir ni imaginer le retour à la démocratie comme une évolution aisée. Le sort des prisonniers d'opinion, qu'ils soient laïcs ou religieux, n'en est pas moins dès aujourd'hui une pierre de touche essentielle. Aucune considération diplomatique, aucun marchandage économique ou politique, ne devraient nous détourner d'exercer en leur faveur une pression constante. Il faut rappeler aux responsables iraniens, qui annoncent le *« retour à une société de droit »* (*Le Monde* daté 8-9 juin), que leur crédibilité est à ce prix.

C'est le sens de l'appel à la libération de Faradj Sarkouhi qu'avaient lancé il y a quelques semaines Arthur Miller, Jacques Derrida, Günter Grass et Edward Said, suivis par des dizaines d'autres écrivains et universitaires, comme de l'exigence formulée par la Ligue des droits de l'homme française et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme qu'à tout le moins son procès se déroule en présence d'observateurs internationaux et dans le respect des droits de la défense. Ces exigences doivent aujourd'hui être reprises par le gouvernement français. Elles font partie des conditions à remplir pour que des relations normales entre Etats soient possibles.

Faradj Sarkouhi n'est certes pas le seul intellectuel prisonnier d'opinion dans le monde. Ils sont des milliers, à la merci de dictatures « conservatrices », « libérales » ou « révolutionnaires », et même de quelques Etats de droit. Il n'est pas le seul en Iran même : ils sont des dizaines, petit détachement d'un grand peuple enchaîné. Mais sa voix singulière, qui nous parvient d'entre les barreaux, témoigne aujourd'hui pour la cause de toutes les libertés, et demande que nous l'assistions, pour l'avenir et la dignité de tous. Nous ne pouvons l'abandonner à son sort. Chaque vie, chaque parole, comptent.

Etienne Balibar *est professeur à l'université Paris-X-Nanterre.*

Dans la solitude des bibliothèques gay

Suite de la première page

Elle se propose de donner à des individus épars une histoire. Elle vise, enfin, à rendre possibles des travaux sur l'homosexualité à l'Université, alors que des étudiants ont eu maille à partir avec l'orthodoxie scientifique ou l'hypocrisie cauteleuse des laboratoires de recherche.

Faut-il, pour autant, se réfugier dans le moins sûr des abris que sont les *lesbian & gay studies* ? Non. Car, pour séduisante et généreuse qu'elle soit, cette volonté d'importer en France les « études gay » mérite d'être questionnée : ne risque-t-on pas de forger des identités figées et closes, de défendre une culture homogène et de soumettre l'Université ou la littérature à l'esprit du ghetto ?

Si l'on pouvait se réjouir que le Centre Georges-Pompidou accueille – et c'est bien sa mission – une série de conférences sur l'homosexualité, on devait vite déchanter. En énonçant comme évident le concept de *gay & lesbian studies*, on s'interdit le débat. En associant seulement à la réflexion des auteurs communautaristes ou des universitaires américains à l'humeur propagandiste, on cantonne le projet au militantisme. D'où une série de conférences où l'on posa d'emblée, sans en discuter la pertinence des notions comme *« écriture lesbienne »*, *« littérature homosexuelle »* ou *« histoire lesbienne »*. D'où le titre d'une communication prononcée par une lesbienne radicale des années 70 : « La pensée hétérosexuelle ».

Quant à Pierre Bourdieu, passant du statut de sociologue à celui de prophète, on reste circonspect devant le parrainage prestigieux qu'il offrait en prononçant la conférence d'ouverture, alors que, comme sur la télévision, il ne paraît pas maîtriser son « objet » (ce qui reste problématique pour un chercheur). Est-ce avec le seul objectif de retrouver sur le terrain des *« études gay »*, selon ses propres mots au colloque de Beaubourg, *« une radicalité »* que les sciences sociales *« routinisées »* ont perdue ? N'encourage-t-il pas ainsi, même à son corps défendant, la fragmentation des savoirs et ne tombe-t-il pas justement dans le piège identitaire dont le philosophe Michel Foucault avait réussi à se préserver ?

Michel Foucault : son nom est désormais invoqué comme une formule magique par le premier militant gay venu. Il est significatif de le voir hissé au rang de « statue du Commandeur » du mouvement homosexuel français. Sa pensée, pourtant, est complexe. Si elle est quelquefois ouverte à certaines manifestations du mouvement gay, elle reste globalement critique à l'égard de toute traduction en « identité » de comportements sexuels et méfiante à l'égard de toute logique de « libération », d'« aveu » ou de « fierté ». Foucault mettait en doute les effets théoriques et pratiques de ces logiques en montrant qu'elles fonctionnent exactement comme les mécanismes de répression et de honte contre lesquels elles prétendent lutter. Faire aujourd'hui de Foucault un militant gay, identitaire et dogmatique, est préoccupant. C'est même l'une des farces intellectuelles de notre époque.

L'inauguration des *lesbian & gay studies* « à la française » est une date. C'est surtout une boîte de Pandore. En prétendant trouver une consolation dans l'exaltation de leur propre culture, certains militants gay remettent explicitement en cause les jugements de valeur. Universitaires ou artistiques, ils seraient fondés sur des critères imposés (sous-entendu : par le « pouvoir hétérosexuel »), puis renforcés, en dernier ressort, par des structures de pouvoir.

Au-delà, ces « études » soulèvent de vraies questions. Un étudiant hétérosexuel pourra-t-il rejoindre un département de *gay & lesbian studies* et s'y sentir à l'aise ? Le gay qui sera dans ce département pourra-t-il s'émanciper des pressions politiques de la communauté, éviter d'être la voix des siens ? L'accent mis sur la sexualité, dans les recherches, ne conduira-t-il pas à diminuer la complexité des sujets et la résonance des œuvres, ou tout simplement à *« solliciter les faits »* (pour parler comme Marguerite Yourcenar) ? Les « hétéros » auront-ils accès aux centres de documentation – question pertinente quand on sait que la bibliothèque lesbienne de la Maison des femmes de Paris est, encore aujourd'hui, interdite d'accès aux hommes ?

Pour sortir de l'impasse, il apparaît préférable et nécessaire de reconnaître, enfin, la légitimité de traiter de sujets relatifs à l'homosexualité, mais aussi, dans le même mouvement, de rejeter – et même d'être intransigeant là-dessus – toute constitution de *gay & lesbian studies* ou de départements spécifiques, préludes à une ghettoïsation à la fois pour l'Université et pour les homosexuels, qu'on prétend abusivement aider par ce biais.

La question de la « culture gay » rappelle d'autres débats relatifs à l'existence, ou non, d'une écriture féminine ou d'une création spécifique aux malades du sida, et renvoie donc à des questions tout aussi essentielles : faut-il défendre une création *sui generis*, celle, non d'un créateur singulier et libre, mais d'un homosexuel, d'une lesbienne qui créent en tant que tels ? Les situations particulières peuvent-elles devenir des thèmes de création si elles ne sont pas transcendées pour jeter un éclairage pluriel sur l'humanité ?

En associant seulement à la réflexion des auteurs communautaristes ou des universitaires américains à l'humeur propagandiste, on cantonne le projet au militantisme

Lorsqu'un « écrivain gay » choisit comme titre de conférence, au colloque de Beaubourg, « L'universalisme : une arme contre les littératures minoritaires », de qui se moque-t-il ? N'a-t-on pas reconnu, en France, et à juste titre, les œuvres de Truman Capote, William Burroughs et jusqu'à Robert Mapplethorpe ? N'a-t-on pas aimé, passionnément, Hervé Guibert, Copi ou Bernard-Marie Koltès, et jusqu'à Pierre & Gilles ? N'oublie-t-il pas, surtout, que c'est précisément au sein même de la supposée « communauté gay » que des militants se sont opposés à des œuvres dérangeantes, par exemple en 1983, en critiquant *L'Homme blessé* de Patrice Chéreau parce qu'il ne montrait pas une homosexualité épanouie, ou, encore, récemment, lorsque Radio F. G. (ex-Fréquence-Gay) a recommandé à ses auditeurs d'ignorer le film *Les Voleurs* d'André Téchiné parce qu'il véhiculait une mauvaise image du lesbianisme !

Si l'on suit, du reste, ce raisonnement, il faut bien en voir les conséquences : Proust et Gide deviennent des « écrivains gay », l'exaltation de la menstruation dans le roman lesbien devient un « must » et, phénomène largement commenté aux Etats-Unis, la « correction » du langage est en marche.

Si la lutte en faveur de la reconnaissance des homosexuels est un argument un peu court pour bouleverser à la fois les règles de l'Université et les critères du jugement littéraire, ce débat a néanmoins l'avantage de bousculer nos certitudes et d'ouvrir notre regard aux ressorts de l'identité qui structurent ces évolutions comme aux questions de « genre » qui les sous-tendent. L'avenir dira si ce renouveau du militantisme radical, sous de nouvelles formes et avec de nouvelles armes, saura acquérir en France une véritable audience.

Frédéric Martel



La Villette

fête

هكذا من الأصل

Dans la solitude des bibliothèques gay

Le Monde

SOPHIE CHIVET / EPPGHV

La Villette, esprit de fête, fête de l'esprit

Avec l'arrivée de l'été, le plus vaste parc de Paris conjugue naturellement arts, sciences et loisirs. Un modèle pour le XXIe siècle

POUR comprendre La Villette, il faut prendre le temps de s'y promener. S'asseoir, ici ou là, dans l'herbe ou à la terrasse du Café de la Musique et regarder passer les gens. Pas plus. Des hommes aux allures sérieuses, des rappeurs, des rollers, des musiciens avec leurs instruments, des familles, des amoureux, des touristes, des enfants en pagaille, des groupes d'étudiants, des joueurs de pétanque, des silhouettes étranges d'illuminés heureux et même, parfois, des moines bouddhistes réunis autour de la fontaine aux Lions, un groupe d'Indiens Navajos… qu'amènent les manifestations organisées par La Villette. A travers cette population qui regroupe toutes les nationalités, tous les âges, toutes les catégories socioprofessionnelles, une évidence apparaît. Le public de La Villette est à l'image même du site, espace ouvert à tous et à toutes les cultures.

Le miracle est là, dans ce mélange de populations venues de partout, à la recherche de plaisirs divers. C'est qu'ici tout le monde peut trouver l'occupation qui lui plaît, le rythme qui lui sied. Théâtre, musique, cinéma, sciences et techniques, cirque ou tout simplement loisir, promenade, lecture à l'ombre des arbres, ou le nez pointé vers le bleu du ciel… La Villette offre tout cela à la fois. Au promeneur de choisir sa destination, d'organiser sa journée au gré de ses goûts, de picorer comme bon lui semble, d'apprendre, de boire un verre avant d'aller à un concert ou un spectacle et, pour finir, de se plonger dans les étoiles et profiter des illuminations que la nuit apporte.

Avec ses 55 hectares qui courent de la porte de La Villette à la porte de Pantin, le parc de La Villette est, à la fois, l'un des plus grands espaces verts de Paris et un carrefour culturel où cohabitent les sciences, les arts, la musique et les loisirs. Ville-jardin et jardin dans la ville, quartier reliant Paris à sa banlieue, ensemble où se mêlent nature et architecture, La Villette a été pensée pour marier tous ces principes.

François Barré, l'organisateur du concours international lancé en mai 1982 pour la création du parc, l'avait clairement énoncé : *« Il s'agit d'édifier un équipement culturel de plein air, conçu sous le double signe de la rencontre et de l'union des contraires : la nature et la ville, le corps et l'esprit, le savoir et le faire. »* Pari réussi. Tout en sauvegardant son identité propre, chaque pôle qui le compose – la Grande Halle et le parc de La Villette, la Cité des sciences et de l'industrie, la Cité de la musique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris – contribue à la cohérence de l'ensemble du site.

La Cité des sciences et de l'industrie est la première à ouvrir ses portes en 1986. Erigé sur l'immense salle des ventes des anciens abattoirs de La Villette, cet édifice de verre, de béton et d'acier a pour ambition d'inaugurer une nouvelle conception du musée scientifique. Centre d'expositions, de documentation, de recherche, de formation et de communication, la Cité propose une approche singulière – fondée sur l'interactivité, l'expérience sensorielle, le jeu, les manipulations – des sciences, des techniques et du savoir-faire industriel. Entre son exposition permanente, ses manifestations temporaires, ses activités pédagogiques et ses salles de spectacles, la Cité des sciences et de l'industrie permet à son visiteur d'être à la fois spectateur et acteur des mondes qui lui sont dévoilés.

C'est en janvier 1993 que naît l'établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette chargé, par ailleurs, de l'exploitation et de la programmation culturelle de la maison de La Villette, du pavillon Paul-Delouvrier, de l'Espace chapiteaux, des vingt-cinq folies et des jardins thématiques. Cette programmation suit plusieurs lignes directrices, favorisant le renouveau des arts populaires, la reconnaissance des pratiques amateurs, l'accueil des artistes en résidence, l'ouverture à l'autre, l'éducation civique et citoyenne, la relation à la ville et aux nouvelles expressions des cultures urbaines.

La Cité de la musique, comme son nom l'indique, n'a pas été conçue pour doter Paris d'une salle de concert supplémentaire, mais pour donner à toutes les catégories de public les moyens de connaître, d'approfondir, le plaisir de la musique et pour créer des passerelles entre le monde de l'enseignement et celui des professionnels.

En venant s'installer à La Villette, en 1990, le Conservatoire a diversifié ses enseignements et ouvert de nouveaux départements, soucieux de s'adapter à la complexité des métiers de la musique et de la danse. Côte à côte, réunis sur un même site, la Cité de la musique et le Conservatoire abolissent les frontières entre celui qui enseigne et celui qui apprend. Des étudiants du Conservatoire sont régulièrement invités à venir jouer avec des orchestres qui se produisent à la Cité et notamment avec l'Ensemble Intercontemporain (fondé par Pierre Boulez et dirigé aujourd'hui par David Robertson) qui y réside.

Avec, côté porte de Pantin, le Conservatoire de Paris et la Cité de la musique qui renvoient à l'univers du son et de l'écoute, et côté porte de La Villette, la Cité des sciences, la Géode, le Cinaxe et le sous-marin *Argonaute* qui forment un ensemble scientifique et technique, la boucle est bouclée. La Villette touche tous les sens et offre des espaces à toutes les disciplines.

Ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, La Villette se veut un lieu sans limite et sans borne. Ni grillage, ni mur, ni porte ne viennent stopper votre balade ou vous imposer un détour. Tout juste quelques repères vous sont-ils proposés pour guider vos pas et vous conduire vers des espaces de découvertes. A pied, à vélo ou en bateau, quel que soit le moyen de transport que vous aurez choisi pour y accéder, le parc vous laisse libre. A vous d'organiser, ensuite, votre itinéraire ou d'aller au petit bonheur la chance….

La Villette est un lieu de rencontre. Les différentes manifestations qui s'y déroulent en sont la preuve. Les architectures qui s'y côtoient, aussi. Ce sont elles qui, avant même sa conception, témoignent de l'esprit d'ouverture de ce nouveau parc culturel urbain. Une trentaine de créateurs ont, en effet, signé ce site qui raconte un siècle d'architecture.

La Cité des sciences et de l'industrie, ce parallélépipède de près de 300 mètres de long est dû à Adrien Fainsilber. Ce dernier a travaillé avec Gérard Chamayou pour réaliser la Géode, sphère de 36 mètres de diamètre, aux 6 433 plaques d'acier inoxydable poli. Pierre du Besset, Dominique Lyon et Kazuroshi Morita ont réhabilité la maison de La Villette, rotonde des vétérinaires au temps des abattoirs, et Oscar Tusquets a dessiné le pavillon Paul-Delouvrier (ces deux lieux sont en cours de réaménagement muséographique pour accueillir des expositions temporaires).

Bernard Reichen et Philippe Robert ont transformé la Grande Halle de Jules de Mérindol, qui datait de 1867, en un espace modulable d'expositions, de Salons, de fêtes et de concerts. Philippe Chaix et Jean-Paul Morel ont, avec le Zénith, créé une nouvelle génération de salles de concerts. Christian de Portzamparc a conçu la Cité de la musique et le Conservatoire de Paris.

Enfin, Bernard Tschumi, l'architecte lauréat du concours international, a donné une cohérence à l'ensemble en combinant points (les folies), lignes (galeries et promenade) et surfaces (prairies). Au-delà de ce concept architectural, ce sont aujourd'hui l'usage et le sentiment de chacun qui font de La Villette un lieu de vie et de liberté, un parc culturel unique au monde.

Véronique Cauhapé



La Cité des sciences et de l'industrie

la cité

UNE CENTAINE D'EXPOSITIONS et 35 millions de visiteurs depuis son ouverture. En 1996, la Cité des sciences et de l'industrie a fêté ses dix ans, l'occasion pour elle de faire le bilan sur un succès éclatant et de définir quelques perspectives pour la décennie à venir. *« Nous devons valoriser l'expérience que nous avons acquise en matière d'accessibilité à tous les publics ; nous appuyer sur notre compétence pour nous renouveler et nous placer au cœur des problèmes que la société européenne rencontre aujourd'hui »*, précise Gérard Théry, président de la Cité. A l'appui de ces ambitions, une exposition sur *« un nouvel art d'apprendre »* est prévue pour 1999, ainsi que deux grandes manifestations, l'une sur le vivant, l'autre sur l'« environnement » d'ici à 2001. Plus proche encore, puisqu'elle aura lieu du 16 décembre 1997 à la fin de 1998, l'exposition temporaire « Nouvelle image, nouveaux réseaux » sera consacrée aux développements des nouvelles technologies, des réseaux et de l'image.

Expositions permanentes et temporaires

Cœur de la cité, Explora occupe les trois niveaux supérieurs du bâtiment. Sur 30 000 m², une vingtaine d'expositions permanentes sont organisées en trois grands secteurs de visite. La galerie sud propose une réflexion sur la société industrielle contemporaine et ses relations avec la planète (à travers automobile, aéronautique, espace, océan, environnement et énergie). La galerie nord est consacrée aux outils sensoriels, conceptuels et techniques (images, informatique, expressions et comportements, sons et mathématiques). Le balcon nord et les mezzanines sont réservés à l'homme et son univers (roches et volcans, étoiles et galaxies, vie et santé, médecine, biologie, jeux de lumière).

Parallèlement à l'exposition permanente, la Cité organise des expositions temporaires. Certaines durent six mois, d'autres sont tout particulièrement destinées aux enfants. D'autres encore s'installent pour un an et s'attachent, chaque fois, à un sujet d'actualité.

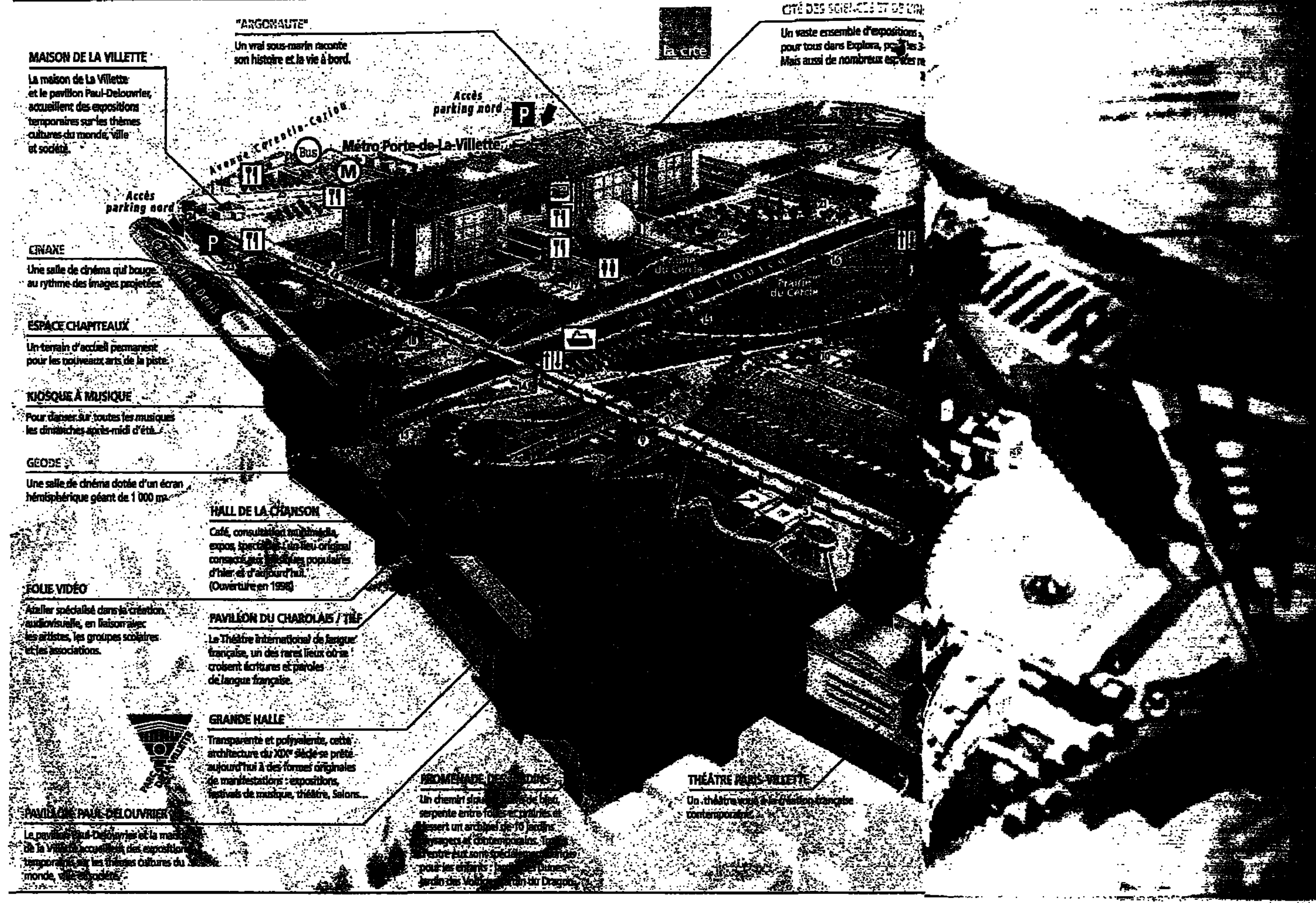
La Cité des enfants

Ouverte en 1992, la Cité des enfants propose deux expositions permanentes – l'une pour les 3-5 ans, l'autre pour les 5-12 ans – et une exposition temporaire (actuellement l'« Electricité »). Et pour les plus de 11 ans, Techno cité offre aux adolescents la possibilité de découvrir la technologie. Par l'action, les sensations, l'imitation et la comparaison, les enfants de 3 à 5 ans sont directement invités à agir, à éprouver des sensations. « Histoire d'un grain de blé » décrit la façon dont on fabrique le pain, « Les mains dans l'eau » apprend à actionner une pompe et tourner un moulin...

Pour les 5-12 ans, l'exposition s'organise autour de quatre espaces thématiques : « Machines et mécanismes », « Enquête sur le vivant », « Toi et les autres », « Techniques pour communiquer ». Techno cité propose plus de soixante manipulations organisées autour de cinq thèmes. « Des mécanismes en mouvement », « Concevoir un logiciel », « Mise au point d'un prototype », « Techniques de fabrication », « Capteurs et automatismes ».

Une politique de service

Lieu de documentation et de formation, la Cité offre, à tous, un accès gratuit à sa médiathèque, vaste bibliothèque multimédia sur les sciences, les techniques et l'industrie. On peut ainsi librement compulser livres, revues ou dossiers, visionner des films, consulter des CD-ROM et des logiciels éducatifs, assister à des conférences. Des services spécifiques sont, de plus, offerts aux chercheurs et aux entreprises. A côté de la Médiathèque, la Cité des métiers permet de choisir une orientation, de trouver un emploi ou une formation, de changer de vie professionnelle ou de créer son activité.



Le parc et la Grande Halle

ATTIRER les publics qui ne fréquentent pas spontanément la culture est l'une des missions qu'ont suivies, dès leur création, le Parc et la Grande Halle. Cette volonté passe par une reconnaissance des arts populaires dont La Villette a pris soin d'encourager le renouveau et l'enrichissement grâce à l'intervention de créateurs contemporains. Arts de la piste et du théâtre de rue, arts de la parade, de la fête et de la chanson... tentent de séduire tous ceux qu'effraient les institutions culturelles « classiques » ou qu'intimide le rapport à l'œuvre d'art.

Les grandes expositions comme « Cités-Cinés » (1988), « On a retrouvé le trésor de San Diego » (1994) ou « Il était une fois la fête foraine » (1995) relevaient de la même démarche. En mariant culture et divertissement, en créant des espaces spectaculaires et ludiques, elles ont apporté la preuve que l'accès à certaines formes de culture pouvait s'opérer naturellement et à un haut niveau d'exigence.

L'ouverture sur l'autre et sur les cultures du monde constitue le deuxième axe de la programmation du parc de La Villette. Cette orientation s'exprime à travers des spectacles vivants comme « Ouaga Carthage », « Le Printemps celte » et « La Saint-Patrick », « Culture Caraïbes » et des expositions – « Peintures de sable des Indiens Navajo, : la voie de la beauté », « Peintres aborigènes d'Australie : le rêve de la fourmi à miel »...

Le souci pédagogique, l'attention portée à l'éducation civique et le désir de rapprocher culture et société, est le troisième axe de la programmation. Un rôle que l'établissement va poursuivre à travers des expositions destinées à aborder les questions marquantes de l'histoire contemporaine : le devoir de mémoire, l'intolérance et l'exclusion, l'identité et le métissage, la violence et la guerre, la prison, la crise urbaine...

Toute l'année, des ateliers d'exploration artistique, liés à la programmation, sont élaborés en direction des petits enfants (2-5 ans). Le parc joue aussi un rôle particulier d'accueil et de formation de stagiaires aux métiers de la médiation culturelle.

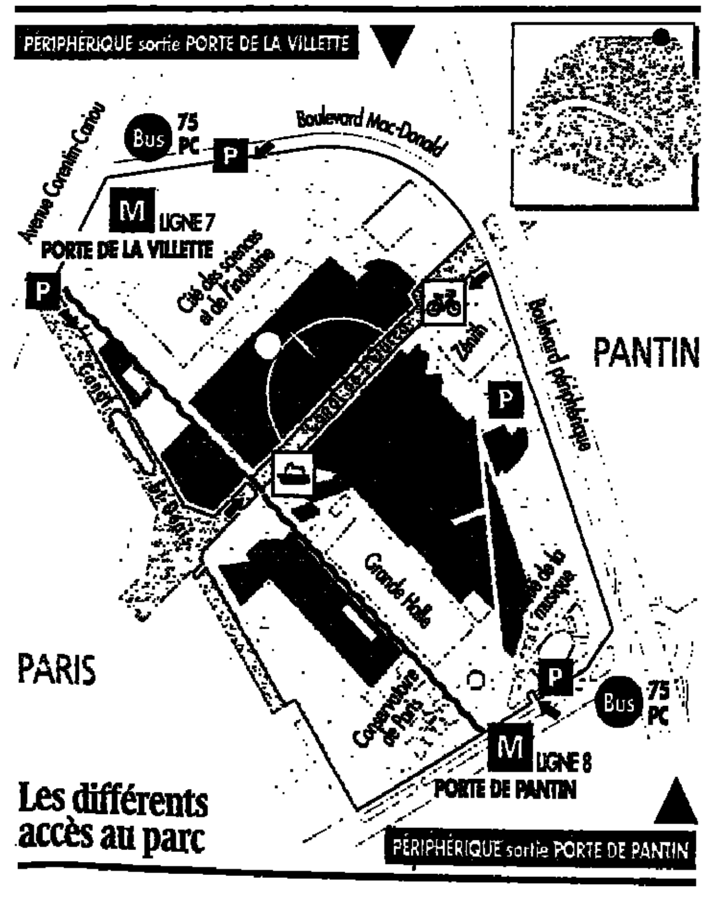
Ouvert sur les quartiers environnants, les associations de proximité et les milieux scolaires, le parc de La Villette s'efforce enfin de resserrer l culturelle. Cette orientation donne le champ lil notamment celles venues des jeunes de quartie urbaines en 1996, La Villette rassemblera, à l'au impliqués dans la création en milieu urbain.

Cette manifestation sera l'occasion de mettre – en théâtre, musique, danse, vidéo, écriture - le bilan d'actions menées sur le terrain.

En s'attachant au renouveau des arts populai portant une attention particulière aux formes c théâtre de rue, aux parades musicales, aux b rionnettes et aux feux d'artifice... le parc de La *« Ce lieu unique est un laboratoire, un lieu d'exp* jet, président du parc et de la Grande Halle.

Association de prévention du site

Considérant la culture comme un élément es un lieu privilégié pour expérimenter de nouvell La Villette (APSV), fondée par le docteur Chris fet, une politique d'insertion des jeunes de di tique s'articule en trois axes d'intervention : ur relles, des actions de formation et des propos les différents établissements du site de La Vil



Les différents accès au parc

Informations pratiques

● **Parc de La Villette, Grande Halle, Espace Chapiteaux, pavillon Paul-Delouvrier, maison de La Villette Kiosque à musique :**
211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.
– **Renseignements :** 0-803-306-306*, et sur place tous les jours, de 10 heures à 19 heures.
– **Réservations :** 0-803-075-075*.

● **Pavillon du Charolais/TILF :** rens. /rés. : 01-40-03-93-95.

● **Théâtre Paris-Villette :** rens./rés. : 01-42-02-02-68.

● **Zénith :** rens. : 01-42-08-60-00.

● **Cité des sciences et de l'industrie, Géode et Cinaxe :**
30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris.
– Rens. /rés. : 0-836-68-29-30, et 3615 VILLETTE (2,23F TTC/min).
Explora : 50 F. Tarif réduit : 35 F. Samedi tarif unique : 35 F. Possibilité de billets couplés.

● **Cité de la musique :**
221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.
– Rens./rés. : 01-44-84-44-84, et 3615 CITÉMUSIQUE (1,29F TTC/min).

● **Conservatoire de Paris :**
209, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.
– Rens. /rés. : 01-40-40-46-46 et 01-40-40-46-47.

● **Tout sur les programmes et les activités à La Villette :**
3615 VILLETTE, et 3615 CULTURE (1,29F TTC/min).

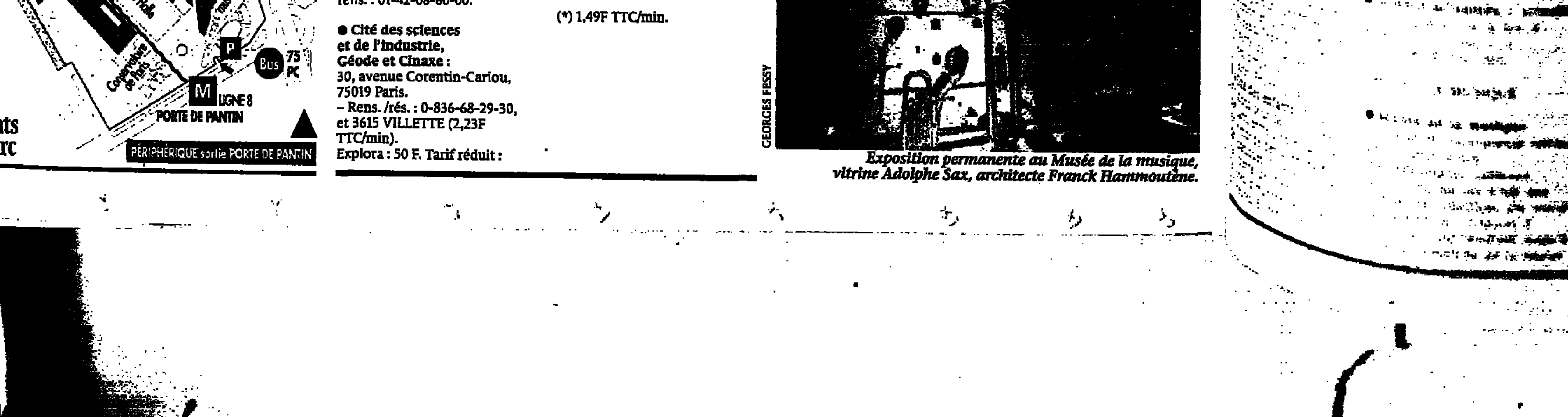
(*) 1,49F TTC/min.


PIERRE CARRÈRE

La Cité des enfants.


GEORGES FESSY

Exposition permanente au Musée de la musique, vitrine Adolphe Sax, architecte Franck Hammoutène.



…s sur les sciences et les techniques
…des enfants et à partir de 11 ans à Techno Cité.
…La Médiathèque et la Cité des métiers.

CENTRE ÉQUESTRE
Pour découvrir l'équitation dans un cadre original.

ZÉNITH
Une salle de spectacle consacrée au rock et à la variété internationale.

FOLIE PETITE-ENFANCE
Atelier d'exploration artistique des petits enfants de 2 à 5 ans.

HOT BRASS
Tous les soirs, des groupes de jazz, d'acid jazz, de musiques latines… et des DJ pour danser jusqu'au matin.

Boulevard périphérique

CITÉ DE LA MUSIQUE
Lieu de concerts, d'information, de documentation, de découverte du patrimoine, ainsi que d'activités pédagogiques pour tous les publics et les professionnels.

Accès parking sud

Porte de Pantin

CONSERVATOIRE DE PARIS
Dans le prolongement des enseignements, le Conservatoire de Paris produit toute l'année scolaire, en journée et en soirée, des spectacles et des concerts ouverts au public (danse classique et contemporaine, musique ancienne, classique, contemporaine, jazz et musiques improvisées).

Informations
Bar, restaurant
Métro et Bus
Distributeur de billets
Bureau de poste
Embarcadère
Piste cyclable
Antenne de secours
Ascenseur
Toilettes

Thierry Gac

La Cité de la musique



« ALORS QUE LA MUSIQUE continue d'évoluer et trouve partout de nouvelles formes d'expression, on constate, chez le public, un rejet de la forme conventionnelle du concert classique, indique Brigitte Marger, directeur général de la Cité de la musique. *En revanche, le désir de découvrir, d'apprendre et d'approfondir constitue une réelle demande. »* C'est donc à cette demande que tente de répondre la Cité de la musique, en réunissant, en son sein, plusieurs espaces qui se complètent – musée, salle de concerts, centres d'information et de documentation – et suscitent une nouvelle « expérience » de la musique.

Une programmation par cycle

Proposer une programmation qui se rapproche de la logique d'une exposition – thématique ou étendue dans le temps –, voilà une des voies adoptée par la direction de la Cité pour satisfaire aux besoins de ce nouveau public. « *Les concerts habituels,* affirme Brigitte Marger, *sont devenus des événements trop ponctuels… N'étant donné souvent qu'une fois, le concert n'a pas le temps de s'installer. Il est donc mort dès l'instant qu'il est né,* explique-t-elle. *La nature même de la programmation pose problème, puisqu'elle est souvent conçue en fonction… du calendrier des artistes. Il faut donc renverser cette tendance et redonner une cohérence à des programmes invitant le public à entrer dans tel ou tel univers musical »,* ajoute Brigitte Marger.

Les services de la Cité

Le centre de ressources et le service culturel du musée proposent une série de services s'adressant au grand public comme aux professionnels : rencontres avec les artistes, répétitions publiques, accès à plusieurs centres d'information, de documentation et de publications concernant les grandes thématiques de la musique et de la danse.

Le Musée

Le musée offre, au sein même de la Cité de la musique, un autre espace de découverte : celui du patrimoine instrumental. Inauguré en janvier 1997, ce musée propose de relier, d'une manière accessible et vivante, sa collection d'instruments à l'histoire de la musique et aux concerts interprétés en direct. L'exposition permanente compte 900 instruments qui retracent neuf moments de notre histoire de la musique, de la fin du XVIe siècle à nos jours.

Un parcours sonore (casques à infrarouge) et des bornes interactives donnent des informations sur l'époque, la musique et les instruments. Le service culturel du musée propose plusieurs types de visites avec conférencier. Un livret peut être remis aux enfants à l'entrée du musée.

Le Conservatoire de Paris

Conçu, à ses origines (1795), pour former des musiciens pour la Garde nationale et des chanteurs pour l'opéra, le Conservatoire a évolué tout en demeurant une école professionnelle du plus haut niveau. De la rue de Madrid où il résidait depuis 1911, à La Villette, il a diversifié ses enseignements : danse classique et contemporaine, formation instrumentale, art vocal, disciplines théoriques. Il a ouvert de nouveaux départements : musique ancienne, jazz et improvisation, pédagogie, métiers du son.

Le Conservatoire s'attache à encourager l'esprit d'ouverture et de créativité chez ses étudiants. Il se soucie aussi de leur insertion professionnelle en organisant des rencontres avec des artistes de renom, en développant les relations internationales, en les sensibilisant notamment aux aspects juridiques du métier de musicien, en mettant à leur disposition une documentation sur les bourses et les concours de recrutement… L'implication croissante des nouvelles technologies contribue également au succès des partenariats multiples, entre autres, avec la radio et la télévision.

Premier édifice conçu pour le Conservatoire, le bâtiment élaboré par Christian de Portzamparc a permis une redéfinition des missions et des orientations de cette école. En ces murs qui jouent sur les volumes, le vide et le plein, l'ombre et la lumière, circulent et travaillent 1 250 étudiants, 350 enseignants et 150 employés appartenant au personnel administratif et technique. Loin du silence qui régnait rue de Madrid, les couloirs volontairement habités par le son, conduisent naturellement à la musique. Ici, l'univers musical n'est pas coupé du reste du monde. « *Qu'ils puissent travailler avec de grands chefs d'orchestre et avec des virtuoses, se frotter à un véritable auditoire grâce aux concerts publics, mettent les étudiants en position du réel,* souligne Marc-Olivier Dupin, directeur du Conservatoire. *Les jeunes artistes sortent, les anciens entrent… tout cela est stimulant* ».

…ialle

…s entre politique de la ville et politique …outes les formes d'expression nouvelle, …ès *les Rencontres nationales de danses* … artistes, compagnies, acteurs et publics

…ur l'aboutissement de projets singuliers … une plate-forme de débats et de tirer

…ccompagnant des artistes amateurs, en …*ion nouvelle, en ouvrant ses jardins* au …erts, au cinéma en plein air, aux ma- … se veut un terrain d'expérimentations. … *et de risques »*, explique Bernard Latar-

… Villette

…e l'insertion sociale, La Villette se veut … L'Association de prévention du site de …é, va dans ce sens. Elle poursuit, en ef- …vingt-cinq ans sans emploi. Cette poli- …*ilisation des jeunes aux activités cultu-* …rètes en matière d'emploi offertes par

Les 25 folies

1 Folie information Villette
2 Entrée Cité de la musique
3 Folie du Théâtre
4 Folie Janvier
5 Folie Paul-Delouvrier
6 Antenne de secours
7 Folie Café
8 Hot Brass
9 Folie des Dunes
10 Folie du Charolais
11 Belvédère
12 Folie billetterie du Zénith
13 Folie du Rond-Point-des-Canaux
14 Visites du parc
15 Folie Vidéo
16 Folie Petite-Enfance
17 Echangeur
18 Kiosque à musique
19 Observatoire
20 Folie "Argonaute"
21 Escalier
22 Folie de l'Ecluse
23 Quick hamburger restaurant
24 Eclat de folie
25 Folie Horloge

Les 10 jardins thématiques

A Jardin des Miroirs
B Jardin des Dunes
C Jardin des Brouillards
D Jardin de la Treille
E Jardin des Bambous
F Jardin des Equilibres
G Jardin des Frayeurs-Enfantines
H Jardin des Voltiges
I Jardin des Iles
J Jardin du Dragon


PASCAL DOLÉMIEUX
Le jardin des Bambous.



Les activités permanentes

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

● **Explora.** Un vaste ensemble d'expositions sur les grands sujets scientifiques, technologiques et industriels de notre époque. *De 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Accès avec le billet d'entrée à Explora.*
● **Le sous-marin** *Argonaute. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 30. Accès avec le billet d'entrée à Explora.*
● **Techno-Cité.** Un espace pour s'initier, à partir de onze ans, à la technologie par l'observation, la fabrication et la manipulation d'objets réels. *Séance de une heure trente, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Entrée : 25 F.*
● **La Cité des enfants.** Trois expositions pour découvrir, en s'amusant, entre cinq et douze ans, le monde des sciences et des techniques. *Séance de une heure trente, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Entrée : 25 F. Réservation conseillée : 0-836-68-29-30, et 3615 VILLETTE (2,23 F TTC/min).*
● **La Médiathèque.** Des livres, des revues, des audiovisuels, des logiciels éducatifs et des CD-ROM. *De 12 heures à 20 heures. Entrée libre.*
● **La Cité des métiers.** Information et services sur l'emploi, l'orientation, les formations et la vie professionnelle. *Du mardi au vendredi, de 10 heures à 18 heures, samedi de 12 heures à 18 heures. Entrée libre.*
● **Science actualités.** L'actualité scientifique à voir, à lire, à écouter. *De 12 heures à 20 heures. Entrée libre.*

CITÉ DE LA MUSIQUE

● **Musée de la musique.** L'exposition permanente retrace un parcours entre 900 instruments, tableaux, sculptures, sur les 4 500 que compte la collection. *Du mardi au samedi, de 12 heures à 18 heures, sauf vendredi jusqu'à 21 h 30, dimanche de 10 heures à 18 heures. Entrée : 35 F (tarif réduit : 24 F). Réservation groupes : 01-44-84-46-46.*
● **Centre de recherche et de documentation du Musée de la musique.** Un fonds documentaire spécialisé unique en France sur les instruments de musique du monde entier. *De 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Rens. : 01-44-84-46-09.*
● **Centre d'information musique et danse.** Consultation sur place de documentations sur la pratique musicale. *Du mardi au samedi, de 12 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 18 heures. Entrée libre. 3615 MUSIQUE et 3615 DANSE (1,29 F TTC/min).*
● **Médiathèque pédagogique.** Elle met à disposition des enseignants, musicologues et chercheurs, de la documentation et des partitions consacrées à toutes les musiques. *Du lundi au samedi de 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Rens. : 01-44-84-46-77 et 01-44-84-46-73.*
● **Atelier de gamelan.** L'atelier de gamelan, percussions javanaises, propose un apprentissage original de la musique. Cours pour tous niveaux. *Rens. : 01-44-84-45-86.*
● **Centre de documentation de la musique contemporaine.** Ouvert à tous, il propose des partitions, des enregistrements et de la documentation sur les œuvres et les compositeurs. Il favorise également la diffusion de ce répertoire par ses activités de promotion. *Lundi, mercredi et vendredi, de 13 heures à 18 heures, mardi et jeudi de 9 h 30 à 13 heures. Entrée libre. Rens. : 01-47-15-49-85.*
● **Médiathèque Hector-Berlioz.** Elle offre, sur 1 000 m², plus de 90 000 documents français et étrangers couvrant l'ensemble de l'histoire de la musique. *Du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 17 h 30, sauf pendant les congés scolaires. Rens. : 01-40-40-45-40. Entrée libre.*

★ **Jours ouvrables :** du mardi au dimanche, sauf indication différente.

LE PARC DE LA VILLETTE

● **La promenade, les jardins, les prairies.** Telle une bande de film jetée au hasard sur le parc, la promenade toute pavée de bleu serpente entre folies et prairies, et dessert un archipel de dix jardins thématiques, dont trois espaces de jeux pour les enfants. Au cœur du parc de La Villette, les prairies du Cercle et du Triangle, vastes et planes comme de grandes plages vertes, invitent au jeu, à la détente et à la fête. *Ouvert tous les jours. Accès libre. Réservation groupes (jardin des Dunes) : 01-40-03-77-16.*
● **Folies ateliers.** La folie Petite-Enfance abrite l'atelier d'exploration artistique pour les petits de 2 ans à 5 ans. *Rens. : 01-40-03-75-47. Rés. : 0-803-075-075 (1,49 F TTC/min).*
● **Les visites**
– En passant par l'histoire, promenade au parc de La Villette.
– Naissance d'une folie. De 6 ans à 12 ans.
– La merveilleuse histoire des bambous. De 6 ans à 12 ans.
– L'eau qui coule dans les veines de La Villette. De 12 ans à 18 ans.
– Couleurs et formes (de Kandinsky au parc de La Villette). De 12 ans à 18 ans.
– Paysage, art et jardins dans le parc urbain de Bernard Tschumi.
– Une architecture dédiée à la musique et aux musiciens : la Cité de la musique de Christian de Portzamparc.
– Classicisme et modernité au service d'une réhabilitation : la Cité des sciences et de l'industrie.
– Un espace architectural déclinable à l'infini : la Grande Halle.
– Visite-spectacle : deux comédiens de la compagnie Dekismokthon présentent La Villette.
Rens. : 01-40-03-75-64. Groupes, sur réservation : 01-40-03-74-82. Tour de La Villette (individuels sans réservation) : mercredi à 15 heures.

Les arts et les sciences dans l'été d'une cité-jardin

Musique

GRANDE HALLE CITÉ DE LA MUSIQUE ET PARC

■ LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL
Du 28 juin au 6 juillet
Une coproduction du parc de La Villette et de la Cité de la musique, en collaboration avec le Conservatoire de Paris et le Hot Brass. Cette année, Ornette Coleman est l'invité d'honneur. Avec le forfait soirée, le festival propose à chacun de composer son programme à la carte et d'assister à trois ou quatre concerts entre 18 heures et le petit matin. Tous les jours concerts gratuits sur le parc et dans la Grande Halle. Coup d'envoi le samedi 28 juin à 18 heures sur la prairie du Triangle, pour une grande fête d'ouverture avec Eddy Louiss et sa fanfare.

AU PROGRAMME
28 juin à partir de 18 heures
Ahmad Jamal, Ornette Coleman « New Quartet », Andy Emler Quintet, Steve Turre & The Sanctified Shells, Jean-Luc Ponthieux « Double Basse », Julien Lourau « Groove Gang »*, Eddy Louiss Quintet & Multicolor Fanfare*.
29 juin à partir de 15 heures
Claude Barthélémy, Fontella Bass & The Voices of Saint Louis, The Dirty Dozen*, Steve Turre & The Sanctified Shells.
1er juillet à partir de 19 heures
Herbie Hancock and the New Standart All Stars avec Michaël Brecker, John Scofield, Dave Holland, Jack DeJohnette, Don Alias, Ornette Coleman & Joachim Kühn Duo, Pino Minafra Sud Ensemble, Steve Turre & The Sanctified Shells, Geri Allen Trio, Vienna Art Orchestra*, The Dirty Dozen*.
2 juillet à partir de 19 heures
Michel Petrucciani avec Miroslav Vitous et Lenny White, Richard Galliano & Michel Portal Duo, Pino Minafra Sud Ensemble, Steve Turre & The Sanctified Shells et invité, Geri Allen Trio, Aldo Romano avec Louis Sclavis et Henri Texier*, The Dirty Dozen*.
3 juillet à partir de 19 heures
Steve Coleman & The Mystic Rhythm Society + Afro Cuba de Matanzas, Italian Instabile Orchestra avec Enrico Rava, Christophe Marguet Trio, Steve Turre & The Sanctified Shells et invité, Sophia Domancich Trio, Alfredo Rodriguez*, Howard Johnson & Gravity*.
4 juillet à partir de 19 heures
Ornette Coleman & Prime Time, Martial Solal avec Gary Peacock et Paul Motian Trio, Ernan Lopez-Nussa Cuban Quartet, Steve Turre & The Sanctified Shells, Mino Cinelu Solo, Maria Schneider Orchestra*, Howard Johnson & Gravity*.
5 juillet à partir de 15 heures
Michel Portal, Shirley Horn Trio, Ernan Lopez-Nussa Cuban Quartet, Steve Turre & The Sanctified Shells, Christian Escoudé Trio, Claude Barthélémy, Maria Schneider Orchestra*, Marcel Azzola avec Marc Fosset, Patrice Caratini, Georges Arvanitas et Vincent Fradde.
6 juillet à partir de 15 heures
Maria Schneider présente l'atelier d'orchestre*, Claude Barthélémy, Shirley Horn Trio, Alfredo Rodriguez, Steve Turre & The Sanctified Shells.

Forfait soirée : 170 F. Tarif réduit : 145 F. Dimanche : 60 F chaque concert.

(*) Concerts gratuits.

KIOSQUE À MUSIQUE

■ BALS-CONCERTS
Du 13 juillet au 24 août
Résolument métissés et chaloupés, les bals-concerts sont devenus le rendez-vous estival parisien des musiques du monde.

AU PROGRAMME
13 juillet : Marc Perrone (France), Ferus Mustafov (Macédoine). 20 juillet : Maio Coopé avec Gumbézarte (Guinée-Bissau), Salamat (Egypte). 27 juillet : Kamal Igman (Algérie), Noureddine Marsaoui (Algérie). 3 août : La India Canela (Saint-Domingue), Reddy Amisi (R. D. Congo / Zaïre). 10 août : Sonora la Calle (Cuba), Alfredo Gutierrez (Colombie). 17 août : Candido Fabré (Cuba), Afro Cuban All Stars. 24 août : Frères Guissé (Sénégal), NBady Kouyaté (Guinée-Conakry).
Tous les dimanches de 17 h 30 à 21 heures. Accès libre.

ZÉNITH

■ CONCERTS
Ou l'on vient voir et écouter le meilleur du rock, de la chanson et de la variété !

AU PROGRAMME
1er juillet : INXS. Le 4 : Earth, Wind & Fire.
Concerts à 20 heures.

CONSERVATOIRE DE PARIS

■ CONCERTS ET DANSE
À partir du 24 septembre
Deux cents manifestations – concerts de musique classique, de chambre, ancienne, jazz, ballet et danse moderne – sont prévues pour la prochaine année académique. elles associeront les élèves du Conservatoire à d'éminents solistes et des chefs d'orchestre de renom, tel Mark Foster, dans un programme Stravinsky, Mozart, Verdi (25 septembre), ou Léon Fleisher pour Mozart et les *Tableaux d'une exposition* de Moussorsky-Ravel (26 octobre), et Vitaly Kataev dans un concert Johann et Richard Strauss (21 décembre).

CITÉ DE LA MUSIQUE

■ ACADÉMIE DE MUSIQUE DU XXe SIÈCLE
Du
Du 6 au 21 juillet
Cette académie donne la priorité à la formation des jeunes étudiants, avec pour objectif principal l'interprétation du répertoire contemporain. Quatre concerts de musique de chambre (15-18 juillet) seront l'aboutissement des ateliers dirigés par les solistes de l'Ensemble Intercontemporain. Deux concerts d'orchestre dirigés par George Benjamin (19 juillet) et David Robertson (20 juillet) concluront l'académie.

■ ORCHESTRE DES JEUNES GUSTAV MAHLER
Du 1er au 8 août
L'orchestre est invité en résidence pour une session dirigée par Pierre Boulez. Des répétitions publiques (3, 6 et 7 août, à 10 heures) donneront un avant-goût du concert exceptionnel du 8 août à 22 heures, donné dans la salle des concerts, mais également retransmis sur écran géant place de la Fontaine-aux-Lions. Avec, entre autres, au programme, *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky, sous la voûte étoilée...

Cinéma

GÉODE

■ LA FÊTE DU CINÉMA
Le 29 juin à partir de 14 heures, les 30 juin et 1er juillet
Pour tous les possesseurs du passeport « Fête du cinéma », un tarif de 10 F à toutes les séances pendant les trois jours.

■ TROIS FILMS EN ALTERNANCE
du 25 juillet au 24 octobre
EFFETS SPÉCIAUX
de Ben Burtt
Nouveau film en exclusivité
Du processus de fabrication des effets spéciaux à la réalisation de séquences sensationnelles, ce film dévoile les procédés scientifiques et techniques qui ont permis, en un siècle, de créer des images extraordinaires. Une occasion pour découvrir l'envers du décor de *La Guerre des étoiles*, de *Jumanji* ou d'*Independence Day*.
LES AILES DU COURAGE
de Jean-Jacques Annaud
RÉUNION MAGIQUE
d'Alain Gérente et Jean-Pierre Chardon
Du mardi au dimanche, de 10 h à 21 h, lundi (jusqu'au 1er septembre) de 10 h à 18 h. Entrée : 57 F. Tarif réduit : 44 F. 60 F pour deux films à 10 h, 18 h, 19 h et 20 h.

SALLE LOUIS-LUMIÈRE

■ KRAKKEN
De Jerzy Kular
A partir du 8 juillet
Ce court métrage en relief de sept minutes, entièrement réalisé en images de synthèse, propulse le spectateur dans le futur, à la rencontre de curieuses créatures imaginées par le scientifique britannique Dougal Dixon.
Tous les jours sauf lundi, de 10 h à 18 h, dimanche de 10 h à 19 h. Accès avec le billet d'entrée à Explora.

CINAXE

■ L'ÎLE MYSTÉRIEUSE
Spectacle permanent
Un voyage extraordinaire au cœur de l'univers de Jules Verne. Alliance de la simulation et du cinéma en relief.
Du mardi au dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 34 F. Tarif réduit : 29 F.

PLANÉTARIUM

■ CINQ SPECTACLES EN ALTERNANCE
Histoires d'étoiles – Trésors de la Voie lactée – La Mesure du ciel – L'Astrolabe et la Bella – Mars 2035.
Tous les jours sauf lundi, de 10 h à 18 h, dimanche de 10 h à 19 h. Accès avec le billet d'entrée à Explora.

PARC DE LA VILLETTE

■ 8e FESTIVAL DE CINÉMA EN PLEIN AIR
Les Dessous de la ville
Du 15 juillet au 24 août
Chaque été, la prairie du Triangle se transforme en une immense plage verte où les spectateurs déplient leurs chaises longues pour quelques heures de détente et de grand spectacle. Pour l'édition 1997, le festival fait main basse sur la ville avec quarante et un films et six soirées thématiques. Films en version originale sous-titrée.
Séance à 22 heures, relâche lundi et le 8 août. Accès libre. Location transat et couverture : 40 F.

AU PROGRAMME :
Hommage à François Truffaut : *Le Dernier Métro, Baisers volés* : 15 juillet.
La Soif du mal, d'Orson Welles : 16 juillet.
L'Armée des douze singes, de Terry Gilliam : 17 juillet.
Les Dessous de Rome : *Vacances romaines*, de William Wyler, *Rome, ville ouverte*, de Roberto Rossellini : 18 juillet
Le Troisième Homme, de Carol Reed : 19 juillet.
The Element of Crime, de Lars Von Trier : 20 juillet.
Riff Raff, de Ken Loach : 22 juillet.
L'Homme des hautes plaines, de Clint Eastwood : 23 juillet.
Kanal, d'Andrzej Wajda : 24 juillet.
Les Dessous de Hongkong : *Chungking Express*, de Wong Kar-Wai, *Le Syndicat du crime 2*, de John Woo (interdit aux moins de 12 ans) : 25 juillet.
Quand la ville dort, de John Huston : 26 juillet.
Blow Up, de Michelangelo Antonioni : 27 juillet.
Main basse sur la ville, de Francesco Rosi : 29 juillet.
Les Amants du Pont-Neuf, de Léos Carax : 30 juillet.
Ed Wood, de Tim Burton : 31 juillet.
Noir sur la ville : *Série noire*, d'Alain Corneau (interdit aux moins de 12 ans), *Bob le flambeur*, de Jean-Pierre Melville : 1er août.
Les Vitelloni, de Federico Fellini : 2 août.
Underground, d'Emir Kusturica : 3 août.
Les Rois de l'asphalte, d'Oussama Fawzi (inédit) : 5 août.
La Rue de la honte, de Kenji Mizoguchi (interdit aux moins de 16 ans) : 6 août.
Sammy et Rosie s'envoient en l'air, de Stephen Frears : 7 août.
Gloria, de John Cassavetes : 9 août.
Le Ministère de la peur, de Fritz Lang : 10 août.
Little Odessa, de James Gray : 12 août (interdit aux moins de douze ans).
Shanghai Gesture, de Josef von Sternberg : 13 août.
West Side Story, de Robert Wise : 14 août.
Sous les ponts de Paris : – *Le Signe du lion*, d'Eric Rohmer ; *La Légende du Saint Buveur*, d'Ermanno Olmi : 15 août.
Casino, de Martin Scorsese (interdit aux moins de 12 ans) : 16 août.
La Grande Ville, de Satyajit Ray : 17 août.
Allemagne, année zéro, de Roberto Rossellini : 19 août.
Nashville, de Robert Altman : 20 août.
Do the Right Thing, de Spike Lee : 21 août.
Les Dessous de New York : *The King of New York*, d'Abel Ferrara (interdit aux moins de 16 ans) ; *New York 1997*, de John Carpenter : 22 août.
Smoke, de Wayne Wang : 23 août.
Quand l'inspecteur s'emmêle, de Blake Edwards : 24 août.


PHILIPPE GONTIER
L'Ensemble Intercontemporain, dirigé par Pierre Boulez, à la Cité de la musique (1995).


FRÉDÉRIC GALLIER
Rencontres nationales des danses urbaines en 1996.


SOPHIE CHIVET
La Villette Jazz Festival, l'an dernier.

PHILIPPE GONTIER
Classe de flûte traversière baroque au Conservatoire de Paris.

PHILIPPE PLAILLY
Quelques jeux de lumière, à Explora.

● Pour toutes les manifestations voir informations pratiques en page 18.

Théâtre et cirque

PAVILLON DU CHAROLAIS / TILF

■ LA CHANSON DE PHILIBERT OU LES GENS SIMPLES
Texte et mise en scène
Odile Pédro Léal
Jusqu'au 3 juillet
Le combat de Judith, sublime Amérindienne, contre l'argent, la médisance, la folie, pour son amour de Philibert.
Soirées à 20 h 30, sauf mercredi à 19 h 30, dimanche à 16 heures. Relâche lundi. Entrée : 110 F. Tarif réduit : 70 F et 50 F. Mardi : 50 F.

PARC DE LA VILLETTE

■ CASTELETS EN JARDINS
Théâtre du Fust. Mise en marionnettes Emilie Valantin.
Jusqu'au 31 août
La qualité littéraire des textes du Fust, leur vivacité et leur humour si particuliers, le rythme des séquences et leur invention plastique le distinguent de la tradition et en font un théâtre de Guignol exemplaire. Insolent, absurde, désinvolte.
Tous les derniers vendredis, samedis et dimanches de chaque mois : vendredi et samedi à 16 h 30, 18 heures et 21 heures, dimanche à 15 heures, 16 h 30 et 18 heures. Accès libre.

GRANDE HALLE

■ VOX POPULI VOX
Compagnie Pierre Doussaint.
Du 15 au 31 août
Pierre Doussaint réinvente une forme d'opéra qui s'adresse à tous. Un cocktail vitalisant qui rassemble danseurs, artistes de cirque et musiciens, dont une chanteuse lyrique, autour des textes de François Cervantès et d'une musique de Jean-Paul Buisson.
Du jeudi au samedi à 20 heures, dimanche à 16 heures. Relâche lundi, mardi et mercredi. Entrée : 110 F. Tarif réduit : 95 F.

Expositions

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

■ DESIGN, PRIX EUROPÉEN 1997
Jusqu'au 31 août
Biberon à poignée, vêtements de protection perspirants pour la moto, marteau ergonomique pour minimiser les risques... cette exposition présente les réalisations d'entreprises qui ont décidé de sensibiliser le public à l'importance du design dans la qualité des produits industriels.
Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Accès avec le billet d'entrée à Explora.

■ ÉLECTRICITÉ
Jusqu'à avril 1998
Mais qu'y a-t-il derrière la prise ? La grande aventure de l'électricité, de sa production à sa consommation, de la maison à l'usine, racontée aux enfants de cinq à douze ans.
Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures (séance de 1 h 30). Entrée : 25 F.

■ LES INGÉNIEURS DU CIEL
Jusqu'au 2 novembre
Depuis la simulation en soufflerie d'un vol à plus de 250 km/h jusqu'à l'anecdote confiée par un chercheur, l'exposition, où se côtoient maquettes, audiovisuel, équipements de recherche, décors et ambiances sonores, plonge le visiteur dans le sillage des ingénieurs de l'Onéra (Office national d'études et de recherches aérospatiales), qui conçoivent, en amont de l'industrie aéronautique et spatiale, les objets volants de demain.
Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Accès avec le billet d'entrée à Explora.

■ LA SERRE, JARDIN DU FUTUR
A partir du 23 septembre
Mise en scène par l'architecte Dominique Perrault, « La Serre » est une nouvelle exposition permanente de la Cité des sciences consacrée aux biotechnologies végétales. Découvrir la serre, c'est avant tout avoir le plaisir de déambuler dans un jardin de 400 m² qui abrite fruits, fleurs, légumes et plantes ornementales cultivées, améliorées ou multipliées à l'aide de techniques parfois expérimentales. C'est aussi s'informer sur les risques et les perspectives des biotechnologies végétales.
Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Accès avec le billet d'entrée à Explora.

■ NOUVELLES IMAGES, NOUVEAUX RÉSEAUX
Du 16 décembre à fin 1998
Les outils de communication deviennent un des enjeux majeurs de cette fin de siècle et du début du XXIe siècle. Cette grande exposition de 2 000 m², consacrée aux développements des nouvelles technologies des réseaux et de l'image, propose aux visiteurs une information fiable et structurée pour les aider à se forger une opinion à la veille d'une mutation peut-être décisive et les initier à ces nouvelles technologies.
Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Accès avec le billet d'entrée à Explora.

MAISON DE LA VILLETTE

■ MALIENS, ICI ET LÀ-BAS... EVRY/KAYES
Jusqu'au 29 juin
Cette exposition photographique de Patrick Zachmann, de l'agence Magnum, est une manière sensible d'approcher une communauté entre Europe et Afrique et sa façon spécifique de vivre sa culture. L'exposition est accompagnée de matinées thématiques et de visites pédagogiques.
Du mercredi au dimanche de 13 heures à 19 heures, fermé lundi et mardi. Entrée : 20 F. Tarif réduit : 15 F. Tarif famille : 40 F.

Activités et animations

■ FOLIE PETITE ENFANCE
Ateliers d'exploration artistique pour les 2-5 ans
Le parc de La Villette propose, durant toute l'année, des ateliers pour enfants de deux à cinq ans.
En juillet, promenades en jazz, interventions plastiques et performances dans les jardins thématiques.
Enfants de 2 ans : jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures. De 3 à 5 ans : mercredi et samedi de 14 heures à 18 heures. Fermeture du 30 juillet au 6 septembre. Entrée : 45 F (2 ans) et 60 F (3 à 5 ans).

■ LA SCIENCE EN FÊTE
11 et 12 octobre
A l'occasion de cette manifestation nationale, la Cité propose deux Journées portes ouvertes, avec un « village des sciences » où seront présents des chercheurs appartenant à des organismes scientifiques et industriels, une foire aux livres scientifiques et de nombreux débats.
Samedi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

■ ENCORE DANS LA LUNE ?
Du 25 octobre au 21 décembre
A l'occasion du 25e anniversaire de la dernière mission Apollo, les animateurs de la Cité des sciences proposent de nombreuses activités pour tous publics : spectacles, jeux de rôles, conférences, soirées d'observation, concerts, films... pour présenter les programmes spatiaux actuels, l'état de la coopération internationale et les principaux enjeux à venir.
Samedi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

■ JOURNÉE MONDIALE DU SIDA
29 et 30 novembre
A l'occasion de cette Journée, la Cité des sciences propose des rencontres avec des scientifiques, des films, des animations et des stands de prévention.
Samedi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

Rencontres

GRANDE HALLE

■ RENCONTRES DES CULTURES URBAINES
Du 10 octobre au 9 novembre
Danses, théâtre, musiques, cinéma, arts graphiques, débats... témoigneront, à l'automne, au parc de La Villette, de la vitalité et du foisonnement des nouvelles expressions issues de la ville et de ses quartiers. Une multitude d'artistes et de compagnies, venus de la France entière et de l'étranger, investiront la Grande Halle, mais aussi le Théâtre Paris-Villette, le Théâtre international de langue française et les quartiers du nord-est parisien. Forums quotidiens et journées de réflexion accompagneront la programmation des spectacles pour faire de la Grande Halle un lieu d'échange, de confrontation et d'évaluation de ces expressions artistiques.
Du 16 octobre au 9 novembre, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches. Le 12 octobre, performance musique et graff place de la Fontaine-aux-Lions. Les 10, 11 et 12 octobre, spectacles de rue dans les quartiers du nord-est parisien.

e cité-jardin

Théâtre et cirque

Activités et animations

Expositions

L'ÉTAT DES CONFLITS DANS LE MONDE

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Cousteau au-delà du mythe

POURRONS-nous vivre sans le commandant Cousteau ? De Bill Clinton au petit écolier de CM2, *tout autour de la* planète, la même antienne : une avalanche de superlatifs, forcés ou sincères, sur la grande œuvre du grand homme qui vient de disparaître. L'hommage est trop unanime pour ne pas être suspect.

Force est de remarquer que les plus dithyrambiques sont justement les chefs d'Etat et de gouvernement qui affichent sans vergogne à New York, au deuxième Sommet de la Terre, le spectacle de leur inconséquence et de leur impuissance face aux grands défis *écologiques*, ces douloureuses questions de survie de l'espèce dont « Captain Planet » *se voulait l'imprésario*. Jacques-Yves Cousteau, qui ne dédaignait pas mettre en scène son propre personnage et qui adorait parler d'égal à égal avec les *grands de ce monde*, aurait sans doute apprécié la coïncidence. Il est couvert de fleurs au moment où les autres se couvrent de honte.

Hommage du vice à la vertu ? Ce n'est pas si simple. Le personnage du commandant n'était pas *tout d'une pièce, pas conforme* à l'image dont les télévisions – certaines étaient sous contrat avec lui – nous abreuvent : un chevalier sans peur et sans reproche, visionnaire courageux menant le combat de l'intérêt collectif seul contre tous. La médaille a son revers, peu reluisant : l'affairisme, un cabotinage flirtant parfois avec la mégalomanie, des approximations scientifiques et *des compromissions politiques*. Il y a quelque chose d'indécent dans la mise en scène de la succession à laquelle on assiste, par famille interposée. Si le « juste » est mort, l'entreprise Cousteau, elle, continue.

Le talent remarquable appliqué à transformer ce qu'on dénonce en commerce lucratif ne doit cependant pas dissimuler ce *que l'image du commandant* Cousteau signifie. Il est des moments de l'Histoire où des individus incarnent une idée-clé, quelles que soient leurs petites ou grandes faiblesses ; une idée qui, en quelque sorte, les surpasse. Le mythe l'emporte alors *sur le personnage. Ainsi du* « Captain Planet ».

Au-delà des péripéties médiatiques et financières, Jacques-Yves Cousteau reste l'un de ceux qui, dans l'imaginaire collectif, personnifie le mieux cette fin de siècle, ses angoisses, ses révoltes *et ses nostalgies. Les voyages, les* images, les récits du commandant témoignent d'un monde qui bascule, d'un temps où les équilibres séculaires de la nature reculent au profit de l'artifice, de l'instantané, du périssable, d'une époque révolue dont on voudrait garder les émerveillements enfantins – ce « monde du silence » enchanté. Au moment où une autre civilisation cherche sa voie, sans que nous soyons en*core sûrs qu'elle ne nous condui*ra pas à l'Apocalypse. Celle-là même que Jacques-Yves Cousteau promettait à l'humanité si celle-ci ne devenait pas raisonnable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Elégances masculines

RIEN de plus malaisé que de *gloser sur la mode masculine*. Sans compter que l'évocation des mannequins célèbres, de Pétrone à Brummel, en passant par Lauzun et Montesquiou, est largement épuisée, cette littérature-là vous a certaines outrances frivoles ou même équivoques que l'ingratitude des temps ferait paraître tout à fait choquantes. Il est pourtant décent que l'honnête homme qui *ne se complaît pas à la lecture des* revues de mode sache aujourd'hui « ce qui se porte le mieux ».

D'après les déclarations que nous ont faites les tailleurs les plus « smart » de Paris, les costumes de ville se coupent toujours dans les mêmes tissus bleus à rayures ou bleu *marine* ; ligne sans modification notable : veston à son maximum de longueur, une seule boutonnière boutonnée, *s'il est croisé* (celle du milieu) – et pas de gilet ; épaules larges, un peu arrondies, pantalon légèrement plus court et ne cassant pas.

Vogue inchangée pour les vêtements de *sportsman* : *cheviottes* à très fin pied-de-poule, saxony à motifs prince-de-galles, angolas à rayures ; surtout costumes de saison en fresco, en « sol-protecta », en gabardine dans les gris ou les grèges ; vestons longs, dos vagues, avec une fente médiane (régression des deux fentes latérales, Dieu merci !). Engouement inaltéré pour le velours côtelé, qui fai*sait le succès de la Belle Jardinière* auprès des classes laborieuses avant la guerre, à présent le signe extérieur du contribuable conscient et organisé, qui ne dédaigne même pas de l'employer, ô ironie, pour le smoking fantaisie.

Olivier Merlin
(27 juin 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Poker monétaire entre Tokyo et Washington

EST-CE le début d'une nouvelle guerre monétaire entre le Japon et les Etats-Unis ? Le coup de colère du premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto lundi 23 juin, à New York (*Le Monde* du 25 juin), est venu rappeler l'importance que revêt la qualité des relations entre les deux pays pour l'équilibre des marchés financiers internationaux. En laissant entendre que le Japon *pourrait se débarrasser des obligations* américaines qu'il possède si Washington ne se montre pas plus coopératif pour stabiliser les taux de change, M. Hashimoto avait fait plonger Wall Street. Il a affirmé dès le lendemain qu'on avait mal interprété ses propos ; les actions américaines ont remonté.

L'évolution des taux d'intérêt japonais, les mouvements sur la parité dollar/yen et le chassé-croisé des devises des deux plus grandes puissances économiques du monde sont aujourd'hui la préoccupation majeure des opérateurs de marché. Les analystes y voient aussi la principale menace pour des Bourses mondiales euphoriques, qui n'en fi*nissent pas de battre des records* : une secousse monétaire à Tokyo aurait tôt fait de se répercuter à Paris, Londres ou New York.

Eté 1989 : afin de dégonfler la bulle financière qui s'est formée dans l'archipel (l'indice Nikkei de la Bourse japonaise a gagné plus de *200 % au cours des quatre années* précédentes, les terrains de la résidence impériale à Tokyo valent plus que tout l'Etat de Californie), la Banque du Japon décide, sous la houlette de son courageux et inflexible gouverneur Yasushi Mieno, de resserrer sa politique de crédit. La grande opération de nettoyage réalisée par le biais de cette reprise massive de liquidités est plus efficace encore que prévu : en deux ans, les actions nippones perdent *les deux tiers de leur valeur et les* prix de l'immobilier dégringolent.

EXERCICE PÉRILLEUX

Mais cette destruction de richesses présente vite un tel effet dépressif sur l'économie, elle a des conséquences déflationnistes si désastreuses, *si dévastatrices pour un* système bancaire tout à coup recouvert de créances immobilières douteuses que la Banque du Japon se voit contrainte d'assouplir sa politique monétaire plus brutalement encore qu'elle l'avait durcie : au mois de septembre 1995, l'es*compte est ramené à 0,5 %*.

Près de deux ans plus tard, il se situe toujours à ce niveau historiquement bas. *Une politique* d'argent quasi gratuit sur une aussi longue période dans un grand pays industrialisé est sans précédent. Plus grave encore : les mouvements dollar/yen ont présenté au cours des dernières années le même caractère frénétique que ceux observés sur les taux d'intérêt. De 1985 à la mi-1995, le yen s'était apprécié de 70 % face au billet vert. Depuis *deux ans, il a reperdu environ la* moitié de sa valeur vis-à-vis de la monnaie américaine.

Sortir d'une situation monétaire aussi extrême et aussi instable constitue un exercice très périlleux. C'est le défi que relèvent aujourd'hui les dirigeants japonais. Après quatre années de quasi-stagnation, la croissance du PIB nippon a atteint 3,6 % en 1996, soit le rythme *le plus élevé de tous les* grands pays industrialisés. Le premier trimestre 1997 a confirmé ce dynamisme (+ 6,6 % de hausse annualisée), tout comme la dernière enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par la Banque du Japon, publiée mercredi 25 juin, qui a *reflété le net regain de* confiance des milieux industriels. Conserver dans ce contexte de reprise économique une politique monétaire très souple est potentiellement dangereux en raison des risques inflationnistes.

Si l'on ajoute au redressement de l'activité le mécontentement croissant des ménages nippons devant la stérilité de leur épargne financière – 36 250 milliards de francs de dépôts sont rémunérés à moins de 0,5 % au Japon –, un relèvement du taux d'escompte de la banque centrale *semble inéluctable et* imminent.

Mais la donne n'est pas si simple. *« L'embellie de 1996 et du premier trimestre 1997 ne signifie pas pour autant que l'économie japonaise soit entrée dans une période d'expansion durable »*, affirme Yuan Wang, économiste à la Caisse des dépôts et consignations. La hausse de deux points de la TVA et la baisse des dé*penses publiques, destinées à assai*nir les finances d'un Etat japonais dans une situation aussi catastrophique qu'en Europe, exerceront un frein puissant sur la croissance.

La situation toujours difficile dans laquelle se trouvent les banques japonaises est une raison *supplémentaire pour les autorités* monétaires de ne pas brusquer les choses. Au 31 mars, les créances douteuses des grandes banques commerciales *japonaises se si*tuaient à 10 100 milliards de yens (505 milliards de francs), soit une baisse de 18,5 % sur un an. A ce rythme, il faudra de longues années avant que la situation soit totalement assainie, d'autant que les prix de l'immobilier continuent à reculer au Japon (– 6 % dans les grandes villes en 1996). Certains experts en déduisent que l'institut *d'émission ne durcira pas sa poli*tique monétaire avant l'an 2000 !

Une hausse du taux d'escompte serait lourde de conséquences financières. Elle inciterait les investisseurs nippons à rapatrier au Japon une partie des capitaux qu'ils ont placés en masse à l'extérieur. Les gestionnaires étrangers seraient aussi dans l'obligation de réviser leurs stratégies d'investissement. *Nombre d'entre eux profitent des* conditions de financement très avantageuses qui leur sont offertes dans l'archipel pour emprunter en yen et transférer les fonds levés dans d'autres pays, notamment à Wall Street. Si cette facilité disparaît, la Bourse de New York, privée *d'une de ses principales sources* d'argent frais, risque de vaciller.

MALHEUR AU VAINCU

Enfin, un relèvement de l'escompte pourrait provoquer un renchérissement brutal du yen. C'est la grande crainte de Tokyo et l'origine *des tensions actuelles entre le Ja*pon et les Etats-Unis. Les autorités monétaires nippones souhaiteraient voir le dollar se stabiliser autour de 120 yens. Ce niveau leur paraît suffisamment bas pour satisfaire les exportateurs japonais et suffisamment haut pour préserver la santé de la Bourse de Tokyo.

La position de force du Japon, qui finance pour une large part les déficits extérieurs américains et fait figure de principal banquier des Etats-Unis, n'est qu'apparente. La Maison Blanche sait que le « client » a une dette à ce point gigantesque qu'il « tient » la banque. Elle sait aussi que, si la Banque du Japon s'avisait de se débarrasser des dollars qu'elle détient en très grande quantité (plus de 200 milliards), la *première victime serait* l'économie nippone elle-même qui se trouverait vite étranglée par un yen surévalué. Les marchés attendent de connaître l'issue de cette partie de poker monétaire entre les deux géants économiques de la planète... mais malheur au vaincu !

Pierre-Antoine Delhommais

Tristesse *par Calligaro*

Les Etats-Unis et le « péril chinois »

BASHING : dénigrement systématique. La mode, à Washington, est au *chinese-bashing*. A l'aube du troisième millénaire, la Chine pourrait bien devenir le réceptacle des peurs de l'Amérique, comme si l'« Empire du Milieu » devenait à son tour, dans le vide laissé par la fin de la guerre froide, celui du « mal », le prochain « adversaire stratégique » des Etats-Unis. Pendant longtemps, les Américains ont manifesté un excès de romantisme à l'égard de la Chine. Les événements de la place Tiananmen, *en 1989, ont constitué un ré*veil brutal, et c'est leur onde de choc qui se fait sentir.

On chercherait en vain, dans l'histoire des relations sino-américaines, une période associant autant de promesses et d'échéances à haut risque. La Chine souhaite prendre toute sa place au sein des organisations internationales susceptibles de favoriser son irrépres*sible boulimie de croissance* économique. Cet objectif est servi par la politique dite d'« engagement constructif » de l'administration américaine. Les Etats-Unis sont convaincus, explique Jeffrey Bader, responsable des affaires chinoises au département d'Etat, que c'est en permettant à la Chine de rejoindre les différents forums de coopération de la communauté *internationale que cette dernière* pourra conjurer la menace d'un futur comportement hégémonique de Pékin.

Au contraire, en faisant preuve d'ostracisme envers la Chine, on réveillerait ses mauvais démons. Dans le débat sur le renouvellement annuel de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine, conclu, mardi 24 juin, par un vote positif de la Chambre des représentants, un leitmotiv est revenu dans l'argumentation des responsables de la diplomatie américaine : *« Traiter la Chine en ennemi, c'est faire en sorte qu'elle se conduise en ennemi. »* Mais les tenants d'une ligne dure ont beau jeu de souligner que la Chine se conduit déjà en adversaire potentiel de l'Amérique.

Ils en veulent pour preuve la propension de Pékin à souffler le chaud et le froid quant à l'avenir de Hongkong et les incertitudes sur celui de Taïwan, ainsi qu'une longue liste de contentieux : le creusement du déficit commercial, l'aventurisme chinois en matière de prolifération nucléaire, les atteintes aux droits de l'homme, le fait que la Chine a peut-être essayé d'acheter une influence politique aux Etats-Unis en alimentant le trésor électoral des démocrates, enfin et surtout la montée en puissance des forces armées chinoises. Cette dernière variante du « péril chinois » fait florès aux Etats-Unis.

« COMPROMIS HISTORIQUE »

Le Conflit à venir avec la Chine, livre des journalistes américains Richard Bernstein et Ross Munro, a bénéficié d'un succès inattendu. La thèse centrale de l'ouvrage – la Chine est la prochaine « puissance globale » qui contestera le *leadership* mondial des Etats-Unis – *est devenue le cri de ralliement de* tous ceux qui préconisent de tenir la dragée haute à Pékin. Dans le *magazine conservateur The Weekly Standard*, Robert Kaplan prône *« une nouvelle stratégie d'endiguement »*, et le directeur général de la revue *Foreign Affairs*, Fareed Zakaria, souligne que Washington *« intimide le faible (la Russie) et dorlote le fort (la Chine) »*. Les « faucons » se comptent aussi bien dans les rangs républicains que démocrates, ainsi qu'au sein de l'administration. Leur vision alarmiste est étayée par certaines analyses officielles. Le général Patrick Hughes, chef de la Defense Intelligence Agency, a récemment souligné que la Chine *« pourrait devenir une menace régionale à grande échelle pour les intérêts américains, au cours des dix ou vingt prochaines années »*. Les diplomates insistent de leur côté sur le « compromis historique » russo-chinois, par lequel les deux pays ont implicitement désigné les Etats-Unis comme leur adversaire commun, tout en accroissant nettement leur coopération économique, notamment dans le domaine militaire.

Les pays asiatiques, avertit Henry Kissinger, feraient retomber sur les Etats-Unis la responsabilité d'avoir créé une période de tension sino-américaine. Il serait contre-productif de *« diaboliser la Chine »*. Même si celle-ci est destinée à devenir *« un acteur régional et global de premier plan*, souligne Jeffrey Bader, *et si son taux de croissance économique, de l'ordre de 10 % par an, se traduira inévitablement par un rôle stratégique accru »*, elle ne constitue pas, à moyen terme, une menace militaire pour les Etats-Unis.

Helmut Sonnenfeldt, ainsi que Lloyd Vasey, spécialiste de la région Asie-Pacifique au Centre des études stratégiques et internationales (CSIS), en conviennent. Le premier parle cependant d'une *« menace plus sophistiquée »* et le second rappelle que la Chine sera de plus en plus en mesure d'affirmer sa présence sur les *« routes océaniques commerciales »*.

Il est un domaine des relations sino-américaines où « colombes » et « faucons » se rejoignent : le sort de Hongkong est crucial pour l'avenir des relations bilatérales et la paix en Asie du Sud-Est. Si les choses se passaient mal dans le territoire, c'est toute la politique d'« engagement constructif » imposée par Bill Clinton qui serait remise en cause.

Si Pékin faisait mine d'utiliser la *force contre Taïwan, la réaction de* Washington serait sans faiblesse. *« Dans ce cas, le président consulterait le Congrès pour envisager une réponse appropriée »*, souligne Jeffrey Bader. Les Chinois le savent, mais, après Hongkong et Macao, ils chercheront toujours à *« finir le travail »*, selon le mot d'un diplomate, c'est-à-dire à faire revenir Taïwan dans le giron de la Chine. *« Tout montre*, souligne Helmut Sonnenfeldt, *que, dans les années à venir, la Chine sera un partenaire difficile pour l'Amérique. »*

Laurent Zecchini

PHARMACIE Le visage de Rhône-Poulenc va sensiblement changer. Le groupe dirigé par Jean-René Fourtou sera uniquement dédié à la santé humaine et animale et se classera au septième rang mondial. ● RHÔNE-POULENC va acheter pour 25 milliards de francs la totalité du capital de sa filiale américaine Rhône-Poulenc Rorer, dont il détenait auparavant 68,3 %. ● LA CHIMIE de spécialités et les activités fibres et polymères seront regroupées au sein d'une entité qui sera introduite en Bourse. Rhône-Poulenc compte conserver un « *contrôle largement majoritaire* » de cette nouvelle société dont le nom n'a pas été annoncé. ● LE GROUPE va également procéder à une augmentation de capital pour environ 7 milliards de francs. ● L'ACTION Rhône-Poulenc était réservée à la hausse jeudi 26 juin au cours des premières transactions à la Bourse de Paris.

Rhône-Poulenc se concentre sur les sciences de la vie et filialise sa chimie

Le groupe va acheter pour 25 milliards de francs la totalité du capital de sa filiale américaine Rhône-Poulenc Rorer, dont il détenait auparavant 68,3 %. Les activités chimiques, ainsi que les fibres et polymères, seront regroupées dans une seule entité, qui sera introduite en Bourse

« NOUS VIVONS un moment important de la vie du groupe, un moment qui est un aboutissement de longues années de transformation et l'occasion d'un nouveau départ, d'un nouveau dynamisme ». C'est par ces mots que Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc a présenté, jeudi 26 juin, les futures opérations qui vont lui permettre de se concentrer sur les sciences de la vie, et de filialiser sa chimie en la mettant en Bourse. Le futur Rhône-Poulenc sera uniquement dédié à la santé humaine et animale et se classera au septième rang mondial. Sa filiale où il restera majoritaire, deviendra un acteur important du marché mondial des spécialités, où s'affrontent une quarantaine de sociétés.

Le premier projet, le plus important en terme financier, puisqu'il est évalué à plus de 25 milliards de francs, passe par le rachat par la maison-mère Rhône-Poulenc de la participation des minoritaires dans sa filiale américaine Rhône Poulenc Rorer (RPR). Sa participation passera ainsi de 68,3 % à 100 % du capital. Le groupe français propose d'acheter les actions RPR en circulation au prix de 92 dollars par titre ce qui représente une prime de 15,8 % par rapport au dernier cours coté (79,4 dollars).

Cette opération sera lancée après le 31 juillet, date de l'expiration des accords signés en mars 1990 lors du rachat du laboratoire américain Rorer. Rhône-Poulenc s'était alors engagé à ne pas augmenter sa participation pendant sept ans. Passé ce délai, il peut monter en puissance à condition de payer les actions uniquement sous forme de cash et non par échanges de titres.

Pour financer cet investissement le groupe français envisage plusieurs procédures. Il va d'abord procéder à une augmentation de capital de 7 milliards de francs. Ensuite, la poursuite de la cession d'actifs non stratégiques et la mise en Bourse de ses activités chimiques en 1998 devraient lui rapporter 13 milliards de francs. Les activités chimie et fibres et polymères seront regroupées au sein d'une même société. Si les conditions le permettent, cette firme dont le nom n'est pas encore arrêté sera cotée à Paris dès 1998 et Rhône-Poulenc y conservera un *« contrôle largement majoritaire »*.

Le poids dominant de la santé

RHÔNE-POULENC

CHIFFRE D'AFFAIRES — en millions de francs et %

FIBRES ET POLYMÈRES 11 037 — 12,9 %
CHIMIE 24 339 — 28,3 %
AUTRES 646 (0,7 %)
13,2 %
46,5 %

RÉSULTATS LIÉS À L'EXPLOITATION

FIBRES ET POLYMÈRES 326 (4,7 %)
CHIMIE 941 — 13,5 %
AUTRES 760
22,6 %
70,2 %

en dollars — 80 $ 20 juin
90, 80, 70, 60, 50, 40, 30, 20

Le surplus de 1,6 % (chiffre d'affaires) et de 0,1 % (résultats) vient des échanges entre branches.

*Rhône-Poulenc-Rorer

En 1996, Rhône-Poulenc a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 1,2 % à 85,8 milliards de francs et un bénéfice en progression de 28,4 % à 2,74 milliards de francs.

Les implications financières de toutes ces opérations menées avec le conseil de la Société Générale, de l'Union des Banques Suisses et de Morgan Stanley, sont lourdes pour le groupe, notamment en terme d'endettement, le problème chronique de Rhône-Poulenc. La dette atteint aujourd'hui à 33,8 milliards de francs. Le ratio dette sur fonds propres se monte à 60 % et va augmenter fortement, bien qu'aucune indication chiffrée n'ait pour l'instant été donnée. L'objectif affiché est de ramener ce ratio à 60 % fin 1998 et à 50 % fin 1999.

Jean-René Fourtou *« maintient son objectif de progression de 20 % du bénéfice net par action pour 1997 et 1998 »*, malgré une dilution et devrait maintenir son dividende par action 1997 à *« un niveau au moins égal à celui de 1996 »*.

Les conséquences stratégiques de ces opérations sont aussi considérables. Elles confirment le double pari engagé par M. Fourtou qui veut se maintenir dans la chimie et la pharmacie et réussir la croissance dans la santé par ses propres médicaments. Le pôle santé de Rhône-Poulenc représente 55 % de l'activité globale mais contribue pour plus de 90 % aux bénéfices du groupe.

Depuis plusieurs mois, Jean-René Fourtou n'hésite plus à se présenter comme un pharmacien rappelant que lorsqu'il était consultant chez Bossard, il a conseillé tous les grands noms de la santé. En 1986 à son arrivée chez Rhône-Poulenc il avait pris deux décisions symboliques : le rachat du laboratoire allemand Natterman et de l'activité agrochimique de l'américain Union Carbide. Il a depuis multiplié les acquisitions dont celles de Rorer tout en réorganisant en profondeur la recherche. Simultanément il a poursuivi les laborieuses restructurations dans la chimie, engagées par ses prédécesseurs, pour la concentrer sur des activités de spécialités à haute valeur ajoutée. *« Depuis des années Rhône-Poulenc restructure et vend des affaires, et dans le même temps investit dans d'autres secteurs comme la santé »*, explique le PDG, reconnaissant que ce mouvement a été source de confusion tant en interne qu'à l'externe. *« Aujourd'hui, nous présentons le résultat de cette réorganisation. Nous sommes dans la position du sculpteur qui dévoile sa statue »*.

Dans la santé, l'absorption de RPR, avec Pasteur Mérieux Connaught et Santé animal et végétale au sein de Rhône-Poulenc, devrait faciliter les complémentarités dans la recherche, l'industrialisation et le commercial. *« Cette nouvelle structure nous rend plus apte à saisir des opportunités stratégiques. Elle nous rend moins fragile »*, reconnait M. Fourtou.

L'approche est différente pour la chimie de spécialités à qui l'entrée en Bourse donnera une *« plus grande autonomie et plus grande compétitivité. Il s'agit là aussi d'adopter une stratégie offensive »*. Rhône-Poulenc entend profiter de l'engouement des boursiers pour un secteur qu'ils découvrent depuis quelques mois. L'entrée en Bourse du suisse Clariant en 1995 a révélé aux investisseurs, un domaine jusque-là souvent fondu dans de larges ensembles pharmaco-chimiques. Contrairement à la chimie lourde, les spécialités nécessitent des haute technologies et ne sont pas soumis aux aléas des cycles conjoncturels. Le pari des dirigeants de Rhône-Poulenc est de révéler le potentiel de cette activité. La présence de Jean-Pierre Tirouflet à la tête de cette nouvelle entité est un gage pour les boursiers. Le directeur financier de Rhône-Poulenc s'est fait un nom sur les marchés, ayant été le spécialistes des montages financiers les plus subtils pour trouver de l'argent quand le groupe était nationalisé et ne pouvait directement faire appel aux marchés.

Pour marquer sa confiance dans cette nouvelle société le groupe entend rester *« largement majoritaire »*, et veut lui donner un nom la reliant à sa société mère. Cette dernière aussi pourrait changer de raison sociale et abandonner son appellation centenaire. Rhône-Poulenc pourrait disparaître au profit de noms de marques du groupe symbolisant ce virage stratégique.

D. G.

COMMENTAIRE

NÉCESSAIRE CLARIFICATION

Depuis plusieurs mois, les rumeurs les plus diverses se sont multipliées autour de Rhône-Poulenc, entraînant la perplexité des actionnaires sur la stratégie du groupe. Contrairement à ses grands concurrents internationaux, le britannique ICI, l'allemand Hoechst ou les suisses Ciba et Sandoz, le français s'était toujours refusé à choisir entre la chimie et la pharmacie. Mais, en affirmant être avant tout un groupe tourné vers la santé et les sciences de la vie, Rhône-Poulenc entretenait la confusion.

Cette ambiguïté était ressentie par les financiers : ils ne savaient pas s'il fallait préférer Rhône-Poulenc à sa filiale pharmaceutique Rhône-Poulenc Rorer (RPR). Le malaise était aussi partagé par les salariés. Les chimistes, seigneurs du groupe pendant des décennies, sont devenus progressivement les mal aimés, responsables des pertes et victimes de restructurations incessantes.

Un pas décisif vient d'être franchi, avec l'annonce de la disparition de RPR et la filialisation de la chimie. Rhône-Poulenc se résoud à appliquer la formule qu'il condamnait chez les autres : séparer ses activités. *« Les banquiers se sont bousculés pour me présenter des montages financiers. Pendant longtemps, j'ai fait la sourde oreille »*, reconnaît Jean-René Fourtou, PDG du groupe. *« Il me fallait respecter deux impératifs, avoir remis à flot les chimies de spécialités et fibres, et attendre qu'expire l'accord nous liant à Rorer. »* Le groupe s'incline ainsi partiellement devant la logique des boursiers qui ont salué jeudi 26 juin, par une flambée des cours, cette clarification. Officiellement cette opération n'a pas la brutalité anglo-saxonne : Rhône-Poulenc s'engage à demeurer majoritaire dans la chimie, se refusant à aller, pour l'instant, jusqu'au bout de la logique financière. Au nom des intérêts industriels.

Dominique Gallois

Serge Kampf, fondateur et président du directoire de Cap Gemini

« Nous reprenons notre liberté sur tous nos marchés »

« Daimler-Benz, votre actionnaire principal avec 24 % du capital, vient d'annoncer son retrait prochain. Comment réagissez-vous ?

– Je constate avec plaisir que la bonne décision a été prise. Nous reprenons notre liberté sur tous nos marchés. Nous allons pouvoir entreprendre de nouveaux développements géographiques et procéder à des acquisitions, notamment aux Etats-Unis. Nous recommencerons à nous développer en Allemagne, où nous envisageons de céder la participation de 20 % que nous détenons dans la filiale informatique de Daimler-Benz, Debis Systemhaus.

– La coopération engagée entre les deux groupes en 1991 ne vous satisfaisait plus. Pourquoi ?

– Au moment de l'entrée de Daimler-Benz au capital de Cap Gemini, nous avions rapproché nos activités de services informatiques en Allemagne en créant Cap Debis, détenue à 51 % par notre partenaire et à 49 % par nous. Il s'agissait d'un test en vraie grandeur qui devait permettre de mesurer notre capacité à travailler ensemble. Le résultat est que nous avons été exclus du marché allemand. Cap Debis a été fusionné en 1994 avec Debis SH, qui regroupait d'autres activités informatiques de Daimler-Benz, et nous ne détenons plus que 20 % de ce nouvel ensemble. Debis a commencé à nous concurrencer sur nos marchés européens en cherchant, l'an dernier, à racheter la société française GSI. Nous nous y sommes opposés avec vigueur. Actuellement, Debis est candidat au rachat


SERGE KAMPF

de la société néerlandaise Roccade. Nous nous y sommes opposés avec la même vigueur.

– Pourquoi cette absence d'intérêts communs ?

– En six ans, le partenariat avec Debis Systemhaus n'a pas été aussi fructueux que nous l'espérions. Les cultures et les méthodes de direction sont très différentes. Debis est très orienté vers les services informatiques lourds, tandis que nous sommes plus proches du monde du conseil. Nos centres de gravité ne sont pas les mêmes.

– Pourquoi étiez-vous hostile à l'hypothèse d'une prise de contrôle, initialement la plus probable ?

– Daimler-Benz disposait d'une option sur la majorité du capital à un prix prédéterminé jusqu'en janvier 1996. Depuis, il en a perdu le bénéfice. Depuis lors, nous ne savions pas quelles étaient ses intentions. Ce qui nous paraissait désagréable, c'est que Daimler-Benz ne nous disait rien de ses projets, et ne semblait préoccupé que par les aspects financiers de cette opération.

» Sur le plan international, une prise de contrôle par Daimler-Benz nous aurait contraints à nous défaire de nos activités aux Etats-Unis : le Bank Holding Company Act interdit que des activités industrielles ou de services soient contrôlées par une banque. Or la Deutsche Bank est l'actionnaire principal de Daimler-Benz. Celui-ci a d'ailleurs souligné l'importance de ce problème dans le communiqué annonçant la cession de sa participation.

» La présence aux Etats-Unis est capitale pour nous. Pas seulement parce que nos filiales américaines emploient 3 500 personnes et parce que c'est un marché qui représente 45 % du marché mondial, mais parce que c'est là que se fait la fermentation des activités nouvelles. Sur les dix premières sociétés de services informatiques mondiales, neuf sont américaines et la seule exception est Cap Gemini, cinquième du classement.

– Le cours de Bourse de Cap Gemini a longtemps rendu impossible le retrait de Daimler-Benz. Cela ne pose-t-il plus de problème ?

– Nous sommes sortis de nos difficultés passées. Notre résultat net devrait dépasser 500 millions de francs cette année, et se situer entre 700 et 800 millions de francs l'an prochain. Selon nos banquiers, la demande de titres est telle que le reclassement de la participation de Daimler-Benz devrait se faire très facilement.

– La Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), qui détient 20 % de vos actions après en avoir cédé 4 % récemment, est, elle aussi, vendeuse. N'est-ce pas beaucoup ?

– La CGIP a d'ores et déjà indiqué qu'elle ferait usage du délai de réflexion auquel elle a droit pour définir sa position future dans le groupe. Je ne doute pas qu'elle retienne une solution conforme tant aux intérêts de ses actionnaires qu'à ceux de Cap Gemini. Je voudrais ajouter que nous avons trouvé, comme toujours depuis quinze ans mais encore davantage dans la période récente, en Ernest-Antoine Seillière, son PDG, un partenaire fidèle et amical.

– Êtes-vous obligé de repartir de zéro sur le marché allemand ?

– Nous recouvrons la liberté de redémarrer en Allemagne, où nous avons conservé environ 700 personnes, notamment dans le domaine du conseil. Il y a d'autres sociétés intéressées par une alliance avec le premier groupe européen de services informatiques. Par ailleurs, notre participation de 20 % dans Debis vaut environ un milliard de francs. Si nous la vendons, nous aurons les moyens d'investir sur ce marché.

– Cap Gemini n'a donc pas besoin d'être adossé à un grand groupe ?

– Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'il n'est pas nécessaire pour une société de services informatiques d'avoir un actionnaire dominant. Par ailleurs, nous avons réellement changé de dimension en peu de temps. Le groupe Cap Gemini réalisait 11 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995, il en fera 19 cette année, probablement 22 à 23 en 1998. Nous sommes devenus un groupe à part entière. Le contexte a lui aussi changé. Le secteur des services informatiques est à nouveau en forte croissance. Le meilleur indicateur, c'est que nous avons de nouveau les plus grandes difficultés à trouver les gens dont nous avons besoin pour assurer la croissance. En 1997, le solde net entre les entrées et les sorties de collaborateurs devrait être de plus de 2 500 personnes. »

Propos recueillis par Anne-Marie Rocco

Daimler-Benz cède les 24 % qu'il détient dans le groupe français

COLOGNE
correspondance

Daimler-Benz a annoncé, mercredi 25 juin, son retrait du groupe de services informatiques français Cap Gemini. Il cédera auprès d'investisseurs institutionnels les 24,4 % qu'il détient dans la société créée par Serge Kampf, par le biais d'obligations d'emprunts émises par Daimler-Benz et convertibles à moyen terme. Le groupe allemand rachètera la participation de 19,6 % détenue par la firme française dans la division Debis Systemhaus.

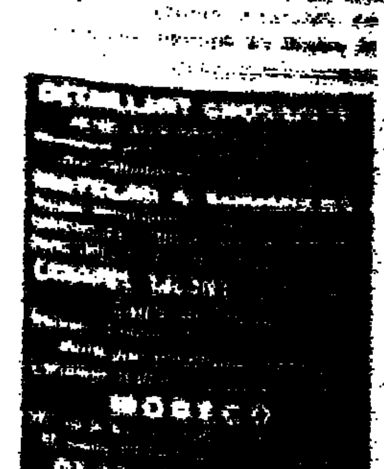
Pourquoi un tel revirement alors que les Allemands n'avaient pas caché, ces derniers mois, leur projet d'acquérir la majorité du capital de leur allié ? Ils avaient étudié avec minutie la possibilité de racheter la part détenue par la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), qui cherchait à s'en séparer. Chez Debis, on explique que ce sont les restrictions imposées par la législation américaine, limitant l'engagement des entreprises détenues en partie par une banque, qui motivent la fin de ce partenariat stratégique : Daimler-Benz est possédé à hauteur de 22 % par la Deutsche Bank, et la direction du groupe a attendu en vain une réforme rapide de la législation américaine. Comme Serge Kampf, Klaus Mangold, président du directoire de Debis, reconnaît l'existence de discordances entre les deux groupes. Il confirme *« des différences en matière d'*outsourcing, *où nos amis français souhaitaient aller moins vite et ont réalisé de grandes acquisitions »*.

En 1996, les différents partenaires réunis au sein de Cap Gemini s'étaient mis d'accord sur de nouvelles structures, permettant entre autres à Daimler-Benz d'augmenter son rôle dans la gestion du groupe. En cédant sa participation pour un montant de 1,3 à 1,4 milliard de deutschemarks (entre 4,4 et 4,7 milliards de francs), le groupe allemand compte récupérer son investissement de 1991 sans perte ni gain, mais le rachat de la part de Cap Gemini dans Debis Systemhaus doit lui coûter entre 300 et 350 millions de deutschemarks.

Debis n'en abandonne pas pour autant ses ambitions informatiques. Ses activités ont représenté en 1996 un chiffre d'affaires total de 13,1 milliards de deutschemarks et doivent être développées. Jürgen Schrempp, le président du directoire de Daimler-Benz, a indiqué que le groupe *« va investir le produit de la vente de ses actions dans l'extension des activités informatiques internationales »* de la filiale. Debis et Cap Gemini devraient d'ailleurs poursuivre une coopération sur *« certains projets prometteurs »* selon Klaus Mangold pour qui cette *« séparation (...) n'est pas une décision facile »*. Les liens entre les deux partenaires ne vont toutefois pas se dissoudre tout de suite : les investisseurs qui peuvent acheter des obligations d'emprunt de Daimler à partir du 26 juin auront quatre ans et demi pour les convertir en actions Cap Gemini. D'ici là, Debis restera, de fait, actionnaire de la société française et compte, toujours selon M. Mangold, établir une *« relation préférentielle »*.

Philippe Ricard





…vie et filialise sa chimie

…s marchés

صكذا من الاصل

L'ouverture du capital de France Télécom pourrait intervenir cet automne

La proposition sera soumise à l'arbitrage du premier ministre

L'ouverture du capital de France Télécom pourrait intervenir cet automne. C'est la proposition que les experts du gouvernement vont soumettre à l'arbitrage de M. Jospin. Malgré les réticences syndicales, plusieurs raisons plaident en ce sens : trouver des financements pour les dotations en capital des entreprises publiques et permettre à l'entreprise française de contracter des alliances eueropéennes.

L'OUVERTURE du capital de France Télécom pourrait intervenir dès l'automne. Révélée par le *Financial Times*, jeudi 26 juin, l'information a *été* confirmée au *Monde* par de très bonnes sources.

Dans l'immédiat, dans l'entourage du premier ministre, on dément que le projet soit aussi avancé et on affirme que Lionel Jospin n'a pas encore été directement saisi du dossier. Il reste qu'au sein du gouvernement on y travaille activement et que c'est bel et bien cette solution qui devrait être soumise prochainement à l'approbation de l'Hôtel Matignon.

Sur le principe de l'opération, il n'y a plus de suspense. Lors de la réunion à huis clos du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi, le nouveau ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, a explicitement admis qu'il n'était *« pas opposé à l'ouverture du capital »*, étant entendu qu'aux termes de la loi, l'Etat doit garder au moins 51 %. Il y a mis deux conditions : que l'opération soit précédée, comme M. Jospin s'y était engagé, d'une consultation des personnels ; et qu'elle soit menée avec le souci de renforcer les coopérations européennes.

De son côté, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, apporte quelques précisions, jeudi, dans *Libération*. Avec M. Strauss-Kahn, dit-il, *« nous nous sommes fixés trois objectifs : conforter France Télécom en tant que grand opérateur européen, garantir son indépendance et lui permettre d'atteindre une taille critique au niveau mondial. Tout cela implique à mes yeux un minimum d'ouverture sur le monde du marché »*. M. Pierret ajoute : *« Lionel Jospin a indiqué que le personnel serait consulté, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il y aura un référendum »*.

Si le cap avait donc clairement été fixé, nul n'avait pourtant encore indiqué que l'ouverture du capital interviendrait rapidement. C'est pourtant la proposition qui va être soumise à M. Jospin.

Plusieurs raisons plaident en ce sens. D'abord, l'Etat est confronté à une situation budgétaire difficile. Il doit en particulier trouver de 30 à 40 milliards de francs pour financer les dotations en capital des entreprises publiques. Une cession partielle du capital de France Télécom permettrait donc d'y pourvoir.

Deuxième raison : les experts gouvernementaux estiment que l'automne prochain constituerait le *« bon créneau »*, car, au-delà, d'autres opérateurs de télécommunications arriveront sur le marché – à commencer par l'italien Stet, mais aussi d'autres groupes de plus petite envergure – et qu'il serait alors plus difficile de mener l'opération française.

> « Nos objectifs : conforter France Télécom en tant que grand opérateur européen, garantir son indépendance et lui permettre d'atteindre une taille mondiale »

Troisième argument, les experts du gouvernement sont également convaincus que de trop longues tergiversations feraient mauvais effet sur les marchés et nuiraient donc à la valorisation de France Télécom. Enfin, ultime raison, les experts gouvernementaux considèrent que l'urgence budgétaire se combine avec une *« urgence industrielle »* : pour assurer l'avenir de France Télécom, des synergies européennes, et notamment avec Deutsche Telekom, doivent rapidement être trouvées.

M. Jospin rendra-t-il donc un arbitrage conforme à la proposition qui lui est faite ? La réponse, évidemment, lui appartient. Elle est d'autant plus difficile que les paramètres du dossier ne sont pas seulement budgétaires, financiers ou industriels. Avec des syndicats très opposés à l'ouverture du capital, ils sont tout autant politiques et sociaux. Membre du comité national du PCF, Michel Dauba a indiqué au *Monde* que son parti est *« hostile à l'ouverture du capital »* et qu'il fera *« tout ce qu'il faut pour que le mouvement social s'en mêle »*.

D'ici là, on comprend donc que les conseillers de Matignon démentent la nouvelle et réfléchissent à la manière, de la présenter, quand l'arbitrage sera enfin rendu.

Laurent Mauduit

Martine Aubry critique le plan social annoncé par PSA

La ministre de l'emploi et de la solidarité engage un bras de fer avec Jacques Calvet en dénonçant des « abus en termes de licenciements »

MARTINE AUBRY a engagé, mercredi 25 juin, un bras de fer avec Jacques Calvet, président du directoire de PSA. La ministre de l'emploi et de la solidarité, qui répondait lors de la séance de questions à l'Assemblée nationale avant d'être auditionnée par la commission des affaires sociales, a critiqué le plan social du constructeur automobile. *« Grand nombre de plans sociaux se contentent de mesures d'âge et de chèques départ, nous assistons à des abus en termes de licenciements »*, a-t-elle lancé, avant d'évoquer des *« dossiers en cours, en particulier une grande entreprise automobile qui vient de se voir accepter un taux extrêmement important de fonds national pour l'emploi (FNE), alors que son plan social ne comporte aucune mesure de reconversion »*. Peugeot avait annoncé le 2 juin, au lendemain des élections législatives, que 2 816 postes seraient supprimés en 1997, dont 1971 bénéficiant des mesures d'âge. *« Certaines décisions concernant ce grand groupe ont été confirmées par mon prédécesseur. Je n'y reviendrai pas. D'autres sont à revoir. Ce plan n'est pas à la hauteur de ce qu'on attend d'une grande entreprise. »*

« Cette entreprise considère une fois de plus que c'est à l'Etat de financer sa restructuration », a-t-elle renchéri. En 1992, déjà, Mme Aubry et M. Calvet s'étaient opposés au sujet d'un plan social de Peugeot que le ministre du travail considérait irrecevable. Pierre Gosset, directeur central du personnel d'Automobiles Peugeot, en déplacement à Mulhouse, rappelle qu'*« il n'y a aucun licenciement sec »* et que les syndicats ne s'opposent pas au plan social. Il estime significatif que, lors de la première réunion du comité central d'entreprise (CCE), le 11 juin, les représentants du personnel n'aient pas demandé la nomination d'un expert-comptable permettant de retarder la procédure de trois semaines. Le dernier CCE est prévu le 7 juillet, et la commission supérieure de l'emploi, qui décide de l'aide du fonds national de l'emploi, est fixée au 22 juillet.

■ **Jacques Calvet**, lors de l'assemblée générale de PSA, mercredi 25 juin, a révisé en baisse ses prévisions du marché automobile français pour 1997, avec 1,8 million d'immatriculations de voitures particulières neuves, soit une chute de 15,6 % par rapport à 1996.

Les variations du PS sur le statut de l'opérateur public

LA QUESTION de l'avenir de France Télécom n'est pas qu'une querelle de termes. C'est un débat de fond au sein de la gauche. Défense du service public, ouverture du capital, privatisation : toutes ces expressions renvoient peut-être à un débat idéologique mais bien plus à une évolution de la réflexion économique du Parti socialiste. En la matière, la « bible » de Lionel Jospin est la déclaration commune PS-PC présentée le 29 avril. Si elle n'est pas un programme de gouvernement, elle est toutefois un mode d'emploi qui a valeur de référence.

« Nous affirmons notre détermination à défendre et à promouvoir en les rénovant et en les démocratisant les services publics, la fonction et les politiques publiques. Ainsi, par exemple pour France Télécom, Thomson, Air France, nous proposons l'arrêt des processus de privatisation », indique cette déclaration. Dans un entretien à *La Tribune* du 6 mai, François Hollande, porte-parole du PS, précise la doctrine qui serait celle d'un gouvernement de gauche : un « ni-ni » en version assouplie. Il estime que *« la logique même du service public exclut l'ouverture du capital »* de certaines entreprises. M. Hollande précise au *Monde* que France Télécom, dans l'esprit du PS, doit rester à 100 % public. M. Jospin, lui-même, est conduit à rectifier le tir.

Dans un entretien au *Monde* du 21 mai, le premier secrétaire du PS déclare : *« La privatisation de France Télécom est engagée, mais elle n'a pas été menée à terme, et mon objectif n'est pas de la terminer. »* Cependant, il ajoute : *« Un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Télécom est maintenant d'accord avec le processus engagé de distribution du capital. On leur posera la question. Là aussi les problèmes seront abordés clairement. Et si France Télécom ne doit pas être privatisé, il faudra bien qu'on réponde au manque à gagner budgétaire. »* Le 22 mai, sur Europe 1, Laurent Fabius glisse que M. Jospin a changé de position sur ce dossier, défend l'idée que France Télécom doit rester *« un service public »* et précise, *« à titre personnel »*, qu'il n'est pas opposé à une ouverture limitée du capital.

Arrivé à Matignon, M. Jospin dévoile sa conception générale de premier ministre de l'avenir des services publics dont celui des télécommunications qui, selon lui, est devenu *« un enjeu de propriété »*. *« En l'absence de justification tirée de l'intérêt national,* dit le chef du gouvernement dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin, devant les députés, *nous ne sommes pas favorables à la privatisation de ce patrimoine commun que sont les entreprises publiques en situation de concurrence. Pour autant, nous savons que des adaptations seront nécessaires pour garder notre rang parmi les nations les plus développées du monde et se rapprocher d'autres partenaires européens. »*

La veille, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a fait remarquer qu'il y a une différence entre privatisation et ouverture du capital, en ouvrant une série de rencontres avec les syndicats de France Télécom. Le 24 juin, enfin, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, indique, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qu'il n'est *« pas opposé à une ouverture du capital »*.

Olivier Biffaud

M. Pierret évoque le « mauvais climat social » à La Poste

CHRISTIAN PIERRET, secrétaire d'Etat à l'industrie, a évoqué, mercredi 25 juin, devant l'Assemblé nationale, *« le mauvais climat social »* qui règne à La Poste. Il a souhaité *« une recomposition complète entre la présidence et la direction de La Poste d'une part, les organisations syndicales représentatives des personnels d'autre part »*.

Claude Bourmaud, président de La Poste, ne souhaitait pas, jeudi 26 juin, commenter ces déclarations. Elles sont néanmoins de nature à relancer les spéculations sur le maintien de l'équipe dirigeante de La Poste. Claude Bourmaud et Claude Viet (directeur général) étaient, tous deux, membres du cabinet de Gérard Longuet, au ministère de l'industrie. Jean-Frédéric de Leusse, président de Sofiposte, était, lui, directeur de cabinet d'Alain Madelin au ministère des entreprises et du développement économique.

DÉPÊCHES

■ **BOEING : le constructeur aéronautique américain** a du mal à faire face à l'augmentation de ses cadences de production, mais n'encourt pas de pénalités, selon Ron Woodward, président de la branche civile, cité par le *Wall Street Journal* du 26 juin. Par ailleurs, Boeing, qui doit obtenir l'accord de la commission européenne pour son projet de fusion avec McDonnell Douglas, serait prêt à abandonner les accords d'exclusivité signés avec trois compagnies aériennes.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'Etat allemand, qui contrôle 74 % de la compagnie de télécommunications, va en transférer 25 % à l'Office** pour la reconstruction, le Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW). Le transfert se fera en 1997 puis 1998 et ouvrira *« la possibilité d'octroyer des participations à des investisseurs stratégiques (…) au prix du marché »*, a précisé l'opérateur, indiquant que le solde ne serait pas cédé sur le marché avant 2000.

■ ***HONGKONG TELECOM* : la deuxième phase de la montée de China** Telecom, le principal opérateur de Chine populaire, au capital de l'opérateur privé de Hongkong, ne se fera que l'année prochaine, après l'introduction à la Bourse de Hongkong de la filiale locale de l'opérateur chinois. Lors de cette opération, le britannique Cable & Wireless devrait prendre une part significative du capital China Telecom Hongkong.

■ **ITT : le groupe hôtelier américain, qui fait l'objet d'une offre publique d'achat hostile lancée par Hilton**, examine plusieurs propositions pour céder une partie de sa participation de 70 % dans la chaîne hôtelière italienne Ciga ou certains de ses hôtels.

■ **ABB Kraftwerke AG : la filiale allemande du groupe Asea Brown Boveri** a annoncé être associée à hauteur de 270 millions de dollars à un contrat de 650 millions de dollars (3,8 milliards de francs) pour la livraison clés en main à la Chine d'une centrale thermique de deux fois 352 mégawatts, à Hefei dans la province d'Anhui.

■ **CADRES : l'enquête salariale annuelle de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT** évalue l'augmentation moyenne du pouvoir d'achat des cadres à 2,53 % en 1996, contre 2,14 % l'année précédente. 34 % des cadres ont vu leur pouvoir d'achat baisser (31 % en 1995). Les augmentations individuelles sont de plus en plus fréquentes (45,7 % des cadres concernés) au détriment des augmentations collectives (51,7 % contre 75,7 % en 1995).

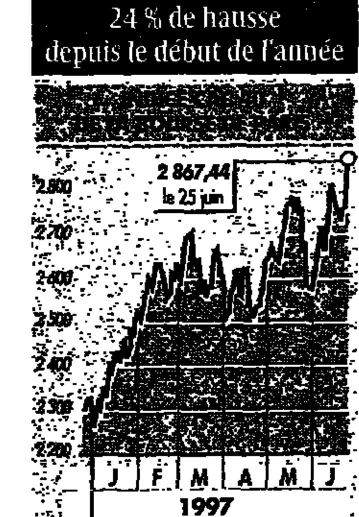
■ **BANQUE HERVET : l'agence Standard and Poor's** a attribué les notes à court terme A-2 et T1 à la banque dont la privatisation est suspendue. Cela reflète une *« structure financière satisfaisante »*. L'agence précise : *« Les risques sont couverts de façon satisfaisante, bien que le profil d'actifs de la banque demeure relativement risqué du fait de son orientation vers les PME. »*

Rassurée par les premières décisions gouvernementales, la Bourse bat son record

LA BOURSE de Paris s'est envolée, mercredi 25 juin. L'indice CAC 40 a terminé la séance sur une hausse de 2,97 %, à 2 867,44 points, un record historique. La performance a été d'autant plus significative que dans le même temps Francfort ne progressait que de 1,14 % et Londres de 0,95 %. La hausse s'est effectuée dans des volumes très importants. Les échanges ont atteint 14,5 milliards de francs, après 19,96 milliards la veille. Depuis le début du mois de juin, le montant quotidien des transactions s'élève à 10,92 milliards de francs, soit une hausse de 76 % par rapport au mois de juin de l'année 1996.

La Bourse de Paris, déjà détenue à plus d'un tiers par les investisseurs non résidents, bénéficie de l'afflux de nouveaux capitaux étrangers, en provenance notamment d'outre-Atlantique. Les gestionnaires américains renforcent les positions qu'ils ont sur le marché français : c'est le cas par exemple du fonds Templeton, originaire de Floride, qui a récemment augmenté sa part dans le capital de la BNP et l'a fait passer au-dessus de 5 %.

Les gestionnaires internationaux sont attirés par les perspectives de reprise économique en France. Les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoient une hausse de 2,5 % du produit intérieur brut en 1997 et de 2,8 % en 1998, après 1,5 % en 1996. Le redressement de l'activité s'accompagne d'excellentes prévisions de résultats pour les entreprises françaises. Selon le cabinet Associés en finance, qui regroupe les études de 160 bureaux d'analyses en Europe, le taux de croissance estimé des bénéfices par action en 1997 se situe à 37,8 % en France, contre 22,5 % en Allemagne et 8,3 % seulement à Londres.



Malgré sa hausse récente, la Bourse de Paris reste en retard par rapport aux autres grandes places internationales.

Le marché parisien bénéficie aussi d'un phénomène de rattrapage. Au cours des dernières années, la place française a enregistré des performances nettement inférieures à celle des autres grandes Bourses mondiales. Alors que depuis le 1er janvier 1994, Wall Street a gagné 104,06 % et Francfort 71,29 %, Paris n'a progressé que de 19,48 %. Le même écart était observé depuis le début de l'année (+31,50 % en Allemagne, mais seulement +23,82 % en France).

La remise en cause par le nouveau gouvernement des fonds de pension et des privatisations ne semble guère inquiéter les investisseurs. Ces derniers ont au contraire été soulagés par la hausse modérée du SMIC (4 %), par la signature du pacte de stabilité budgétaire au sommet d'Amsterdam et par la volonté manifestée par Lionel Jospin d'être *« attentif à la réduction des déficits publics »*.

PREUVES D'ORTHODOXIE

Dès l'arrivée au pouvoir de la gauche, les marchés financiers avaient fait le pari que le nouveau pouvoir allait rapidement faire preuve d'orthodoxie et allait vite renoncer à certains des engagements qu'il avait pris pendant la campagne électorale. Les mesures initiales annoncées par M. Jospin ont renforcé leur conviction. Les opérateurs sont même agréablement surpris par la rapidité de ce qu'ils perçoivent comme un virage.

Certains experts se montrent plus prudents. Ils ne partagent pas l'optimisme des marchés à propos du projet monétaire européen et pensent que la confirmation par l'audit des finances publiques d'un dérapage du déficit français en 1997 pourrait inciter l'Allemagne à demander un report de l'euro. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations jugent pour leur part que la Bourse de Paris *« pourrait subir des baisses au cours des trois mois à venir à cause des incertitudes liées à la politique économique de la nouvelle majorité »*.

Pierre-Antoine Delhommais

■ **LE DOLLAR s'est apprécié face au yen, jeudi 26 juin, sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 113,97 yens contre 113,65 à Tokyo, mercredi.**

■ **LA BOURSE de Tokyo, à la suite de prises de bénéfices en fin de journée, a fini en baisse de 0,26 %, jeudi 26 juin. Le Nikkei a perdu en clôture 54,51 points à 20 624,76 points.**

■ **LE SECRÉTAIRE d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, a affirmé que les marchés financiers pourraient absorber une vente massive d'obligations du Trésor américain.**

■ **LA BOURSE de New York a cédé 68,08 points (– 0,88 %) à 7 689,98 points, mercredi 25 juin. Le Dow Jones a perdu jusqu'à 129 points en raison de ventes informatisées.**

■ **LE FONDS monétaire international (FMI) a de nouveau mis en garde, mercredi 25 juin, les Etats-Unis contre la possibilité d'une résurgence de l'inflation.**

LES PLACES BOURSIÈRES

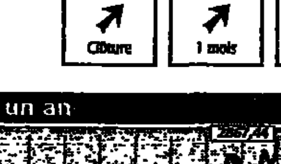
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

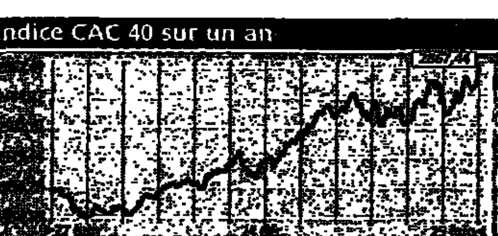
Nouvelle hausse à Paris

DANS LE SILLAGE de la séance de la veille, la Bourse de Paris était orientée à la hausse, jeudi 26 juin. Après avoir ouvert sur ses niveaux de la veille, l'indice CAC 40 établissait rapidement un nouveau record d'altitude. En hausse de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 atteint une demi-heure plus tard 2 873,60 points. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,44 % à 2 880 points. Au plus haut de la matinée, l'indice CAC 40 a atteint 2 895,05 points.

Le marché était, selon les opérateurs, dopé par l'afflux de liquidités. Mais, mis à part ce dernier point, le marché parisien réagissait aux bonnes nouvelles annoncées actuellement par les patrons des sociétés. Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, dont les propos sont en général écoutés sur les marchés, a annoncé mercredi s'attendre à la meilleure année de l'histoire de son groupe.

Rhône-Poulenc a annoncé jeudi matin vouloir contrôler à 100 % sa filiale américaine Rhone-Poulenc-Rorer, relançant ainsi le mouvement de restructurations industrielles, qui, au cours des mois précédant les élections législatives, avait largement contribué aux beaux jours du marché. La veille, Compagnie bancaire, filiale de Paribas, avait annoncé l'absorption de deux de ses filiales : UFB Locabail et Cardif.

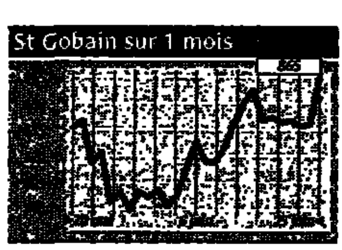




Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

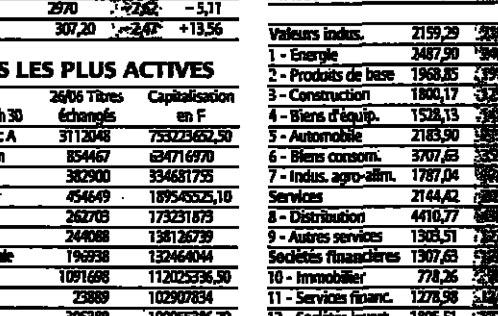
Saint-Gobain, valeur du jour

JEAN-LOUIS BEFFA, PDG de Saint-Gobain, s'est montré très optimiste en annonçant, lors de l'assemblée générale des actionnaires, mercredi 25 juin, que l'année 1997 marquerait *« le meilleur exercice de l'histoire »* du groupe. Selon ses prévisions, le bénéfice net devrait dépasser les 5 milliards de francs, contre 4,32 milliards en 1996. Saint-Gobain souhaite désormais se renforcer dans les pays émergents et envisage de prendre pied *« dans les plastiques à haute valeur ajoutée »*. En Bourse, le titre a enregistré une hausse de 3,22 %, à 865 francs, dans un volume de 564 181 actions.



St Gobain sur 1 mois





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/06	Var. % 25/06	Var. % 31/12
Rhone Poulenc A	234,60	+10,71	+32,61
Credit National	328,50	[illegible]	+9,93
Dassault Systemes	420	+5,52	+75,51
Axime	693	[illegible]	+15,50
Guyenne Gascogne	2140	[illegible]	+3,63
Sanofi	570	+4,20	+10,46
Metaleurop	85	+3,53	+101,66
SFIM	890	+3,48	–13,59
Usinor Sacilor	103,90	+3,48	+37,61
Bouygues Offs.	145	+3,20	+9,02
BAISSES, 12 h 30			
Cap Gemini	325,30	–5,71	+29,65
Interbail	205	–4,80	–9,65
Peugeot	567	–3,80	–2,91
Eurotunnel	6,10	–3,27	–10,94
DMC (Dollfus Mi)	107,50	–3,15	–14,54
CGIP	1648	[illegible]	+15,16
Bulls	59,20	[illegible]	+85,28
Moulinex #	162	[illegible]	+43,45
Sagem SA	2970	–2,62	–5,11
Jean Lefebvre	307,20	–2,47	+13,56

VALEURS LES PLUS ACTIVES

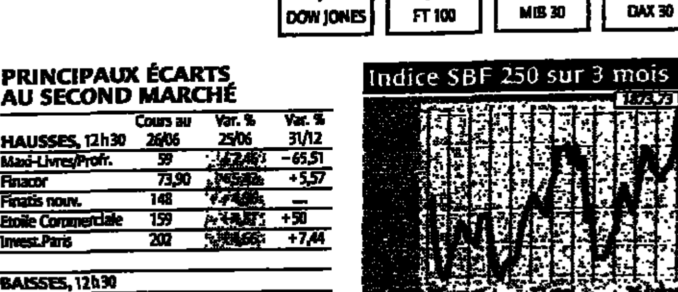
SÉANCE, 12 h 30	26/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Rhone Poulenc A	3112048	753223652,50
Alcatel Alsthom	854467	634716970
Saint-Gobain	382900	334681755
Paribas	454649	189545525,10
Elf Aquitaine	262703	173231873
Sanofi	244088	138126739
Societe Generale	196938	132464044
Usinor Sacilor	1091698	112025336,50
Carrefour	23889	102907834
Schneider SA	305389	100955386,70

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

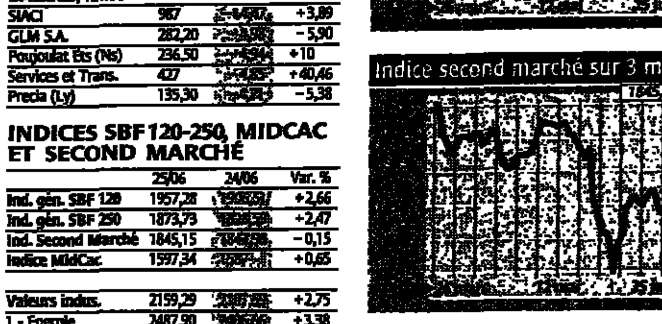
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/06	Var. % 25/06	Var. % 31/12
Maxi-Livres/Profr.	59	[illegible]	–65,51
Finacor	73,90	[illegible]	+5,57
Finatis nouv.	148	[illegible]	—
Etoile Commerciale	159	[illegible]	+50
Invest.Paris	202	[illegible]	+7,44
BAISSES, 12 h 30			
SIACI	987	[illegible]	+3,89
GLM S.A.	282,20	[illegible]	–5,90
Poujoulat Ets (Ns)	236,50	[illegible]	+10
Services et Trans.	427	[illegible]	+40,46
Precia (Ly)	135,30	[illegible]	–5,38

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

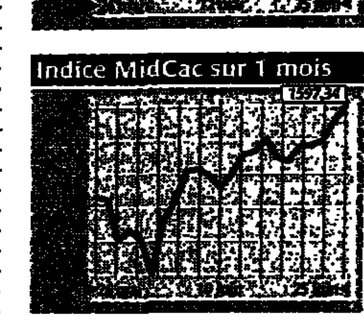
	25/06	24/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1957,28	[illegible]	+2,66
Ind. gén. SBF 250	1873,73	[illegible]	+2,47
Ind. Second Marché	1845,15	[illegible]	–0,15
Indice MidCac	1597,34	[illegible]	+0,65
Valeurs indus.	2159,29	[illegible]	+2,75
1 - Energie	2487,90	[illegible]	+3,38
2 - Produits de base	1968,85	[illegible]	+3,06
3 - Construction	1800,17	[illegible]	+2,56
4 - Biens d'équip.	1528,13	[illegible]	+3,05
5 - Automobile	2183,90	[illegible]	+2,23
6 - Biens consom.	3707,63	[illegible]	+3,04
7 - Indus. agro-alim.	1787,04	[illegible]	+1,41
Services	2144,42	[illegible]	+2,15
8 - Distribution	4410,77	[illegible]	+2,48
9 - Autres services	1303,51	[illegible]	+1,86
Sociétés financières	1307,63	[illegible]	+2,14
10 - Immobilier	778,26	[illegible]	–0,29
11 - Services financ.	1278,98	[illegible]	+2,56
12 - Sociétés invest.	1805,51	[illegible]	+1,67



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Baisse à Tokyo et à Wall Street

VICTIME de prises de bénéfice, la Bourse de Tokyo a terminé la séance du jeudi 26 juin en baisse de 0,26 %. L'indice Nikkeï a perdu 54,51 points à 20 624,76 points.

La veille, Wall Street avait connu une séance très contrastée dans une atmosphère active, terminant finalement en baisse en raison d'un accès de faiblesse sur le marché obligataire, qui craint toujours des ventes japonaises d'obligations américaines. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé 68,08 points (– 0,88 %), à 7 689,98. Il avait perdu jusqu'à 129 points en raison de ventes informatisées. Le marché, dans son ensemble, a réussi toutefois à bien résister, comme le montre le nombre de titres en baisse et en hausse : 1 557 contre 1 253. Le rendement sur les émissions du Trésor à trente ans, principale référence sur le marché obligataire, est remonté à 6,74 % contre 6,69 % mardi soir.

La Bourse de Londres avait progressé nettement mercredi, encouragée par le rebond de Wall Street mardi soir. L'indice Footsie des cent principales valeurs affichait en clôture une hausse de 43,7 points, soit 0,95 %, à 4 640 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 25/06	Cours au 24/06	Var. en %
Paris CAC 40	2784,76	[illegible]	+0,81
New-York/DJ indus.	7758,06	[illegible]	+1,98
Tokyo/Nikkei	20341,90	[illegible]	–0,46
Londres/FT100	4596,30	[illegible]	+0,45
Francfort/Dax 30	3755,82	[illegible]	+0,03
Frankfort/Commer.	1276,84	[illegible]	–0,26
Bruxelles/Bel 20	2872,62	[illegible]	+0,15
Bruxelles/Général	2355,19	2351,62	+0,15
Milan/MIB 30	1017	[illegible]	–0,39
Amsterdam/Gé. Cbs	585,90	[illegible]	+0,02
Madrid/Ibex 35	592,08	[illegible]	–0,05
Stockholm/Affarsal	2372,64	[illegible]	+0,56
Londres FT30	2965,20	[illegible]	+0,21
Hong Kong/Hang S.	14891	[illegible]	–0,87
Singapour/Strait t	2041,38	[illegible]	+0,32

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

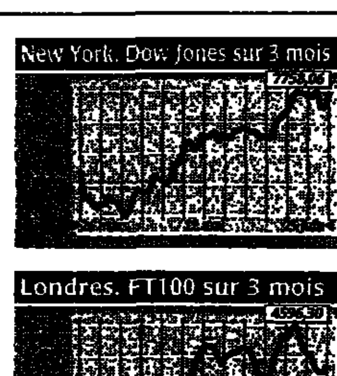
	25/06	24/06
Alcoa	74,50	75,18
Allied Signal	82,75	84
American Express	76,18	77,18
AT & T	36,75	36,93
Boeing Co	54,50	55
Caterpillar Inc.	107,12	108,37
Chevron Corp.	73,12	74,25
Coca-Cola Co	69,12	70,43
Disney Corp.	81,37	82,37
Du Pont Nemours&Co	60,62	61,50
Eastman Kodak Co	77,50	77,43
Exxon Corp.	60,12	62,50
Gén. Motors Corp.H	56	56,75
Gén. Electric Co	65,62	66,50
Goodyear T & Rubbe	62,25	62,25
Hewlett-Packard	54,87	55,37
IBM	91,87	91,81
Intl Paper	49,62	50,81
J.P. Morgan Co	107,50	109,31
Johnson & Johnson	64,68	66,31
Mc Donalds Corp.	48,81	49,62
Merck & Co.Inc.	102,81	103,06
Minnesota Mng.&Mfg	100,75	101
Philip Moris	42,81	44,18
Procter & Gamble C	135,81	137,50
Sears Roebuck & Co	53,81	53,81
Travelers	64	64,37
Union Carb.	47,06	47,25
Utd Technol	83,68	85
Wal-Mart Stores	32,68	33,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/06	24/06
Allied Lyons	4,24	4,22
Barclays Bank	11,70	11,61
B.A.T. industries	5,64	5,67
British Aerospace	13,40	13,48
British Airways	7	7,02
British Petroleum	7,07	7,05
British Telecom	4,45	4,46
B.T.R.	1,96	1,97
Cadbury Schweppes	5,30	5,21
Eurotunnel	0,66	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,52	12,46
Granada Group Plc	8,54	8,35
Grand Metropolitan	5,85	5,88
Guinness	5,82	5,90
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,62	6,47
H.S.B.C.	17,93	17,77
Impérial Chemical	8,16	8,07
Legal & Gen. Grp	4,12	4,14
Lloyds TSB	6,28	6,09
Marks and Spencer	5,04	5,05
National Westminst	8,25	7,83
Peninsular Orienta	6,05	6,14
Reuters	6,45	6,60
Saatchi and Saatch	1,23	1,23
Shell Transport	12,23	12,31
Tate and Lyle	4,51	4,52
Univeler Ltd	16,97	17,06
Zeneca	18,94	18,66

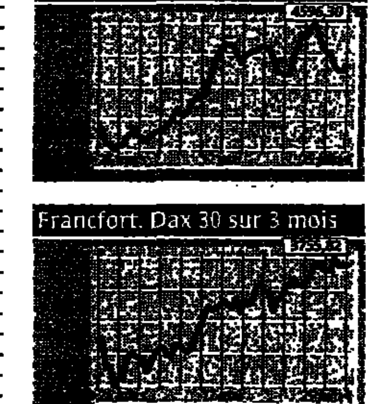
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	25/06	24/06
Allianz Holding N	375	378
Basf AG	62,85	62,68
Bayer AG	68,10	68,45
Bay hyp&Wechselbk	52,05	52,23
Bayer Vereinsbank	71,80	71,75
BMW	1403	1402
Commerzbank	48,85	48,15
Daimler-Benz AG	135,45	136,40
Degussa	93,60	93
Deutsche Bank AG	99,50	97,68
Deutsche Telekom	43,15	43,15
Dresdner BK AG FR	60,40	60,55
Henkel VZ	99,10	99,80
Hoechst AG	69,45	69,65
Karstadt AG	631	630
Linde AG	1320	1320
DT. Lufthansa AG	34,60	35,40
Man AG	532	538
Mannesmann AG	761	765
Metro	188,10	192,50
Muench Rue N	4970	4960
Preussag AG	508,50	510
Rwe	75,90	75,80
Sap VZ	351,50	352,50
Schering AG	190,20	189,30
Siemens AG	106,35	103,20
Thyssen	420,50	420,50
Veba AG	97,80	99,20
Viag	798,25	797
Volkswagen VZ	925	919



New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

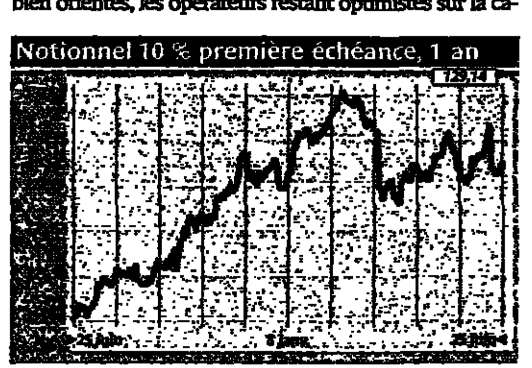
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité initiale du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était stable, jeudi 26 juin, dès l'ouverture. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, baissait légèrement, de 2 centièmes à 129,12 points. La veille, le Matif avait gagné 28 centièmes. Depuis le début de la semaine, le Matif a gagné 50 centièmes.

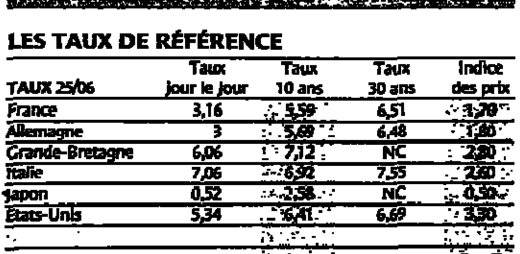
Les marchés obligataires français sont relativement bien orientés, les opérateurs restant optimistes sur la capacité du gouvernement de trouver des solutions pour se conformer aux critères de l'euro, selon des analystes. La déclaration mercredi soir du premier ministre, qui s'est engagé à *« réorienter »* la politique économique de façon à relancer l'économie tout en étant attentif à *« la réduction des déficits publics »*, a rassuré les marchés, qui attendent la publication des résultats de l'audit sur les finances publiques le 21 juillet.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,16	5,59	6,51	[illegible]
Allemagne	3	5,69	6,48	[illegible]
Grande-Bretagne	6,06	7,12	NC	2,80
Italie	7,06	6,92	7,55	2,60
Japon	0,52	2,58	NC	0,50
Etats-Unis	5,34	6,41	6,69	3,30



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

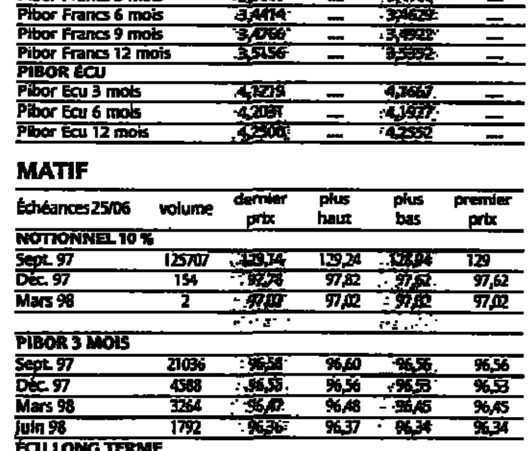
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/06	Taux au 24/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	–2,18	–2,19	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,09	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 25/06	Vente 25/06	Achat 24/06	Vente 24/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,06	3,31	3,24	3,36
3 mois	3,27	3,37	3,28	3,38
6 mois	3,32	3,42	3,35	3,45
1 an	3,38	3,50	3,44	3,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3301	—	3,3438	—
Pibor Francs 3 mois	3,3867	—	3,4180	—
Pibor Francs 6 mois	3,4414	—	3,4629	—
Pibor Francs 9 mois	3,4766	—	3,4922	—
Pibor Francs 12 mois	3,5156	—	3,5392	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3239	—	4,3667	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2081	—	4,1927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2552	—

MATIF

Échéances 25/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	125707	129,14	129,24	128,94	129
Déc. 97	154	97,78	97,82	97,62	97,62
Mars 98	2	97,02	97,02	97,02	97,02
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	21036	96,58	96,60	96,56	96,56
Déc. 97	4588	96,55	96,56	96,53	96,53
Mars 98	3264	96,47	96,48	96,45	96,45
Juin 98	1792	96,36	96,37	96,34	96,34
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1112	96,08	96,20	95,98	95,98



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	36725	2863	2865	2808	2810
Juillet 97	15963	2861	2864	2808,50	2811
Août 97	100	2837	2837	2837	2837
Sept. 97	2953	2879	2878	2823	2826

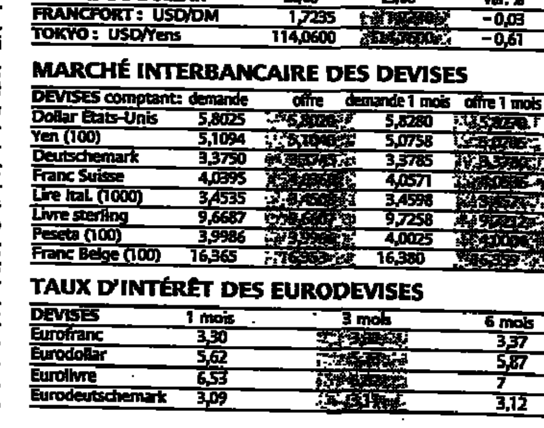
LES MONNAIES

US/F ↘ 5,8173 | US/DM ↘ 1,7235 | US/¥ ↘ 114,0600 | DM/F ↗ 3,3753 | £/F ↘ 9,6955

Léger recul du dollar

LE DOLLAR était en baisse face au franc et au deutschemark au cours des premières transactions entre banques, jeudi 26 juin, à Paris. Le billet vert s'échangeait à 5,8179 francs et 1,7241 deutschemark, contre 5,8237 francs et 1,7256 deutschemark dans les échanges interbancaires de mercredi.

Quelques heures plus tôt, sur le marché des changes de Tokyo, la devise américaine s'était appréciée face au yen, après que le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, eut affirmé que les marchés aux Etats-Unis pourraient absorber une vente massive d'obligations du Trésor américain. Le dollar est revenu au-dessous des 114 yens affichés en cours de séance après avoir atteint un plus haut de 114,38 yens. En clôture, le dollar s'échangeait à 113,97 yens, contre 113,92 yens à New York mercredi soir et 113,65 à Tokyo dans la journée de mercredi.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/06	% 24/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5300	[illegible]	326	350
Ecu	6,6145	–0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8173	–0,02	5,5300	6,1300
Belgique (100 F)	16,3570	+0,07	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,8800	–0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4555	+0,07	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,6200	[illegible]	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,8405	[illegible]	8,3800	9,2200
Gde-Bretagne (1 L)	9,6955	–0,19	9,2900	10,1400
Grèce (100 drach.)	2,1375	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,4500	+0,17	71	81
Suisse (100 F)	404,1800	–0,09	391	415
Norvège (100 k)	80,2000	–0,15	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9660	+0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9970	+0,09	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1764	–0,35	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	5,1119	[illegible]	4,8500	5,2000
Finlande (mark)	112,6300	–0,24	108	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

	26/06	25/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7235	[illegible]	–0,03
TOKYO : USD/Yens	114,0600	[illegible]	–0,61

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8025	[illegible]	5,8280	[illegible]
Yen (100)	5,1094	[illegible]	5,0758	[illegible]
Deutschemark	3,3750	[illegible]	3,3785	[illegible]
Franc Suisse	4,0395	[illegible]	4,0571	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4535	[illegible]	3,4598	[illegible]
Livre sterling	9,6687	[illegible]	9,7258	[illegible]
Peseta (100)	3,9986	[illegible]	4,0025	[illegible]
Franc Belge (100)	16,365	[illegible]	16,380	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,30	[illegible]	3,37
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,87
Eurolivre	6,53	[illegible]	7
Eurodeutschemark	3,09	[illegible]	3,12

L'OR

	cours 25/06	cours 24/06
Or fin (k. barre)	63100	63000
Or fin (en lingot)	63550	63450
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	365	364
Pièce suisse (20f)	364	363
Pièce Union lat(20f)	365	364
Pièce 20 dollars us	2300	2300
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2365	2345

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/06	cours 25/06
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	18,90	18,74
Light Sweet Crude	19	19,50

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/06	25/06
Dow-Jones comptant	154,43	[illegible]
Dow-Jones à terme	151,87	152,18
CRB	241,44	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2673,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2412,50	2365,50
Aluminium comptant	1559,75	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1562	[illegible]
Plomb comptant	605,75	[illegible]
Plomb à 3 mois	618,50	[illegible]
Etain comptant	5552,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5560	[illegible]
Zinc comptant	1382,25	[illegible]
Zinc à 3 mois	1392	[illegible]
Nickel comptant	7097,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	7120	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	474,60	[illegible]
Platine à terme	439,50	[illegible]
Palladium	203,90	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	332,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	260,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	831	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	272,90	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	35	[illegible]
Orge (Londres)	80,60	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1680	[illegible]
Café (Londres)	1795	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	316,20	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	73,39	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	74,30	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +0,45 %
CAC 40 : 2880,47

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	996	996	—	991
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	910	—	900
Renault (T.P.)	1630	1625	- 0,30	1626
Rhone Poulenc(T.P)	2165	2175	+ 0,46	2164
Saint Gobain(T.P.)	1317	1292	- 1,89	1319
Thomson S.A (T.P)	971	975	+ 0,41	995
Accor	895	907	+ 1,34	888
AGF-Ass.Gen.France	176,90	180	+ 1,75	171
Air Liquide	975	975	—	930
Alcatel Alsthom	744	738	- 0,80	620
Axa	369,90	369,30	- 0,16	368
Axime	657	693	+ 5,47	610
Bail Investis	790	790	—	788
Bancaire (Cie)	735	740	+ 0,68	700
Bazar Hot. Ville	583	581	- 0,34	580
Bertrand Faure	319	322	+ 0,94	315
BIC	971	966	- 0,51	970
BIS	490	490	—	490
B.N.P.	244,20	247	+ 1,14	220
Bollore Techno.	740	735	- 0,67	738
Bongrain	2200	2210	+ 0,45	2180
Bouygues	498,90	498,60	- 0,06	580
Bouygues Offs. ■	140,50	145	+ 3,20	135
Bull#	61,05	59,20	- 3,03	—
Canal +	1063	1085	+ 2,06	1050
Cap Gemini	345	325,30	- 5,71	390
Carbone Lorraine	1414	1417	+ 0,21	1318
Carrefour	4314	4305	- 0,20	4180
Casino Guichard	298	299	+ 0,33	290
Casino Guich.ADP	252	247,50	- 1,78	235
Castorama Dub.(Li)	834	844	+ 1,19	790
C.C.F.	250,50	252,60	+ 0,83	248
Cegid (Ly)	621	639	+ 2,89	615
Cerus Europ.Reun	31,10	30,80	- 0,96	39
Cetelem	711	713	+ 0,28	690
CGIP	1701	1648	- 3,11	1630
Chargeurs	334,90	334,90	—	335
Christian Dalloz	2100	2150	+ 2,38	2080
Christian Dior	928	922	- 0,64	900
Ciments Fr.Priv.B	204	205,50	+ 0,73	205
Cipe France Ly #	776	759	- 2,19	760
Clarins	762	777	+ 1,96	760
Club Mediterranee	422	420	- 0,47	425
Coflexip	329	336,10	+ 2,15	335
Colas	799	796	- 0,37	790
Comptoir Entrep.	10,90	11,10	+ 1,83	10,50
Comptoirs Mod.	3172	3148	- 0,75	2990
CPR	429,10	436,50	+ 1,72	435
Cred.Fon.France	63	63,25	+ 0,39	63
Credit Lyonnais CI	310,10	315,10	+ 1,61	255
Credit National	309,80	328,50	+ 6,03	380
CS Signaux(CSEE)	223,40	224	+ 0,26	225
Damart	4515	4406	- 2,43	4530
Danone	980	984	+ 0,40	960
Dassault-Aviation	1250	1256	+ 0,48	1090
Dassault Electro	524	523	- 0,19	500
Dassault Systemes	398	420	+ 5,52	380
De Dietrich	260	260	—	255
Degremont	415,50	425,50	+ 2,40	425
Deveaux(Ly)#	735	738	+ 0,40	755
Dev.R.N-P.Cal Li #	48	47,90	- 0,20	47
Dexia France	575	582	+ 1,21	560
DMC (Dollfus Mi)	111	107,50	- 3,15	112
Dynaction	147,90	145	- 1,96	144
Eaux (Gle des)	762	765	+ 0,39	715
Eiffage	317,50	317	- 0,15	295
Elf Aquitaine	660	659	- 0,15	620
Eramet	282	275,20	- 2,41	275
Eridania Beghin	902	902	—	875
Essilor Intl	1565	1577	+ 0,89	1560
Essilor Intl.ADP	1459	1459	—	1450
Esso ■	520	527	+ 1,34	515
Eurafrance	2390	2355	- 1,46	2370
Euro Disney	9,25	9,15	- 1,08	9
Europe 1	1160	1160	—	1140
Eurotunnel	6,30	6,10	- 3,17	6,50
Filipacchi Medias	1202	1240	+ 3,16	1380
Fimalac SA	505	500	- 0,99	580
Finextel ■	105,60	105,50	- 0,09	165
Fives-Lille	413,10	419,90	+ 1,64	380
Fromageries Bel	4195	4160	- 0,83	4200
Galeries Lafayette	2470	2470	—	2370
GAN	134	134	—	125
Gascogne (B)	504	510	+ 1,19	480
Gaumont #	421	419	- 0,47	430
Gaz et Eaux	2442	2445	+ 0,12	2370
Geophysique	565	569	+ 0,70	555
G.F.C	526	526	—	530
Groupe Andre S.A.	518	507	- 2,12	500
Gr.Zannier (Ly) #	156	155,50	- 0,32	159
GTM-Entrepose	308,40	306,10	- 0,74	305
Guilbert	843	833	- 1,18	855
Guyenne Gascogne	2030	2140	+ 5,41	2080
Havas	412,10	423,60	+ 2,79	415
Havas Advertising	675	678	+ 0,44	680
Imetal	798	810	+ 1,50	770
Immeubl.France	354,80	350,50	- 1,21	360
Infogrames Enter.	774	770	- 0,51	765
Ingenico	154,70	155	+ 0,19	144
Interbail	214	205	- 4,20	220
Intertechnique	1288	1289	+ 0,07	1250
Jean Lefebvre	315	307,30	- 2,47	320
Klepierre	825	825	—	830
Labinal	1429	1453	+ 1,67	1300
Lafarge	385,30	383,10	- 0,57	365
Lagardere	168,40	170	+ 0,95	165
Lapeyre	384,10	380	- 1,06	400
Lebon	215	218,10	+ 1,44	215
Legrand	1107	1092	- 1,35	1070
Legrand ADP	742	728	- 1,88	725
Legris indust.	279,90	278	- 0,67	280
Locindus	875	868	- 0,80	860
L'Oreal	2452	2494	+ 1,71	2250
LVMH Moet Hen.	1511	1502	- 0,59	1520
Lyonnaise Eaux ■	578	581	+ 0,51	575
Marine Wendel	602	601	- 0,16	605
Metaleurop	82,10	85	+ 3,53	86
Metrologie Inter.	15,90	15,85	- 0,31	16
Michelin	360,60	358,80	- 0,49	340
Moulinex #	167	162	- 2,99	149
Nord-Est	124,80	124,90	+ 0,08	125
Nordon (Ny)	395	400	+ 1,26	400
NRJ #	828	827	- 0,12	800
OLIPAR	79,50	79	- 0,62	76
Paribas	403,20	415	+ 2,92	380
Pathe	1188	1178	- 0,84	1230
Pechiney	232,50	230,60	- 0,81	210
Pernod-Ricard	309,90	309,10	- 0,25	305
Peugeot	587	567	- 3,40	575
Pinault-Print.Red	2987	2958	- 0,97	2940
Plastic-Omn.(Ly)	497,50	497	- 0,10	480
Primagaz	531	533	+ 0,37	535
Promodes	2400	2392	- 0,33	2230
Publicis #	573	580	+ 1,22	565
Remy Cointreau	146,90	147	+ 0,06	137
Renault	147	148,40	+ 0,95	147
Rexel	1702	1751	+ 1,70	1700
Rhone Poulenc A	211,90	234,60	+ 10,71	197
Rochette (La)	23,55	23,90	+ 0,20	23
Rue Imperiale(Ly)	5800	5710	- 1,55	5600
Sade (Ny)	193	190	- 1,55	186
Sagem SA	3050	2970	- 2,62	2900
Saint-Gobain	865	872	+ 0,80	840
Salomon (Ly)	444	446,50	+ 0,56	480
Salvepar (Ny)	430	434	+ 0,93	450
Sanofi	547	570	+ 4,20	550
Sat	1560	1579	+ 1,21	1590
Saupiquet (Ns)	680	669	- 1,61	695
Schneider SA	331,90	330,20	- 0,51	315
SCOR	235	235,30	+ 0,12	250
S.E.B.	1041	1057	+ 1,53	1090
Sefimeg CA	382,90	385	+ 0,54	380
SEITA	187	188	+ 0,53	187
Selectibanque	70	72	+ 2,85	67
SFIM	860	890	+ 3,48	835
SGE	125,90	124	- 1,50	122
Sidel	455	451,50	- 0,76	440
Silic CA	890	890	—	875
Simco	474	477,60	+ 0,75	480
S.I.T.A	1140	1140	—	1100
Skis Rossignol	122,50	120,90	- 1,30	126
Societe Generale	665	665	—	610
Sodexho Alliance	2962	2910	- 1,75	3000
Sommer-Allibert	212	210	- 0,94	198
Sophia	225	224	- 0,44	225
Spir Communication	463	462	- 0,21	450
Strafor Facom	407	409	+ 0,49	415
Suez ■	283,40	283	- 0,14	380
Synthelabo ■	745	755	+ 1,34	720
Technip	675	682	+ 1,03	665
Thomson-CSF	159,60	159,50	- 0,06	151
Total	570	578	+ 1,40	565
UFB Locabail	522	—	—	510
UIF	412	420	+ 1,94	415
UIS	211,30	211	- 0,14	210
Unibail	545	547	+ 0,36	550
Union Assur.Fdal	707	705	- 0,28	665
Usinor Sacilor	100,40	103,90	+ 3,48	95
Valeo	373	372,70	- 0,08	375
Vallourec	370	365	- 1,35	360
Via Banque	178	178	—	169
Worms & Cie	333,70	342,50	+ 2,63	320
Zodiac ex.dt divid	1468	1500	+ 2,17	1420
Elf Gabon	1435	1454	+ 1,32	1320

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	111,30	112	+ 0,62	118
Adecco S.A.	2400	2365	- 1,45	2360
Adidas AG #	669	670	+ 0,14	670
American Express	448,10	439,90	- 1,82	455
Anglo American #	349,60	352,90	+ 0,94	345
Amgold #	370	370	—	380
Arjo Wiggins App.	17,60	—	—	17,50
A.T.T. #	214	215,10	+ 0,51	215
Banco Santander #	192,40	189	- 1,76	181
Barrick Gold #	128	131	+ 2,34	135
B.A.S.F. #	218	215	- 1,37	215
Bayer #	228,60	233,90	+ 2,31	230
Cordiant PLC	12	11,80	- 1,66	17,50
Crown Cork ord.#	312,90	315	+ 0,67	325
Crown Cork PF CV#	295	290	- 1,69	295
Daimler Benz #	472	480	+ 1,69	460
De Beers #	215,90	215,20	- 0,32	200
Deutsche Bank #	345,10	349,90	+ 1,39	330
Dresdner Bank #	207	207	—	205
Driefontein #	41,60	41,80	+ 0,48	41
Du Pont Nemours #	357,40	355,60	- 0,50	355
Eastman Kodak #	451,20	450,50	- 0,15	460
East Rand #	1,80	1,82	+ 1,11	3,87
Echo Bay Mines #	32	33,10	+ 3,43	32
Electrolux #	435	435	—	495
Ericsson #	232,50	234	+ 0,64	215
Ford Motor #	228,10	223,90	- 1,84	225
Freegold #	30,10	30,75	+ 2,15	31
Gencor Limited #	27	27,35	+ 1,29	27
General Elect. #	387,70	382,90	- 1,23	395
General Motors #	330,10	325,30	- 1,45	325
Gle Belgique #	562	556	- 1,06	565
Grd Metropolitan	57,90	56,90	- 1,72	57
Guinness Plc #	56,10	56,50	+ 0,71	56
Hanson PLC reg	29,15	29,80	+ 2,22	30
Harmony Gold #	29,75	29,90	+ 0,50	31
Hitachi #	67,65	67,10	- 0,81	67
Hoechst #	239,20	240,30	+ 0,45	235
I.B.M #	539	535	- 0,74	525
I.C.I #	82	82	—	83
Ito Yokado #	350	342	- 2,28	350
Kingfisher plc	68,90	69	+ 0,14	—
Matsushita #	118	118,10	+ 0,08	114
Mc Donald's #	287	283,10	- 1,35	290
Merck and Co #	603	601	- 0,33	585
Mitsubishi Corp.#	72,50	—	—	70
Mobil Corporat.#	834	819	- 1,79	820
Morgan J.P. #	638	—	—	640
Nestle SA Nom. #	7860	7920	+ 0,76	7400
Nipp. MeatPacker #	78,20	77,80	- 0,51	79
Nokia A	438,10	443,90	+ 1,32	415
Norsk Hydro #	315,20	312,10	- 0,98	315
Petrofina #	2221	2272	+ 2,29	2070
Philip Morris #	256	252,50	- 1,36	270
Philips N.V #	419	413,70	- 1,26	405
Placer Dome Inc #	95,60	97,85	+ 2,35	100
Procter Gamble #	798	793	- 0,62	820
Quilmes	327,50	321	- 1,98	330
Randfontein #	13,50	12,70	- 5,92	13
Rhone Poul.Rorer #	468,60	524	+ 11,82	465
Rio Tinto PLC #	105,80	102,20	- 3,40	102
Royal Dutch #	1220	1231	+ 0,90	1210
Sega Enterprises	195	—	—	191
Saint-Helena #	25,50	25,20	- 1,17	25
Schlumberger #	699	696	- 0,42	695
SGS Thomson Micro.	464	458	- 1,29	445
Shell Transport #	118,50	119	+ 0,42	118
Siemens #	364,50	353,50	- 3,01	365
Sony Corp. #	510	508	- 0,39	500
Sumitomo Bank #	93,80	96	+ 2,34	97
T.D.K #	430	433	+ 0,69	430
Telefonica #	177,80	175,90	- 1,06	175
Toshiba #	38,80	38,70	- 0,25	38
Unilever #	1259	1253	- 0,47	1220
United Technol. #	500	490,10	- 1,98	510
Vaal Reefs #	298,10	296	- 0,70	305
Volkswagen A.G #	4208	4335	+ 3,01	4130
Volvo (act.B) #	151,90	152	+ 0,06	151
Western Deep #	143	143,50	+ 0,34	142
Yamanouchi #	160,70	157,70	- 1,86	156
Zambia Copper	10,70	10,50	- 1,86	10,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 26 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	5,095 d
CEPME 8,5% 88-97CA	100	
CEPME 9% 89-99 CA#	110,40	2,792 d
CEPME 9% 92-06TSR	122,55	0,192
CFD 9,7% 90-03 CB	123,15	3,880
CFD 8,6% 92-05 CB	119,85	3,222 d
CFF 10% 88-98 CA#	107,64	8,904
CFF 9% 88-97 CA#	101,35	6,682 d
CFF 10,25%90-01CB#	118,67	3,833 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,87	0,829
CLF 9%88-93/98 CA#	103,10	3,699
CNA 9% 4/92-07	123,38	1,430
CRH 8,6% 92/94-03	117,56	0,047
CRH 8,5% 10/87-88#	107,60	2,748
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,29	3,204
EDF 8,6% 92-04 #	119,25	1,958
Emp.Etat 6%93-97 #	100,15	5,753 o
Finansder 9%91-06#	123,39	5,351
Finansd.8,6%92-02#	116,04	3,652 d
Floral9,75% 90-99#	111,62	9,136
OAT 88-98 TME CA#	100,87	2,181
OAT 9/85-98 TRA	100,60	4,234
OAT 9,50%88-98 CA#	105,80	8,150
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	1,417
OAT 8,125% 89-99 #	108,12	0,826
OAT 8,50%90/00 CA#	111,69	2,212 d
OAT 85/00 TRA CA#	106,20	5,204
OAT 10%5/85-00 CA#	116,18	8,959
OAT 89-01 TME CA#	104,90	2,141
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,88	5,007
OAT 8,50% 89-19 #	125,90	5,799
OAT 8,50%92-23 CA#	126,21	1,560
SNCF 8,8% 87-94CA	107	3,592 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	943,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	72,10	74
Baccarat (Ny) ◆	526	526
Bains C.Monaco	595	601
Bque Transatlantl. ◆	161	161
B.N.P.Intercont.	765	748
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	465,10	464
Champex (Ny) ◆	24	24
CIC Un.Euro.CIP	329	326
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2211	2211
Concorde-Ass Risq	1338	1340
Continental Ass.Ly	615	614
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin	883	886
Eaux Bassin Vichy ◆	3740	3740
Ecia	900	925
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche	73	75
Fidei	58	38,10
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P.	304,50	290
Fonciere (Cie)	585	576
Fonc. Lyonnaise #	725	725
Foncina # ◆	501	501
Francarep	280,10	289
France I.A.R.D	1006	1006
France S.A	1182	1160
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1220	1220
G.T.I (Transport)	205	202
Immobail	151,10	151,20
Immobanque	660	661
Locamion (Ly) ◆	423	423
Lucia	54	54,15
Monoprix ◆	260	260
Metal Deploye ◆	395	395
Mors	8,25	8,25
Navigation (Nle)	98	96
Optorg	322	320
Paluel-Marmont ◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)	900	910
Parfinance ■	250,10	248
Paris Orleans	285	288,50
Promodes (CI)	1800	1890
PSB Industries Ly	395	395
Rougier #	319	320
Saga	85	85
S.I.P.H. ◆	246,90	246,90
Sofragi ◆	4666	4666
Taittinger	2980	2895
Tour Eiffel ◆	289	289
Vicat	509	515
Caves Roquefort ◆	1850	1850
Elyo ◆	320	320
Finaxa	314	314
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	162,50	162,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	1599	1599
Hotel Lutetia ◆	299	299
Hotels Deauville	563	570
Immeubl.Lyon(Ly)#	552	553
L.Bouillet (Ly) ◆	330	330
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	149,30	158
Matussiere Forest. ■	59	52
Moncey Financiere ◆	3001	3001
M.R.M. (Ly) ◆	310	310
Navigation Mixte	860	860
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	118	118
Pechiney CIP	238	240
Pechiney Intl	103,90	106,50
Pollet	490	495
Sabeton (Ly)	806	805
Samse (Ly)	825	825
Sechilienne (Ly)	1108	1109
Sucr.Pithiviers	3450	3450
Tanneries Fce (Ny) ◆	240	240
Teleflex L. Dupont	105	109

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	243	243
Commerzbank AG	157,80	157,80
Fiat Ord.	22,50	22,20
Gevaert	570	570
Gold Fields South	137	138
Kubota Corp.	25	27,552 d
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46	46
Robeco	580	554
Rodamco N.V.	195,80	191,30
Rolinco	567	564
Sema Group Plc	120,50	124,40
Solvay SA	3500	3500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 26 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	46,50	46,50
AFE #	500	504
Aigle #	270	274,20
Albert S.A (Ns)	149	149
Altran Techno. #	1853	1833
Arkopharma#	325	322
Montaignes P.Gest.	2895	2895
Assystem #	300	300
Bque Picardie (Li) ◆	696	696
Bque Tarneaud(B)#	332,30	332,30
Bque Vernes	99,50	98
Beneteau #	811	810
B I M P.	82	82
Boiron (Ly) #	706	718
Boisset (Ly)#	500	500
But S.A.	350	350
Cardif SA ◆	655	656
C.E.E #	162	162
CFPI # ◆	380,70	380,70
Change Bourse (M)	229,50	226
CNIM CA#	225	228,10
Codetour	375	372
Comp.Euro.Tele-CET	509	500
Conflandey S.A.	310	300
C.A.Haute Normand.	312,80	312,80
C.A. Paris IDF	720	720
C.A.Ille & Vilaine	324,50	321
C.A.Morbihan (Ns)	318	319
C.A.du Nord (Li)	508	500
C.A. Oise CCI	305,10	305,10
Devanlay	560	575
Devernois (Ly)	699	700
Ducros Serv.Rapide ◆	81	81
Europ.Extinc.(Ly)#	405	399
Expand s.a	575	575
Factorem ◆	685	685
Faiveley #	250	250
Finacor	70,10	73,80
Fininfo	690	689
Fructivie	604	615
Gautier France #	245	238
Gel 2000	52,90	52,80
GFI Industries #	855	852
Girodet (Ly) #	26	28
GLM S.A.	297	282,20
Grandoptic.Photo #	906	906
Gpe Guillin # Ly	222	221
Kindy #	146,30	146,60
Guerbet	220	219,60
Hermes internat.1#	538	550
Hurel Dubois ◆	590	590
ICBT Groupe #	224,60	225
I.C.C. ◆	140	140
ICOM Informatique	378	380
Idianova ◆	72	72
Int. Computer #	85	65
IPBM	62	62
Jacques Bogart #	184	190
M6-Metropole TV	564	571
Manitou #	740	738
Manutan	440	428
Marie Brizard #	888	889
Maxi-Livres/Profr.	54,90	59
Mecelec (Ly)	64,10	63,70
MGI Coutier	296	301
Monneret Jouet Ly#	135,50	130,10
Naf-Naf #	67,80	67,65
NSC Schlum. Ny	755	764
Onet #	1030	1030
Paul Predault #	172	175
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	103,40	104
Phyto-Lierac #	405	410
Pochet ◆	720	720
Poujoulat Ets (Ns)	248,80	236,50
Radiall #	680	652
Robertet #	1250	1250
Rouleau-Guichard ◆	310	310
Securidev #	117	116,20
Smoby (Ly)#	630	630
Sofco (Ly) ◆	26,20	26,20
Sofibus ◆	365	329,50
Sogepag # ◆	183	183
Sogeparc (Fin)	798	799
Sopra	510	517
Steph.Kelian # ◆	100	100
Sylea	529	529
Teisseire-France	190,10	189
TF1-1	554	548
Thermador Hold(Ly)	368,40	272
Trouvay Cauvin #	112	109
Unilog	691	680
Union Fin.France	698	681
Viel et Cie #	133	133
Vilmorin et Cie #	471	477
Virbac	563	563

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 26 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	44	42,05
Belvedere	933	925
BVRP	184	198
Coil	222,20	222,20
Electronique D2	851	844
FDM Pharma n.	230	227
Genset ◆	333	333
Guyanor action B ◆	17,90	17,90
High Co. ◆	175,80	175,80
Infonie	109	108
Joliez-Regol ◆	83	83
Mille Amis	106,40	108,30
Naturex	95	95
Olitec	1210	1210
Picogiga ◆	221	221
Proxidis	25	24,10
R21 Santé	310	310
Stelax	4,41	4,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 26 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	741	741
Crédit Gén.Ind. ◆	11,55	11,35
Générale Occidentale ◆	195	175,40
Mumm ◆	1012	1012
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	141,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	141,47	134,73
Agipi Actions (Axa)	116,35	110,81
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2431,35	2385,42
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorerie	883530	883530
Natio Court Terme	14189	14189
Natio Court Terme2	385318	385318
Natio Epargne	2218,41	2196,45
Natio Ep. Capital C/D	17053,82	16884,97
Natio Ep. Croissance	3220,78	3157,63
Natio Ep. Obligations	224,24	219,84
Natio Epargne Retraite	167,67	164,38
Natio Epargne Trésor	11257,34	11234,87
Natio Epargne Valeur	140,18	137,43
Natio Euro Valeurs	1065,97	1045,07
Natio Euro Oblig.	1016,61	1006,54
Natio Euro Opport.	1057,60	1036,86
Natio Immobilier	1399,71	1372,26
Natio Inter	2155,13	2112,87
Natio Opportunités	192,16	188,39
Natio Perspectives	1597,46	1566,14
Natio Placements C/D	78669,94	78669,94
Natio Revenus	1118,05	1096,98
Natio Sécurité	11436,51	11436,51
Natio Valeurs	1376,39	1349,40
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92305,58	92305,58
Oblig. ttes caté.	265,98	262,05
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D	826,98	802,89
Nord Sud Dévelop. C ●	2526,30	2521,26
Nord Sud Dévelop. D ●	2409,03	2404,22
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,02	305,90
Patrimoine Retraite D	302,57	296,64
Sicav Associations C	2421,46	2421,46
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19633,88	19633,88
Mutual. dépôts Sicav C	19311,80	19282,53
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	276,59	271,17
Écur. Capitalisation C	248,86	248,86
Écur. Expansion C	82704,51	82704,51
Écur. Géovaleurs C	3591,97	3521,54
Écur. Investis. D PEA	222,96	218,59
Écur. Monépremière	11316,87	11316,87
Écur. Monétaire C	13028,59	13028,59
Écur. Monétaire D	12408,08	12408,08
Écur. Trésorerie C	320,06	320,06
Écur. Trésorerie D	307,63	307,63
Écur. Trimestriel D	2015,74	2015,74
Éparcourt-Sicav D	192,27	192,27
Géoptim C	12652,92	12465,93
Géoptim D	12313,78	12131,80
Horizon C	2244,97	2200,95
Prévoyance Ecur. D	103,16	103,16
Sensipremière C	13091,33	13058,68
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11940,65	11916,32
Écur. Sécuripremière C	11950,94	11939
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	119586,49	119586,49
Atout Amérique	182,40	177,95
Atout Asie	119,06	116,16
Atout Futur C	804,56	784,94
Atout Futur D	757,40	738,93
Coexis	1958,33	1925,59
Dieze	2132,69	2097,04
Elicash ◇	949058,43	949058,43
Epargne-Unie	209,15	204,05
Eurodyn	2629,04	2564,92
Indicia ◆	1724,93	1682,55
Moné.JC ◇	11946,16	11946,16
Moné.JD ◇	11566,39	11566,39
Oblifutur C	545,61	536,49
Oblifutur D	522,81	514,07
Oraction	1772,64	1729,40
Revenu-Vert	1220,69	1200,29
Sévéa ◆	118,36	115,47
Synthésis	17995,80	17677,60
Uni Association ◇	120,70	120,70
Uni Foncier	1388,36	1354,50
Uni France	862,28	841,25
Uni Garantie C	1889,09	1857,51
Uni Garantie D	1444,85	1420,70
Uni Régions	1755,77	1712,95
Univar C ◇	309,49	309,49
Univar D ◇	303,61	303,61
Univers Actions	249,81	243,72
Univers-Obligations	245,90	241,79
CIC BANQUES		
Francic	731,52	710,21
Francic Pierre	138,02	134
Francic Régions	1938,30	1909,65
CIC PARIS		
Associc	1121,92	1121,92
Cicamonde	1604,09	1557,37
Converticic	401,69	395,75
Ecocic	1708,14	1658,39
Mensuelcic	10202,44	10101,43
Oblicic Mondial	3881,48	3824,12
Oblicic Régions	1217,57	1208,51
Rentacic	167,22	164,75
CREDIT LYONNAIS		
Euco Solidarité	1383,02	1369,33
Lion 20000 C	17158,22	17158,22
Lion 20000 D	16459,33	16459,33
Lion Association C	11063,21	11063,21
Lion Association D	11063,21	11063,21
Lion Court Terme C	26395,38	26395,38
Lion Court Terme D	23933,67	23933,67
Lion Plus C	1561,50	1530,88
Lion Plus D	1489,53	1460,32
Lion Trésor	2425,30	2401,29
Oblilion	2110,44	2089,54
Sicav 5000	749,41	734,72
Slivafrance	1255,41	1230,79
Slivam	589,83	578,26
Slivarente	241,62	236,88
Slivinter	804,26	788,49
Trilion	5198,35	5131,64
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2360,28	2314
CM Option Equilibre	262,56	259,64
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	160,45	156,16
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	919,26	919,26
Créd.Mut.Ep.Ind.C	142,12	138,32
Créd.Mut.Ep.J	22933,73	22933,73
Créd.Mut.Ep.Monde	1699,29	1653,81
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1874,54	1837,78
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1100,57	1078,99
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	903,56	864,65
Saint-Honoré Capital ◆	19753,37	19178,03
St-Honoré March. Emer. ◆	928,04	888,88
St-Honoré Pacifique ◆	802,55	767,99
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1832,06	1832,06
Stratégie Actions ◆	1146,93	1102,82
Stratégie Rendement ◆	1958,66	1897,01
LA POSTE		
Amplitude Amérique	113,92	111,14
Amplitude Europe C	159,18	155,30
Amplitude Europe D	156,52	152,70
Amplitude Monde C	1070,72	1044,60
Amplitude Monde D	1021,47	996,56
Amplitude Pacifique	117,18	114,32
Elanciel D PEA	180,41	176,01
Émergence Poste D PEA	145,17	141,63
Geobilys C	653,06	645,41
Géobilys D	617,88	608,75
Kaleis Dynamisme	1090,40	1069,02
Kaleis Équilibre	1059,95	1039,17
Kaleis Sérénité	1033,02	1022,79
Latitude C	148,43	148,43
Latitude D	135,23	135,23
Oblitys D	619,76	610,60
Plénitude D PEA	205,42	200,41
Poste Gestion C	14851,43	14851,43
Revenus Trimestr. D	5279,97	5227,69
Solstice D	2360,36	2354,47
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37979,90	37979,90
Actimonétaire D	30926,08	30926,08
Cadence 1 D	1082,45	1071,73
Cadence 2 D	1073,32	1062,69
Cadence 3 D	1060,10	1049,60
Capimonétaire C	410,20	403,79
Capimonétaire D	370,12	369,75
Sogeoblig C/D	9238,69	9147,22
Interoblig C	7433,47	7359,87
Intersélection France D	729	714,71
S.G. France opport. C	1998,68	1959,49
S.G. France opport. D	1907,99	1870,58
Sogenfrance C	1832,46	1796,55
Sogenfrance D	1674,98	1642,14
Sogépargne D	313,35	310,25
Soginter C	2523,68	2474,39
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1541,50	1482,21
Sogeliance D ◆	1678,82	1662,20
Sogenfrance Tempo D ◆	195,24	191,41

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

SPORTS Dans un entretien au « Monde », la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, définit les grandes lignes de sa politique. ● AVANT LE GRAND PRIX DE FRANCE de formule 1, dimanche 29 juin, qui fait l'objet d'une exclusivité télévisée, la ministre n'imagine pas *« qu'une partie de la population soit privée de la connaissance d'un événement organisé avec des fonds publics ».* ● POUR LA COUPE DU MONDE de football, Mme Buffet appelle au respect absolu de la loi Evin et s'oppose à la présence, sur les stades et à la télévision, de publicités consacrées à l'alcool. ● LA RÉVISION du statut fiscal des joueurs est abandonnée, la ministre estimant qu'elle n'est pas une solution à la fuite des espoirs français vers l'étranger. ● LA PRÉPARATION OLYMPIQUE, condamnée par le précédent gouvernement sera conservée.

Mme Buffet remet en cause les projets de son prédécesseur

Dans un entretien au « Monde », la ministre de la jeunesse et des sports appelle à redéfinir une véritable mission de service public du sport. Elle refuse toute entorse à la loi Evin et s'interroge sur les exclusivités télévisées au nom du droit à l'information

« Malgré les bons résultats de ces derniers mois, le sport est loin d'avoir été le secteur le *mieux traité par les précédents* gouvernements. Que pouvez-vous faire avec un budget réduit ?

– Nous aurons d'abord à redéfinir une véritable mission de service public du sport. La loi du 16 juillet 1984 sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives doit être modernisée. Il faut réexaminer les rapports entre sport et économie avec l'objectif de maîtriser le poids de l'argent et les dérives que cela entraîne. Nous préciserons les rôles respectifs de l'Etat, des collectivités territoriales et du mouvement sportif. Nous ne pourrons pas mener une telle mission avec un budget représentant à peine 0,18 % de celui de l'Etat. Dans l'immédiat, j'ai décidé de suspendre les suppressions de postes, notamment celles qui concernaient les cadres techniques nationaux. Après avoir estimé les besoins, j'espère obtenir les moyens de créer des emplois dans les secteurs public et associatif.



MARIE-GEORGE BUFFET

– Le Grand Prix de France est menacé par la volonté de la Fédération internationale automobile d'en réserver la couverture télévisuelle à la seule chaîne qui a acquis les droits de direct. Allez-vous faire respecter le droit à l'information ?

– La concertation se poursuit pour que cette épreuve puisse avoir lieu normalement. Mais le problème de la liberté d'accès des journalistes se pose de façon plus générale. Les contrats d'exclusivité sont actuellement des moyens d'assurer des ressources aux clubs et aux fédérations, c'et un fait. Mais on ne peut pas imaginer qu'une partie de la population soit privée de la connaissance d'un événement qui se déroule sur notre sol, a fortiori si celui-ci est organisé avec l'aide de fonds publics.

– Dans moins d'un an, le pays accueillera la Coupe du monde de football. Parmi les partenaires de la Fédération internationale de football (FIFA), propriétaire de l'épreuve, figure une marque américaine de bière. Une dérogation à la loi Evin pourrait permettre que son nom apparaisse...

– Je pense qu'il serait dramatique pour la jeunesse de ce pays, pour le sport, qu'à l'occasion de sa plus grande fête soit remise en cause une loi de santé publique. La question du tabagisme et celle de la consommation d'alcool chez les jeunes se posent aujourd'hui en termes cruels. Des milliers de personnes seront sur les stades et devant leur poste de télévision : ma position est ferme, il n'y aura pas de remise en cause de la loi Evin. Elle ne souffrira aucune exception.

– La FIFA a déjà exprimé sa volonté de voir les stades accueillant les matches débarrassés de leurs grillages. Quelle est votre position ?

– Toutes les parties prenantes sont d'accord : la Coupe du monde doit être le rendez-vous de la convivialité, de la joie. L'événement est exceptionnel. La plupart des matches pourront se jouer sans grillages. Au Stade de France, le problème peut se résoudre facilement puisqu'il est équipé d'un système qui permet de rabattre ces installations. Ailleurs, il faudra examiner cas par cas et ne pas oublier que ces terrains serviront ensuite en championnat, en Coupe de France ou d'Europe... Nous allons vite avancer sur ce problème. Une décision sera prise début juillet en concertation *avec le ministère de l'intérieur*, le Comité français d'organisation et les municipalités.

– On perçoit encore mal l'engouement populaire pour l'événement...

– L'intérêt pour cette compétition est très fort. On le voit bien avec la vente des billets, l'engouement des clubs et les initiatives qui se multiplient. Nous allons contribuer à ce que ces initiatives soient amplifiées pour permettre que cette Coupe du monde soit appropriée par toute la population. L'épreuve doit sortir des stades. Elle doit être l'occasion de multiples rendez-vous sportifs et culturels. Nous allons agir en ce sens. Il y a des envies, il faut également des moyens.

– Le traité de concession du Stade de France contient une clause qui permettrait aux entreprises de demander d'abord une prise en charge partielle de sa gestion, puis éventuellement le rachat de l'équipement par l'Etat, en cas d'absence prolongée de club de football résident ?

– Le système de financement mixte d'un tel équipement n'est pas une mauvaise solution : il a permis d'économiser sur les dépenses publiques. Cela dit, le budget de l'Etat ne doit plus être mis à contribution. Pour cela, notre volonté est qu'un grand club professionnel s'installe au Stade de France. Paris et sa région disposent du potentiel suffisant pour faire vivre deux grandes équipes de football. Je vais rencontrer tous les dirigeants, ceux du Paris-Saint-Germain et d'autres clubs, pour tenter de trouver une solution. Il ne faut écarter aucune possibilité. N'oublions pas que le Stade de France est également conçu pour accueillir d'autres grandes épreuves après la Coupe du monde de football, comme les championnats du monde d'athlétisme et, pourquoi pas ?, les Jeux olympiques de 2008.

– La précédente législature n'avait pas permis au Parlement de débattre d'un projet sur le statut fiscal de certains sportifs. Pensez-vous qu'il soit possible d'accorder aux joueurs de football un régime particulier ?

– La libre circulation des joueurs soulève un problème qui n'avait pas été prévu par la nouvelle réglementation européenne. L'aménagement de la fiscalité ne suffirait sans doute pas à bloquer l'hémorragie des joueurs vers les grands clubs étrangers. Je m'en suis d'ailleurs ouvert à plusieurs entraîneurs et dirigeants du football français. J'ai également fait part de ma position au ministre britannique des sports. Il apparaît évident qu'une modification du statut fiscal des joueurs et des clubs ne résoudrait pas le problème de fond, car il ne permettrait pas de rattraper l'écart considérable qui existe avec les statuts fiscaux étrangers.

» La solution passera sans doute par un rapprochement avec d'autres pays de l'Union européenne pour tenter d'élargir la réglementation au contrôle des finances des clubs. Je crois également beaucoup à l'idée d'exception sportive, comme s'est imposée celle d'exception culturelle.

– Le système de préparation olympique, dont les résultats ont été observés aux Jeux d'Atlanta, a été remis en question par votre prédecesseur...

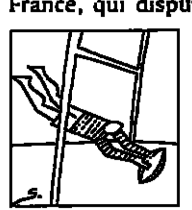
– C'est un dossier que j'ai examiné dès mon arrivée au ministère. Ma position est claire : le soutien financier de l'Etat doit se poursuivre. La préparation olympique est un outil extrêmement efficace. Il faut le conserver et en même temps redéfinir sa mission. C'est ce que nous ferons en concertation avec le Comité national olympique sportif français. »

Propos recueillis par Michel Dalloni et Christophe de Chenay

Le XV de France lève le secret de ses sélections

BRISBANE
de notre envoyé spécial

Il a fallu parler, discuter, reparler et dialoguer encore. Pour bâtir l'équipe de France, qui disputera, samedi 28 juin, à Brisbane, le second test-match contre l'Australie, les responsables du XV tricolore ont pris quelques heures de leur temps. La délicate opération obéit désormais à un protocole bien établi. Jo Maso, le manager, Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, Pierre Villepreux et Max Godemet, ses assistants, se réunissent pour une réflexion collective. Le cas de chaque poste et de chaque joueur est passé au crible. On s'arrête sur les plus difficiles. Les matches, la vidéo, la forme du moment sont autant d'éléments pris en compte.



TOURNÉE EN AUSTRALIE

Tout le monde donne tour à tour son point de vue. Max Godemet, chargé de la préparation physique, peut attirer l'attention sur les problèmes rencontrés par tel ou tel joueur, souligner un creux ou un pic dans la condition physique, ressortir les résultats des tests subis au printemps.

Puis l'équipe est annoncée aux joueurs, avant l'entraînement. *« C'est parfois un véritable crève-cœur, surtout pour la dernière sélection d'une tournée,* avoue Jo Maso. *Hugues Miorin, le deuxième-ligne, a été formidable dans son investissement, et pourtant nous ne l'avons pas retenu. »* Guy Accoceberry, le demi de mêlée, et Richard Dourthe, ont, eux aussi, été mis à l'écart de justesse, au nom du *« terrain »*, qui a toujours la priorité sur *« l'affectif »*, aux yeux de l'encadrement. *« Nous voulons mettre en place un mode de fonctionnement cohérent,* explique Pierre Villepreux. *Nous faisons confiance aux joueurs jusqu'au bout. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas bouleversé l'équipe battue lors du premier test. Humainement, je comprends la déception des autres, professionnellement, non. »*

Moins de folklore et plus de rigueur, le rugby a changé. Jo Maso se souvient, avec un sourire attendri, d'un entraîneur de club des années 50 doté d'une bien curieuse méthode.

PÂTES MOLLES OU PÂTES DURES

Le dimanche, jour de match, il conviait vingt à vingt-cinq joueurs à partager le repas avant la rencontre. A ce déjeuner, on riait fort peu. Chaque bouchée était assaisonnée d'un peu d'angoisse. Car, le moment décisif, c'était le fromage. L'entraîneur entamait alors un tour de table, d'un pas pesant et réfléchi, tirant consciencieusement sur sa pipe ; les épaules des joueurs se crispaient. Il s'arrêtait à chaque place et la sanction tombait sous forme d'invite à plus ou à moins de gastronomie. *« Toi, petit, tu peux prendre du fromage »*, lâchait-il. Qu'il soit amateur de chèvre ou de camembert, la mine du joueur s'attristait. Le fromage était cruel. Il voulait dire pas de match, pas de rugby.

Alain Penaud préfère-t-il les pâtes molles ou les pâtes dures ? Jean-Claude Skrela ne s'est sans doute pas posé la question. Il a rappelé le demi d'ouverture de Brive, absent du premier test pour cause de blessure à l'épaule. *« Après la performance de David Aucagne, samedi dernier, je me serais contenté d'une place dans le groupe. J'aurais trouvé normal d'être remplaçant »*, confesse le joueur. Véritable aveu ou politesse de circonstance ?

C'est en tout cas ce genre d'état d'esprit que les entraîneurs aimeraient retrouver chez tous les internationaux présents en Australie. Le groupe, le jeu, avant les joueurs et leur individualisme. D'autant plus que le règlement autorise le recours à six remplaçants.

Ne pas débuter une partie ne condamne pas nécessairement à l'inactivité. Jo Maso, le prince des attaquants de son époque, a vécu la cruauté de ces bannissements à l'ancienne, dont les motifs n'avaient rien de sportif. Au point de rester dans l'histoire comme un exemple de victime de l'injustice fédérale. Il n'en est que plus attentif aujourd'hui.

Pascal Ceaux

A Paris, Michael Johnson réapprend à perdre

D'UN COIN de la salle d'échauffement s'élèvent des hurlements de surprise. Le groupe d'athlètes qui traîne devant l'écran de télévision jetait un œil distrait sur la retransmission d'un meeting largement gâché par la météo, et voilà que l'inimaginable s'est produit. A vingt-neuf ans, Michael Johnson, alias *« la locomotive de Waco »*, auteur d'une double victoire historique sur 200 m et 400 m aux Jeux olympiques d'Atlanta et aux championnats du monde de Göteborg (Suède) en 1995, vient d'être battu sur 400 m par son compatriote Antonio Pettigrew (44 s 86). Devancé, le roi du tour du piste, invaincu en cinquante-sept finales depuis février 1989, a capitulé dans les derniers mètres, se contentant d'une humiliante cinquième place en 45 s 76.



ATHLÉTISME

Devant la télé, son compatriote, le sprinter Jon Drummond, venu en touriste, siffle entre ses dents : *« Ils* [les autres concurrents du 400 m] *pourront presque tous se vanter d'avoir fait l'histoire en battant Johnson. »* Ato Boldon, le Trinidadéen médaillé de bronze sur 100 m et 200 m à Atlanta, qui encaisse mal sa sixième place sur 200 m, exulte : *« Je vous l'avais dit les gars, on ne récupère pas si vite d'une blessure comme celle-là, croyez-moi je m'y connais. »* Nul ne saura si Michael Johnson souffre toujours de cette cuisse blessée lors du duel-exhibition qui l'a opposé sur 150 m à Toronto, le 1er juin, au Canadien, champion olympique et recordman du monde du 100 m, Donovan Bailey.

Sans mot dire, le champion se rhabille et s'isole dans ses exercices de récupération. L'opération médiatique et lucrative (il avait touché les 500 000 dollars attribués au perdant, environ 3 millions de francs) pour l'attribution du titre officieux d'homme le plus rapide de la planète s'avère désastreuse. Elle a déjà coûté à Michael Johnson sa sélection pour le Mondial d'Athènes (1er-10 août) puisqu'il n'a pu s'aligner, dimanche 15 juin, aux championnats des Etats-Unis qui servaient de sélection.

Mercredi, le retard imprimé à son programme d'entraînement a été lourdement sanctionné. Pourtant le manager du champion, Brad Hunt, nie l'évidence : *« Sa jambe va parfaitement bien. Il est simplement en retard dans sa préparation physique car il a dû s'arrêter deux semaines et demie. »*

Michael n'aurait-il pas dû effectuer un retour qui semble maintenant prématuré lors d'un meeting moins en vue ? *« C'est un professionnel qui avait pris l'engagement auprès de l'organisateur de courir ici »*, répond Brad Hunt. Un engagement à 100 000 dollars, soit près de 600 000 francs : assez pour écourter une convalescence au risque d'une contre-performance. Selon le manager, rien ne laissait présager une telle déroute et ses arguments sont imparables. *« Si seule son invincibilité préoccupait Michael,* dit-il, *il lui suffirait d'éviter les courses et confrontations. Il est déçu, mais je l'ai félicité pour sa longue série de victoires. L'erreur, ç'aurait été d'avoir peur de perdre. »* Soit, mais le coupable du « déboulonnage » de l'idole ne paye pas de mine.

A bientôt trente ans, Antonio Pettigrew s'est adjugé sur le tour de piste quatre titres de champion des Etats-Unis (1989, 1991, 1994 et 1997) et un titre de champion du monde, en 1991, grâce aux choix de Michael Johnson qui avait préféré le 200 m, voire le 100 m (1994). Sous le choc de l'exploit, Antonio Pettigrew se rue sur le premier téléphone portable pour en informer son entraîneur resté aux Etats-Unis. Là-bas, en Caroline du Nord, Trevor Graham croit à une plaisanterie avant de lancer : *« Une course ne suffit pas. Nous ferons une revanche au meeting de Lausanne le 2 juillet. »* Non. Michael Johnson et Brad Hunt ont décidé de retirer cette course et celle de Sheffield (dimanche 29 juin) de leur programme. Explication : *« Michael doit encore parfaire sa condition physique »*. La course d'Antonio Pettigrew n'a jamais paru aussi dégagée.

Patricia Jolly

Pérec, une ombre sous la pluie

Pour sa rentrée à Charléty, mercredi 25 juin, Marie-José Pérec a enregistré une des plus cuisantes défaites de sa carrière : une septième place en 23 s 17 dans le 200 m remporté en 22 s 48 par l'Américaine Inger Miller, vingt-cinq ans. La triple championne olympique a annoncé, dimanche 22 juin, après son forfait à la Coupe d'Europe des nations, qu'elle souffre d'une fracture de fatigue au péroné, diagnostiquée aux Etats-Unis il y a une dizaine de jours. Sifflée par le public parisien déçu, Marie-Jo, visiblement très en retard dans sa préparation pour les championnats du monde d'Athènes (1er-10 août), n'a pas invoqué sa blessure comme excuse à sa contre-performance. *« Je n'ai pas ressenti de douleur,* a-t-elle déclaré après sa course, *mais depuis quelques jours j'ai pris un coup au moral. Je suis humaine. »* Après la victoire sur 200 m de Christine Arron aux Jeux méditerranéens et à la Coupe d'Europe en son absence, Marie-José Pérec peut s'inquiéter de l'émergence d'une nouvelle rivale française : Sylviane Félix, vingt ans, championne du monde junior de la spécialité en 1996 et troisième mercredi en 22 s 94.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL :** mercredi 25 juin, au Coliseum de Charlotte (Caroline du Nord), le Français Olivier Saint-Jean a poussé la porte de la NBA, le championnat professionnel américain de basket-ball. Il a été choisi par les Sacramento Kings, ce qui constitue une première du genre pour un joueur français. A la veille de la journée au cours de laquelle les clubs font provision de jeunes espoirs mis sur le marché, les prévisions accordaient à Olivier Saint-Jean la quinzième place dans l'ordre des joueurs recrutés (*Le Monde* du 26 juin). A quelques minutes de la fermeture du marché, les Atlanta Hawks ont recruté Alain Digbeu, vingt-deux ans, un joueur de Villeurbane, appelé en cinquantième position.

■ **L'équipe de France a battu la Slovénie 80-75**, mercredi 25 juin, à Gerone (Espagne), à l'occasion de ses débuts dans le championnat d'Europe des nations.

■ **AUTOMOBILISME : le pilote autrichien Gerhard Berger** (Benetton-Renault) a déclaré forfait pour le Grand Prix de France de formule 1, dimanche 29 juin à Magny-Cours. Gerhard Berger souffre d'une inflamation aiguë du larynx.

■ **FOOTBALL : le Bordelais Peter Luccin a expédié l'équipe de France en quarts de finale** du Mondial des moins de vingt ans en inscrivant le but victorieux à la dernière minute d'un match crispant face au Mexique, mercredi 25 juin, à Kuching (Malaisie). En quarts de finale, la France affrontera l'Uruguay, qui a facilement dominé les *Etats-Unis 3-0.*

■ **TENNIS : Monica Seles a battu l'Australienne Rachel McQuillan** (6-0, 6-2) et la Tchèque Jana Novotna l'Allemande Wiltrud Probst (6-4, 4-6, 6-0) après six heures d'attente en raison de la pluie, mercredi 25 juin, au cours de la troisième journée du Tournoi de Wimbledon.

■ **LOTO : Résultats des tirages n° 51 du mercredi 25 juin.**
Premier tirage : 27, 29, 34, 37, 38, 41, numéro complémentaire : 42. Rapports pour 6 bons numéros : 10 802 670 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 87 800 F ; pour 5 bons numéros : 8 365 F ; pour 4 bons numéros : 178 F ; pour 3 bons numéros : 19 F.
Second tirage : 10, 11, 26, 40, 44, 45, numéro complémentaire : 2 ; rapports pour 6 bons numéros : 70 619 180 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 204 320 F ; pour 5 bons numéros : 11 330 F ; pour 4 bons numéros : 187 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.

ÉCHECS

Garry Kasparov est de retour parmi les hommes

ON LE DISAIT K.O. Le champion du monde d'échecs avait *« implosé en plein vol »* pendant son très médiatique et très symbolique match à New York contre Deeper Blue, le superordinateur mis au point par IBM. Quand, le dimanche 11 mai, Garry Kasparov abandonna au 19e coup de la partie décisive qui l'opposait au « tas de ferraille », il entra une nouvelle fois dans l'Histoire, mais cette fois par la porte réservée aux perdants. On lui chercha des excuses et on lui en trouva. Mais il demeurait pour l'éternité le premier champion du monde d'échecs battu par un ordinateur sur un rythme de jeu normal.

Tout naturellement, *« ses amis craignaient qu'il n'ait pris un petit coup sur le plan psychologique »*, explique Dan-Antoine Blanc-Shapira, l'agent de Kasparov pour la France. Il n'en est rien. Le Russe vient de faire son retour parmi les hommes au très relevé tournoi de Novgorod (Russie) qui regroupait, outre lui-même, cinq des douze meilleurs joueurs du monde.

Et, comme ce fut le cas pour les deux dernières compétitions auxquelles il a participé, l'« Aigle de Bakou » a survolé tous les autres, terminant seul premier. Il devance son compatriote et ancien disciple Vladimir Kramnik, qui lui a infligé sa seule défaite du tournoi et s'affirme de mois en mois comme un des meilleurs prétendants possibles à la couronne ornant le front de Kasparov depuis 1985.

SOIF DE REVANCHE

Mais celui-ci a la tête ailleurs. Un championnat du monde ? Un match de réunification du titre contre son frère ennemi de toujours Anatoli Karpov ? *« Ce n'est pas sa priorité*, assure Dan-Antoine Blanc-Shapira. *S'il a quelque chose à prouver, c'est là où son ego a été blessé. Garry est un impulsif : il a perdu contre la machine, il veut régler cette erreur de parcours. »* En clair, l'homme a soif de revanche, voire de vengeance.

Celui qui, le 1er juillet, va obtenir, avec 2 820 points, le plus fort classement qu'un joueur d'échecs ait jamais atteint (le fameux record de Bobby Fischer s'élevait à 2 780 points) a signé un long article dans le magazine américain *Time* du 26 mai titré « IBM doit une revanche à l'humanité ».

Analysant le match et les erreurs qu'il y a commises, le champion du monde a le toupet – ou l'orgueil – de poser ses conditions à ce qui serait une troisième confrontation entre le supercalculateur conçu par les ingénieurs de Big Blue et lui : *« Je lance un défi à IBM pour un match de dix parties, sur vingt jours, où l'on jouerait un jour sur deux*, écrit-il dans *Time*. *Je souhaiterais avoir accès à l'avance au compte-rendu de dix parties jouées par Deeper Blue contre un joueur neutre ou un autre ordinateur (...). Je voudrais jouer ce match plus tard cette année, lorsque je serai dans ma meilleure forme après des vacances et une période de préparation. Et je suis prêt pour jouer à tout ou rien, le gagnant remportant tout, juste pour montrer que ce n'est pas une question d'argent. »*

Même s'il serait plus chevaleresque de jouer tout à fait gratuitement, avec la victoire pour seul enjeu, ces déclarations soulignent bien à quel point le champion russe a été affecté par sa défaite. Après son mea culpa, il veut réparer. Et prouver, une fois de plus, qu'il est le plus fort. Pour l'heure, IBM fait la sourde oreille à cette requête et pense peut-être ne plus rien avoir à prouver.

Le cours de son action a spectaculairement progressé le lendemain de la victoire de Deeper Blue ; par la publicité qu'il a induite, le match de New York a largement remboursé les fonds investis pendant plusieurs années dans le développement du programme. Aujourd'hui, c'est Deeper Blue qui aurait tout à perdre dans une revanche.

Pierre Barthélémy

Les relations entre les jeunes et leurs parents déclinent après 26 ans

Selon une étude, l'éloignement intervient lorsque les jeunes forment un couple ou font un enfant. La nature des discussions entre générations varie selon le sexe, l'âge et l'origine sociale

Parvenus à l'âge adulte les enfants continuent à avoir des échanges avec leurs parents *même si ceux-ci déclinent*. Dans le cercle familial, on n'évoque pas seulement les problèmes matériels de la vie quotidienne mais aussi des thèmes plus précis comme les études ou la lecture. Un sociologue du CNRS, *Olivier Galland, a tenté d'en savoir plus sur* les sujets abordés lors des discussions entre parents et jeunes de dix-huit à vingt-neuf ans. Il remarque que deux thèmes soulèvent certaines réticences : la vie sentimentale, au *sujet de laquelle les garçons font preuve* d'une particulière pudeur, et la politique, qui suscite autant de réserves de la part des deux sexes. La spontanéité des jeunes femmes est plus grande avec leurs mères, à qui elles *parlent fréquemment de leurs amours*. Mais ces confidences s'atténuent assez brutalement dès qu'elles vivent en couple.

LES ÉCHANGES entre générations ne se limitent pas aux seuls flux financiers ou aux services offerts dans le cercle familial. Certes plus difficilement quantifiables, les discussions entre parents et grands enfants en disent encore plus long sur l'état de leurs relations.

Directeur de recherche à l'Observatoire sociologique du changement, organisme dépendant du CNRS et de la Fondation nationale des sciences politiques, Olivier Galland s'est appuyé sur l'enquête Jeunes menée en 1992 par l'INSEE pour tenter de savoir comment communiquent deux générations.

Le premier enseignement de *cette étude, publiée en mars dans* le numéro 304-305 d'*Economie et Statistique*, est que le déclin des rapports entre enfants et parents n'intervient vraiment qu'après vingt-six ans et concerne tous les sujets de conversation... à l'exception des discussions politiques, thème jusqu'alors abordé le moins possible alors que, souligne l'auteur, *« parents et enfants partagent le plus souvent les mêmes idées »*.

Le fait de parvenir à une indépendance financière ou de quitter le domicile parental n'apparaît pas comme un facteur essentiel d'éloignement relationnel alors que la formation d'un couple et plus encore la naissance d'un enfant contribuent bien davantage à réduire *« l'étendue des relations verbales »*. L'auteur constate également que si les filles communiquent davantage avec leurs parents, ce penchant s'atténue assez brutalement dès qu'elles vivent en couple.

SPONTANÉITÉ DES FEMMES

Publiée en parallèle, une autre étude d'Olivier Galland consacrée aux jeunes chômeurs précise que ces derniers, lorsqu'ils vivent avec leurs parents, leur parlent davantage que les jeunes ayant un emploi. Là aussi, c'est surtout la *constitution du couple qui tend à* éloigner les générations, particulièrement pour ce qui concerne les *jeunes femmes privées d'emploi*. Dans la même situation, les hommes maintiennent davantage d'échanges avec leurs parents. Toutefois, lorsqu'elle se prolonge, cette cohabitation ne favorise pas la communication. Celle-ci décroît énormément chez les chômeurs qui, à l'approche de la trentaine, résident toujours dans leur famille.

L'étude des sujets de discussion révèle une plus grande spontanéité des jeunes femmes. *« Elles parlent par exemple très fréquemment de leur vie sentimentale avec leurs parents tandis que les garçons restent beaucoup plus réservés*, souligne l'étude. *De dix-huit à vingt et un ans, le pourcentage de jeunes filles abordant ce sujet passe de 50 à 60 % avant de décliner à 45 % après vingt-quatre ans. »* En revanche, les deux tiers des garçons au moins évitent soigneusement ce sujet. Le fait de vivre seul facilite, semble-t-il, les confidences alors que les jeunes vivant en couple sont, *a contrario*, plus renfermés.

En général, on s'épanche de préférence auprès de sa mère. Près de la moitié des filles ont au moins un sujet de discussion qu'elles réservent exclusivement à leur mère contre 15 % des garçons avec leur père (avec lequel, cependant, on évitera le plus souvent de parler des amours ou des amis).

Ce partage des rôles varie selon les catégories socio-professionnelles. Il est moins marqué chez les cadres et les professions intermédiaires alors que *« l'orientation sexuée des discussions »* avec les parents est plus marquée dans les familles de travailleurs indépendants que chez les salariés. Pour leur part, les enfants d'agriculteurs paraissent moins enclins à privilégier les conversations avec leur mère. De même, la présence permanente du père au foyer – parce qu'il est au chômage ou retraité – tend à modifier la donne. Les discussions sont alors moins fréquentes avec la mère, dont l'attention est sans doute accaparée par son époux, *« peut-être soumis à des conditions psychologiques difficiles »*.

L'étude observe que le fait d'avoir un père ou une mère âgé de plus de soixante ans *« contribue à accroître plutôt les discussions – dans le domaine des études, du travail, des loisirs ou de la culture –, notamment entre les hommes et leurs parents »*. Explication possible : des géniteurs âgés renonceraient davantage que les autres à transmettre leur système de valeurs, ce qui aurait pour effet de réduire les sources de conflit. Cette hypothèse ne se vérifie pas pour ce qui concerne les discussions tournant autour de la vie sentimentale, qui s'engagent plus facilement avec des parents plus jeunes.

Lorsque les parents vivent séparés, le niveau général des échanges intergénérationnels ne paraît guère s'en ressentir. La différence vient surtout des thèmes abordés. Davantage qu'ailleurs, on évitera de parler de politique et des amis. A l'opposé, *« les discussions au sujet de la vie sentimentale des enfants ont plus de chances de se produire avec des parents divorcés. Comme si une sensibilité particulière à ce sujet, due au contexte familial, favorisait les échanges »*.

Enfin, si la famille traverse une épreuve – problèmes personnels pour l'un de ses membres, chômage de l'un des parents –, les échanges verbaux deviennent plus fréquents et portent de préférence sur les difficultés liées à la nouvelle situation. Dans ce cas, *« ce sont surtout les enfants de sexe masculin qui engagent ce type de relation plus intense »*, estime Olivier Galland.

Jean-Michel Normand

Les études en premier

DES SUJETS ABORDÉS ENTRE PARENTS ET ENFANTS, en %

Garçons, filles : entre 18 et 29 ans

	Garçons	Filles
Études	87,8	88,9
Argent	72	76,7
Amis	68,7	78,6
Livres	62,7	71,5
Politique	43,3	42,1
Sentiments	32,4	52,6

Lecture : 68 % des garçons ont une conversation au sujet de leurs amis avec l'un au moins de leurs parents.

Source : Insee

Lorsqu'ils parlent avec leurs parents, les jeunes évoquent d'abord leurs études, un sujet de conversation dont l'importance diminue avec l'âge (95 % chez les 18 ans, 80 % chez les 29 ans) mais qui demeure toujours en tête des échanges.

Le téléphone, « cordon paternel » pour les enfants de couples divorcés

C'EST un rituel téléphonique souvent hebdomadaire, parfois plus fréquent, qu'aucun d'entre eux ne manquerait. Lorsque les pères divorcés appellent leurs enfants, se mêlent émotion et frustration. Dans le numéro 82-30 de la revue *Réseaux* du Centre national d'étude des télécommunications (CNET), Christine Castelain-Meunier s'est penchée sur ce *« cordon paternel »* irremplaçable mais redouté. Pour ce faire, la sociologue a analysé les conversations de 166 hommes n'ayant pas la garde de leurs enfants, contactés par l'intermédiaire d'une association *« de défense de la paternité »*.

Pour ces pères géographiquement éloignés de leur progéniture, il s'agit d'établir une relation affective pour se frayer, grâce au téléphone, *« une place dans la vie quotidienne »* de leur enfant. *« Je l'appelle pour qu'il se souvienne de ma voix »*, témoigne l'un d'entre eux, parlant de son fils de dix-sept mois. Ces échanges, lorsqu'ils sont *« dissociés de la séparation physique et du conflit parental »*, sont synonymes de plaisir et de satisfaction réciproques, même s'il ne faut pas se formaliser de la spontanéité de l'enfant qui, au beau milieu de la conversation, n'hésite pas à faire savoir que d'autres occupations – jeu, télévision – l'appellent.

L'usage du téléphone *« peut aussi être perçu comme source de frustrations lorsqu'il signifie le manque de relation directe »*, insiste l'auteur de l'étude. Ainsi, un père déplore son enfermement dans *« un dialogue artificiel »*, alors qu'un autre estime qu'avec les pré-adolescents et adolescents *« les conversations se passent bien tant que l'on discute de choses anodines »*. *« Les gestes, les regards, le contact ; tout cela est absent au téléphone*, analyse un troisième. *Le silence est proscrit, car insupportable, incompréhensible. Il faut parler. Le téléphone permet sans doute de maintenir un lien ténu, mais c'est aussi un subtil instrument de torture. »*

MAINTENIR UN LIEN AFFECTIF

« En règle générale, souligne Christine Castelain-Meunier, *les pères sont nombreux à ressentir de la tristesse face aux difficultés qui existent à pouvoir dire à leurs enfants*, via *le combiné, qu'ils les aiment. Ils sont contraints à la retenue ou à l'échange banalisé et anodin, qui contraste avec leurs élans. »* Lorsqu'il est douloureusement présent, le passif de la rupture amène le père à *« surinvestir négativement »* la conversation avec le sentiment – plus ou moins justifié – que *« les enfants ne peuvent pas parler librement »*. Le garçon ou la fille peut alors, comme le constate l'un des pères interrogés, *« être pris en otage par ses parents »*, y compris longtemps après leur rupture.

Selon l'auteur de l'étude, ce type de rapport très affectif *« cadre mal avec les représentations traditionnelles des hommes au téléphone »*. Pour ces derniers, la communication téléphonique serait avant tout purement fonctionnelle, le plus souvent dépourvue d'engagement émotionnel.

« On remarque des glissements dans les attitudes des pères, qui indiquent des changements à la faveur des nouvelles situations qu'ils vivent, observe Christine Castelain-Meunier. *Les questions posées par les pères, mais surtout les précautions, les modes de relance, leur souci d'adaptation participent d'une communication compréhensive, affectueuse. »* En fait, conclut-elle, ces pères appellent leurs enfants moins pour exercer une forme de contrôle directif sur leur existence que pour maintenir un lien affectif.

J.-M. N.

Les « boulimiques » du combiné

Nombre de jeunes font une consommation « boulimique » du téléphone. Cette intense activité se traduit par une *« durée généralement fort courte des appels se réduisant souvent à quelques mots échangés dont le contenu équivaut à une simple prise de contact »*, constate une étude à paraître fin juin dans la revue *Réseaux*. *« Ces appels très fréquents, dont les motifs explicites sont généralement « rien de spécial », se terminent souvent par* « on se rappelle » *tant que le programme de la journée ou de la soirée ne se dessine pas encore clairement »*, souligne Vanessa Manceron, qui a mené cette recherche auprès d'un groupe de jeunes de vingt à vingt-cinq ans. Chez eux, considère-t-elle, *« le téléphone n'est pas un moyen de répondre à l'impossibilité de se voir mais bien d'accroître singulièrement les occasions de se rencontrer. Loin d'être synonyme d'entretiens privilégiés entre deux personnes isolées ensemble, le téléphone est, dans ce contexte, un outil constitutif d'une vie collective intense »*.

Un hommage sera rendu au commandant Cousteau à Notre-Dame de Paris

La disparition, mercredi 25 juin, du pionnier de l'exploration des océans a provoqué de nombreuses réactions dans le monde. Sa seconde femme, Francine, et son fils Jean-Michel se déclarent, chacun de son côté, décidés à poursuivre son œuvre

De nombreux chef d'Etat et de gouvernement ont tenu à rendre hommage au commandant Cousteau, décédé mercredi 25 juin à son domicile parisien. Le président de la République, Jacques Chirac, a exprimé son « *admiration* » et sa « *gratitude* » pour cet « *homme de tous les rêves et de tous les défis* », tandis que le premier ministre, Lionel Jospin, estimait que la planète perdait « *l'un de ses défenseurs les plus reconnus* ». L'hommage fut parfois plus nuancé chez les scientifiques qui, pour la plupart, reconnaissent néanmoins que ses films et ses livres furent à l'origine de leur vocation. Aux Etats-Unis, où le commandant jouit d'une immense popularité, toutes les chaînes de télévision lui ont consacré de longues émissions. « *C'était un géant dans tous les sens du terme, c'était aussi un ami personnel* », a déclaré le vice-président Al Gore, passionné des questions d'environnement. Les proches de Cousteau ont affirmé leur volonté de poursuivre son œuvre et son combat. *(Lire aussi notre éditorial page 21.)*

UN « *HOMMAGE SOLENNEL* » sera rendu, lundi 30 juin à 10 heures en la cathédrale Notre-Dame de Paris, au commandant Cousteau qui s'est éteint mercredi 25 juin à l'âge de 87 ans (*Le Monde* du 26 juin). Une affection respiratoire suivie de complications avait entraîné son hospitalisation il y a cinq mois. Son état de santé s'étant stabilisé, il avait pu regagner son domicile parisien. C'est là, à 2 h 30, que, victime d'un « *accident d'origine cardiaque* », le célèbre pionnier de l'exploration des océans « *a rejoint le monde du silence* » – pour reprendre la formule de ses collaborateurs.

L'océanographe, qui avait fait découvrir les fonds marins à des générations avant de se muer en défenseur de la planète, caracolait dans le peloton de tête des sondages de popularité depuis des décennies. Sa disparition ne pouvait que susciter des concerts de louanges. Le président de la République, Jacques Chirac, a tenu à saluer la mémoire d'« *un enchanteur* », « *un grand Français qui était aussi un citoyen du monde* ». « *Homme de tous les rêves et de tous les défis, Jacques-Yves Cousteau était aussi un homme de conviction et d'engagement*, a souligné le chef de l'Etat. *C'était sur toute la planète qu'il menait combat pour protéger la nature et l'environnement* », a-t-il ajouté, en exprimant « *admiration et gratitude pour une vie et une œuvre au service d'une vocation* ».

« *La planète perd l'un de ses défenseurs les plus reconnus* », a renchéri Lionel Jospin. Pour le premier ministre, le commandant Cousteau, « *créateur et pionnier de l'océanographie française, n'a eu de cesse de promouvoir auprès du public les richesses d'une nature sous-marine dont il a été jusqu'au bout l'un des plus grands pédagogues. Notre pays perd l'une de ses grandes personnalités parmi les plus appréciées à l'étranger* ».

« BEAU VOYAGE COMMANDANT »

Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, relève, pour sa part, le rôle de « *pionnier dans la défense de l'environnement et dans la vulgarisation scientifique* » de l'explorateur des mers. « *Ses engagements, son franc-parler, son courage ont permis d'ouvrir des voies dans le grand mouvement de défense des équilibres naturels.* » Son collègue en charge de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec, rend hommage à « *celui qui reste le plus formidable pédagogue de notre siècle sur le monde de la mer (...), le militant de la planète « mer », l'ardent défenseur du développement durable* ». Pour Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, « *c'est grâce à son inventivité, son talent, sa droiture, que plusieurs générations ont pu porter un regard émerveillé sur le paysage marin et sa faune* ».

« *Beau voyage, commandant* », a lancé Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, exprimant sa « *peine* » de voir disparaître un homme, « *si profondément enraciné dans notre imaginaire qu'on finissait par le croire immortel* ». « *J'ai eu la chance de le rencontrer souvent et d'être éclairé par sa générosité, son sens de l'utopie, la magie de ses aventures* », a-t-il ajouté.

Les spécialistes de l'exploration marine reconnaissent, eux aussi, les mérites du commandant Cousteau, qui, sans être un scientifique, est considéré comme le père de l'océanographie française moderne. « *Nous lui devons beaucoup*, affirme Lucien Laubier, de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). *Les chercheurs lui ont reproché d'avoir dérivé vers une médiatisation trop poussée alors qu'il aurait pu rester au service de la science. Mais, sans lui, nous n'aurions pas pu faire ce à quoi nous sommes parvenus.* »

« UN GRAND MONSIEUR »

A Stockholm, où il s'apprêtait à recevoir le prix de sa victoire dans la course d'Europe à la voile, Loïck Peyron a salué le « *papy au bonnet rouge* », qui a marqué sa génération. « *Je ne l'ai jamais rencontré, mais c'était un grand monsieur* », a dit le navigateur. L'explorateur Jean-Louis Etienne a expliqué par « *la pression médiatique* » et le besoin de protéger sa vie privée l'attitude hostile que pouvait parfois adopter Jacques-Yves Cousteau. « *C'était un homme froid, d'un abord pas très chaleureux* », a-t-il ajouté, avant de souligner sa « *lucidité* » et son talent pour « *mettre en scène* » le monde sous-marin. A l'étranger également, la disparition du commandant Cousteau a donné lieu à un grand nombre de témoignages d'estime. Le président tchèque Vaclav Havel a affirmé que sa disparition « *est une grande perte non seulement pour la France mais aussi pour l'Europe* ». A Madrid, le ministre espagnol de l'environnement, Isabel Tocino, a pris pour modèle un précurseur ayant « *devancé de nombreuses années les grands mouvements écologistes* ».

Pour la British Royal Geographical Society, dont la médaille d'or lui avait été remise en 1963 par la reine Elizabeth, il restera « *l'un des plus grands explorateurs que le monde ait connus. Son legs perdure. Nous bâtissons aujourd'hui sur les recherches qu'il a entamées* », a déclaré Nigel Winser, directeur adjoint de la société. De son côté, Günter Giermann, responsable de l'Institut allemand Alfred Wegener de Bremerhaven pour la recherche polaire et maritime, a qualifié l'explorateur de « *personnage extraordinaire* », qui « *ouvrait les portes de la mer et la rendait familière au citoyen normal* ».

« Poursuivre son œuvre »

Quelques heures après la mort de son père, Jean-Michel Cousteau a rendu public le texte suivant : « *L'œuvre de mon père est un hymne à la vie. Au mur de mon bureau, une citation de mon père :* "Le bonheur, pour l'abeille et le dauphin, c'est d'exister ; pour l'homme, c'est de le savoir et de s'en émerveiller." *Le chagrin que j'éprouve à sa mort est apaisé par la philosophie qu'il m'a transmise dès ma plus tendre enfance et qui a guidé mes pas tout au long de mon existence. Le mystère de la vie, jusque dans ses formes les plus humbles, était, pour lui, une source infinie de curiosité, d'émerveillement et de sérénité. Il a été secondé par une femme exemplaire, Simone Cousteau, ma mère, l'âme de la* Calypso. (...) *JYC. répétait :* « Je veux vivre, me battre jusqu'à la mort, pour vivre, pour quoi ? Pour le monde, la vie, le bonheur, l'air pur, les chansons, les oiseaux dans le ciel, les poissons dans la mer... » *Il l'a fait. Pour tout cela, nous lui sommes tous reconnaissants. Il est maintenant de notre devoir de poursuivre son œuvre.* »

Le bonnet rouge à la passerelle

C'ÉTAIT au printemps 1989. L'hélicoptère de *La Calypso* amorçait sa descente vers la plate-forme arrière, où l'équipage au complet attendait le patron. Un ciel de mousson baignait de jaune safran le golfe de Siam. Nous arrivions de Paris, via Bangkok. J'étais venu plonger, et surtout regarder faire, en vue d'accueillir Cousteau à l'Académie.

Le Commandant – pour les intimes « JYC », ses initiales – portait déjà sa tenue de bord, chemise bleue aux nombreux crayons rangés en haut des manches, bonnet rouge connu du monde entier.

– « *Quelle vie réussie !* », criai-je dans le laryngophone.

Pour toute réponse, un sourire des yeux, du même bleu intense que la chemise et que la mer sous la surface, avant les profondeurs. Le secret d'un destin si comblé ? « *Des coïncidences chanceuses*, explique-t-il ; *et un plaisir à vivre constant* » ; frémissant, on pourrait dire.

Le soir même, ce serait son anniversaire – soixante-dix-neuf ans, et l'air d'un étudiant, quand il ressortait de l'eau, luisant et joyeux comme un phoque. Dans le carré, Cousteau *ferait le pitre au son des tangos, une moustache de danseur argentin dessinée au bouchon. Chaque plongeur raconterait son butin de la campagne : espèces rares, épaves aperçues, séquences de film, dont le « pacha », scénariste à ses heures et depuis toujours, tirerait un nouvel épisode du feuilleton attendu par douze millions de plongeurs et trois cents millions de spectateurs dans le monde.

L'inné, dans cette destinée unique au XXe siècle, c'est le mélange d'une mère à principes et d'un père aventurier, plus un souffle au cœur, qui a fini par l'achever, mais contre lequel il dut batailler, au fond de l'eau. L'acquis, c'est Navale, la marotte de l'inconnu, là, juste au-dessous des coques, et jamais élucidé.

L'abrupt du militaire sûr de son fait cachait mal une sensibilité extrême, au bord des larmes, notamment quand il était question d'un frère qui collabora, aux heures sombres, autant que lui fut résistant, et quand on évoquait le fils bien-aimé disparu en service commandé dans un accident d'hydravion, en 1971, au large du Portugal.

UNE SIMPLE « CLÉ ANGLAISE »

L'homme d'affaires, dit-on, ne faisait pas de sentiment. Il est vrai qu'il se voulut producteur, dès l'enfance, autant qu'artiste, et ennemi des déficits comme des aumônes. Ce don supplémentaire, cette efficacité à l'américaine, lui assureraient cette autre singularité chez les pionniers de ce siècle : un auto*financement libre de toute aide publique !*

Il y tenait, à cette autonomie, comme à celle de son scaphandre. Il fallait le voir envoyer aux pelotes les politiciens désireux de se prévaloir de sa caution, refuser d'être candidat à l'Elysée en 1981, condamner les essais nucléaires de 1995. Il se savait plus influent avec son bonnet rouge qu'avec tous les hochets de la politique. Il croyait moins aux pouvoirs qu'à la force des peuples et des opinions, sur lesquelles il régnait de toute sa notoriété méritée, sans narcissisme ni illusion – une simple « *clé anglaise* », disait-il.

Père de deux enfants encore tout jeunes, JYC voulait préserver pour eux et leurs contemporains le plaisir qu'il avait eu à découvrir un monde du silence encore intact. Ne pas tirer des traites sur le bonheur des générations futures : c'était devenu une obsession.

Non que la vie se bornât, pour lui, à ce qu'on en connaît. Avec l'âge, le catholique d'éducation avait retrouvé certains pressentiments spiritualistes. Mais ce cadeau des espaces vierges, cette planète bleutée contemplée par les cosmonautes, il les aimait d'amour. Il en parlait avec des gestes de jeune père protégeant la fontanelle d'un nouveau-né.

Si l'humanité entière était rivée à ses films, avec leurs immanquables plongeons à la renverse, leurs ballets de palmes et de bulles au milieu d'un bleu de plus en plus sombre, de poissons toujours plus baroques, c'est qu'elle pressentait cette délicatesse, que les bêtises *à ne pas faire empêchent de dormir.*

Dernier découvreur de la planète avant le saut vers l'espace, Cousteau en aura été aussi le médecin de famille.

Qui veillera sur notre sagesse, sans bonnet rouge à la passerelle ?

Bertrand Poirot-Delpech

L'Amérique salue le « géant », le « vrai pionnier »

NEW YORK
de notre correspondante

Pour les Américains, Jacques-Yves Cousteau n'était pas « *le commandant Cousteau* », mais plus simplement « *Jacques Cousteau* », voire, pour les savants de la mer, « *Jacques* ». Cousteau faisait un peu partie de la famille aux Etats-Unis, où il était non seulement très connu, mais immensément populaire : aventurier, explorateur, génial, obstiné, courageux, son tempérament était de ceux que les Américains admirent.

Ici aussi Jacques-Yves Cousteau était un familier du petit écran. ABC, NBC, CBS, CNN, Discovery Channel, ont diffusé et même financé, pour certaines de ces chaînes, ses travaux. « *C'était un motif de fierté*, a souliné Ted Turner, le patron de CNN ; *il était le père de l'environnement, il a été le premier à lui donner cette publicité.* » CNN a diffusé plusieurs fois mercredi une émission spéciale d'une demi-heure consacrée à ce « *dernier grand explorateur* », à « *sa grande dignité et son autorité morale* », dans laquelle on a pu le revoir, s'exprimant dans un anglais parfait.

« UN HÉROS » POUR AL GORE

« *C'était un géant dans tous les sens du terme*, a déclaré à CNN le vice-président Al Gore, un passionné des questions d'environnement. *C'était aussi un ami personnel. Nous avons eu l'occasion de travailler ensemble*, *et cela a toujours été incroyablement instructif pour moi. C'était un héros pour les hommes, les femmes et les enfants du monde entier ; il va beaucoup nous manquer.* » Le secrétaire à l'intérieur, Bruce Babbitt, sous l'autorité duquel se trouvent les parcs nationaux américains, a, quant à lui, salué l'œuvre de vulgarisation du commandant Cousteau.

A l'ONU, où est réuni toute la semaine le Sommet de la Terre, le président de l'Assemblée générale, le Malais Razali Ismail, a commencé la journée de mercredi par un hommage au commandant Cousteau, « *l'un des géants de notre temps, dévoué au bien-être de la planète et de son environnement* ». Représentant la France à ce sommet, le ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a remarqué qu'il était « *sans doute le Français le plus célèbre du monde. Aujourd'hui nous sommes tristes, bien sûr*, a-t-elle poursuivi, *mais convaincus que le meilleur hommage que nous puissions lui rendre sera de nous assurer que la France, dans son ensemble, à l'avenir, soit saluée pour son œuvre pour le développement durable* ».

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a, lui aussi, salué la « *contribution historique* [de Jacques-Yves Cousteau] *à la protection de l'environnement mondial. Redoublons d'efforts pour protéger l'environnement marin à la préservation duquel Jacques Cousteau a consacré sa vie* », a-t-il demandé.

A la télévision, à la radio, plusieurs océanographes américains se sont aussi souvenus de l'œuvre du commandant Cousteau, de l'influence décisive qu'il a eue sur eux, d'expéditions qu'ils ont eu l'honneur de mener avec lui. Steve Etchemendy, directeur des opérations marines au centre de recherche océanographique de Monterey Bay, en Californie, s'est rappelé le livre que lui avait offert son père à dix-huit ans ; ce livre s'appelait *Le Monde du silence*, de Jacques-Yves Cousteau, et il fut une inspiration. « *Jacques était un vrai pionnier*, dit-il ; *c'est lui qui a mis l'océanographie à la portée du public.* »

Sylvie Kauffmann

Avis de coup de vent sur l'empire

QUE VA DEVENIR l'« empire Cousteau » ? Sur le plan financier, la famille n'héritera probablement que des biens privés. Le commandant Cousteau avait, en effet, vendu tous les droits d'exploitation de ses films à la chaîne américaine CNN et à la banque Worms. Quant aux deux sources principales de financement des expéditions, la Cousteau Society (200 000 adhérents aux Etats-Unis) et l'Equipe Cousteau (80 000 adhérents en France), ce sont des associations à but non lucratif, qui ont donc leur vie propre (*Le Monde* du 26 juin). Mais l'héritage de Cousteau, c'est aussi une image, un nom, une réputation, des idées. Il semble bien que la bataille pour le contrôle de cette « face virtuelle » de l'empire ait déjà commencé.

« CONTINUER LE COMBAT »

Francine, seconde épouse du commandant – et vice-présidente de l'Equipe Cousteau et de la Cousteau Society –, a réuni des journalistes mercredi 25 juin pour exprimer sa « *formidable détermination à continuer* [le] *combat* » de son défunt mari.

« *Nous voulons réaliser* Calypso II, *qui sera la vigie de la planète pour les cinquante ans qui viennent*, a-t-elle déclaré. *Je veux mettre en place avec l'aide des plus grandes instances internationales le projet de télévision* « La voix humaine », *destinée à valoriser les cultures des peuples les plus menacés dans leur identité. J'accompagnerai personnellement la publication du livre testament qu'il venait de terminer. D'une façon générale, je renforcerai la Fondation Cousteau, avec tous ceux qui veulent nous y aider.* »

« *L'Equipe Cousteau et la Cousteau Society, je les ai fondées avec mon père et mon frère* », rappelle Jean-Michel Cousteau, fils du commandant et de Simone, sa première femme. Il s'est, assure-t-il, réconcilié avec son père après une brouille ayant pour origine l'utilisation du nom de Cousteau.

Il a démissionné en 1993 de l'Equipe Cousteau et de la Cousteau Society et n'a, depuis, « *plus aucun rapport, ni bon ni mauvais, avec Francine* ». Après la mort de son père (qui présidait les deux associations), « *des décisions sont à prendre* », a-t-il déclaré au *Monde*. « *Les conseils d'administration ont le devoir de se réunir rapidement, et les membres fondateurs ont peut-être des choses à dire.* »

Jean-Paul Dufour et Hervé Morin

Une flotte dispersée

● **La Calypso**, ancien dragueur de mines britannique acquis en 1950, se trouve actuellement à Marseille. Renflouée après avoir coulé accidentellement dans le port de Singapour en janvier 1996, elle devrait rejoindre la bassin de La Villette, à Paris, où pourrait être installé un « espace Cousteau ». Une souscription vient d'être lancée afin de mener à bien cette « *opération de sauvetage* ».

● **L'Alcyone**, lancé en 1985, est doté de deux turbovoiles rigides révolutionnaires qui permettent d'économiser 30 à 40 % de carburant. Pouvant emporter douze membres d'équipage, il fait actuellement relâche au cap Horn, dans l'attente d'une nouvelle mission.

● **La Calypso II** n'est encore qu'un projet. Long de 66 mètres, doté d'une turbovoile géante de 26 mètres de haut et 135 m², ce navire pourra accueillir 34 personnes et sera capable d'emporter un hélicoptère, un hydravion de 12 places, mais aussi un sous-marin d'exploration profonde. Les plans sont prêts et les essais de maquette ont été probants. Reste à lever les 150 à 200 millions de francs nécessaires à sa construction.

Un temps automnal

UN TEMPS anormalement frais et pluvieux continuera à toucher l'ensemble de la France en cette fin de semaine. La responsabilité en incombe à une profonde dépression qui est venue se centrer sur le nord de notre pays, et qui s'y maintiendra durant plusieurs jours.

***Bretagne, Pays de Loire,* Basse-Normandie.** – Le temps sera très médiocre, avec un ciel couvert et pluvieux. Le vent de nord-ouest soufflera fort, surtout sur les côtes. Les températures plafonneront à 15 degrés sur les côtes de la Manche, 17 plus au sud.

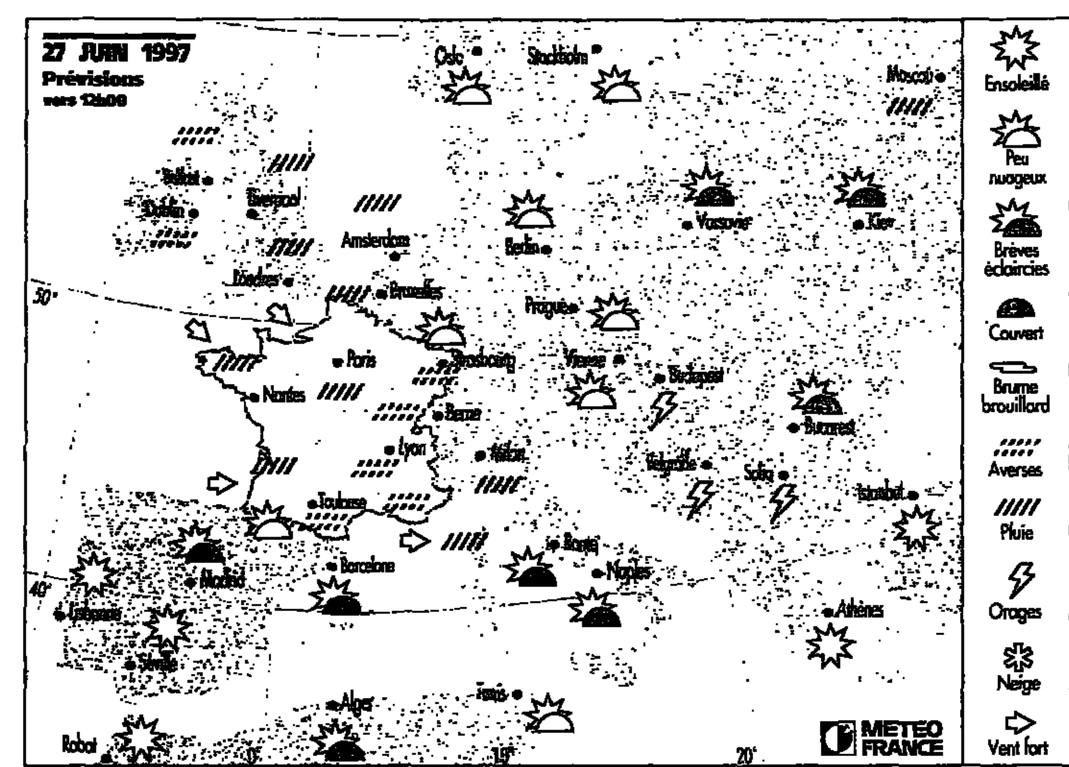
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps automnal continuera à affecter l'ensemble des régions, avec un ciel gris et pluvieux du matin jusqu'au soir. Le thermomètre se maintiendra à des valeurs très basses, les maximales se situant entre 13 et 17 du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages domineront tout au long de la journée, avec des averses. Les températures seront inférieures d'environ 6 degrés aux normales, ne dépassant pas 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au nord de la Garonne, nuages et pluies s'imposeront. Au sud, les nuages domineront également, mais les pluies seront plus sporadiques. Les températures plafonneront entre 14 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Massif Central, nuages et pluies seront la dominante de la journée. Sur Rhône-Alpes, les nuages donneront quelques averses, mais des éclaircies arriveront toutefois à se glisser entre les nuages. Les températures se maintiendront bien en dessous des normales, plafonnant l'après-midi entre 15 et 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages se montreront souvent menaçants, donnant des ondées parfois orageuses ; *elles seront entrecoupées d'éclaircies.* Les températures seront basses, avec un maximum compris entre 19 et 23 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

				PAPEETE	23/27 N	KIEV	16/23 N	VENISE	19/22 P	LE CAIRE	21/32 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 N	LISBONNE	15/21 S	VIENNE	16/26 N	MARRAKECH	17/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	9/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 N
				EUROPE		LONDRES	11/14 P	BRASILIA	12/27 S	PRETORIA	6/23 S
				AMSTERDAM	12/16 P	LUXEMBOURG	11/15 N	BUENOS AIR.	-3/5 S	RABAT	17/21 S
FRANCE métropole		NANCY	11/16 P	ATHENES	21/28 S	MADRID	14/24 S	CARACAS	25/29 N	TUNIS	22/32 N
AJACCIO	14/23 P	NANTES	11/16 P	BARCELONE	18/21 S	MILAN	18/20 P	CHICAGO	18/32 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/17 P	NICE	16/22 P	BELFAST	8/15 P	MOSCOU	16/24 P	LIMA	18/26 C	BANGKOK	28/35 C
BORDEAUX	11/17 P	PARIS	11/16 P	BELGRADE	14/29 S	MUNICH	13/17 N	LOS ANGELES	18/23 N	BOMBAY	28/29 P
BOURGES	11/15 P	PAU	10/16 P	BERLIN	14/22 N	NAPLES	17/31 S	MEXICO	13/22 N	DJAKARTA	26/32 S
BREST	12/14 P	PERPIGNAN	13/21 P	BERNE	11/15 P	OSLO	9/18 S	MONTREAL	15/25 S	DUBAI	31/41 S
CAEN	11/14 P	RENNES	10/16 P	BRUXELLES	12/15 P	PALMA DE M.	19/25 N	NEW YORK	22/33 S	HANOI	27/33 P
CHERBOURG	11/15 P	ST-ETIENNE	9/16 P	BUCAREST	15/27 S	PRAGUE	12/22 S	SAN FRANCIS.	11/18 S	HONGKONG	26/30 P
CLERMONT-F.	10/15 P	STRASBOURG	12/17 P	BUDAPEST	15/28 S	ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	-2/11 S	JERUSALEM	19/29 S
DIJON	10/16 P	TOULOUSE	12/18 P	COPENHAGUE	13/19 P	SEVILLE	17/28 S	TORONTO	15/29 S	NEW DEHLI	28/34 P
GRENOBLE	12/19 P	TOURS	11/15 P	DUBLIN	8/14 P	SOFIA	13/27 S	WASHINGTON	23/32 S	PEKIN	21/32 S
LILLE	10/15 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/18 P	ST-PETERSB.	10/20 S	**AFRIQUE**		SEOUL	25/29 P
LIMOGES	10/15 P	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	11/16 P	STOCKHOLM	11/18 N	ALGER	19/28 S	SINGAPOUR	28/32 C
LYON	12/17 P	FORT-DE-FR.	25/28 N	HELSINKI	11/20 S	TENERIFE	15/19 N	DAKAR	23/26 N	SYDNEY	9/17 S
MARSEILLE	14/22 P	NOUMEA	21/25 S	ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	13/23 N	KINSHASA	17/28 S	TOKYO	23/30 N

Situation le 26 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 28 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Les promotions *« prix légers »* de la compagnie Lufthansa proposent, jusqu'au 15 août (le voyage doit s'effectuer entre le 1er juillet et le 31 août), des vols direct pour l'Allemagne, soit plus de 15 destinations, à 990 F l'aller-retour ou 1 290 F pour les vols avec transfert. Egalement proposées, des promotions sur l'Europe à partir de 1 550 F l'aller-retour. Renseignements dans les agences, au nº Azur 0801-63-38-38 et sur Minitel au 3615 LH.

■ **FRANCE.** A l'occasion des départs en vacances, la direction générale des douanes organise, mercredi 2 juillet à l'aéroport d'Orly Ouest, une opération de sensibilisation des voyageurs aux dangers de la contrefaçon. L'administration précise que cette lutte constitue *« une mission prioritaire »* et se propose d'informer les voyageurs des risques pour leur sécurité et *« pour l'économie »*.

VENTES

Un ensemble de tapis d'Orient est dispersé à Drouot-Montaigne

La grande majorité des modèles anciens datent du XXe siècle, les plus rares, des XIXe et XVIIIe

LES TAPIS d'Orient passent régulièrement en salle des ventes, de nombreux spécialistes les négocient et les restaurent. Sur le marché. La grande majorité des modèles anciens datent du XXe siècle, les plus rares, des XIXe et XVIIIe.

Né en Egypte ou en Perse vers le troisième millénaire, le tapis d'Orient se divise en deux familles principales, selon qu'il a été fabriqué par une tribu nomade ou dans un village ou dans un atelier. Deux types de nœuds sont utilisés, le senneh, persan, asymétrique et le ghiordhès, turc, symétrique. La densité du nouage (de cent mille à un million de nœuds au mètre carré) varie selon la finesse des matériaux employés (soie, laine, coton) et l'adresse de l'artisan. La valeur du tapis dépend de la beauté et de la complexité du décor, du nombre et de la qualité des couleurs, de l'ancienneté, et bien sûr de l'état de conservation.

A Drouot-Montaigne, un ensemble de tapis d'Orient sera dispersé le 3 juillet. Un des plus anciens, qui date de la fin du XVIIIe siècle, présente un motif typique de la production persane, le décor de jardin, dont la tradition remonte aux rois achéménides Darius et Cyrus. Mesurant 5,90 mètres sur 2 mètres, il est divisé en petits carrés ou caissons, chacun orné d'un arbuste, d'un bouquet, d'une fleur. Fabriqué à Djochaghan, ce modèle qui présente une certaine usure et des restaurations est annoncé autour de 40 000 francs.

Les tapis persans se caractérisent par un large répertoire figuratif, qui va des scènes à personnages aux motifs d'animaux, fleurs, arbres ou vases, disposés de manière géométrique. On retrouve ce type de décor sur un téhéran du début du siècle, orné de vases ou de cyprès (30 000 à 35 000 francs), et un kirman laver fin XIXe à volatiles et animaux dans des caissons (38 000 à 40 000 francs).

Autre décor classique, le médaillon s'est imposé en Perse à partir de l'époque timuride (XVe siècle). Le plus souvent centré, il est flanqué de pendants et de poinçons, comme ici sur un ferahan à fond marine orné d'un médaillon ivoire, provenant de l'atelier de maître Mustafi, qui travaillait pour la cour, au milieu du XIXe siècle (40 000 à 45 000 francs).

Le tapis turc se différencie du tapis persan par la constante de motifs géométriques, comprenant toutefois des animaux, des fleurs et des arbustes stylisés. A partir du XVe siècle, les tisserands adaptent des motifs d'architecture inspirés des niches de prière des mosquées, les mirhabs, que l'on retrouve sur de nombreux modèles turcs, caucasiens ou anatoliens. Ce décor est illustré ici sur un kayserie de la fin du XIXe (35 000 à 40 000 francs), un daghestan fin XIXe (25 000 à 30 000 francs) ou un chirran du début du siècle (20 000 à 25 000 francs).

Rural ou nomade, le tapis caucasien est exécuté aux nœuds turcs et présente des décors où la stylisation est poussée à l'extrême, avec des couleurs franches et contrastées. Quelques-uns font partie des belles pièces de cette vente : un chirran fin du XIXe, orné de cinq médaillons (40 000 à 50 000 francs), et un karachoff fin XIXe à médaillon central et hexagonal (90 000 à 100 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Montaigne, jeudi 3 juillet, 20 h 30, exposition sur place la veille de 11 à 20 heures et le jour de la vente de 11 à 18 heures. Etude Lombrail-Teucquam, 21, avenue de Balzac, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire, tél. : 01-43-97-91-29. Expert : Jacques Kassapian.**

Calendrier

ANTIQUITES
● **Paris**, Salon des arts décoratifs, quai Branly, jusqu'au dimanche 29 juin de 11 à 20 heures, 100 exposants, entrée 50 francs.
● **Rambouillet** (Yvelines), hippodrome, les samedi 28 et dimanche 29 juin de 9 h 30 à 19 heures, 70 exposants, entrée 20 francs.
● **Triel-sur-Seine** (Yvelines), salle des fêtes, les samedi 28 et dimanche 29 juin de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 francs.
● **La Londe-les-Maures** (Var), salle Yan-Piat, samedi 28 et dimanche 29 juin de 10 à 19 heures. 30 exposants, entrée 20 francs.

BROCANTES
● **Bordeaux** (Gironde), parc des expositions de Bordeaux-lac, vendredi 27 et samedi 28 juin de 10 heures à 19 h 30, dimanche 29 juin de 10 à 20 heures. 150 exposants, entrée libre.
● **Angoulême** (Charente), parc des Bourigines, samedi 28 et dimanche 29 juin de 7 à 19 heures, 200 exposants.

DÉPÊCHES

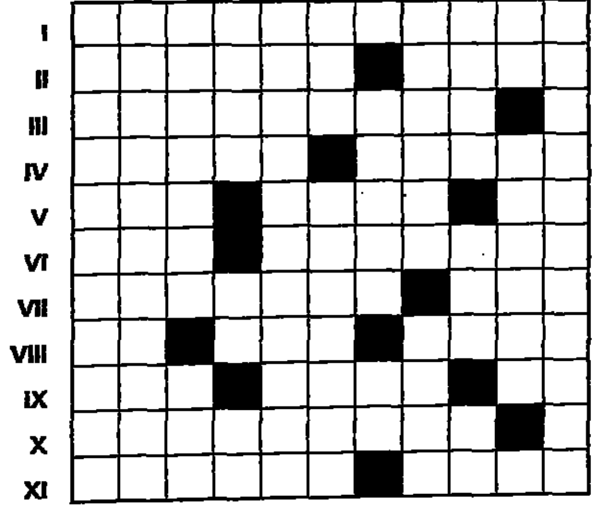
■ **Photos de la Californie.** Prises quelques années avant le tremblement de terre de 1906, une série de photographies sont exposées jusqu'au 18 juillet à la galerie Marc Pagneux. Commandées par la chambre de commerce de Los Angeles, sans doute pour attirer des colons, elles montrent de beaux paysages, le soleil, les bateaux, les luxueuses maisons, mais aussi des usines, des travailleurs, des champs et l'activité économique de l'époque. Présentées sur des tirages au platine, ces compositions se vendent entre 3 000 et 12 000 francs.
★ **Galerie La Photographie de collection, 4, rue Drouot, 75009, jusqu'au 18 juillet de 14 à 19 heures.**

■ ***Maîtres anciens.*** À Londres, Sotheby's organise, jeudi 3 juillet, une vente où figurent beaucoup de grands noms de la peinture européenne, principalement hollandaise, flamande et italienne. D'une *Vue de Venise* de Canaletto, représentant la pointe de la Dogana, on attend 17 millions de francs. Parmi les autres pièces figurent un portrait de saint Jean l'Évangéliste de Frans Hals (3 à 4 millions), une *Vue de Düsseldorf* de Jan Van der Heyden (5 à 7 millions) et une *Leçon de musique* de Gerard Ter Borch (6 à 8 millions).
★ **Renseignements chez Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97133

● SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Fournissent de la poudre aux pharmaciens et aux artificiers. – II. C'est déjà une grosse boulette. Pétille à Rome. – III. Cousins du marsouin, ils peuvent s'attaquer à la baleine. – IV. A fleur de peau. Un grand facteur qui avait plus d'une corde à sa harpe. – V. En dérision. Triste fin pour le homard. A rembourser en sens inverse. – VI. Aux Pays-Bas et au Nigeria. Sur les dents. – VII. Maison de campagne. Son dada, la sculpture. – VIII. Tête d'Ibis. Cheville. Bateau à balancier. – IX. Donne le ton. Sans fioriture. Appris. – X. *Arrête le débit.* – XI. Pour attirer les petits poissons. Inspira Virgile.

VERTICALEMENT

1. Pratique l'ouverture en force. – 2. *Comme des élections* où tout était prévu... et pourtant. – 3. Dans de grands désordres. Entrent dans la réflexion d'Einstein. – 4. Verrier de Nancy. En botte. Interjection. – 5. A gagné plus d'or que d'argent. – 6. Bout de drapeau. Fin tragique pour ce bal. – 7. Suit l'émission de très près. Lettres d'Eliade. – 8. Lépreux devenus radins. Fait le poids. – 9. Montagne en Grèce. Un *repère pour le golfeur. Préposition.* – 10. Départ en musique. N'accepteras pas. – 11. La trace du gallinacé chez le tailleur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97132

HORIZONTALEMENT
I. Patronnesse. – II. Asialies. WC. – III. Rincé. Rio. – IV. Tête. Douane. – V. Une. Contigu. – VI. Rt. Art. An. – VII. Ionie. Ohana. – VIII. Alpes. Son. – IX. If. Livie. Nt. – X. Orvet. Epine. – XI. Narratrices.

VERTICALEMENT
1. Parturition. – 2. Asiento. Fra. – 3. Tinte. Na. Vr. – 4. Racé. Ailler. – 5. Olé. Crépita. – 6. Ni. Dot. Ev. – 7. Néron. Osier. – 8. Es. Utah. Epi. – 9. Rainas. Ic. – 10. Swing. Nonne. – 11. Ecœurantes.

L'ART EN QUESTION Nº 20

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Symbole de vie

CE TABOURET circulaire provient du Bas-Mono, fleuve frontière entre le Togo et le Bénin. Une femme agenouillée porte son enfant sur son dos, elle figure une divinité féminine à laquelle sont consacrés les enfants d'une même mère, morts en bas âge. Elle retient de ses deux mains levées un plateau sur la tranche duquel ondule un double serpent, symbole de vie et associé à l'eau vivifiante qu'il évoque par sa forme sinueuse.

En bois dur d'iroko, cette sculpture, qui mesure cinquante-deux centimètres, est relevée de bleu indigo, notamment pour le serpent et certaines parties du corps des deux personnages, tandis qu'une ligne rouge souligne la jointure entre la jambe et la cuisse de la femme.

L'avenir du Musées des arts africains et océaniens, qui possède cette œuvre, est actuellement à l'étude avec le projet de création d'un Musée des arts premiers. Au fil de l'Histoire, ce musée a déjà porté deux des trois noms suivants :

● Musée des arts indigènes ?
● Musée de la France d'outre-mer ?
● Musée permanent des colonies ?

Réponse dans *Le Monde* du 4 juillet.


RMN

Yoruba (Bénin) « Siège à cariatide » (bois polychromé), Paris, Musée des Arts Africains et Océaniens.

Solution du jeu nº 19 (*Le Monde* du 13 juin).
Pendant six mois après le vol de La Joconde, le 21 août 1911, la visite du Louvre, le jour de fermeture, a été interdite.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

DANSE Montpellier-Danse persiste dans sa volonté de présenter l'alliance de l'écriture chorégraphique et de l'écriture littéraire. Après le couple Mathilde Monnier et Christine Angot arrive celui formé par Pierre Guyotat et Bernardo Montet. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'écrivain donne un texte à la danse ; pour la première fois, il est en scène, sur scène. Jouée le 26 juin à la Cour Jacques-Cœur, *Issê Timossê* est programmée pour novembre au Théâtre de la Ville de Paris. L'Afrique, la colonisation sont au centre de cette chorégraphie de révolte. Auteur radical, Guyotat rejoint les obsessions de Bernardo Montet. Tous deux font figure d'insurgés dans une époque où *« on ne peut plus rien dire »*. ● LE CHORÉGRAPHE, artiste associé au Centre chorégraphique de Rennes et de Bretagne, a donné sa première œuvre de groupe en 1995. Il dit l'importance de sa rencontre avec Guyotat dans le développement de sa pensée, de sa danse.

Pierre Guyotat pousse à bout les corps des danseurs de Bernardo Montet

Dans « Issê Timossê », l'auteur de « Tombeau pour cinq cent mille soldats » partage avec le chorégraphe des tourments communs, notamment l'asservissement. Il a accepté de parler de cette première expérience avec la danse et de sa présence en scène comme « récitant »

A MONTPELLIER-DANSE 97, après Mathilde Monnier et la romancière Christine Angot dans *Arrêtez, arrêtons, arrête !* (*Le monde* du 24 juin), Bernardo Montet s'attelle à l'écriture de Pierre Guyotat dans *Issê Timossê*. Dans les deux cas, les chorégraphes ont cherché des auteurs dont les mots poussent le corps à bout, l'annihilant pour mieux le revitaliser. Tout comme Christine Angot, Guyotat a conçu son texte exprès pour la danse. Aux côtés de quatre danseurs ivoiriens et d'une interprète israélienne, il a été invité à monter lui-même sur la scène comme récitant-acteur. Une première dans un itinéraire plutôt lié au secret. Il a accepté de parler de cette expérience avec le corps de la danse.

« Lorsque je travaille seul il m'arrive parfois d'essayer, sur moi en quelque sorte, certaines postures, de voir ce que ça donne – pas devant une glace –, de sentir ce que cela provoque dans le corps de se mettre effectivement en boule ou je ne sais quoi... C'est comme les prémices de la danse. Lorsque je vois les danseurs se préparer, je pense à mes figures : les putains, mâles ou femelles. Quand les putains se préparent dans le bordel, avant l'arrivée de la masse humaine dans le spectacle. Il y a quelque chose d'une attention à soi dans les deux cas. Ils sont filles et garçons, magnifiques dans leur gravité et purs dans leur enjouement. »

De l'écriture, pratique essentiellement solitaire, à la scène où l'on se montre, où l'on se fait entendre, il y a plus d'un pas. Des lectures publiques, Pierre Guyotat en fait pourtant depuis longtemps ; non par simple désir de délassement, ou pour promouvoir ses livres, mais plutôt dans l'idée que la mise en voix de l'écriture est comme le prolongement naturel de son art, ancré dans le rythme, la musique, et appelant, plus secrètement, le mouvement du corps. *« Je sais que ce qui est imprimé ne rend pas tout à fait compte de ce que je fais*, précise l'auteur de *Tombeau pour cinq cent mille soldats. Quand on publie, ce sont des mots, mais les mots ont une sonorité qui est leur sens : son et sens sont absolument liés pour moi. »* Il y eut aussi plusieurs expériences théâtrales, en 1973 d'abord, avec *Bond en avant*, puis *Bivouac*, monté par Alain Ollivier au Festival d'automne en 1987. Entre-temps, Antoine Vitez avait adapté *Tombeau* au Théâtre national de Chaillot. Mais dans tous ces cas, c'était le texte de l'écrivain qui était joué, mis en mouvement.

Dans *Issê Timossê*, pièce créée avec Bernardo Montet, Pierre Guyotat s'expose. Cette dernière étape d'un long parcours commencé à la fin des années 60 s'inscrit dans une certaine logique, intellectuelle et littéraire. A cette époque, Pierre Guyotat fut l'écrivain par lequel tous les scandales arrivèrent. Avec lui, la notion d'avant-garde ne resta pas un simple slogan, exempté d'un engagement réel, corporel. En 1967, après *Tombeau*, cet immense chant funèbre écrit, à vingt-sept ans, sur les ruines physiques et morales laissées par la guerre d'Algérie, l'écrivain poussa sa recherche plus loin, dans une radicalité totale, littéraire et politique : il convenait alors, dans l'avant-garde, de ne pas séparer ces deux domaines, et d'y ajouter la sexualité, une sexualité évidemment « révolutionnaire »...

> « La danse est un art de synthèse, qui exige autant de cérébralité que n'importe quel autre art, autant de pensée que la philosophie. » Pierre Guyotat

Ce livre *Eden, Eden, Eden*, en 1970, malgré les trois préfaces de Michel Leiris, Roland Barthes et Philippe Sollers, eut à subir la censure d'une République pompidolienne rendue toute frileuse et apeurée par Mai 68. De cette aventure tellement exemplaire de l'époque, Guyotat donna sa propre interprétation, à l'occasion de nombreux entretiens rassemblés, au début de 1972, dans *Littérature interdite* ; au même moment, il démissionna du Parti communiste. A relire ce volume aujourd'hui, on reste frappé par la farouche détermination de l'écrivain, brouillée, il est vrai, par une rhétorique idéologique et militante vertigineusement datée. L'exigence extrême, extrémiste même, de Guyotat se mesure aussi aux longues périodes de silence.

Cette logique passe donc aujourd'hui par la danse, par la présence du « récitant » au milieu des danseurs. *« Mes textes appellent à quelque chose que les lecteurs ont du mal à faire*, souligne Guyotat, avec cette volonté, constante chez lui, de s'expliquer, d'accompagner par la pensée la « sauvagerie » de l'acte d'écrire. *Car s'ils le faisaient, il seraient en quelque sorte partie prenante. Les gens ont besoin de profondeur ; ils ont besoin d'être secoués. Dans la danse, il y a ces "ventres à terre", un peu comme dans ce que j'écris. Avec les voyelles renforcées qui vont très bas... Cela vous met vraiment le ventre au sol. Et il y a aussi des choses aériennes, douces, très légères. Il n'y a rien d'illustratif dans la chorégraphie. La danse est un art de synthèse, qui exige autant de cérébralité que n'importe quel autre art, autant de pensée que la philosophie. Bernardo Montet et moi, nous nous sommes retrouvés sur des tourments communs. De même, dans le domaine de l'écriture, si on veut rendre un geste simple de la manière la plus parfaite possible, ça exige de penser énormément, de penser autant que Tintoret dessinant un mouvement des mains ou qu'un philosophe formulant un postulat. De ce côté-là, l'idée de la danse comme art du corps est un cliché. »*

Lorsqu'on écoute Guyotat lire, psalmodier, on éprouve une étrange impression de douceur – douceur prise dans un propos violent, la brutalité guerrière s'alliant toujours, depuis *Tombeau*, au sombre érotisme des rapports dominant et dominé. Tout cela comme métamorphosé par la force d'une langue chamboulée, disséquée, reconstituée selon une grammaire, une phonétique propres, jamais inaudible. *« Il ne faut pas croire que j'écris toutes ces choses avec facilité. C'est une langue, un univers, c'est un monde, une population. Oui, j'ai une population ; j'ai créé un peuple à moi, presque une espèce. Et cela, d'une certaine façon, me distingue, m'isole. C'est un monde avec ses lois, sa hiérarchie. Oui, au bout de quelques dizaines d'années, un monde est là. C'est la parole qui gère le sexe ; s'il n'y a pas de parole, l'acte n'a aucun intérêt. C'est toute la parole qui est autour qui importe. C'est leur inexistence légale qui fait de ces putains des figures extraordinairement douées pour la parole. »*

Pierre Guyotat n'élude pas la question sur le caractère « monstrueux » de ses textes : *« J'ai de plus en plus de mal à manier la violence de mes textes. Autrefois, dans* Tombeau, *je pouvais aligner des morts. Maintenant, j'ai le plus grand mal. Ces derniers temps, lorsque la logique du texte m'obligeait à faire mourir une figure, cela me rendait effroyablement malheureux... C'est la preuve que je prends la représentativité au sérieux. J'ai compris ce que pouvait être la puissance du texte quand j'ai lu, enfant, quelques pages de* L'Histoire de Girondins *de Lamartine, qui n'était pourtant pas un violent. A propos d'une décapitation, il parle d'une tête qu'on met du temps à couper. Moi, quand j'ai lu ça à neuf ans, je me suis évanoui. Cette lecture est importante, car à quoi bon écrire si ce n'est pour être lu à la lettre ? on touche un point sur lequel j'ai toujours été perplexe : l'irresponsabilité, l'impunité de l'artiste.*

» J'ai toujours écrit dans une sorte d'insouciance quant à la chose même, qui est dure, difficile. Et en même temps, je n'ai jamais considéré qu'un artiste devait être à l'abri de la loi. Ce n'est pas la question de la censure. C'est très à la mode de transformer ainsi la vie de l'artiste, d'en faire quelqu'un qu'on ne touche pas. Si l'on fait de l'art une fonction et de l'artiste un rôle, on leur enlève ce qui fait qu'ils existent : le témoignage que la liberté est une chose terrible. »

Patrick Kéchichian

Tourments communs

« A l'occasion de la préparation de Issê Timossê, on a pu parler de nos obsessions liées à l'asservissement, à l'esclavage, au colonisé, au colon*, explique le chorégraphe Bernardo Montet. *Pierre s'exprime en termes de figures. Figures "du" putain et du maquereau. Il ne s'agit pas de la putain de la rue, mais du lieu d'une marginalité extrême, irréductible, inacceptée. »

Bernardo Montet évoque aussi les difficultés à rencontrer le grand public autour de cette création, provoquées par le mouvement actuel autour de la pédophilie : *« Pour toucher le grand public, le Centre contemporain de la danse a demandé à Pierre un texte. Il a proposé les premières phrases de ce qu'il dit en scène. Il n'a pas pu et a dû créer un autre texte. De même, dans le cadre des opérations de sensibilisation que j'effectue dans les lycées sur le thème de l'écriture chorégraphique et de l'écriture littéraire, jamais il n'a été possible de proposer un travail à partir de celui de Pierre Guyotat. »*

LEE YANOR

Pierre Guyotat, le « récitant », et Bernardo Montet, dans « Issé Timossé ».

Le souffle guerrier de deux insurgés

C'EST le souffle qui réunit Pierre Guyotat et Bernardo Montet. Le souffle de la colère, comme on dit d'une explosion qu'elle a tout soufflé sur son passage. Quand Bernardo Montet danse, il matérialise l'air tout autour de lui. Danse organique, fondée sur l'élan, le geste jusqu'au-boutiste. Danse de naseaux et de grondement. Pendant onze ans, il a été le compagnon de création de la chorégraphe Catherine Diverrès, presque une « égérie » au masculin, tout d'abord au sein du studio DM (Diverrès-Montet), de 1983 à 1994, puis ensuite au Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne. Parfois, il *s'échappe pour un solo. Parfois*, il va rejoindre un de ses frères en danse pour une équipée sauvage. Ainsi, en 1986, le retrouve-t-on aux côtés de François Verret dans *La Chute de la maison carton*.

A cette époque, Bernardo Montet découvrait *Eden, Eden, Eden*, de Pierre Guyotat, œuvre d'insurrection sexuelle, interdite à sa parution en 1970. Laurence Louppe, critique de danse, invite l'écrivain à voir le duo. *« Je ne me suis pas senti mûr pour affronter l'homme*, se rappelle Bernardo Montet. *Notre rencontre a eu lieu six ans plus tard, alors qu'il mettait en scène* Bivouac *au Théâtre de la Bastille. Depuis, on ne s'est jamais perdu de vue. C'est ma plus belle rencontre depuis celle avec le maître japonais de danse butô, Kazuo Ohno, en 1982. »*

En 1995, Bernardo Montet quitte Catherine Diverrès. Seul, il crée *Opuscules*. La pièce, unanimement louée, montre pourtant à quel point il lui sera difficile, mais pas forcément impossible, d'échapper à l'influence de « la Diverrès ». Pour *Issê Timossê* (en langue ibo : expérience traversée par le corps), sa deuxième pièce de groupe qu'il monte avec quatre danseurs ivoiriens et une danseuse israélienne sur la musique de Michèle Bokanowski, il demande à Pierre Guyotat un texte, prenant d'un coup le risque maximum d'être totalement lui-même : soit il disparaît face à la langue et à la présence inouïe de l'écrivain sur scène, soit, à l'inverse, il réussit à affirmer sa danse parce que sa collaboration avec Guyotat défriche la voie à des fantasmes du corps en mouvement qui n'appartiendraient qu'à lui. Qu'à eux deux.

« En Côte d'Ivoire, je suis le Blanc. Ici, je ne suis pas le Blanc, puisque ma mère est vietnamienne et mon père guyanais, explique Bernardo Montet. *Je suis un pur fruit de la colonisation. Pierre Guyotat est un grand danseur qui ne bouge pas. C'est un danseur dans la conscience qu'il a du corps. C'est très difficile de danser avec lui, devant lui. Il ne dit rien, mais il met la barre si haut que tu ne peux bouger qu'avec une conscience extrême de ton être. Dans le flou existant, c'est un pilier. Il n'a jamais dérogé à sa ligne de pensée. A Angers, où nous étions en résidence au Centre national de danse contemporaine, Pierre a donné une lecture au cours de laquelle il était entouré de jeunes. Si certains ont des yeux carrés à force de regarder la télévision, ceux qui s'étaient déplacés pour l'écouter cherchent une autre réalité. On parle peu de ces jeunes-là, ils sont plus nombreux qu'on ne croit. »*

« LE MOT QUI MET EN TERRE »

Relation d'un fils qui aurait trouvé son père putatif ? *« Plutôt un compagnon avec lequel j'aimerais bien continuer à travailler. Il a une telle idée de ce qu'est le théâtre. Sa conception est davantage un théâtre de figures que de personnages. Une figure qui aurait toujours une charogne dans la bouche, car celui-là seul a la parole libre, comme il aime à dire. »* Avec le romancier, le chorégraphe explore sa mémoire, son trouble identitaire, mais aussi sa langue maternelle, qui n'est justement pas celle de sa mère. *« C'est la danse qui m'enracine dans ce décalage entre langue et origine. La langue de Pierre est un engagement total du corps. Il cherche le mot qui met en branle, qui met en terre. Son écriture lui passe déjà par le corps, le transperce. En 1981, après un écrit, il a connu quinze jours de coma... J'avais un problème avec le mot liberté. Il m'a appris qu'il suffit de dire "leberté", par exemple, pour ouvrir le sens, et commencer à se libérer soi-même. Notre questionnement ne se situe pas au même niveau – il travaille depuis quarante ans – et, en même temps, je peux créer avec lui. »*

Bernardo Montet est allé à Abidjan chercher ses danseurs. Un article paru dans *La Revue noire* l'a mis sur la piste du chorégraphe ivoirien Massidi Adiatou. A l'issue d'un stage réunissant une vingtaine de danseurs, il choisit Clarisse Doupke, qui a pour particularité d'être championne de rock cubain par couple, Blaise Kouakou, Mark Veh. Montet fait aujourd'hui équipe avec la danseuse israélienne Tal Beit Halachmi. Guyotat met son écriture en corps avant même de la dire. Le chaman et l'Afrique sont convoqués le 26 juillet, à la nuit tombante, cour Jacques-Cœur. Esprits du mal, donc du bien, êtes-vous là ?

Dominique Frétard

eurs de Bernardo Monte



rier de deux insurgés

Premiers pas et grandes promesses des élèves du Conservatoire national d'art dramatique de Paris

Corneille à vélo, trois Phèdre et un Marivaux d'eau de source ont marqué les « Journées de juin »

Depuis que l'acteur d'exception Marcel Bozonnet dirige le Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, il a changé non seulement *plusieurs enseignants mais, par petites* touches, le contenu même du travail des apprentis acteurs. Les « Journées de juin » ont ainsi *permis de découvrir, sous la direction de Muriel* Mayette ou de Dominique Valadié, ceux qui nous enchanteront bientôt sur toutes les scènes.

« SEIGNEUR, que dites-vous, et qu'en dira la Grèce ? » C'est la tragédie, c'est Racine ; sur les planches de leur Conservatoire, jeunes filles en robes de plage et garçons torse nu, jeans élimés, baskets, donnent corps aux alarmes d'Hermione, de Bérénice, de Néron – mais Néron, lui, se montre à nous nu comme la main, il est fait au tour, ses paroles y gagnent une lumière charmante, une acidité de cristaux de sel. Ce sont des élèves de seconde année, non plus des « ados » mais presque. De la jeunesse, ils ont le naturel, l'air frais du matin, et ni les gaucheries ni les à-peu-près : ils sont tout-acteurs déjà. De l'acteur ils ont la présence, l'irradiation sans chichis, les paysages intérieurs neufs, cet art d'inventer une illusion d'optique qui est une autre vérité. Ils se donnent des airs de ne douter de rien.

C'est un garçon, Joseph Menant, un grand brun au profil droit, qui, bien à son aise dans une robe noire, joue Phèdre, la fille de Minos et de Pasiphaé. Un rôle tout de ruptures de ton : les paroles de cérémonie – *« Noble poussière... Coupable durée... Sang déplorable »* – viennent à la traverse de cris échappés – *« Comment se sont-ils vus ? Depuis quand ? Dans quels lieux ?... Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher ? Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher ? »* Or Joseph Menant, en reine Phèdre, ne nous paraît pas un homme déguisé. Il n'a rien des quiproquos et des douleurs du travesti, il enjambe les apparences, *« c'est Vénus tout entière à sa proie attachée »*, une Phèdre évidente, d'une solitude entière. Très beau.

Lui succède une Phèdre presque enfant, en robe rose, une couventine, innocente, farceuse, Julie Pilod. Son Hippolyte est le Néron tous charmes dehors de tout à l'heure, Jérôme Huguet, mais il a cette fois passé un jean. Julie Pilod éclaire sa Phèdre en grande artiste. Oui, déjà. Et il est émouvant de voir, enfin, une Phèdre si jeune (jeune comme la Phèdre de l'Histoire, qui avait dix-huit ans). Elle a l'âge des premières amours. Julie Pilod est une merveille de spontanéité, un ange de toutes les couleurs, une cascade d'inventions, qui pleurent, qui sourient, qui nous prennent de court, et qui sont justes. Et voici qu'après la Phèdre de Joseph Menant et celle de Julie Pilod en apparaît une troisième, Marion Beulque, saisissante aussi, protégée, maternée, étreinte, par une Œnone de première force, Céline Carrère.

POÉSIE VIOLENTE

Tout le champ de ce théâtre du Conservatoire se métamorphose alors en un mirage d'une charge de poésie violente ; les trois Phèdre, que la vie a quittées, sont demeurées là, *étendues par terre*, proches l'une de l'autre, dans une pénombre rouge et or ; et toutes les mémoires et tous les espoirs qui sont ici, ce soir, en jeu, se confondent en une seule chimère, la Grèce de Racine et la France d'aujourd'hui, le *mensonge du jeu* et l'être réel de ces étudiants, acteurs accomplis, apparitions imaginaires, sans passé apparent, mais quelles vies ont-ils devant eux ?

Moment de grâce, que nous devons aussi, ou avant tout, au professeur de ces comédiens, Muriel Mayette, qui ne peut pas ne pas être aussi, par moments, leur metteur en scène. Ces trois Phèdre unies par la mort, ce n'est que le défilé habituel des passages, en public, des élèves, l'un après l'autre, métamorphosé par la mise en scène en une métaphore superbe de l'*« ici et maintenant »*.

Le lendemain, ces mêmes acteurs, méconnaissables, mais aussi inventifs, aussi radioactifs, donneront la comédie de Corneille, *La Place Royale*, comme s'ils *jouaient au volley-ball sur une* plage, avec le même allant, et c'était émouvant pour quiconque aime Corneille, car les portraits connus de lui sont ceux d'un homme âgé, et Joseph Menant, Anne Bouvier, Céline Carrère, Marina Hands, pédalant sur leurs vélos ou se battant comme des chiffonniers dans les primevères, retrouvaient, pour une fois, la photo d'un Corneille junior. Julie Pilod et ses camarades allaient présenter aussi quatre très belles pièces en un acte des débuts de Jean-Claude Grumberg, qui jamais n'avaient été jouées. Il est évident que Muriel Mayette suscite, en *chacun et chacune de ses élèves*, ce qu'ils ont de plus personnel, et de meilleur. Il y a là un phénomène particulier d'attachement profond du maître pour l'élève. Il serait bon que Muriel Mayette reste là, au Conservatoire, longtemps.

Il faut fêter, d'autre part, parmi les élèves de Dominique Valadié, la révélation d'une actrice d'avenir, Stéphanie Béghain. Elle a montré, dans une interprétation des *Méfaits du tabac* de Tchekhov, d'abord une présence qui est l'attribut essentiel, sans doute inné, du grand acteur, puis des qualités d'à-propos, de rupture d'éclairage, de liberté de parcours, de maîtrise dans l'art de tirer des bordées entre tragique et rire, de distance aussi. Stéphanie Béghain s'annonce une actrice d'exception. Il fallait l'entendre dire *« si on enfermait une mouche dans une tabatière, il se pourrait qu'elle y crève de dépression nerveuse, le tabac, c'est principalement une plante »*, ce n'est pas grand-chose direz-vous, mais ça ne s'oublie pas.

LA CONSCIENCE DE MARIVAUX

Dans la classe de Catherine Hiegel, Julie Sicard, par une intériorité d'un calme souverain, a donné à une page de Tennessee Williams, *Parle-moi comme la pluie et laisse-moi écouter*, beaucoup de relief et d'émotion. Dans la classe de Stuart Seide, Dorothée Casillas-Gil et Sarah Mesguich ont joué une scène de *Prince travesti* de Marivaux, *un exploit : elles ont effacé*, de cette comédie, ce qui est parti pris de faux-semblant, pour ne mettre en pleine lumière qu'une innocence. Il y avait une transparence d'eau de source, et aussi une très rare présence de « théâtre pur » *qui a paru, à ce moment*-là, être sans doute la conscience même de Marivaux. Dix minutes d'art parfait.

Cette année 1997, les « Journées de juin » étaient, pour la première fois, réservées aux présentations des élèves de première et de seconde année. Les élèves de troisième année n'étaient pas là, ils s'étaient manifestés auparavant, au cours de l'hiver et du printemps. C'est ainsi qu'entre autres un atelier dirigé par Jacques Nichet avait présenté les *Petites Œuvres morales* de Giacomo Leopardi, suite de scènes courtes d'un esprit vif, d'une philosophie insolente, par exemple une prise de bec entre « la première heure du jour » et le Soleil qui refuse de se lever parce que, depuis le fond des âges, il n'en peut plus de décaniller tous les matins, de très bonne heure, été comme hiver, sans *jamais une p'tite permission de* repos supplémentaire. D'excellents acteurs là aussi, Véronique Octon, Marie Vialle, Marie Dablanc, Delphine Thellier, Eric Seigne, Eric Rulliat, Sébastien Thiery. Mais n'oublions pas que *Jacques Nichet, sans fanfares*, depuis des décennies, s'est affirmé l'un des tout premiers créateurs du théâtre de notre temps.

Michel Cournot

Le corps et la voix

Ce mois de juin 1997, les étudiants se sont présentés sur scène, lors des Journées du Conservatoire, non pas comme des jeunes en apprentissage, mais comme des acteurs accomplis, des professionnels – et cela dès les classes de première année (mais n'oublions pas que les acteurs en herbe reçus au concours d'entrée du Conservatoire peuvent avoir été *formés* déjà, plusieurs années durant, par d'excellents professeurs, dans des cours privés, ou dans des conservatoires d'arrondissement, municipaux, ou en région).

En tout cas une rupture franche s'est produite entre les étudiants d'hier et ceux de cette année 1997 : tous ont acquis désormais deux choses qui tendaient à disparaître, le maintien du corps sur scène – ce qui inclut la démarche – et l'art de se faire entendre sans altérer sa voix (deux facultés *qui sont d'ailleurs complémentaires*). *Progrès* auquel n'est pas étranger le directeur du Conservatoire, Marcel Bozonnet, qui a « renforcé » les classes de maintien, de danse, de chant et de musique.

L'académisme magnifié pour une « Manon » historique

Pour l'opéra de Massenet, Bastille a réuni des voix splendides servies par une mise en scène évoquant les tableaux légers du XVIIIe siècle

MANON, opéra de Jules Massenet. Avec Renée Fleming (Manon), Richard Leech (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Laurent Naouri (le Comte des Grieux), Michel Sénéchal (Guillot de Mortefontaine), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie), William Orlandi (décors et costumes), Joël Hourbeigt (lumières). OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille. Mº Bastille. Les 29 juin, 1er, 4 et 7, 10 et 12 juillet (places disponibles). Tél.: 01-44-73-13-00. *De 60 F à 610* F.

Autrefois pilier de l'Opéra-Comique, la *Manon* de Massenet n'a pas été représentée à l'Opéra de Paris depuis 1974. Est-ce la raison pour laquelle l'orchestre maison, *dont les « cadres » ont été singulièrement* rajeunis depuis vingt ans, ne réussit pas à trouver en permanence le ton juste ? Autrefois, ses musiciens, qui avaient tout le répertoire français du XIXe siècle dans la tête – et les bras ! – savaient oublier *l'éventuel batteur de mesure qui* leur faisait face. Ils ne savent plus, malgré une discipline impressionnante et quelques interventions solistes d'une beauté ineffable. Gary Bertini est le seul regret d'une soirée par ailleurs magnifique. Il dirige certes avec précision, ne couvre qu'exceptionnellement les chanteurs, les soutient magnifiquement dans leurs airs, mais le chef ne réussit pas à construire de grandes lignes, à unifier la multiplicité des climats d'une partition difficultueuse, kaléidoscope de petites formes néo-classiques, de bel canto et d'harmonies progressistes, de comédie et de drame, d'humour et de larmes, de musique d'église et de... passages à vide. Musique savante qui renseigne sur l'idée, pas si fausse que cela, que Massenet se faisait de la musique du Grand Siècle : pour une fois, le ballet, que les compositeurs se devaient d'intégrer à *leurs opéras joués à Paris*, ne rompt pas l'action. Massenet « reconstitue » une idéalisation de la musique du XVIIIe siècle qu'Ana Yépès chorégraphie comme si elle travaillait avec William Christie ou Marc Minkowski.

*Mis en scène, l'opéra est un spec*tacle. C'est un truisme, mais l'on s'interroge aujourd'hui sur le pouvoir des metteurs en scène. Certains préféreraient les remplacer par les régisseurs qui, autrefois, laissaient les chanteurs quasiment libres sur le plateau. Le théâtre ne naît pourtant pas du chant. Il a besoin d'hommes qui donnent leur lecture des ouvrages quitte à ce qu'on les refuse. Grâce à eux, l'art lyrique vit.

L'Opéra-Bastille ne propose pas *toujours une réponse adaptée* à cette interrogation en offrant des spectacles qui glorifient l'académisme d'une modernité trop récente pour être ainsi épinglée. Ce reproche ne sera pas adressé à Gilbert Deflo, à son décorateur-costumier et à son éclairagiste. L'académisme qu'ils magnifient plonge ses racines dans l'idée que l'on se fait confusément d'une grande représentation d'opéra, *telle qu'on peut* la voir incidemment reconstituée dans un grand film – qu'il soit de Visconti ou hollywoodien. Avec distance, élégance, leur travail de reconstitution sacrifie à tous les poncifs : les chanteurs chantent très *souvent face au public au devant de* la scène ; s'adressent parfois quasiment à lui, le rendant complice d'une histoire qu'ils incarnent avec une vraisemblance théâtrale qui va jusqu'à la gaucherie des intonations des monologues et dialogues parlés *qui émaillent Manon*. Chaque scène devient ainsi un tableau inspiré des toiles légères et factices de peintres du XVIIIe siècle. Minutieusement composés, presque refermés sur eux-mêmes, ces tableaux vivants s'ordonnent en une série baignée par une lumière réinventant l'univers vacillant d'une lanterne magique.

L'opéra, c'est aussi (!) des voix. Celles réunies par Bastille sont des archétypes historiques. La sublime Renée Fleming résume plus d'un siècle de répertoire. Sa technique vocale, son timbre, son goût, associent le maintien en scène, le triomphe sur soi incarnés par *Schwarzkopf, le fruité de Los* Angeles, l'art du bel canto de la toute jeune Caballé, l'émotion charnelle de Leontyne Price. Richard Leech serait « le » ténor insolent de santé vocale, pas toujours subtil, mais ô combien émouvant ; *Laurent Naouri, « le » père bien*veillant à la voix blessée, protectrice et autoritaire ; Jean-Luc Chaignaud, « le » baryton qui s'en veut d'être méchant, qui aboie parfois. Michel Sénéchal ? Il est le vieux chanteur qui a tout vécu en quarante-cinq *ans de carrière et qui vient avec* tendresse, malice et complicité jeter ses derniers et somptueux feux au côté de la relève.

Alain Lompech

Prodigy ou comment réconcilier rock et techno

Le nouvel album des Britanniques est une redoutable machine de synthèse

TROISIÈME ALBUM de Prodigy et vraisemblablement « disque » de la saison (*2,5 millions* d'exemplaires pré-commandés avant sa sortie mondiale, le 30 juin), *The Fat of the Land* fera sans doute le *crossover* – passerelle entre plusieurs genres. En clair, mettre tout le monde d'accord et toucher le jackpot.

Ce groupe britannique, célébré comme « les punks de l'électronique », est sur le point de réunir les rockers et les fans de techno, deux tribus apparemment ennemies. A la fin des années 80, à la suite des pionniers Pop Will Eat Itself, plusieurs groupes de rock anglais – Happy Mondays, Stone Roses – avaient déjà flirté avec la *culture dance*. Aux Etats-Unis, Nine Inch Nails a nourri sa violence métallique de boucles synthétiques empruntées à la techno. Aujourd'hui, c'est au tour des DJ de se laisser tenter de plus en plus par le rock. On a même donné un nom à cette vogue : *big beats*. Une façon de jouir des « gros rythmes », sans a priori stylistiques. Parmi les locomotives du mouvement : *Apollo 440, Fat Boy Slim et surtout* les Chemical Brothers. Si Prodigy s'impose comme leader de cette tendance, c'est qu'au-delà de l'efficacité redoutable de disques mêlant électronique extasiée, beats hip-hop et tension rock, le groupe affiche une volonté de réussite qui différencie les musiciens à succès des stars potentielles. Depuis sa création, au début des années 90, le *quatuor n'a cessé* de contredire deux des constantes de la techno : l'anonymat de ses artistes et son manque d'envergure scénique.

Prodigy est l'œuvre d'un jeune homme de ving-cinq ans, Liam Howlett. Grandi à Braintree, Essex, *ce maître des machines apprend* d'abord le piano. Sans passion. Son premier coup de foudre sera pour le hip-hop : il sera DJ d'un groupe de rap, Cut 2 Kill. Si le « positivisme » et les arrangements kitsch de la house l'attirent peu, l'énergie frénétique des raves sera une source d'inspiration. Alors qu'il anime une soirée, Liam est approché par Leeroy et Keith Flint. Ils lui proposent d'étoffer sa performance de chorégraphies hystériques. Ne manquait plus qu'un maître de cérémonie pour galvaniser l'entreprise. Ce sera Maxim Reality.

SONS INÉDITS

Premier single et acte de naissance de Prodigy en 1991, *Charly* est d'abord un succès underground. En *1993, Experience* élargira cette réussite au grand public britannique. Un an plus tard, *Music For The Jilted Generation* fera des stars de ses membres. On les y entend défendre la culture techno (*Their Law* s'élève contre le Criminal Justice Act, une législation qui visait à interdire les raves) et se démarquer aussi des références puristes en ajoutant des guitares dans leurs hymnes à la danse. *Le groupe affirme* surtout une théâtralité inédite. Malgré les tatouages qui lui couvrent les mollets, Liam est un pygmalion timide qui se retranche derrière ses ordinateurs. Il laisse le devant de la scène aux pas de danse effrénés de Leeroy, aux poses et aux diatribes apocalyptiques de Maxim et Keith. Crêtes bicolores, visage « piercé » et yeux hallucinés, ce dernier donne une dimension punk à l'exubérance du groupe. Pour Liam pourtant, leur « punkitude » tient moins du look que de la philosophie. *« Nous appliquons à la lettre le slogan punk "faites-le vous-même". Je ne suis pas un grand pianiste, Leeroy ne danse pas très bien, Keith ne sait pas chanter et Maxim ne sait pas très bien rapper. Peu importe, nous surmontons ces handicaps. »*

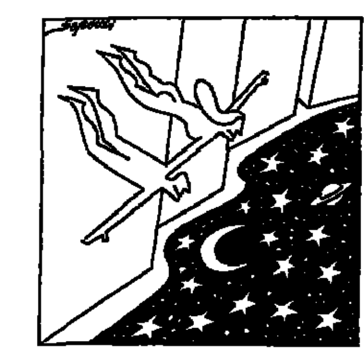
Disque-événement, *The Fat of The Land* n'a vraiment rien de l'approximation punk. Parfait produit de synthèse, ce disque accapare les éléments les plus explosifs de chaque genre. En prenant soin de façonner des sons inédits, Liam distille une noirceur plus proche d'une tension rock que d'une extase techno. Impressionnante machine, vouée à sa propre efficacité, ce disque ne semble pourtant pas nous livrer grand-chose sur ses auteurs. L'attrayante perversité de *Breathe* ou de *Firestarter* mériterait un supplément d'âme. Le leader de Prodigy, qui vient d'enregistrer un titre avec le guitariste de Rage Against The Machine, s'éloigne des militants de la techno. Gonflé de hip-hop torturé et de distorsions industrielles, l'album prend fin sur une reprise de *Fuel My Fire*, emprunté aux furias punk de L7. *« Mis à part nos machines, nous n'avons plus rien de commun avec les groupes techno. La dance music tourne en rond. Nous composons d'abord la bande-son de nos performances scéniques. En élaborant sans doute le rock du troisième millénaire. »*

Stéphane Davet

★ 1 CD XL Recordings. Distribué par Delabel/Virgin.

Les Beaux-Arts font la fête

L'école expose ses travaux et dresse un banquet en hommage à Platon et aux demandeurs d'asile



CHAQUE ANNÉE, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts ouvre ses portes au public. Les ateliers exposent leurs travaux et toutes les pratiques s'entrecroisent. Des événements s'organisent pour l'occasion, ajoutant le charme de l'éphémère à celui de l'invention. Un banquet se tiendra le 28 à partir de 20 h 30 en hommage à Platon et, plus encore, aux demandeurs d'asile issus de trente-cinq pays. Ceux qu'héberge le centre de Créteil prépareront les mets, selon les traditions de leurs pays d'origine. Pendant ce temps, des élèves de l'école peindront une interprétation contemporaine du *Radeau de la Méduse* de Géricault, récit d'un naufrage et d'un sauvetage trop tardif. Ces manifestations sont organisées avec l'association France Terre d'asile. La veille, à la nuit tombée, il se pourrait que des choses se passent le long de la Seine ou sur les bateaux-mouches qui la parcourent – des choses que nul ne veut encore dire. Plus classiquement, à l'occasion du Mois de l'estampe, les gravures réalisées cette année aux Beaux-Arts seront présentées dans les ateliers et dans la galerie du Palais des études.

★ ENSBA, 14, rue Bonaparte, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 10 heures à 23 heures, le 27 juin ; de 11 heures à 20 heures, le 28. Participation au banquet : 60 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Pierre-Laurent Aimard (piano)
Répertoire immense, intelligence aiguë des textes, Pierre-Laurent Aimard n'a pas son pareil pour dénouer poétiquement les fils des œuvres qu'il interprète.
Œuvres de Chopin, Bartok, Ligeti, Scriabine et Messiaen.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

Takeshi Shibuya Orchestra
Mix Dynamite
Tipographica
Kazumi Watanabe Duo
L'Année du Japon en France n'oublie pas le jazz. Le public français pourra ainsi découvrir le nonette du pianiste Takeshi Shibuya, qui pioche dans les styles, et Mix Dynamite, le quintette du pianiste Fumio Itabashi, qui combine les sonorités traditionnelles et l'électronique du jazz-rock (le 26). Le septette Tipographica est le versant le plus improvisé et bruitiste – et le plus original – de la programmation. Quant au guitariste Kazumi Watanabe, virtuose touche-à-tout, il est là-bas et ici une vedette (27).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-42-36-13-90. 120 F.

Mah Damba
Lobi Traoré
Mah Damba est une griotte malienne dont la voix échappe aux normes, et dont la bonne humeur jongle avec les octaves. Elle est accompagnée au luth *n'goni* par son mari Mamaye Kouyaté. En première partie, Lobi Traoré, un de ces magnifiques bluesmen africains que l'on a redécouverts dans la foulée d'Ali Farka Touré, rencontre l'harmoniciste Vincent Bucher.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Compay Segundo
Piquete Latino
Fervents défenseurs du *son* et de la *trova*, Compay Segundo poursuit sa croisade en faveur de la latinité caraïbe sans que le poids des années n'altère en rien une énergie dansante et amoureuse.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 21 heures, le 26. Tél. : 01-47-00-55-22. 130 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Sylvie Blocher
Bertrand Gadenne
Françoise Quardon
Forum culturel, galerie, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 01-48-14-22-22. De 9 heures à 19 heures ; samedi jusqu'à 18 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Du 1er juillet au 20 septembre. Entrée libre.
Jacques Deshaies
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. Mo Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 01-42-17-60-60. De 8 h 30 à 18 h 30. Du 28 juin au 3 juillet. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.
Manuel Alvarez Bravo
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet. Entrée libre.
Manuel Amorim
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 juillet.
Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 novembre. 30 F.
Antonin Artaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.
L'art de l'ingénieur, constructeur, entrepreneur, inventeur
Centre Georges-Pompidou, galerie Nord et Sud, Forum, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.
Arts du Nigeria
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 août. 38 F.
Autour d'un livre :
Bauduin, Nemours
Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles, Paris-17e. Mo Courcelles. Tél. : 01-47-63-03-95. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 juillet. Entrée libre.
Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol - Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.
Ben, Philippe Perrin
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 13 juillet. 30 F.
Pierre Bismuth
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre.
Louise Bourgeois
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.
Anne Brenner
Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-74-22-95. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 5 juillet. Entrée libre.
Jean-François Briant
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre.
Pol Bury
Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 juillet. Entrée libre.
César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 octobre. 38 F.
Maurice Cockrill
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.
Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.
Connexions implicites
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.
Jean Cousin, Norman Brown
Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne, Paris-7e. Mo Varenne ou Invalides. Tél. : 01-45-51-00-85. De 11 h 30 à 19 heures ; lundi et samedi de 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et fêtes. Jusqu'au 5 juillet. Entrée libre.
Design, prix européen 1997
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris-19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 50 F.
Raoul Dufy, les années 30
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris-7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.
Eric Fischl
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.
Paul Jenkins
Galerie Fall, 127, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-44-78-07-64. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet. Entrée libre.
Jonathan Lasker
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre.
Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.
Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 octobre. 35 F.
Charles Long
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.
Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.
Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris-16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.
Chris Marker
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, collections contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.
Migrateurs : Mika Vainio
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Iena. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 13 juillet. Entrée libre.
Jean-Luc Moulène, Jörg Sasse, Koo Jeong-A
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 juillet. 27 F.
Gabriel Orozco, Sigmar Polke
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.
Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.
La politesse du goût
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la pyramide, Paris-1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 25 août. 45 F.
Gober, Kelley, Koons, Moké, Prina, Samba, Sherman
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3e. Mo Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.
Antonio Saura
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.
20 designers de Wallonie et de Bruxelles
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 7 septembre. 20 F.
Lawrence Weiner
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Joël Kermarrec
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.
Francisco Ruiz de Infante
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 juillet. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANACONDA
Film américain de Luis Llosa, avec Jon Voight, Jennifer Lopez, Ice Cube, Eric Stoltz, Jonathan Hyde, Kari Wuhrer (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.
BOUGE !
Film français de Jérôme Cornuau, avec Ambre Boukebza, Ophélie Winter, Patrick Forster-Delmas, Bernard Le Coq, Léa Drucker, Sami Naceri (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LE CIEL EST A NOUS (*)
Film franco-canadien de Graham Guit, avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
CITY OF CRIME (*)
Film américain de John Irvin, avec Harvey Keitel, Stephen Dorff, Timothy Hutton, Famke Janssen, Wade Dominguez, Michael Jai White (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +).
CLUBBED TO DEATH (**)
Film français d'Yolande Zauberman, avec Elodie Bouchez, Béatrice Dalle, Roschdy Zem, Richard Courcet, Gérard Thomassin, Luc Lavandier (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+).
LIBERTÉ CHÉRIE
Film français de Jean-Luc Gaget, Jean-Marc Brondolo, Olivier Jahan, avec Alain Beigel, Estelle Larrivaz, Pascale Arbillot, Jacques Bonnaffé, Frédéric Pierrot, Emma de Caunes (1 h 30).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MENTEUR, MENTEUR
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
PAR AMOUR POUR GILLIAN
Film américain de Michael Pressman, avec Peter Gallagher, Michelle Pfeiffer, Claire Danes, Laurie Fortier, Wendy Crewson, Bruce Altman (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
PASSAGE DES HOMMES LIBRES
Film franco-vénézuélien de Luis Armando Roche, avec Roy Dupuis, Christian Vadim (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
PORTRAITS CHINOIS
Film français de Martine Dugowson, avec Helena Bonham-Carter, Romane Bohringer, Marie Trintignant, Elsa Zylberstein, Yvan Attal, Sergio Castellito (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +); UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LES VIRTUOSES
Film britannique de Mark Herman, avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +).
BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
CERTAINS L'AIMENT COURT 3
d'Emmanuel Oberg.
Français.
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +) ; Lucernaire, 6e.
J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).
VF : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 +).
MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40 min).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
MOTHER
d'Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé letton (46 min).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
THE BLACKOUT (**)
d'Abel Ferrara,
avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).
LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 +).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 +).
WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

L'AMATEUR
de Krzysztof Kieslowski,
avec Jerzy Stuhr, Malgorzata Zabkowska, Ewa Polas, Stefan Czyzewski, Jerzy Nowak, Tadeusz Bradecki.
Polonais, 1979 (1 h 50).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).
LA BELLE ET LE CLOCHARD
de Hamilton Luske, Clyde Geronimi et Wilfred Jackson,
dessin animé américain, 1955 (1 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LE COUPLE INVISIBLE
de Norman Z. McLeod,
avec Cary Grant, Constance Bennett, Roland Young, Billie Burke, Alan Mowbray, Eugene Pallette.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LE HASARD
de Krzysztof Kieslowski,
avec Boguslaw Linda, Tadeusz Lomnieki, Zbigniew Zapasiewicz, Boguslawa Pawelec, Marzena Trybala, Jacek Borkowski.
Polonais, 1982 (2 h 02).
VO : 14-Juillet Bastille, 11e (+).
SANS FIN
de Krzysztof Kieslowski,
avec Grazyna Szapolowska, Maria Pakulnis, Aleksander Bardini, Jerzy Radziwillowicz.
Polonais, 1984 (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+).
SHOAH
de Claude Lanzmann,
Français, 19741984 (9 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +) ;
(+) Réservation au 01.40.30.20.10.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



PRESSE Pour la première fois de son histoire, le groupe Desfossés internationale a enregistré au mois d'avril des résultats positifs. Le nouveau responsable de ce secteur presse du groupe LVMH, Fabrice Larue, s'est efforcé de vendre des actifs déficitaires, comme le quotidien *L'Agefi*, et de développer la publicité dans les autres titres. ● GRÂCE a une nouvelle formule lancée à l'automne 1996, *La Tribune* a augmenté ses ventes de 7,6 % et prévoit de les accroître encore. ● CETTE augmentation des ventes du second quotidien économique français a lieu alors que la diffusion globale de la presse a tendance à stagner selon Diffusion-Contrôle. Parmi les plus fortes augmentations des ventes enregistrées en 1996 figurent *l'Equipe* et *L'Evénement du jeudi*. Les magazines destinés aux enfants voient aussi leur diffusion augmenter

Desfossés International annonce être sur la voie du redressement

PDG du groupe depuis moins d'un an, Fabrice Larue a réussi à rétablir les comptes. Les ventes du quotidien « La Tribune » et de l'hebdomadaire « Investir » ont augmenté, tandis qu'il se délestait du journal financier « L'Agefi », source de pertes importantes

LA FILIALE presse du groupe LVMH, Desfossés International, sort du rouge. *« Pour la première fois de son histoire, le groupe Desfossés International a des résultats positifs, fin avril »*, souligne Fabrice Larue, PDG du groupe depuis septembre 1996. Il est en mesure de remplir l'objectif fixé par Bernard Arnault, dans *Le Monde* du 21 mars : *« Cette société fera des bénéfices en 1997. »* Ces bénéfices devraient cependant être moins importants que prévu : *« Le changement de gouvernement peut entraîner un coup de frein sur les privatisations, ce qui risque d'entraîner une baisse des recettes publicitaires »*, explique Fabrice Larue.

Desfossés International est organisé autour de trois pôles : un quotidien, *La Tribune*, deuxième quotidien économique français après *Les Echos* ; un hebdomadaire, *Investir*, et une filiale électronique, Victoire Télématique, devenue Victoire Multimédia. Le groupe a cédé à son ancien directeur général, Philippe Micouleau, le quotidien financier, *L'Agefi*, qui était une des principales sources de pertes de Desfossés International.

En 1994, le groupe affichait pour Desfossés International et *Investir* un déficit de 58 millions de francs. *Celui-ci était de 38 millions en 1995* et de 35 millions en 1996, sur un chiffre d'affaires d'environ 450 millions de francs. En 1996, *L'Agefi* a perdu encore 15 millions de francs, tout comme *La Tribune*, dont le déficit était au même niveau qu'en 1995, alors que le budget prévoyait un résultat d'exploitation négatif de 10 millions. Le quotidien économique a prévu un déficit de 6 millions de francs pour 1997.

Venu de Radio-Nostalgie, en septembre 1996, Fabrice Larue avait pour mission de rétablir les comptes. C'est *chose faite*, notamment avec la cession de *L'Agefi*. Par ailleurs, avec Elisabeth Descombes, venue de NRJ, à la direction générale, une politique publicitaire agressive a été menée. Enfin, la direction serre les comptes et le groupe, qui était installé sur trois sites rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, se concentre sur deux immeubles. Les journalistes semblent faire le gros dos, avec un léger sentiment de malaise et une vigilance accrue à l'égard des éventuelles pressions - de l'actionnaire. Les relations sont tendues, sans qu'il n'y ait eu de véritable *éclat depuis l'arrivée de Fabrice Larue*.

« RÉSULTATS PROMETTEURS »

La rédaction de *La Tribune* a été placée sous la responsabilité d'Ivan Levaï, directeur de l'information, bientôt secondé par un nouveau directeur de la rédaction, Philippe Mudry, venu du *Figaro-Economie*. Une nouvelle formule du quotidien, préparée de longue date, a été lancée à l'automne 1996. Elle a donné de bons résultats, selon Fabrice Larue, pour qui *« les résultats du premier quadrimestre sont prometteurs »*, avec une augmentation des ventes en kiosque de 7,6 %. Fabrice Larue prévoit une augmentation de la diffusion payée de 10 % au premier semestre par rapport à la même période en 1996. Cette année-là, la diffusion totale a été de 72 125 exemplaires.

La Tribune a enfin lancé, en janvier, une édition Méditerranée, qui a permis une augmentation des ventes en kiosque de 15 % jusqu'à la fin avril. *« On va continuer l'expérience jusqu'à la fin de l'année,* explique Fabrice Larue, *et on décidera peut-être ensuite de faire des éditions dans d'autres régions. Nous devons cultiver nos différences. La* Tribune *réalise 51 % de sa diffusion en province. »*

Investir a également lancé une nouvelle formule, en mars, qui lui a permis de dépasser les 100 000 exemplaires, contre 93 281 exemplaires en 1996. Enfin, la rentable filiale Victoire Télématique est devenue Victoire Multimédia et poursuit sa croissance. *« On va se développer dans le multimédia, par croissance interne ou par acquisition »*, explique Fabrice Larue.

Homme de radio, après avoir commencé sa carrière dans les journaux gratuits, Fabrice Larue a fait la découverte de la presse écrite d'informations et de son économie difficile : *« Dans ce secteur, quand on augmente le chiffre d'affaires, les coûts industriels augmentent en même temps, alors qu'en radio, au-delà d'un certain seuil, quand le chiffre d'affaires progresse, c'est la marge qui progresse. »* Sans parler des coûts imprévus, comme la hausse des tarifs postaux, même si, en ce qui concerne La Poste, le plus préjudiciable lui semble moins être le prix payé que le manque de qualité : *« Un abonné doit avoir le journal avant 9 heures du matin. »* Il compte développer le portage à domicile pour améliorer cette forme de diffusion des journaux.

« On consolide, on développe le multimédia, on verra s'il y a des projets après. C'est une belle ambition de maintenir la rentabilité. C'est un exercice difficile d'équilibrer les comptes des journaux », conclut Fabrice Larue. Il a franchi plusieur étapes, mais la question reste posée *sur la volonté de* Bernard Arnault dans le secteur de la presse. Se développer ou se désengager ? La consolidation des comptes pouvant être un préalable à la vente de l'ensemble du pôle presse, dans lequel il a perdu de l'argent.

Alain Salles

« L'Equipe » affiche la plus forte progression des quotidiens nationaux en 1996

DIFFUSION CONTRÔLE – nouveau nom de l'Office de justification de la diffusion, OJD – a décerné, mercredi 25 juin, ses « Etoiles 1997 », qui récompensent les journaux ayant enregistré les plus fortes hausses de leur diffusion payée en France. C'est traditionnellement l'occasion pour cette association tripartite regroupant journaux, annonceurs et publicitaires de dresser le tableau de l'année écoulée, à partir des 847 titres membres de l'organisme que préside le publicitaire Xavier Dordor.

Diffusion Contrôle indique ainsi, sur la base de son Observatoire de l'écrit, que l'année 1996 *a été celle d'une certaine « stagnation »*, même si des familles de presse (journaux sportifs, revues masculines et de charme, presse pour enfants et, dans une moindre mesure, hebdomadaires de programmes de télévision) réalisent des scores honorables.

La recomposition du paysage *médiatique* – apparition des chaînes thématiques, importance croissante des services *on line* et d'Internet, etc. – incitent les éditeurs à parier sur le dynamisme et sur les atouts de l'écrit, ainsi que sur un contrôle accru de la diffusion des titres, offrant ainsi une *« transparence »* et une meilleure efficacité vis-à-vis des publicitaires et des annonceurs.

DIFFUSION TOTALE EN BAISSE

Toutefois, la diffusion totale payée de la presse grand public en France (ventes en kiosques et abonnements de l'ensemble des titres, qu'ils soient quotidiens ou périodiques) a baissé de 0,22 % en 1996 par rapport à 1995. *La diffusion totale payée de la presse* quotidienne a baissé, quant à elle, de 1,40 % : les quotidiens nationaux ont certes enregistré une hausse de leur diffusion payée de 0,31 %, mais celle des régionaux et départementaux a décru de 2,06 %. En moyenne, en 1996, la diffusion totale (France plus étranger) des 12 titres nationaux a été de 2 618 548 exemplaires par numéro, celle des 54 titres régionaux et départementaux de 5 912 016 exemplaires.

En presse quotidienne, pour les journaux *diffusant à plus de 100 000 exemplaires*, *L'Equipe* a été récompensée pour l'augmentation de ses ventes (371 606 exemplaires en moyenne en 1996, soit 8,85 % de plus qu'en 1995). Pour les moins de 100 000 exemplaires, c'est *Le Quotidien de la Réunion* (+ 7,75 %) qui a été récompensé.

En presse magazine, les deux lauréats sont *L'Evénement du jeudi* (+ 30,18 %) dans la catégorie des plus de 100 000 exemplaires et *L'Affiche* (+ 48,01 %) pour les moins de 100 000. *Du côté de la presse hebdomadaire régionale* (PHR), *L'Echo du Berry* est récompensé pour sa progression de 17,35 %. En presse technique et professionnelle, deux titres ont aussi été distingués : *Informatique Magazine* (+ 41,70 %) et *Décision Environnement* (+ 37,57 %).

Yves-Marie Labé

Opérations « coups de poing » et tensions dans la presse

LE CONFLIT opposant une minorité de salariés des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), membres du Livre CGT, *à la direction de l'entreprise* de messagerie s'est traduit, depuis dix jours, par quatre opérations « coups de poing » dans plusieurs imprimeries ou centres de distribution de la région parisienne, perturbant gravement la fabrication et la distribution des journaux.

La dernière opération a été l'intrusion d'une centaine de militants du Livre CGT, mercredi 25 juin, dans les locaux de Bayard-Routage Poste (BRP, filiale de routage de Bayard Presse à L'Haÿ-les-Roses, Val-de-Marne). Ils y ont détruit 300 000 exemplaires de journaux selon la direction de Bayard *Presse : 150 000 du groupe Prisma* Presse *(Femme actuelle, Capital, Géo)*, 135 000 de Bayard Presse *(Prions en église, Notre temps, Le Chasseur français et Phosphore)* et 16 000 d'Hachette. *« L'agression a été commise par un commando armé de matraques »*, a indiqué le groupe de presse catholique. Selon des témoignages, les manifestants ont déclaré *« récupérer le travail pris aux NMPP »*.

« Les menaces, les violences physiques sur les personnes, le saccage de publications destinées principalement aux abonnés ne constituent jamais des arguments, a protesté Bayard Presse dans un communiqué. *Il s'agit en fait d'une prise d'otage, BRP n'étant, ni de près ni de loin, lié aux négociations ou aux conflits actuels entre les NMPP et le syndicat du Livre. »*

Il s'agit de la quatrième opération de ce type menée par des membres du Syndicat du Livre. Ils protestent contre le projet de modernisation des NMPP, dans différents centres de distribution, notamment de la presse magazine (*Le Monde* du 21 juin). Les militants sont issus pour la plupart du centre de Rungis, et leur action ne recueille pas la totale adhésion du Comité intersyndical du Livre parisien CGT. Prévue dans le cadre de la restructuration des NMPP et acceptée en janvier par les représentants du Livre CGT, la mise en place d'une équipe unique – au lieu de deux actuellement – dans deux centres de tri et d'expédition en Ile-de-France a été fixée par les NMPP au 7 juillet.

Des membres du Livre CGT avaient mené, vendredi 20 juin, une opération visant la distribution de magazines, et notamment de *Télé 7 Jours*, titre-vedette d'Hachette, l'opérateur des NMPP. Plus de 150 000 exemplaires de *Télé 7 jours* et 80 000 exemplaires du *Figaro-Magazine* avaient été détruits ou bloqués dans les locaux d'un transporteur privé à Fontenay-le-Vicomte (Essonne). Selon des témoins, une centaine de personnes avaient basculé hors du quai de chargement les palettes contenant des exemplaires.

La semaine dernière, des militants du Livre avaient perturbé la parution de la plupart des quotidiens parisiens du matin en investissant trois imprimeries, le 18 juin. Le lendemain, l'imprimerie du *Monde*, à Ivry-sur-Seine, avait également été bloquée, ce qui avait empêché la fabrication du quotidien et sa distribution.

Ce conflit a lieu alors qu'en province le Livre CGT s'affronte à la direction du *Midi libre*. Le syndicat bloque depuis le début de la semaine la sortie de la nouvelle formule du journal montpelliérain, tant que ses revendications en *terme d'emploi et d'augmentation* salariale ne sont pas satisfaites. Quant au *Parisien* et à *L'Equipe*, ils n'ont pas paru jeudi 26 juin, à la suite d'une grève des rotativistes de la CGT, liée à la construction d'une nouvelle imprimerie à Saint-Ouen. La direction indique que cette grève n'est *« absolument pas justifiée, aucune menace ne pesant sur leur emploi ou leur statut »*.

Y.-M. L.

La chaîne américaine Cartoon bientôt conventionnée par le CSA

CARTOON NETWORK, chaîne thématique pour les enfants de l'Américain Ted Turner, *devrait prochainement être conventionnée par le Conseil* supérieur de l'audiovisuel (CSA), a indiqué, mercredi 25 juin, le président de l'organisme de régulation, Hervé Bourges, au Salon Multimédiaville. Selon lui, la chaîne devra *« faire la preuve de son conventionnement en Grande-Bretagne »* pour que *« ses programmes puissent être légitimement repris sur le câble français »*.

La nouvelle directive « Télévision sans frontières » permet à un programme conventionné dans un Etat membre de l'Union de l'être automatiquement dans les autres pays européens. Cartoon, bien qu'elle ne respecte pas les quotas d'œuvres européennes, doit être conventionnée en Grande-Bretagne grâce à une procédure particulière à la loi britannique. *« Rien ne s'opposera plus désormais à la reprise des chaînes émises depuis un autre Etat de l'Union européenne, même s'il s'agit de programmes délocalisés »*, a estimé M. Bourges. Le CSA avait refusé le conventionnement de Cartoon, en 1994, pour non-respect des quotas (*Le Monde* du 24 mai).

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : Shalom Channel, *« première chaîne de télévision juive diffusée par câble et satellite »*, sera lancée** en 1998. Télévision généraliste, Shalom Channel sera retransmise simultanément en analogique et en numérique. Le budget annuel de la chaîne, contrôlée par Network Television International (NTI), s'élèvera à 80 millions de francs. Shalom Channel, *basée à Paris, Londres et Jérusalem, espère 50 000 abonnés par câble* et satellite à la fin 1998.

■ **CÂBLE : Histoire, chaîne thématique par câble et satellite,** contrôlée par La Sept/Arte, France Télévision, l'Institut national de l'audiovisuel, France Télécom et des investisseurs privés, sera reprise sur les réseaux câblés de la Lyonnaise Câble. Lancée le 14 juillet, Histoire sera diffusée sur le canal 21 à la place de la version câble de La Cinquième, a annoncé, mercredi 25 juin, le câblo-opérateur.

■ **TÉLÉVISION : la majorité des journalistes de la rédaction de Télessonne, chaîne locale de l'Essonne, sont en grève** depuis mardi 24 juin. Ils s'opposent à la suppression d'un poste de journaliste et à la transformation de celui de directeur de l'information en directeur de production. Paul Loridant, sénateur-maire (MDC) des Ulis, président de Vidéocâble 91, société anonyme d'économie mixte locale mettant en œuvre Télessonne, a notifié, par courrier, la *« mutation »* de la directrice de l'information. Un *« refus éventuel conduirait à un licenciement économique »*, a ajouté M. Loridant. Télessonne, diffusée sur onze villes du département, rassemble 30 000 abonnés.

L'INA souffre des restrictions budgétaires de la télévision publique

POUR l'Institut national de l'audiovisuel (INA), présenter des résultats en équilibre pour l'année 1996, comme l'a fait son président Jean-Pierre Teyssier, mardi 24 juin, relève du tour de force. La décision de TF 1 de se passer des services de l'INA a brutalement privé l'entreprise de 30 millions de francs de recettes. *« Un tel choc aurait été fatal à une entreprise privée »*, diagnostique M. Teyssier. Le chiffre d'affaires 1996 (614 millions de francs) est pourtant resté stable, principalement grâce à une augmentation de la redevance (270 millions contre 234 millions de francs), dont la part s'établit à la même hauteur que les ressources commerciales. L'exercice dégage finalement un résultat net de 3,3 millions de francs, en augmentation de 27 %.

Le désengagement de TF 1 a accéléré la mise en route du projet INA 2000, destiné à restructurer l'entreprise en vue de la *« conquête de nouveaux clients »* (*Le Monde* du 8 février). La nouvelle organisation est trop récente pour que ses effets soient déjà sensibles. L'année 1997 sera difficile, en raison des restrictions budgétaires dont souffrent les chaînes *de télévision publiques*, mais aussi parce que, selon Jean-Pierre Teyssier, *« La Cinquième est gelée depuis six mois »* du fait du projet de fusion avec Arte et du départ de Jean-Marie Cavada et de son équipe dirigeante. Or cette chaîne a acheté 49 % des émissions intégrales vendues par l'INA en 1996.

Les difficultés des télévisions publiques incitent donc l'institut à faire porter son effort de *« redéploiement commercial »* sur la *fourniture de programmes* (en intégral ou en extraits) aux nombreuses chaînes thématiques générées par l'avènement de la technologie numérique.

REDÉFINIR DES RÈGLES

Pour son activité de formation, l'INA souffre aussi de la rigueur budgétaire de l'audiovisuel public. *« Les deux tiers de nos clients pour la formation sont privés. Notre formation est l'une des meilleures d'Europe pour les nouvelles technologies. Nous venons de remporter un appel d'offres pour TF 1 ainsi que pour la Commission des communautés européennes »*, déclare Jean-Pierre Teyssier, en s'étonnant de l'image obsolète qui colle à la peau de l'institut dans la télévision de secteur public.

Le patron de l'INA souhaite donc, pour 1997, un *« accompagnement de l'Etat »* sous deux formes : *« un rappel aux règles du jeu des chaînes publiques en matière de formation »* et que *« les règles de l'archivage public soient étendues à La Cinquième et à La Sept-Arte »*. Cette dernière obligation ne figurait pas dans le projet de loi sur l'audiovisuel dont la discussion a été interrompue par la dissolution anticipée de l'Assemblée nationale.

Enfin, les responsables de l'INA envisagent déjà de demander à l'Etat une rallonge de 10 millions de francs de la redevance, en 1998, afin de rester à la pointe des technologies pour la restauration et la numérisation des archives. *« C'est un patrimoine dont il est propriétaire »*, justifie Jean-Pierre Teyssier.

Jean-Jacques Bozonnet

Rentrer maison

par Jacques Buob

IL Y EUT DEUX enterrements, mercredi soir, au journal de TF 1. Un vrai, celui du commandant Cousteau, et un autre, d'un genre différent, car l'intéressé, Dieu merci !, est toujours vivant. Souvenez-vous, Jacques Pradel, l'affaire des extra-terrestres de Roswell. L'animateur avait fait ses choux gras de cette histoire de vaisseau spatial habité tombé un jour de 1947 dans le désert du Nouveau-Mexique. Plus fort, il présenta le film de l'autopsie d'un petit personnage aux yeux démesurés, sans nez et sans cheveux, qui aurait été effectuée dans le plus grand secret par les services secrets US peu après la surprenante découverte. Des chirurgiens vinrent soutenir que cet acte médical avait tout de l'authentique. L'affaire fit scandale. Même à TF 1, une si étrange révélation causa de l'émoi. On demanda à Pascale Breugnot, la productrice, de diligenter une contre-enquête, dont les résultats restèrent confidentiels. Roswell scella en tout cas le sort de Jacques Pradel (qui plaidait la naïveté), et eut son rôle dans le changement d'orientation de TF 1, désormais, comme on sait, *« en quête de sens »*.

Le ministère américain de la défense ayant décidé de rendre publique sa version des faits, on attendait avec une certaine curiosité de voir comment ce délicat sujet serait traité au JT de 20 heures. Poivre d'Arvor commença, comme il se devait, par la mort du *« Français le plus connu au monde »*, avec extraits du *Monde du silence*, la valse de Jojo-le-mérou et le témoignage de Nicolas Hulot. Il passa à un reportage sur les moniteurs de colo traumatisés par les affaires de pédophilie, puis aux difficultés rencontrées par les magistrats pour organiser le procès Papon. Après la destruction à la dynamite d'un immeuble de dix-huit étages à Meaux (Seine-et-Marne), Poivre aborda l'accident de la station Mir, ce qui lui offrait une liaison élégante avec « l'affaire».

Ce fut ciselé. *« Le mystérieux incident de Roswell*, dit-il, *a peut-être été élucidé par un raport de l'armée de l'air américaine. Il y a cinquante ans, un éleveur affirmait avoir vu les restes d'un vaisseau spatial, ce qui avait donné naissance à une légende souvent véhiculée* (sic). *Selon l'US Air Force, les soucoupes étaient des cibles radars, et les extra-terrestres des mannequins. »* Il donna ensuite la parole à Ulysse Gosset, correspondant aux Etats-Unis. Celui-ci expliqua que les mannequins étaient chargés de tester les conséquences d'une éjection en vol et que des erreurs de calcul les ont fait atterrir hors du périmètre militaire. La guerre froide interdisait de faire allusion à ces tests, d'où *« les témoignages et les controverses* (re-sic) *»*. Mais, conclut le correspondant, *« un demi-siècle plus tard, après des dizaines de livres, de films* (re-re-sic) *et documents controversés, Roswell reste une attraction touristique »*. Archives, extraits de la conférence de presse du porte-parole de l'armée et quelques témoignages illustraient le sujet. Deux minutes, montre en main, pour tourner, avec discrétion mais efficacité, la page Pradel.

Frère Cadfael est de retour

Le moine de Shrewsbury, héros des romans d'Ellis Peters, revient sur Canal Plus pour deux nouvelles enquêtes criminelles inédites

HEUREUSE surprise de ce début d'été : « Cadfael » est de retour sur Canal Plus après un an d'absence. Le sympathique moine bénédictin de l'abbaye de Shrewsbury enfile à nouveau sa robe de bure et ses sandales pour deux nouvelles enquêtes inédites à la télévision française. La chaîne cryptée en profite pour offrir une session de rattrapage à ceux qui ignoreraient encore cette savoureuse série télé tirée des polars médiévaux de la romancière anglaise (décédée en 1995) Ellis Peters. Les huit épisodes découverts à l'été 1996 sont rediffusés les dimanches après-midi (vers 16 h 40), du 29 juin au 31 août, tandis que les deux inédits ont l'honneur de la première partie de soirée des vendredis 27 juin et 4 juillet.



L'action du *Lépreux de Saint-Gilles* se déroule essentiellement à l'abbaye de Shrewsbury, au début du XII[e] siècle, et constitue une bonne entrée en matière pour ceux qui découvrent la série. On y retrouve frère Cadfael (Derek Jacobi, tonsuré de frais), et son acolyte le shérif adjoint Hugh Beringar (Sean Pertwee), appliqués à résoudre une affaire criminelle peu ordinaire. Résumons. Le baron Huon de Domville et la jeune Ivetta de Massard arrivent à l'abbaye de Shrewsbury pour s'y marier. Leur alliance résulte d'un marché passé entre le baron, homme âgé et stérile, et les tuteurs de la jeune fille, héritière d'une grande fortune. Mais la belle est amoureuse d'un jeune homme, Joscelin, écuyer du baron de Domville. Le jour des noces, Huon de Domville est retrouvé mort, étranglé après une chute de cheval. Joscelin est soupçonné d'être responsable du crime, et poursuivi. Cadfael ne croit pas à la culpabilité du jeune homme et va tout faire pour prouver son innocence et débusquer le vrai coupable.

L'intrigue est habilement ficelée, l'histoire riche en rebondissements mais, comme d'habitude, c'est sur Cadfael que se focalise l'attention. Chacun des épisodes est en effet l'occasion d'en savoir un peu plus à propos de cet homme hors du commun, au passé plus que mystérieux. Dans *Le Lépreux de Saint-Gilles*, celui que les autres moines connaissent essentiellement pour ses talents d'herboriste et sa capacité à concocter tisanes et onguents révèle qu'il fut croisé avant de choisir la vie monacale, et qu'il combattit contre les Fatimides lors de la bataille de Jérusalem.

On devine aussi que, dans une autre vie, il approcha les femmes. *« Vous êtes un drôle de moine »*, s'exclame Joscelin, étonné que Cadfael comprenne *« si bien »* sa passion pour Ivetta. *« Avez-vous été marié ? »*, ose le jeune homme. *« Non, mon expérience de la vie n'a jamais été jusque-là »*, répond le moine. Drôle de moine en effet qui, s'il ne convola jamais en justes noces, fut amoureux d'une femme dont il eut un enfant. Replié dans un monastère, il n'en est pas moins resté curieux des hommes. Passionné par les fleurs et les plantes – *« mon jardin, c'est un peu mon Eden personnel »* –, il use de sa connaissance de la médecine et de la nature pour mener ses enquêtes avec une minutie et une précision dignes de Sherlock Holmes.

Qui mieux qu'une romancière anglaise aurait pu donner vie à un tel personnage ? C'est en 1977 qu'Ellis Peters (de son vrai nom Edith Mary Pargeter), ancien officier qui fut préparatrice en pharmacie avant de se lancer dans l'écriture de romans policiers, imagina ce moine herboriste héros d'aventures historico-criminelles au cœur du XII[e] siècle. Le premier livre où Cadfael apparaît, inspiré de l'histoire mouvementée des reliques de sainte Winifred, connut un succès international, encourageant la romancière à entreprendre une série. Vingt aventures et trois courts récits sont parus, traduits en vingt langues. Seules dix histoires ont pour le moment été adaptées à la télévision. Trois autres seront tournées en Grande-Bretagne en 1998, que l'on découvrira probablement en 1999 de ce côté-ci de la Manche.

Sylvie Kerviel

★ « Cadfael » : *Le Lépreux de Saint-Gilles*, Canal Plus, vendredi 27 juin à 20 h 45 (rediff. mercredi 2 juillet à 15 h 10) ; *La Foire de Saint-Pierre*, vendredi 4 juillet, à 20 h 35 (rediff. mercredi 9 à 15 h 15).

JEUDI 26 JUIN

TF 1

20.45

JULIE LESCAUT
Week-end.
Série O de Marion Sarraut, avec Véronique Genest, Jérôme Anger (105 min). 769084
Pendant son week-end, Julie découvre le cadavre du propriétaire d'un club vidéo. Son enquête la conduit sur une filière de la drogue...

22.30

L'INNOCENCE ARMÉE
Téléfilm O de Jack Bender, avec Gerald McRaney, Kate Jackson (100 min). 4651648
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine présenté par Jean-Marc Sylvestre.
0.40 et 1.20, 2.00, 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit.
0.50 Cas de divorce. Série. Lambert contre Lambert.
1.30 et 2.10, 4.15, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 3.10 Cités à la dérive. Série. [8/8] (rediff.). 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Spéciale 300[e] émission (185 min). 82075201
Pour fêter la trois centième d'"Envoyé spécial", cinq personnalités du petit écran ont choisi un reportage qu'ils commentent : "Dis-moi Céline" (Paul Amar), "Planète McDo" (Christian Blachas), "Silence, on tue" (Michel Field), "Un château de rêve" (Georges Pernoud) et "Le Pen dans le texte" (Laure Adler).
0.00 Expression directe. CCPME.
0.05 Au bout du compte.
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Best of (120 min). 2070737
2.30 Football : La Coupe America : Brésil-Pérou. 1/2 finale. 4.20 24 heures d'info. 4.35 Météo 2. 4.40 Stratégie du silence. Documentaire. 5.05 Manu. Dessin animé. C'est le chantier. 5.15 Chip et Charly. Dessin animé. La rivière de diamants (25 min).

France 3

20.50

ANGÉLIQUE, MARQUISE DES ANGES
Film de Bernard Borderie, avec Michèle Mercier (1964, 120 min). 588317
Rebelote pour cette série usée jusqu'à la corde.
22.50 Journal, Météo.

23.25

NEW YORK DISTRICT
Au bénéfice du doute.
Série de Helaine Head, avec Paul Sorvino, Christopher Noth (45 min). 585220
0.10 Saga-Cités. Magazine. Sarcelles, 1997 après J-C (rediff., 30 min). 51080
● Le Monde daté mercredi 25.
0.40 Espace francophone. Florilège : en hommage aux 15 ans du magazine [2/2] (30 min). 2231758
1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La collision. 2.05 Musique graffiti. Magazine (20 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : AMERICA LATINA, GUÉRILLAS EN AMÉRIQUE LATINE
Soirée présentée par Hervé Claude.
20.45 Histoire de guérillas. De Zapata aux zapatistes, documentaire de Gérard Chaliand et Jérôme Kanapa (1997, 60 min). 8139423
Une analyse historique et politique des guérillas sous Zapata, le Che, Torrès et sous Marcos.
21.45 Enlèvement au Salvador. Documentaire de Nitza Kakossaios (1994, 55 min). 8428591
22.40 Venezuela : les guérilleros au pouvoir. Documentaire de Miguel Curiel (1997, 55 min). 5938775
23.35 La Fille du puma ■ Film d'Ulf Hultberg et Asa Faringer, avec Angeles Cruz, Elpidia Carillo (1994, v.o., 90 min). 8338572
1.05 Music Planet : Stop Making Sense. Film documentaire de Jonathan Demme (1984 ; rediff. ; 120 min). 4907718
2.25 Tracks. Spécial Michael Jackson (rediff. ; 30 min). 4098350

M 6

20.45

GRAINES DE STAR
La soirée des finalistes.
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Liane Foly, Richard Anconina (145 min). 662607

23.10

ANNIHILATOR
Téléfilm O de Michael Chapman, avec Susan Blakely (100 min). 2933256
Un homme poursuivi par la police se réfugie chez une femme qui vit seule depuis le départ de son mari.
0.50 Frequenstar. Emission présentée par Laurent Boyer. Yannick Noah (55 min). 4710534
1.45 Best of trash. 2.45 E = M 6 (rediff.). 3.15 Jazz 6. Magazine. 4.15 Spécial plus vite que la musique. La France au top (rediff.). 4.40 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.).

Canal +

20.35

LES MAÎTRES DU MONDE ■
Film de Stuart Orme, avec Eric Thal (1995, 105 min). 517423
Adaptation d'un classique de la science-fiction : The Puppets Masters *de Robert Heinlein (1951).*
22.20 Flash d'information.

22.30

PIÈGE À GRANDE VITESSE
Film de Geoff Murphy, avec Steven Seagal, Katherine Heigl (1994, v.o., 94 min). 7001369
0.05 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. Documentaire de Yamina Benguigui (155 min). 89605832
Deux ans de travail pour faire parler les pères, les mères, les enfants. Des tragédies, des bouffées de vie. A ne pas manquer.

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Les châteaux de la Loire.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. William Butler Yeats.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Concerts de créations. Présences 97. Donné le 13 février, salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par les Solistes de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Patrice Caratini : La Rivière de glace, de Caratini ; Spectral Carnaval, de Alvim avec le trio Cesarius Alvim, piano, Eddie Gomez, contrebasse, Duduka Fonseka, batterie. - Festival de Jazz de Grenoble. Donné le 19 mars, au Musée de Grenoble, par l'Orchestre régional de Jazz Rhône-Alpes, dir. Gil Lachenal : Mondrian, de Wheeler, Eric Le Lann, trompette. - Concert donné le 24 avril, au studio Charles Trenet, de Radio-France, à Paris, par le Sextette de Jean-Louis Chautemps : Œuvres de Nietzsche.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert. Enregistré le 8 janvier, à la Salle Pleyel, par Leon Fleisher et l'Orchestre de Paris, dir. Carlo Maria Giulini, Œuvres de Brahms.
22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Travelling avant ■ ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1987, 115 min). 83353249
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. Magazine (France 2 du 23/6/97).
0.00 Courants d'art. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Salgado.
21.25 Jura sauvage. [2/2].
22.10 Carnets de prison.
● Le Monde daté samedi 28.
23.05 Des hommes dans la tourmente. [7/32]. Trotski versus Staline.
23.30 Les Ailes de légende. B-47.
0.20 L'Education à la liberté. Introduction à la pensée de Paulo Freire (50 min).

Animaux

20.00 Le Monde des reptiles. Les serpents venimeux.
20.30 Dauphin mon voisin.
21.00 Le Monde sauvage. Le mécanisme de survie.
21.30 Flipper le dauphin. Dauphin en poursuite.
22.00 Birds of Paradox. Paradoxes ailés.
23.00 Les Géants de Ningaloo.

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Indiscret ■ Film de Stanley Donen (1958, v.o., 105 min). 28305152
22.45 Stars en stock. Ingrid Bergman.
23.15 Beatles Go Baroque. Concert. Direction musicale : Peter Breiner (55 min). 15617626

France Supervision

20.30 Soir de première. Pièce de théâtre de Michel Carnoy. Avec Françoise Prévost (75 min). 49598539
21.45 L'Ile angélique. D'Alain Jomy.
23.05 Trio Amadei. Concert enregistré au Palais de Colomo (60 min). 78042510

Ciné Cinéfil

20.30 L'Ecole buissonnière ■ Film de Jean-Paul Le Chanois (1948, N., 110 min). 5337355
22.20 Gaspard de Besse Film d'André Hugon (1935, N., 100 min). 21523997
0.00 Le Club. Invité : Jacques Fieschi.
1.15 Cette nuit ou jamais (Tonight or Never) ■ Film de Mervyn LeRoy (1931, N., v.o., 80 min). 47132331

Ciné Cinémas

20.30 Le Vent de la plaine ■ ■ Film de John Huston (1959, 120 min). 5934881
22.30 Before the Rain ■ Film de Milcho Manchevski (1994, v.o., 110 min). 92180338
0.20 La Putain du roi ■ Film d'Axel Corti (1990, 130 min). 11920379

Festival

20.30 Les Amants du Tage ■ Film d'Henri Verneuil (1954, N., 110 min). 69251978
22.20 La Maison dans la dune. Téléfilm de Michel Mees (1988), avec Tcheky Karyo (85 min). 37012084

Série Club

20.15 ▶ Les Arpents verts. My Husband the Rooster Renter.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. Délit mineur.
21.35 Port Breac'h.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le patient impatient.
23.00 Caraïbes offshore. Quand l'histoire s'emmêle.
23.45 Lou Grant. La disparition.
0.40 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire. Magazine.
20.35 L'Instinct de l'ange ■ Film de Richard Dembo (1992, 115 min). 83853591
22.30 Chronique de la route.
22.35 La Bamba ■ Film de Luis Valdez (1986, v.o., 105 min). 67765220

Disney Channel

20.10 *Un vrai petit génie.*
20.55 SOS fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.45 Les Envahisseurs. Alerte.
22.40 Les Monstres.
22.50 Légendes vivantes d'outre-mer.
23.35 Thunder Alley (25 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Le Prix de la passion ■ Film de Leonard Nimoy (1988, 110 min). 504403978
22.45 Murphy Brown.
23.10 Téva vie pratique.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Western Samoa.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Eurosport

15.15 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 4[e] jour (135 min). 9788959
17.30 Cyclisme En direct. Tour de Catalogne. 8[e] étape (30 min). 822510
18.00 et 1.00 Cyclisme. En différé. Tour de Suisse. 10[e] et dernière étape : Davos - Zurich (194 km).
20.00 Nouvelle vague.
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : France - Lituanie (90 min). 839338
22.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans.

Muzzik

19.55 Emile Naoumoff et Catherine Marchese jouent Satie. Concert (65 min). 607432084
21.00 Europa Jazz Festival au Mans. Concert (125 min). 509428220
23.05 Solo Tango.
0.00 The Zawinul Syndicate. Concert enregistré lors du festival Sons d'hiver en 1997 (120 min). 500369282
2.00 Tarare. Opéra d'Antonio Salieri. Enregistré au Festival de Schwetzingen (185 min). 562228669

Chaînes d'information

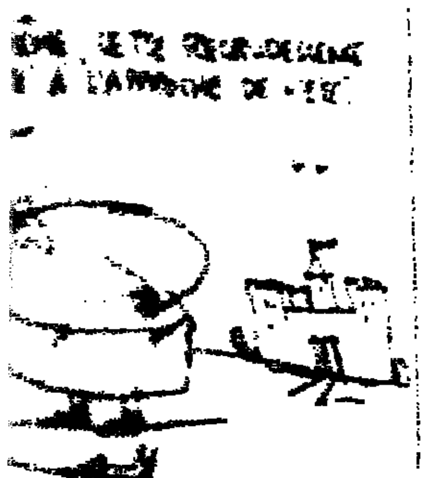
CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

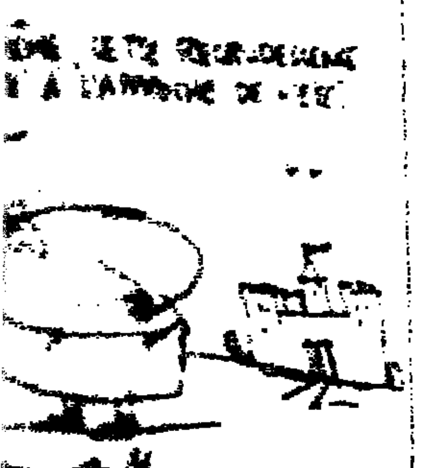
Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

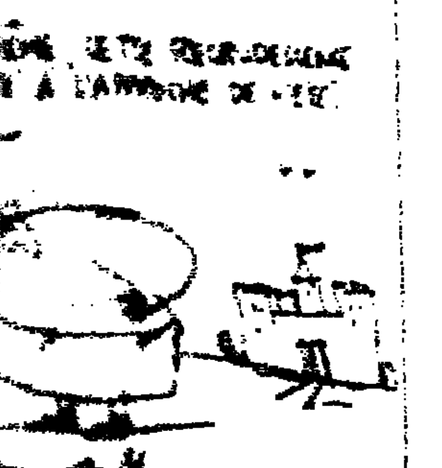
LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

l est de retour







صكنا من الاهل

Une porte étroite pour le nouveau gouvernement turc

La presse se fait l'écho des vives attaques de Tansu Ciller contre Mesut Yilmaz et s'interroge sur les chances de succès du premier ministre désigné par le président Demirel

LES JOURNAUX turcs, qui avaient ouvertement pris parti pour l'armée dans sa querelle avec le gouvernement islamiste de Necmettin Erbakan, s'interrogent désormais sur les chances de succès de Mesut Yilmaz, le premier ministre désigné par le président Süleyman Demirel pour former la prochaine coalition, après ses premières consultations auprès des divers dirigeants de partis. « Le vote de confiance en difficulté », titrait, mercredi 25 juin, le quotidien *Radikal*, qui approfondissait son analyse dans un article intitulé « Trois oui et un non pour Yilmaz ».

Les autres quotidiens consacraient une place importante au « non » catégorique de Tansu Ciller, qui a refusé toute coopération avec son rival de longue date Mesut Yilmaz. *« Je ne peux pas abandonner le Parti de la prospérité »*, citait le quotidien *Yeni Yuzyil* (Nouveau Siècle), qui attribuait également à Mme Ciller un défi à la fois au premier ministre et au président qui l'avait nommé. *« Cette situation n'est pas légitime. Retournez votre mandat ! »*

L'antagonisme légendaire des deux dirigeants faisait également la « une » de *Hurriyet* (Liberté), qui citait Tansu Ciller : *« Je ne parlerai pas même avec vous »*, et publiait le texte du *« duel verbal »* qui avait duré vingt minutes, affirmant que Mme Ciller n'avait pas même laissé à son rival le temps de finir son thé.

Yeni Ufuk (Nouvel Horizon), un des quotidiens récemment arrivés sur la scène médiatique pour tenter de combler le fossé entre islamistes



et laïcs, signalait *« la grande gaffe de Yilmaz »*, qui avait apparemment affirmé à Mme Ciller que, quels que soient ses efforts, le président ne lui offrirait plus jamais la chance de former une coalition. Le quotidien avait réservé également une partie de sa première page aux calculs arithmétiques quasi quotidiens de *« l'équilibre sur la lame d'un couteau »* au sein du Parlement.

« 275 oui, 272 non », concluait *Yeni Ufuk*, soulignant, chiffres à l'appui, les difficultés rencontrées par M. Yilmaz. Plus positif, *Cumhuriyet* (La République), le journal intellectuel de gauche, préférait s'attarder sur le soutien accordé à Mesut Yilmaz par les partis de gauche. De son côté, le quotidien *Sabah* (Le Matin) se démarquait de ses concurrents en annonçant que le président Demirel, écartant la candidature de Mme Ciller, envisagerait de confier à Mustafa Kalemli, le président de l'Assemblée nationale, de former un gouvernement si Mesut Yilmaz échouait. *Sabah* signalait également que, pour la première fois, Tansu Ciller avait mentionné la possibilité de participer à un gouvernement sans les islamistes du Parti de la prospérité. La condition, non explicite, serait une coalition placée non pas sous la direction de M. Yilmaz, que Mme Ciller déteste, mais sous celle d'un troisième personnage. Dans un registre différent, *Milli Gazete* (Le Quotidien national) défendait, comme à l'accoutumée, la position des islamistes. Le journal citait leur dirigeant Necmettin Erbakan, exigeant que *« Yilmaz retourne son mandat immédiatement »* et se plaignant que *« Yilmaz et Demirel aient raté l'examen démocratique »*. Ne perdant pas de vue les intérêts des électeurs du Parti de la prospérité, le quotidien laissait s'exprimer en première page le ministre des finances sortant pour annoncer que les fonctionnaires se verraient accorder des augmentations de salaire le 15 juillet.

Nicole Pope

EN VUE

■ L'ex-archevêque **Emmanuel Milingo**, prié par le pape, en 1982, de quitter son archevêché de Lusaka, a souligné, en présentant, mercredi 25 juin, son autobiographie à la presse, la malignité du Vatican qui, à l'époque, l'avait, prétend-il, *« séquestré »* et *« accusé d'avoir perdu son équilibre psychique à cause de ses facultés présumées de guérisseur »*. *« Je suis attaqué par les esprits malins depuis vingt-cinq ans, mais je me bats contre eux »*, a conclu, fataliste, Mgr Milingo qui, à ses heures, interprète un rap africain *Gubudu gubudu* (Le Soulard), en titubant sur scène.

■ Les ordinateurs du ministère italien de l'éducation viennent de convoquer **Maria Falcone**, professeur à Palerme, sœur du juge assassiné en 1992, menacée de mort, escortée depuis par des gardes du corps, à un jury d'examen à Corleone, en Sicile. Dans ce village, berceau de la Mafia, habitent deux fils du « parrain » Salvatore Riini, dit Toto, alias *la Belva* (le fauve), l'un des tueurs de son frère.

■ **Fathi Sourour**, président de l'Assemblée égyptienne, las de se servir de son marteau pour réveiller les députés, a invité des psychologues à venir étudier dans l'hémicycle le comportement des députés en séance. Selon **Ahmed Khairi**, professeur de psychologie la somnolence des élus serait liée à un sentiment d'inutilité. De nombreux parlementaires, n'ayant pas ouvert la bouche depuis six mois, se réfugieraient dans le sommeil pour éviter de répondre à des questions embarrassantes qui les empêcheraient de dormir la nuit.

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'affaire des allocations familiales prouve bien que la marge du gouvernement sera étroite. Le groupe socialiste avait assez bien accueilli la mesure, y voyant un symbole du changement, une initiative allant dans le sens de nouvelles formes de solidarité, touchant peu de familles et s'inscrivant dans un mouvement général de fixation de conditions de ressources pour les allocations en tout genre. Seulement l'opposition parlementaire de droite, elle, s'est mobilisée sans attendre une seconde. Elle a vu dans la mesure le premier faux pas du gouvernement, un couac maladroit, une ouverture possible. Elle a aussitôt dénoncé l'agression contre la famille, la remise en cause de l'ultime lien social. Elle a entraperçu le spectre de la confiscation fiscale, le fantôme de la rigueur de gauche. C'est son rôle, c'est sa nature, et c'est sa vocation.

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot

■ Non, Cousteau n'était pas un saint. Simplement un homme, ce qui est infiniment plus intéressant. Un homme célébré, adulé, influent et riche, mais d'abord un homme tout court, sans la moindre auréole au-dessus de son bonnet rouge. Les mots employés hier par le gotha international pour rendre hommage au commandant de *La Calypso* témoignent plus d'une solide habitude de la phraséologie nécrologique passe-partout que d'une émotion vraie. A quelques références maritimes près, ces messages convenus auraient pu s'appliquer à un chef d'Etat, à un chef spirituel ou à un chef cuisinier. Jacques-Yves Cousteau mérite mieux. Car ce type sec comme un coup de trique, qui ne ratait jamais une occasion de mettre sa carcasse en vedette, était un passionnant patchwork de contradictions. Que retiendra-t-on de Cousteau ? Son gros compte en banque ou son grand cœur ? En réalité les deux sont inséparables. Et l'on peut juste se demander si le second aurait pu s'exprimer avec autant de force au cas où le premier n'aurait pas été aussi bien garni.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Le commandant Cousteau était un marin qui savait nager. Comme il le disait lui-même, ce spécialiste de l'eau profonde avait le sens du liquide. Mais on aurait tort de s'arrêter à cette image de Janus aquatique, découvreur écolo d'un côté, homme de spectacle et d'argent de l'autre. Il n'a pas changé la mer, comme la saga télévisée de sa vie marine pourrait le laisser penser. Mais il a changé la vision que l'humanité avait de la mer. Ce n'est pas rien. Avant le scaphandre autonome (qui doit autant à Gagnan qu'à Cousteau), avant le *Monde du silence*, la mer était pour le public un élément mystérieux et hostile. Chez Cousteau, qui a changé la nature en grand aquarium pour enfants de tous les âges, même les requins sont débonnaires. On peut s'en moquer, préférer les héros anonymes de la Comex, les scientifiques discrets ou les écolos d'un vert plus foncé. On ne pourra pas retirer à ce Disney *« frenchie »* des profondeurs le talent pédagogique et audiovisuel qui a changé en tritons pantouflards mais fascinés des centaines de millions de terriens jusque-là tristement arrimés à la terre ferme.

VENDREDI 27 JUIN

TF 1

17.05 Bony. Série. Hautement toxiques.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [3/3] Le secret de Jeanne.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

20.45

DRÔLE DE JEU
Divertissement présenté par Lagaf' et les Cafettes. Invités : Fabrice, Sylvie Joly, Philippe Risoli, Gérard Vives, Jean Roucas, Sonia Dubois, Roblès et Gigot (140 min). 579621

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet (110 min). 4275319
Les meilleurs moments de l'émission avec des dossiers inattendus.

0.55 et 2.05, 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit.
1.10 et 2.20, 3.20, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. L'Amazonie des Cabocios ; Saint-Benoist : une nature pour demain ; Insolites.
5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.10 Le Prince de Bel Air. Série.
17.35 Les Années collège. Série. Surprise-partie.
18.05 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. La finale avec tous les chroniqueurs !
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.55

MAIGRET ET LE CORPS SANS TÊTE
Téléfilm de Serge Leroy, avec Bruno Cremer (100 min). 6949824
Quand un cadavre sans tête est découvert dans un canal non loin de Paris, Maigret ne perd pas la sienne...

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Gros plans et indiscrétions. Invités : Antoine de Baecque et Serge Toubiana, François-Marie Banier, Jean-Pierre Soisson, Bernard Clavel (65 min). 3352824
23.45 Au bout du compte.
23.50 Journal.
0.05 Pierrot le Fou ■■■ Film de Jean-Luc Godard, avec Anna Karina (1965, 105 min). 2775374
2.25 Envoyé spécial (rediff.). 5.25 Mamu. La visite guidée. 5.40 Chip et Charly. Anniversaire surprise (45 min).

France 3

18.50 et 0.20 Un livre, un jour. *La Première Gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*, de Philippe Delerm.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. L'ambre de la Baltique (65 min). 302447
Le gisement d'ambre jaune de la Baltique (résine vieille de millions d'années) est le plus important de la planète.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Russie : les fusées du Cercle polaire ; France : le Cercle des boulomanes ; Namibie : les derniers survivants du peuple d'ocre (50 min). 5294802
22.45 Journal, Météo.
23.10 Comment ça va ? Magazine. Hépatite : après la peur, l'espoir (55 min). 1375319
0.05 Libre court. Ici, là ou ailleurs, de Vincent Loury.
0.25 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le sabordage. 1.15 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux : terres insolites.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. La Gay Pride.
19.55 Sous le ciel de Paris : Gérard Lognon, plisseur. Reportage.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 32244
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DANGER SUR LA VOIE FERRÉE
Téléfilm de Bernd Böhlich, avec Katrin Sass, Dirk Schoedon (1993, 90 min). 157534
La commissaire de police de Potsdam vient de démanteler un réseau de crime organisé. Malheureusement, le seul témoin à charge est abattu en pleine rue...

22.15

GRAND FORMAT : ANTARCTICA PROJECT
Documentaire d'Axel Engstfeld (1988, 100 min). 158027
Ce documentaire allemand retrace l'expédition manquée de Greenpeace qui, en 1986, projetait de déclarer symboliquement l'Antarctique parc naturel et patrimoine de l'humanité.
23.55 Une longue journée s'achève (The Long Day Closes) ■■ Film de Terence Davies, avec Leigh McCormack (1991, v.o., 80 min). 6686008
1.15 Le Dessous des cartes (rediff., 15 min).
1.30 L'Affaire Tournesol. Film d'animation de Ray Goossens (1964, rediff., 55 min). 1819490
2.25 Le Secret de la ligne claire. Documentaire (rediff., 25 min). 4115157

M 6

18.00 Highlander. Série. Les guetteurs.
18.50 Open Miles.
18.55 Le Magicien. Série. Henri VIII.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine. Les top models.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

PAROLE D'ENFANTS
Téléfilm O de Miguel Courtois, avec Jean-François Garreaud (105 min). 514669
Deux adolescentes de treize et quinze ans accusent leur père d'inceste puis se rétractent. Mais une instruction judiciaire a été ouverte...

22.30

LE CAMÉLÉON
L'armée des lâches. Série (60 min). 94640
23.30 Amnésie sur commande. Téléfilm Δ de Richard T. Heffron, avec Daniel J. Travanti (95 min). 4043621
Un veteran du Vietnam, partiellement amnésique, retrouve la mémoire.
1.05 Best of groove.
2.05 Jazz 6. André Ceccarelli Trio (rediff.). 3.00 Fréquenstar. Yannick Noah (rediff.). 3.55 Les Piégeurs (rediff.). 4.20 Culture pub - Remix. Spécial science-fiction (rediff.). 4.45 E = M 6 (rediff.). 5.10 Fan de - Best of (rediff.).

Canal +

16.55 Le Rêve de Gabriel. Documentaire (55 min). 1350669
17.50 Barbe Rouge. Dessin animé.
► *En clair jusqu'à 20.35*
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.35 Nulle part ailleurs. Gildas la dernière : Au revoir Philippe.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.45

CADFAEL
Le lépreux de Saint-Gilles. Série de Graham Theakston, avec Derek Jacobi, Sean Pertwee (75 min). 689447
Les aventures d'un moine détective qui enquête dans l'Angleterre du XIIe siècle.
● Lire page 34.

22.00

EUROGAYVISION
Magazine (65 min). 8315485
23.05 Flash d'information.
23.10 ► Last Seduction ■■ Film de John Dahl (1993, 104 min). 2052319
0.55 Nana ■ Film de Christian-Jaque (1955, 125 min). 22064157
3.00 Les Maîtres du monde ■ Film de Stuart Orme (1995, v.o., 100 min). 9303799
4.40 Surprises. Spécial Gay.
5.15 L'Age des possibles ■ Film de Pascale Ferran (1995, 104 min). 8920732

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre-Michel Menger. [5/5] L'invention.
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : La violence. 21.32 Black and Blue. Autopsie de l'impromptu. Avec Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. Tout est bien sûr possible : Quatre projets d'artistes. [4/4] Le digérer.
0.05 Du jour au lendemain. Olivier Rony (*Les années roman 1919-1939*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert Franco-allemand. Festival de Saint-Denis. Donné en direct de la basilique Saint-Denis et émis simultanément sur les radios de Berlin, Francfort, Sarrebruck et Leipzig, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Requiem, de Berlioz, Daniel Galvez-Vallejo, ténor.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Sonate pour violoncelle et piano no 1 op. 32, de Saint-Saëns ; Suite pour deux pianos op. 6, de Koechlin ; Sonatine pour hautbois et piano, de De Bréville.
0.00 Jazz-club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Du Directoire à l'Empire.
22.45 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les affaires sont les affaires. Pièce de théâtre en trois actes d'Octave Mirbeau. Mise en scène de Régis Santon. Enregistré au Théâtre d'Annecy, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran (115 min). 83313621
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 19/6/97).
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Au bonheur des jeux vidéo.
21.30 Requins, les tueurs de l'océan.
22.20 Le Bureau, histoire du FBI. [2/4] La liberté au prix fort.
23.10 Retraites, une mine d'or.
23.40 Au bord de la mort. [3/4] Near Death (55 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Les carabinieri.
20.30 Wild South. Une île rongée par les rats.
21.00 Le Monde sauvage. La jungle amazonienne.
21.30 Flipper le dauphin. Le pouvoir de l'air.
22.00 Le Monde de la nature. La mer morte.
23.00 Pukeko.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 André-Philippe Gagnon.
22.15 *Le J.T.S. des festivals.*
22.50 Un bal masqué. Opéra de Verdi enregistré à l'Opéra de Sydney en 1990. Solistes : Richard Greager, Leona Mitchell (165 min). 86984260

France Supervision

20.30 Variétés. D'Alain Guesnier et Valérie Duval.
21.45 *Récital John Williams.* Concert enregistré à l'Alcazar Royal Palace (60 min). 48909060
22.45 La Provence de Paul Cézanne. De Charles de Lartigue.
23.10 Monet. De Charles de Lartigue.
23.55 Soir de première. Pièce de théâtre de Michel Carnoy, avec Françoise Prévost, Michel Carnoy (75 min). 38811621

Ciné Cinéfil

20.30 L'Eclipse ■■ Film de Michelangelo Antonioni (1962, N., 120 min). 5909195
22.30 The Good Companions ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 110 min). 92128350

Ciné Cinémas

21.00 La Puissance de l'ange ■ Film de John G. Avildsen (1992, 125 min). 63850027
23.05 Un homme presque parfait ■ Film de Robert Benton (1994, v.o., 110 min). 29491422

Festival

19.25 Le Voyageur. Double vie. Fait main.
20.30 et 22.30 Les Misérables. Téléfilm de Marcel Bluwal. [1/2] Avec Georges Géret, Nicole Jamet (120 min). 67283350

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. La roue tourne.
20.15 ► Les Arpents verts. Furniture, Furniture, Who's Got the Furniture ?
20.40 Le Club.
20.45 Two. Les parents nourriciers.
21.35 et 1.30 Toutes griffes dehors. La boutique.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Effets spéciaux.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Délit mineur.
23.45 Lou Grant. Andrew (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Helen Reddy.
20.30 Star Trek. Le loup dans la bergerie.
21.20 Destination séries.
21.50 Game On. Gagner sa croute (v.o.).
22.25 Chronique du front.
22.30 Dream On. Un long week-end à la campagne (v.o.).
23.00 Seinfeld. La circoncision (v.o.).
23.25 Sex Machine.
0.10 La Semaine sur Jimmy.
0.20 New York Police Blues. I Love Lucy (v.o.).
1.05 Spin City. Souvenirs souvenirs (v.o.).
1.25 Friends. The One Where Ross and Rachel Take a Break (v.o.). The One With the Morning After (v.o., 55 min).

Disney Channel

21.00 Davy Crockett.
21.45 L'Ami invisible. Série.
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
23.55 Panman. De Barthélémy Fougea.

Téva

20.55 Nos meilleures années.
22.30 Murphy Brown.
23.00 Coups de griffes. Jean-Charles de Castelbajac.
0.00 Les Intermittences du cœur. Ballet de Roland Petit (90 min). 500062916

Eurosport

13.00 Motocyclisme. En direct. Grand Prix des Pays-Bas. Essais des 125 cc, à Assen (60 min). 720832 *14.00 Essais des 500 cc* (75 min). 4221737
15.15 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 5e jour (105 min). 6680466
18.00 et 22.00 Motocyclisme. *Grand Prix des Pays-Bas.* Essais, à Assen.
19.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Madrid (90 min). 423553
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : *France - Israël, à Badalone* (Espagne) (90 min). 413176

Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France. Magazine.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Ballongollolah.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik

21.00 Artie Shaw. Time Is all You've Got.
23.00 Brenda Fassie : Not a Bad Girl.
0.20 Symphonie no 7, de Gustav Mahler. Concert enregistré à la Philharmonie de Berlin en 1994 (85 min). 509139480

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.45 Rue des prairies. Film de Deny de La Patellière (1959, N., 95 min). *Drame.*

RTL 9
0.45 Les Anciens de Saint-Loup. Film de Georges Lampin (1950, N., 85 min). *Drame.*
2.10 Marie-Octobre. Film de Julien Duvivier (1959, N., 95). *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 27 JUIN 1997

Cadeaux empoisonnants

par Pierre Georges

À AMSTERDAM, une bicyclette. A Denver, une montre. Ailleurs, autre chose. Sont-ils dans un tel dénuement, nos chefs d'Etat et de gouvernement, qu'il faille ainsi assurer leur dot ? Le cadeau est au tapis rouge ce que la cerise est au gâteau : une tradition, un acte coutumier. Entre échange de civilités tribales et honneurs rendus au chef. Il fait partie des choses qui se font, cérémonial du souvenir, coffret déposé aux marches du trône. Dès l'instant où les Etats sont souverains, leurs chefs le sont aussi qui voient se succéder à la Cour, à leur Cour, les mages de l'inutile et de l'usage.

Pour vous, Sire, ces quelques fleurs, ces quelques verroteries, cet indigne bibelot ! Terrible piège du cadeau de l'entreprise Monde. Le refuser serait d'une grossièreté inouïe. L'accepter est d'un embarras constant. Le garder d'une goujaterie sans nom. Tout chef d'Etat bien-né se trouve ainsi dans l'obligation de créer, en marchant, son conservatoire des présents reçus. Il devient le fournisseur exclusif et le gardien agréé de son propre musée. Il est dans la situation, tout de même frustrante, de collectionner les souvenirs, façon bol La Baule-Les Pins, et de n'en point faire profiter son buffet.

Et d'ailleurs, à quoi servent ces cadeaux ? Cette bicyclette néerlandaise par exemple ? En bonne logique, on pourrait répondre : « A faire du vélo. » Mais, outre que les chefs d'Etat n'ont guère le temps de musarder et que les services de sécurité s'y opposeraient, sauf à constituer un peloton armé comme croiseur de bataille, si la fantaisie les en prenait, il leur faudrait acheter une bicyclette bien à eux. Les règles élémentaires de la déontologie et de la prudence l'imposeraient. Par nature, en effet, le présent fait aux chefs d'Etat est du type cadeau empoisonné. Ou empoisonnant.

D'où cette conclusion formelle : le cadeau de sommet profite plus à celui qui l'offre qu'à celui qui le reçoit. Comment assurer la promotion de la bicyclette batave ? Comment vanter les mérites d'une montre suisse ? En transformant les dirigeants de ce monde en hommes-sandwichs ! En offrant, à Denver, une montre d'une valeur de 100 000 francs à chacun des grands hommes, la firme savait ce qu'elle faisait. L'objet ne pouvait que brûler le poignet démocratique des destinataires. La preuve, d'ailleurs : réfugié derrière son contrat de travail qui lui interdit d'accepter les présents d'une valeur de plus de 150 dollars, Tony Blair a refusé la montre. Et si les autres l'ont acceptée, c'est pour faire savoir aussitôt qu'ils la déposeraient au clou national. Le seul espoir de la firme était donc que l'on cite son nom, en publicité universelle. Comme montre au Sommet ou sommet de la Montre. Ce fut réussi partout. Ce sera raté ici.

Car on ne voudrait pas, en matière de cadeaux, tomber dans le cas pendable du percepteur d'Annecy. Voilà bien un homme qui vécut sur un grand pied, le nôtre d'ailleurs. Il aimait tant les femmes que, submergées de cadeaux, elles finirent par le lui rendre. Fleurs, bijoux, voitures, appartements, et même, on ne se refait pas, bons du Trésor, le percepteur savait parler aux dames. Cela nous coûta 55 millions de francs. Cela lui valut quinze années de prison. Espérons tout de même qu'elles ne seront pas ingrates, sans lui offrir des oranges.

L'hypothèse d'un report du procès de Maurice Papon suscite colère et indignation

La chancellerie affirme que tout sera fait pour maintenir la date prévue, en octobre

COMME un ultime épisode à l'*interminable procédure qui a* abouti, en septembre 1996, au renvoi de Maurice Papon devant la cour d'assises, l'éventualité d'un report d'au moins deux mois du début de son procès a suscité, mercredi 25 juin, l'indignation des parties civiles.

Officieusement fixé au 6 octobre, le procès de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, accusé de complicité de crimes contre l'humanité pour avoir apporté son concours actif à l'arrestation de 1 560 juifs entre juin 1942 et août 1944, devait se tenir dans une salle d'audience en bois construite dans l'actuelle salle des pas perdus du palais de justice de Bordeaux. Cet espace devait accueillir environ six cents personnes : parties civiles, avocats, témoins, journalistes et public. Les plans avaient été arrêtés, une enveloppe budgétaire prévue par le ministère de la justice à hauteur de 10 millions de francs, taxes comprises, et deux appels d'offres lancés, dont le dernier, engagé le 27 mai a révélé à l'ouverture des plis le *19 juin*, un dépassement d'environ 7 millions de francs.

Mardi 24, les conseils des parties civiles ont donc été avisés par le parquet général près la cour d'appel de Bordeaux que, s'il devait se tenir dans les conditions initialement prévues, l'audience devrait être retardée d'au moins deux mois afin de procéder à une révision du projet et à un nouvel appel d'offres. Dénonçant *« l'incompétence bureaucratique »* des autorités judiciaires bordelaises, une *« maladresse »*, voire *« une volonté expresse de retarder l'échéance »*, les avocats des familles des victimes s'y sont catégoriquement opposées.

Avocat de diverses associations d'anciens déportés, Michel Zaoui a demandé qu'*« un véritable plan Orsec judiciaire »* soit mis en place pour assurer l'audience dans les conditions prévues. Gérard Boulanger, avocat de vingt-six familles, a estimé que *« l'Etat devait cela aux familles »*, rappelant que les sommes qu'il avait *« absorbées par spoliation pendant la guerre étaient infiniment plus importantes »*. *« Il y a des parties civiles qui se sentent mourir et veulent tenir jusqu'au procès,* a-t-il dit. *C'est l'horizon de leur vie. »* Enfin, Serge et Arno Klarsfeld, avocats de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, ont fustigé *« le motif si futile qui ne peut apparaître aux yeux de l'opinion publique que comme un prétexte ou une manœuvre de la chancellerie pour protéger Papon »*. La Ligue des droits de l'homme a déclaré qu'*« il y en allait de la crédibilité de l'institution judiciaire »*.

PAS DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Mercredi 25 juin, le ministère de la justice a cependant assuré que tout serait fait pour ne pas retarder la date du début du procès. En 1995, interrogé alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle, Lionel Jospin avait évoqué le procès de Maurice Papon, soulignant que la justice devait être *« rendue dans des délais raisonnables »*. Néanmoins, il ne semble pas question, pour le ministère, d'octroyer des crédits supplémentaires. La salle de 600 places pourrait donc être remplacée par une salle de 250 places pourvue de moyens vidéo permettant la retransmission des débats dans une ou plusieurs salles annexes, comme cela a déjà été le cas pour d'autres procès, tels celui de la catastrophe de Furiani.

En 1987, à Lyon, le procès de Klaus Barbie s'était tenu dans la salle des pas perdus du tribunal, qui avait été réaménagée pour un coût de 1 million de francs (1,3 million de francs 1997). En 1994, à Versailles, celui de l'ancien chef milicien Paul Touvier avait imposé 4,5 millions de francs de travaux dans la cour d'assises, ce qui avait permis de porter sa capacité d'accueil de 120 à 332 places. Le président de la cour d'assises avait alors écarté diverses hypothèses, telles la location du palais des congrès ou la construction d'un chapiteau sur le parking de la cour d'appel, et exigé, pour juger Touvier, *« un lieu de justice »*.

Jean-Michel Dumay

La station Mir gravement endommagée lors d'une collision avec un cargo spatial

LA STATION ORBITALE russe Mir a été gravement endommagée, mercredi 25 juin à 11 h 20 (heure française), dans une collision avec le cargo de ravitaillement russe Progress M34. L'accident s'est produit lors d'une manoeuvre d'amarrage en mode manuel. Le choc a occasionné un trou de 3 cm^2 dans le laboratoire Spectre et la dépressurisation qui a suivi a contraint les trois cosmonautes à bord – les Russes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine et l'Américain Michael Foale – à fermer d'urgence le sas pour isoler ce module du reste de la station.

L'équipage, qui dispose d'une capsule de secours Soyouz, est hors de danger, mais le carambolage a aussi endommagé plusieurs panneaux solaires et privé la station de la moitié de ses ressources électriques. Une partie des équipements de bord a été désactivée afin d'économiser l'énergie, et Mir, plongée dans l'obscurité, a été réorientée pour mieux tirer profit du rayonnement solaire. Le cargo Progress, qui a été placé sur une orbite « parking » distante de la station, devrait rapidement la quitter pour plonger vers la Terre et se désintégrer dans l'atmosphère. Cet accident s'ajoute à une série d'incidents, dont le plus sérieux fut l'incendie survenu en février (*Le Monde* du 27 février), alors que six passagers se trouvaient à bord. Des difficulté d'amarrage avaient, par ailleurs, été recontrées, notamment avec le cargo Progress M-33. C'est lors d'une expérience destinée à tester le système d'amarrage que la collision du 25 juin est survenue, pour des raisons encore indéterminées.

« Dès que la situation sera stabilisée et que nous aurons évalué le potentiel opérationnel de Mir, nous étudierons avec les Russes ce qu'il convient de faire », a indiqué Franck Culbertson, directeur du programme navette-Mir de la Nasa, qui n'exclut pas un arrêt de la mission. Mickael Foale, actuellement à bord, est le cinquième de sept Américains qui doivent effectuer des séjours de plusieurs mois en orbite avec les cosmonautes russes, afin de préparer le montage puis l'exploitation en commun de la future station spatiale internationale Alpha. La prochaine relève, assurée par la navette Atlantis, n'est prévue qu'en septembre. – *(AFP, AP, Reuter)*

■ **SUISSE** : le rapprochement en cours depuis plusieurs mois entre *Le Journal de Genève* et *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne vient d'aboutir (*Le Monde* du 12 décembre 1996). Les responsables des deux publications ont annoncé la création, en 1998, d'un journal commun baptisé provisoirement *Le Nouveau Journal*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 26 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20624,76	−0,26	+6,53
Honk Kong index	15128,02	+0,42	+12,46

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/06	Var. en % 25/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2881,90	+0,50	+24,45
Londres FT 100	4639,20	−0,02	+12,64
Zurich	1860,25	—	+40,80
Milan MIB 30	20470	−0,07	+30,41
Francfort Dax 30	3798,51	—	+31,50
Bruxelles	13451	−0,13	+27,24
Suisse SBS	2642,69	—	+41,03
Madrid Ibex 35	6913,17	—	+34,11
Amsterdam CBS	591,90	—	+35,35

Tirage du *Monde* daté jeudi 26 juin 1997 : 518 670 exemplaires 1

report du procès
ite colère et indignation



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Venise et la Révolution française » sous la direction d'Alessandro Fontana, Francesco Furlan et Georges Saro. Page II



DENTON WELCH
page VI



Le Monde
LIVRES
VENDREDI 27 JUIN 1997

JEUNESSE
page V





LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII

Retrouver Angela Carter

Trop libres pour être admises de son vivant, les voix de la romancière anglaise nous parviennent enfin. En échos sauvages et ironiques

Elle est un exemple de plus, tragique, de ce que la société demande aux écrivains, aux artistes : qu'ils meurent et « fassent posthumes ». Angela Carter a rendu les armes le 16 février 1992 à Londres. Cinquante et un ans, cancer du poumon, un petit garçon de neuf ans, sept romans, trois recueils de poèmes et de nombreux articles de journaux. Elle n'était pas une inconnue, cette femme si douée, à l'imagination étrange et libre. Quand elle avait adapté pour le cinéma *La Compagnie des loups*, réalisé par Neil Jordan en 1985 (1), on avait même beaucoup parlé d'elle. Toutefois, elle n'était pas vraiment reconnue. Trop libre, peut-être, justement.

Mais elle est morte prématurément. Et soudain *« chacun y alla de sa larme »*, constatait Paul Barker, l'un de ses premiers éditeurs, dans un article de l'*Independent on Sunday*, en janvier 1995, quand on entreprit, en Angleterre, de republier tous les livres d'Angela Carter. *« Les notices nécrologiques qu'on écrivit sur elle étaient plus laudatives que toutes les critiques jamais parues de son vivant sur ses écrits,* précisait Barker. *Les tirages de ses livres ont été épuisés en quelques jours. Elle est devenue l'écrivain contemporain le plus lu sur les campus anglais. On a vendu 80 000 exemplaires, en édition de poche, de son dernier roman, terminé pendant sa maladie. »* Ce roman, *« Bien malin qui connaît son père... »*, est l'un des deux que publie aujourd'hui en français Christian Bourgois (dans les prochains mois, il va faire paraître quatre autres titres, *Black Venus, The Magic Toyshop, Several Perceptions* et *Shadow Dance* – le premier texte d'Angela Carter, paru à Londres en 1966).

Avant d'être, morte, la proie de ce que l'essayiste Marina Warner qualifie de *« nécrophilie populaire »*, Angela Carter fut, selon son éditrice Carmen Callil, *« en avance sur son époque, et pas seulement dans son œuvre de fiction »*. *« Elle écrivait avec une grâce sauvage »*, dit aussi Carmen Callil. Grâce et sauvagerie : deux mots qui conviennent bien à cette femme passée sans transition d'un physique d'adolescente à une allure de grand-mère précoce, troquant sa chevelure rousse flamboyante de henné contre des cheveux gris. Drôle de personne, toute de mystère et de contrastes, cette petite fille de la guerre, née en mai 1940, qui commença à écrire dans les *sixties*. Elle admirait beaucoup les livres de Georges Bataille et les films de Jean-Luc Godard. Elle pourrait d'ailleurs être un personnage de Godard, intellectuelle dérangeante qui ose écrire un essai sur *La Femme sadienne* (1979), féministe attaquée par les féministes parce qu'elle n'était pas assez dogmatique...

Le dogmatisme, quand on est un créateur, on peut le laisser aux gens sans imagination et accepter d'être détesté par eux, car on existera longtemps après qu'ils auront disparu. Quand Angela Carter a commencé à écrire ses singuliers *« contes de fées inversés »*, on l'a classée *« dans un courant romanesque qu'on a qualifié de "gothique" parce qu'on voyait en lui une résurgence des forces de l'irrationnel en honneur dans le roman gothique, à la fin du XVIIIe siècle »*, explique Christine Jordis dans son essai *De petits enfers variés* (2). Mais le *« réalisme magique »* d'Angela Carter n'empruntait *« formes, images et symboles »* que pour leur *« donner une résonance spécifiquement moderne »*.

Comment penser et se penser, aujourd'hui, quand on est une femme, prisonnière d'archétypes fallacieux, *« depuis le mythe de la pureté rédemptrice de la Vierge, jusqu'à celui, réconfortant et apaisant, de la maternité triomphante »* ? Pour répondre, Angela Carter a exploré tous les chemins, cherché toutes les voies, à travers une multitude de voix, de styles – et les deux livres qu'on traduit aujourd'hui illustrent bien cette diversité de son œuvre. Autant *Love* est un texte concentré, troublant, placé sous le signe d'une folie destructrice, étouffante, autant *« Bien malin qui connaît son père... »* est un roman où la narratrice s'amuse et se grise de son propre récit, désopilant et loufoque, retraçant quelque soixante années de l'histoire du théâtre et du cinéma, à travers le destin de deux jumelles, Nora et Dora Chance, rejetons illégitimes d'un grand acteur shakespearien, lui-même issu d'une lignée de comédiens.

Dans *Love*, on est fasciné par la manière dont Angela Carter fait monter la tension, fait surgir la violence, la folie, dans cette histoire à trois, entre deux frères et Annabel, sorte d'Ophélie *« capable de toutes les nuances de la mélancolie, depuis la tristesse indolente jusqu'au désespoir le plus noir »*. Mais comme le dit Carter elle-même dans sa postface, *«* Love *a été écrit en 1969 et ses personnages, pas tout à fait les enfants de Marx et de Coca-Cola et davantage ceux de Nescafé et de l'Etat-providence, sont les parfaits et purs produits de cette époque »*. Dans ce qu'elle avait conçu comme *« une sorte de version moderne et populaire* d'Adolphe » de Benjamin Constant, Angela Carter n'avait pas encore trouvé sa liberté singulière. On pourrait porter sur ce livre le jugement qu'elle met dans la bouche de la narratrice de *« Bien malin qui connaît son père... »* : *« Maintenant que je suis vieille, je crois comprendre pourquoi nous agacions même quand nous avions dix-huit ans : nous étions insensibles à l'ironie. »*

L'ironie, c'est la qualité première de Dora, qui, le jour de ses soixante-quinze ans, décide de raconter sa vie – et celle de sa jumelle Nora. Elles sont *« identiques »* – *« Dans le temps, la seule façon de nous différencier, c'était notre parfum : elle prenait Shalimar et moi Mitsouko »* – mais pas *« symétriques »*, ce qui les a préservées de la monotonie de la gemellité et leur a permis bien des aventures. Trop maquillées – *« le goût de la peinture de guerre survit aux batailles »* –, un peu décharnées, Dora et Nora n'ont pas renoncé à la vie, au désir, à la parole. Si elles sont de retour à Londres, du mauvais côté de la Tamise, selon Dora, (dans la maison où elles sont nées), elles en ont vécu des aventures, de Londres à Manhattan et Hollywood, en ce siècle dévasté par deux guerres mondiales ! Leur histoire, c'est du théâtre dans le théâtre – une pièce comique, enjouée, geste testamentaire d'une romancière qui va mourir et choisit de s'arrêter sur ces mots, *« nous allions continuer à chanter et à danser jusqu'à la fin, n'est-ce pas les enfants ? »*

Josyane Savigneau

SALLY SOAMES

(1) *La Compagnie des loups* a paru en français aux éditions du Seuil en 1985. Ont aussi été traduits : *La Passion de l'Eve nouvelle* (Seuil, 1982) ; *Des nuits au cirque* (Seuil, 1988) ; *Feux d'artifice* (Presses de la Renaissance, 1989).
(2) Seuil, 1989.

« BIEN MALIN QUI CONNAÎT SON PÈRE... »
(Wise Children)
d'Angela Carter.
Traduit de l'anglais
par Michel Doury,
éd. Christian Bourgois,
354 p., 150 F.

LOVE
d'Angela Carter.
Traduit par Anouk Neuhoff,
éd. Christian Bourgois,
206 p., 95 F.

Au-delà des morts et des mots

Visages du Fayoum, jouissance du langage. Deux invites poétiques de Jean-Christophe Bailly

L'APOSTROPHE MUETTE
Essai sur les portraits du Fayoum
de Jean-Christophe Bailly.
Ed. Hazan, 175 p., 200 F.

LE PROPRE DU LANGAGE
Voyages au pays des noms communs
de Jean-Christophe Bailly.
Seuil, « La librairie du XXe siècle »,
245 p., 110 F.

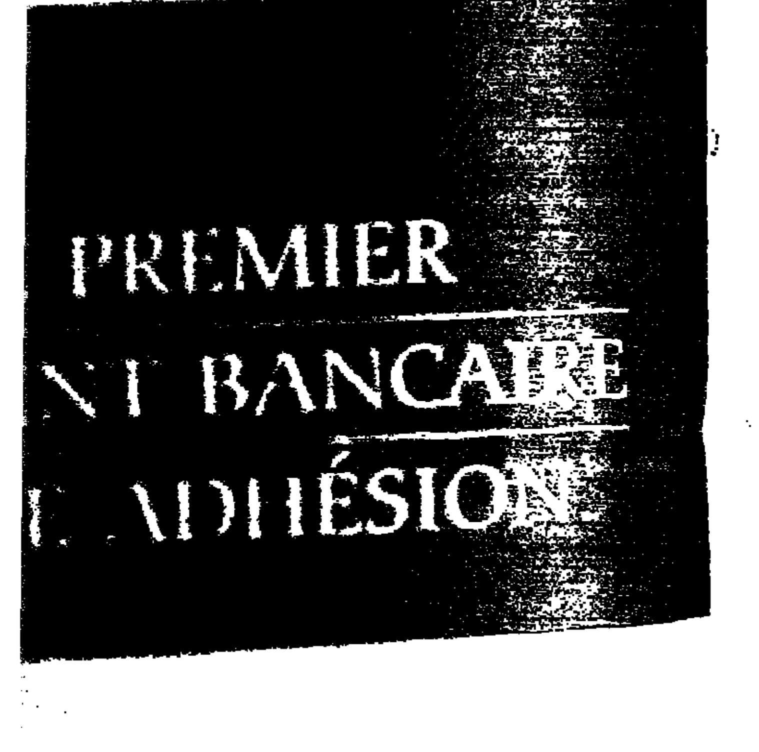
Jean-Christophe Bailly publie deux livres ensemble. Il doit y avoir des raisons accidentelles. L'accident n'est jamais ce qui règle la publication. Surtout quand la langue des morts et la langue des mots, pareillement éprouvées à des réalités sensibles, se relaient et relancent, comme pour rappeler à ce qui, chez Bailly, constitue une œuvre. Une opération. Beaucoup d'ouvrages, en tout cas, une bonne vingtaine, que les éditeurs, le plus souvent distribuent en essais, récits, poésie, théâtre et arts. Le lecteur fait la part des choses. Il sait remembrer la langue de Bailly, une langue lumineuse, attentive (sans les ancres de la philosophie pour mettre le texte en panne), sonore (sans les coups de clairon mystique auxquels le théâtre se condamne souvent), exacte (sans l'afféterie de la *« littérature écrite »*), la langue de Bailly est le lien, son point d'incitation, la raison de ses textes.

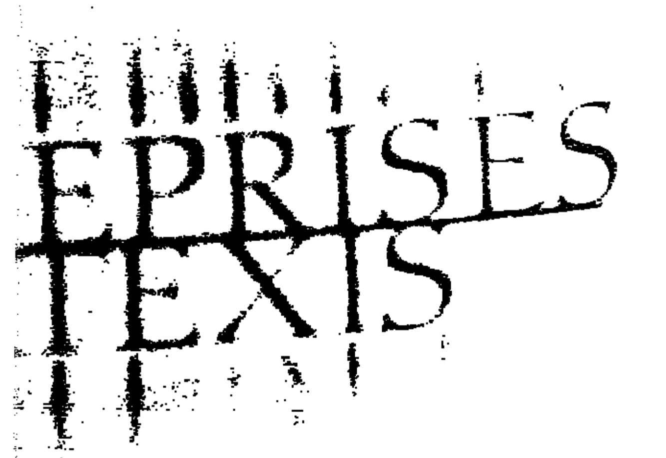
Prenez ses titres. Ils tranchent définitivement. On mettrait un écolier aux prises avec les titres de Bailly (*Le Paradis du sens, La Comparution, La Ville à l'œuvre, Adieu, essai sur la mort des dieux, Beau fixe, Lumières, Duchamp* etc.), il saurait dire, il saurait rêver Bailly et peut-être, au passage, réinventer de mémoire un peu de *poésie* (*« ... quelque chose de bleu qui paraissait une aile. »*). De ses deux derniers livres, l'un est un essai sur les portraits du Fayoum, les visages gréco-romano-égyptiens qui désignent l'ensemble des portraits de momies provenant de l'Egypte romaine. Leur mélancolie directe, les yeux dans les yeux, a quelque chose qui appelle. Voilà pour les sous-titres et autres avertissements. Bailly intitule son essai : *L'Apostrophe muette*.

Rien dans l'œuvre de Bailly n'est imbibé de pathos, capsulé de clinquant ou soumis à ce qui règne : le chantage à l'émotion. C'est comme une poésie agie en permanence. En prose ou avec les armes de la dialectique, dans le dialogue comme dans l'esthétique, c'est d'un acte poétique qu'il retourne. Cela fait peur ? Il y a là une ivresse de vie, une énergie qui s'engouffre, quelque chose de bleu qui rompt autant avec le dolorisme contemporain qu'avec la pose de gaieté. Bailly va au-devant des mots (*Voyages au pays des noms communs »* : *« Ce livre s'efforce de comprendre le bonheur qui traverse le langage. »*). C'est téméraire mais c'est vrai : *« Non en étudiant les règles ou les flexions, mais en partant des noms, des unités de résonance par lesquelles le sens afflue. »* On a donc droit à un alphabet bizarroïde (une sorte de décoction d'alphabet), de *Allez à Yole*, en passant par *Néon, Nuit, Ombre, Onde, Orange, Oui, Ours*, etc. Difficile d'extraire, parce que tout est dans le mouvement, dans la tresse mélodique où se nouent les sons, les sens fondus en jouissance, une érudition qui se donne des airs de danseuse pour ne pas gêner, et la joie d'intelligence. Pour prendre quelques voisins, c'est beaucoup plus fruité que Ponge, bien moins méchant que Bataille, pas aussi obsessionnel que Leiris. Le plus naturellement du monde, très doucement, ça s'appelle *Le Propre du langage*.

Sous la grâce ambulatoire, il y a ceci qui tient au voyage et à son invitation (Baudelaire, évidemment, mais aussi Walter Benjamin). *« L'envoi des morts dans leur royaume, qui fait du défunt égyptien une sorte de voyageur, est ainsi clairement opposé à l'adieu au vivant en quoi se résume ou se résumerait l'attitude des Grecs. »* Or du Fayoum viennent ces visages mi-grecs mi-raisins, à l'intranquille sérénité qu'adresse à l'avenir un éternel présent. Si les mots sont les mots, et déjà beaucoup plus que des mots, d'être alignés dans le glossaire secret d'un Bailly (beau nom de dictionnaire) à ciel ouvert, les chapitres de *L'Apostrophe muette* portent des titres de poèmes, des titres à aimer qui la font vibrer : *Invitation, « Tu as peint le portrait d'un mort », Le seuil, Bon courage !* « Le rêve d'une ombre... » Quand on la prend au mot et à hauteur d'homme, la mort (cette répudiée de l'hygiène actuelle, l'obscène invitée télévisée des dîners en famille), la mort reste le pur motif des poètes et celui des penseurs. Sans en faire une histoire, sans s'abîmer d'angoisse : en sondant ses visages et en disant les mots. Comme il convient.

Francis Marmande







NATEXIS

le feuilleton

de Pierre Lepape

Un roman d'Etat



VENISE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Les 470 dépêches *des ambassadeurs* de Venise au doge, 1786-1795
Traduites de l'italien sous la direction d'Alessandro Fontana, Francesco Furlan et Georges Saro.
Robert Laffont « Bouquins »,
1 290 p., 179 F.

Etonnant récit épistolaire que ce « Venise et la Révolution française » qui rassemble l'intégralité des dépêches adressées au doge par ses deux ambassadeurs pris successivement dans la tourmente de 1789

Dans la chaîne du livre qui mène de l'auteur au lecteur, la réputation de l'éditeur est (presque) aussi mauvaise que celle des critiques littéraires. C'est le marchand du temple, le rappel désagréable du principe de réalité dans un domaine qu'on aimerait imaginer comme une pure relation *des esprits et des sentiments. On lui reprochera* donc, lorsqu'il publie des livres réputés de vente facile, de n'être qu'un imprimeur opportuniste prélevant sa dîme sur le succès. A l'inverse, s'il s'obstine, en militant, à *proposer des ouvrages d'auteurs inconnus*, de chercheurs spécialisés ou de penseurs ésotériques, on lui manifestera son estime, tout en guettant l'heure annoncée du dépôt de bilan. Il lui sera alors compté à charge d'avoir par trop méprisé les goûts et les demandes du public, lequel a toujours raison.

Ces caricatures négatives du métier d'éditeur permettent de tirer un positif : un éditeur est une femme, un homme, une équipe, qui permettent à un texte d'accéder à un public auquel il n'était pas destiné. *Venise et la Révolution française* en est un exemple d'école. Ce gros livre rassemble les dépêches adressées au doge de Venise par les deux ambassadeurs de la Sérénissime République en poste à Paris entre 1786 et 1795. Ces documents, conservés dans les archives d'Etat de Venise, sont publiés pour la première fois dans leur intégralité. Jusqu'à présent, seule une édition partielle, en italien, avait été publiée à Turin à la fin du XIXe siècle. Voilà, dirait-on, une bonne nouvelle pour les historiens de la Révolution, pour les *férus de diplomatique et de relations internationales :* une excellente initiative scientifique qui fera le bonheur d'une bonne centaine de spécialistes et que leurs revues savantes commenteront avec gourmandise.

Mais *Venise et la Révolution* ne paraît pas sous la couverture austère d'un éditeur universitaire. Les 470 dépêches envoyées par Antonio Capello et par Almoro Pisani au doge et à son Tribunal suprême ne sont pas seulement destinées aux libraires du Quartier latin et des campus. Le prix du livre, son tirage, sa présentation, sa présence dans une collection « grand public » représentent un pari, presque une provocation : « Lisez ça, c'est pour vous ! », lance l'éditeur à la cantonade. Guy Schoeller, le patron de « Bouquins », est un multi récidiviste de ce genre de gageure. Entre Arsène Lupin et Sherlock Holmes, *entre un dictionnaire* du cinéma et un guide de cuisine, il s'amuse à surprendre le succès en faisant un best-seller d'une histoire universelle des chiffres ou en lançant Thucydide et Erasme, comme d'autres le feraient des mémoires d'une chanteuse de music-hall.

Il arrive, rarement, qu'il se trompe et que le public boude le plaisir de l'éditeur. Ce ne sera pas le cas avec *Venise et la Révolution*. D'abord parce qu'il s'agit d'un étonnant roman épistolaire où s'articulent selon les meilleures règles du théâtre et dans une mise en scène somptueuse, la comédie de mœurs et le drame politique. En introduction, une longue lettre plante le décor. *Nous sommes en janvier 1786 et l'ambassadeur Daniele* Dolfin, avant de quitter le poste qu'il occupe à Paris depuis cinq ans, brosse le tableau de la situation : *« Aucun royaume au monde n'est aussi puissant »*, écrit-il. Depuis la fin de la guerre d'indépendance américaine, la paix et l'équilibre règnent en Europe et cette paix est une paix française. Une seule petite tache dans le ciel serein qu'observe Dolfin : le poids des impôts qui pèsent sur les Français ne suffit pourtant pas à éponger une dette publique *« effrayante »*. Mais le pays est si riche, pense l'ambassadeur, que ces quelques plaies d'argent se cicatriseront.

Les ambassadeurs de Venise sont des princes puissants et riches qui ont dû beaucoup intriguer et beaucoup dépenser pour obtenir leur nomination à Paris. Mais celle-ci n'a rien d'une sinécure. Si la plupart des diplomates se contentent de faire de la représentation et entretiennent davantage les actrices que leur gouvernement, ceux de Venise travaillent sérieusement. La petite *République millénaire doit défendre son existence* menacée par la formation des grands Etats-nations et par la culture dominante de la guerre ; ses ambassadeurs doivent être des baromètres d'une extrême précision lui *permettant de comprendre et de prévoir les mouvements* de la géopolitique. Militairement faible, Venise se doit d'être plus renseignée. Les dépêches hebdomadaires de ses envoyés sont donc des exercices d'intelligibilité. Clarté, lucidité, objectivité.

Tout va bien dans les premiers temps pour Antonio Capello. Il a l'œil vif, des grilles d'analyse solide, de bons informateurs dans les cabinets ministériels, des principes politiques réalistes : *« L'amitié si forte soit-elle ne peut tenir face à l'intérêt. »* Qu'il s'agisse des intrigues de la cour, des manœuvres de Vergennes entre la Russie et l'empire turc, des négociations commerciales sur la morue et le hareng ou de l'état effroyable du système hospitalier parisien où les malades dorment à cinq ou six par lit, il sait, il analyse, il comprend, il prévoit : c'est un professionnel irréprochable – et un heureux styliste du texte bref.

Il est encore remarquable lorsque éclatent, sur fond de banqueroute financière, les premiers orages entre le roi, ses ministres, les Parlements et pour finir les états généraux. Capello comprend la nécessité des réformes, approuve Necker et, dès janvier 1788, prévoit que *« la conséquence inéluctable de toutes ces dissensions sera que, d'ici à trois ans au plus »* la France connaîtra *« d'énormes secousses. »* Le 13 juillet 1789, il envoie *« une douloureuse dépêche »*. Il s'énerve, il perd son sang-froid : *« Etant donné l'agitation et le danger qui m'entourent, je ne puis le faire tranquillement ni même écrire avec ordre et méthode. »* La suite va se dérouler pour lui comme un cauchemar. Il s'efforce bravement de rationaliser, de peser les forces, de mettre de l'ordre dans sa pensée de la politique, mais tous ses cadres se démantibulent. Comme tous les lecteurs étatiques du phénomène révolutionnaire, comme après lui Burke, Taine, Tocqueville et leurs disciples contemporains, le pauvre Capello ne peut appréhender ce qui se passe sous ses yeux horrifiés qu'à travers les formes de la pathologie sociale et de la maladie politique. Cette désagrégation intellectuelle et les vains efforts que déploie Capello pour y résister sont un des moments les plus forts du livre. Nous qui connaissons la suite et la fin de l'histoire n'en éprouvons que plus intensément la tension romanesque. Nous pouvons négliger l'enchaînement des événements pour mieux nous baigner dans le torrent d'énergie qui les pousse, nous attarder à la couleur des choses, à l'intensité des passions, à *la fulgurance des destins*, à la puissance des tragédies. Comme Capello, nous sentons la terre trembler.

Le diplomate vénitien est d'autant plus désespéré qu'il a le sentiment de n'être pas entendu par son gouvernement. A Venise, les sages de l'antique République, héritiers de dix siècles de savoir politique, techniciens éprouvés des sauts et soubresauts de l'histoire européenne, accueillent avec scepticisme les mises en garde affolées de leur émissaire. On lui voudrait plus de hauteur, de stoïcisme et d'indifférence. Capello comprend qu'on ne le croit qu'à peine et que le doge met sur le compte de l'émotion et de la frayeur les alarmes de son ambassadeur au cuir trop sensible. *« Il faut le voir pour le croire »*, répète Capello, qui met aussi en garde la Sérénissime contre les risques de *« contagion »*. Peine perdue : six ans plus tard, les troupes révolutionnaires de Bonaparte mettront fin, en un seul jour, à l'*existence de la République millénaire* de Venise.

Capello, à force d'appels, est enfin autorisé à rentrer à Venise. Almoro Pisani lui succède. C'est un homme des Lumières, franc-maçon, féru d'économie et de théories physiocratiques. Le ton du roman change. Alors que les événements s'accélèrent et que le tableau politique, économique, diplomatique et militaire devient, au sens propre, indescriptible, le nouvel ambassadeur rédige des dépêches aussi impeccables que des épures d'architecte ou que des devoirs d'élève de l'ENA. C'est merveille que de voir Pisani tenter de retenir l'eau entre ses doigts pour en décrire chaque goutte. Il a renoncé, lui, à prévoir ; le présent suffit à sa peine, le feu est partout. Il concentre donc tous ses efforts sur l'exactitude de ses informations. Ce n'est *pas une mince affaire*, surtout lorsque, après le 10 août 1792, il doit fuir Paris pour trouver refuge en Angleterre, *« à titre de congé temporaire »*. Il y demeurera jusqu'à la fin de son ambassade en 1795. Il nourrit certes la plus grande aversion pour les « fanatiques » de la Convention *« bouillonnant de manie démocratique »*, mais il ne se laisse pas pour autant intoxiquer par la propagande anglaise et par celle des émigrés. Il a un devoir de vérité et de lucidité qui lui interdit le moindre échauffement d'imagination. Il a de l'œil, de l'oreille et s'efforce dans ses opinions de n'avoir pas de cœur ni de nerfs. C'est un parfait politique. Il finira en 1807 président de l'Académie des beaux-arts, nommé par Napoléon.

Dans la dernière dépêche qu'il envoie à Venise, il commente le décret de la Convention libérant les ouvriers de l'obligation de servir dans la garde nationale : *« Si cela aboutit, comme beaucoup le pensent, les pauvres seront désarmés et la force armée n'appartiendra plus qu'aux propriétaires. Une fois les armes enlevées à la populace, il ne sera pas difficile ensuite de leur enlever le droit de vote. »* Il n'y a pas de roman d'Etat sans le ricanement du cynisme.

versions originales

Des colombes romaines au secours de l'Algérie

ALGERIA IN OSTAQQIO.
Tra esercito e fondamentalismo, *storia di una pace difficile*
de Marco Impagliazzo
et Mario Giro.
Ed. Guerini e associati (Milan),
274 p., 29 000 lires (environ 96 F).

En 1994, la communauté catholique de San Egidio réunit les protagonistes du conflit. Un rendez-vous manqué avec la paix que relatent Marco Impagliazzo et Mario Giro

En juin, des élections législatives dépourvues de véritable enjeu ont achevé de dessiner un paysage politique algérien conforme aux vœux de la hiérarchie militaire. Mais nul ne se fait d'illusions : pas plus que les précédentes, cette nouvelle convocation aux urnes n'a pas permis au pays de sortir de l'impasse dans laquelle l'a enfermé l'interruption par l'armée du processus électoral en janvier 1992.

Alors que la seule « solution » offerte par le régime est celle du tout-répressif accompagné d'une parodie de pluralisme, le livre de Marco Impagliazzo et Mario Giro retrace l'histoire d'une occasion de paix manquée. Novembre 1994 : depuis plus de deux ans, l'Algérie *est en état de guerre intérieure et la* crise paraît sans issue. C'est pourtant à la recherche d'une solution qu'a décidé de s'atteler la communauté *catholique romaine* de San Egidio, qui avait donné des preuves de son savoir-faire en patronnant les négociations de paix entre frères ennemis du Mozambique. Après avoir patiemment pris contact avec *tous les protagonistes du drame*, les responsables de la communauté parviennent à réunir à Rome, le 21 novembre 1994, les partis algériens les plus représentatifs. Même si le pouvoir et les petites formations « éradicatrices » ont décliné l'invitation, la rencontre est jugée assez prometteuse pour que les participants décident de se revoir. La seconde réunion s'ouvre le 8 janvier 1995. Après plusieurs jours d'intenses discussions, les partis présents adoptent une « plate-forme de Rome » que le pouvoir rejette *« globalement et en détail »*, fermant ainsi la porte à tout dialogue.

Les deux auteurs, dont le premier est l'un des animateurs de San Egidio et le second participa à la préparation des rencontres, font le récit de ces discussions. Ils décrivent le contexte dans lequel elles se sont tenues et les réactions qu'elles ont suscitées, levant ainsi en partie le voile sur quelques aspects restés *obscurs de leur déroulement*. Est notamment confirmé le fait que les négociations les plus difficiles entre le FIS (Front islamique du salut) et *ses interlocuteurs ont porté sur la* question de la condamnation de la violence par le parti islamiste, et que c'est grâce à la ténacité du FFS (Front des forces socialistes) que les grands principes démocratiques sont déclinés avec autant de clarté dans le texte romain.

L'ouvrage fait par ailleurs un sort à la polémique entretenue par les formations dites laïques sur la fameuse « loi légitime » dont il est *question dans la plate-forme*, en précisant que, pour tous les participants, l'expression arabe de *qànun shar'ï* fait référence aux lois humaines et non divines, et qu'il ne s'agit donc pas là d'une concession au FIS. On apprend aussi que le secrétaire général du FLN (Front de libération nationale), Abdelhamid Mehri, *voulait voir la rencontre légitimée* par une *« réunion des partis arabes proches du groupe de Rome »*. Pour peser sur le pouvoir algérien ? La visite à San Egidio, quelques semaines après la seconde rencontre, du général à la retraite Rachid Ben Yelles et de l'ex-ministre des affaires étrangères Ahmed Taleb Brahimi, deux membres influents de la nomenklatura qui prennent ainsi position en faveur du dialogue, confirme en tout cas que de vifs débats autour de la réponse à apporter à l'initiative de Rome ont agité l'équipe dirigeante algérienne.

Les auteurs n'ont guère de mal à montrer que la victoire à Alger de l'aile dure du pouvoir a maintenu le pays dans l'horreur. On regrettera d'autant plus la légèreté de certaines de leurs affirmations. Peut-on ainsi qualifier sans plus de précaution le FLN de parti *« laïc et démocratique »* et donner une image si lénifiante du FIS, soutenir que les hommes de San Egidio ont conduit *leur affaire en marge du Vatican* et de tout lien avec les partenaires extérieurs de l'Algérie, se contenter de décrire le contexte maghrébin à l'aide de quelques clichés peu pertinents ? Reste l'essentiel : un récit de l'intérieur de l'un des principaux actes de cette tragédie algérienne qui n'en finit pas de se jouer.

Sophie Bessis

Sombres déambulations

BLA, BLA, BLA
Giuseppe Culicchia.
Ed.Garzanti,
130 p. 18 000 lires (environ 60 F).

Il s'appelle, ou il ne s'appelle pas. C'est un homme, le plus quelconque possible, et il en a assez. Voilà qu'un beau jour le ronronnement du centre commercial ou les mouvements dans la rue l'exaspèrent. Il se voyait en observateur goguenard de ses semblables, mais il s'est fait piéger. Pour ne pas perdre face, il se rebelle mais contre l'humanité, il n'y a pas de choix, seul celui de s'enfuir.

Dans son *Journal intime*, Nanni Moretti a son scooter ; l'homme de Giuseppe Culicchia a ses pieds. Il traîne et croit se libérer de ses attaches dans les courants d'air d'une cité de nulle part. Celle-ci est le deuxième personnage d'une narration glauque dans son atonalité. Curieux livre, cruel, surtout. Heurté à l'insignifiance des villes, un individu crève de faim, vole un portefeuille, prend des coups, ne peut évidemment les rendre. Il dort dehors, il a froid. Il reste amoureux et inquiet.

Giuseppe Culicchia a trente et un ans. Il est chroniqueur au quotidien turinois *La Stampa*. Ses amis disent de lui que, sous ses airs de promeneur qui déambule à côté de ses chaussures, il pose un regard acide sur beaucoup de choses, y compris l'existence.

Dans ses deux premiers romans – *Tutti giù per terra* et *Paso doble* (1) –, il avait choisi la badinerie à l'italienne, sans la gravité de l'Italie en imaginant un Walter, à l'humeur et aux mésaventures taquines ou amères. Dans *Bla, bla, bla*, il tranche et jette le lecteur dans le brouhaha rassurant du monde avant de le dégringoler dans un discours de solitude. Le texte peu à peu haché de ponctuations, de phrases sans verbes, devient coupant et sombre, angoissant. Giuseppe Culicchia *s'affirme en fils de cette* littérature italienne désabusée, toujours ironique. Dans *La Stampa* du 30 janvier, à propos d'un essai d'ordre économique, il écrivait : *« Les interrogations soulevées par la globalisation de l'économie ne touchent pas seulement des intérêts d'ordre "syndical", mais ils appréhendent bien plus profondément et plus en général l'homme et son rapport au monde. Dans des cas comme celui-ci, il peut paraître tellement égoïste d'être infantile. Justement. »*

Bénédicte Mathieu

(1) *Tutti giù per terra* a été traduit en français sous le titre *Patatras*, chez Rivages. L'éditeur publiera *Paso doble* en septembre.

La sainte de l'abîme

Parallèlement à l'écriture d'évangiles apocryphes, Claude Louis-Combet se penche sur une figure singulière de la sainteté « élaborée » par les missionnaires du XVII[e] siècle : Rose de Lima. Une rencontre avec l'expérience mystique et une réflexion sur une démarche singulière

L'ÂGE DE LA ROSE
de Claude Louis-Combet.
Ed. José Corti, 284 p., 120 F.

PASSIONS APOCRYPHES
de Claude Louis-Combet.
Frontispice d'Hélène Csech.
Ed. Lettres vives, coll. « Entre 4 yeux », 60 p., 79 F.

Il existe une association entre le discours de la sainteté et celui de la sexualité. Sade avait parfaitement su exploiter la hiérarchie des péchés, c'est-à-dire de la gravité de leur pénitence, en s'en servant de modèle pour une hiérarchie des plaisirs. Jean Genet fonda sa poésie sur ce même système du blasphème. Entre eux deux, Flaubert écrivit de fausses hagiographies selon le même principe. Sa *Tentation de saint Antoine* n'a-t-elle pas cet arrière-fond mélancolique, caractéristique des écrivains qui traquent les affinités des saints, du sexe et de la mort ? *« D'où vient l'ensorcellement des courtisanes, l'extravagance des rêves, l'immensité de ma tristesse ? »*, demande la Luxure à la Mort, dans son génial dialogue. Avant lui Sade, après lui Bataille.

Et, dans une zone intermédiaire, plus floue, vont venir des écrivains qui tentent, à leur manière, de décrypter, dans quelques vies de saintes, cette fureur mystique d'extase, d'ascèse, de frustration et d'illumination. On connaît les travaux, si poétiques, si profondément inspirés de Jean-Noël Vuarnet, tragiquement disparu il y a deux ans. Claude Louis-Combet suit la même voie. Né en 1932 à Lyon, il s'est longtemps occupé de l'enfance inadaptée. Son œuvre, qu'il définit comme une *« mythobiographie »*, est constituée de récits poétiques, où il explore les liens de l'inconscient et de l'imaginaire. Après une trentaine d'ouvrages parus chez Fata Morgana, Flammarion, Deyrolle, Albin Michel, à la Différence, il publie d'une part une vie d'Isabella Flores, dite Rose de Lima, et des sortes d'évangiles apocryphes (tels qu'ils étaient, du reste, évoqués par Flaubert lui-même), une vie de « Judasse », la femme de Judas, éprise du Christ, un monologue de la sœur d'un personnage dont parla Maître Eckart et enfin un *Stabat Mater* au masculin, c'est-à-dire un *Stabat Filius*. *« Cependant, il entendait le souffle, le rauque halètement qui montait et descendait et, dans cette respiration d'agonie, il quêtait un peu de voix maternelle, une parole qui dirait tout, comblant l'écart, déchirant le voile de ténèbres qui tombait du ciel avec l'orage. »* Le fils au pied de la croix de sa mère : une fois encore, il est difficile de ne pas songer au dernier livre de Jean-Noël Vuarnet, *L'Aigle-Mère* (Gallimard, 1995), tout entier tourné vers le rapport d'une sainte et de son fils.


DAGLI ORTI
« Vie de sainte Rose de Lima, pénitence de la sainte flagellation » (Cuzco, XVIII[e] siècle)

Rose de Lima, née en 1586, morte dans sa trente-deuxième année, fut l'objet d'un culte, avant même sa canonisation et devint la patronne de l'Amérique. Elle fait partie de l'énorme population de saints que conçurent les missions des XVI[e] et XVII[e] siècles, soucieuses de donner aux civilisations foudroyées des dieux plus proches et plus humains qu'une déité abstraite. Leurs vies, écrites à la hâte et sans la moindre information, étaient souvent des délires – que railla Voltaire avec délectation –, auprès desquels les évangiles paraissent les récits d'une vie d'ennui ordinaire. Lévitations, résurrections, jeûnes illimités, guérisons instantanées, saignements spontanés. Le chapitre des saignements sera riche dans le cas de Rose. Et les détails les plus farfelus abondent.

Née à l'instant où toutes les roses (d'importation) éclosent à Lima, dans la famille d'un conquistador, troisième fille après deux bébés mort-nés, Isabella Flores aura de nombreuses manifestations d'un destin mystique. A court d'idées, son biographe anonyme de 1835 – époque confuse où le renouveau catholique réactionnaire puisait son inspiration dans l'effervescence romantique et, parfois, l'entretenait –, emprunte à la vie de Catherine de Sienne quelques épisodes saugrenus, *mais en invente de son cru*. On offre à la petite Isabelle-Rose des gants parfumés pour aller à la messe. Dès qu'elle entre dans l'église, ils dégagent une odeur pestilentielle. Elle comprend aussitôt le message, et va dans la forêt *dépecer un porc-épic* pour s'en faire des gants : les piquants à l'intérieur, bien entendu.

Les cilices seront dès lors sa première préoccupation. Jusqu'à ce qu'elle rencontre un ermite, dont le bas du corps est enterré et dont les seins produisent du lait dont il se nourrit... Une telle rencontre, plus buñuelienne que nature, ne pouvait que la conforter dans son exaltation. L'ermite se nomme Dom Claudius *in utero*, voilà qui suffit pour que Claude Louis-Combet décèle, à travers cette coïncidence de prénoms, un lien entre la sainte et lui. Car, on s'en doute, *le livre qu'il écrit ici n'est* pas à mettre entre les mains des bien-pensants catholiques. Et pourtant, malgré des remarques ironiques, sceptiques, provocantes, on peut être certain que l'écrivain touche souvent à l'essentiel de l'expérience mystique. *« La nuit, toujours la nuit – et des désirs à formes fantomales qui errent de ne pouvoir s'afficher à la lumière »*, écrit-il pour évoquer Lima et, bien au-delà, toute une atmosphère lancinante qui « produira » la sainte.

Se construisant dans le dégoût de son propre corps et dans la passion hystérique pour un Christ tantôt désincarné, tantôt charnel, la jeune femme cherche tous les moyens d'assouvir un désir double de torture physique et de douceur spirituelle. Et, parallèlement, l'écrivain réfléchit à ce qui, *irrépressiblement, le conduit à ces* vies de saintes – *« une essence féminine autrefois rêvée, et comme une sororalité transcendante et consentante, friselisée de perversité »* –, conscient que, chez lui, l'écriture est un substitut de la prière. Une prière sans Dieu, mais non dépourvue d'un lyrisme mystique, obsédé par l'absence matérielle de l'objet d'amour.

Ce texte inclassable, doté de pages profondes sur l'expérience intérieure, sur l'adoration, sur la part féminine de chaque homme, mais aussi de remarques impitoyables sur l'élaboration de la sainteté à l'époque du génocide sud-américain, apparaît en même temps comme une autocritique aiguë, ce qui lui donne une grande vitalité et une espèce de candeur touchante. Le livre s'achève sur une scène hallucinée, où la mère vénère le sexe de sa fille entrant dans la mort. *« De la ténèbre du sexe, s'épanchait, enivrante et vivace, l'odeur de la sainteté. »* Ici aussi, revient en mémoire, c'était inévitable, la rose de Genet, celle de l'ange Harcamone, dans *Miracle de la rose*. Et les vers énigmatiques de Nerval : *« Roses blanches, tombez ! vous insultez nos Dieux, / Tombez, fantômes blancs, de votre ciel qui brûle : / – La Sainte de l'abîme est plus sainte à mes yeux ! »*

René de Ceccatty

★ Signalons deux revues entièrement consacrées à Claude Louis-Combet : *Prétexte* (hors-série n° 8, sous la direction de Jean-Christophe Millois, avec un entretien, un inédit, *Prurit*, une biobibliographie complète et des textes de Michel Camus, Françoise Ascal, Jacques Ancet, José-Laure Durrande, etc. 40 F, 11, rue Villedo, 75001 Paris) et *La Revue des sciences humaines* (avec des inédits et des contributions de Salah Stetié, Bernard Noël, Christian Hubin).

Les saisons de Claude Roy

Portraits, souvenirs, voyages, aphorismes scandent le nouveau « livre de bord » de ce poète à l'écoute des pulsations du temps

CHEMINS CROISÉS 1994-1995
de Claude Roy.
Gallimard, 316 p., 120 F.

POÈMES À PAS DE LOUP 1992-1996
Gallimard, 152 p., 90 F.

Si, d'année en année, Claude Roy tient ses « livres de bord », ce n'est pas pour faire des économies de mémoire, amasser un magot de souvenirs : *« Je voudrais n'être pas grippe-temps comme on est grippe-sou. »* Dans ces cahiers, scandés par les saisons, se succèdent portraits, souvenirs, aphorismes, rencontres. Un genre mêlé qui convient à ce brillant *« touche-à-tout »*, né *« étonné »*.

Dans ses « essais d'autobiographie », de *Moi je* à *Somme toute*, il a d'abord tenté de se *« tirer au clair »*. Pas facile. Il y a une *« demi-douzaine de Claude »* qui ont habité la même écorce : *« un élégiaque ironique, un amoureux qui se voudrait à la fois Tristan et Dom Juan, un* « révolutionnaire » *sentimental et libéral... »*, un poète au ton juste, qui se définissait, à ses débuts, comme *« mineur »*.

Dans les six « livres de bord », la connaissance de soi ne se sépare pas du désir de comprendre le monde extérieur. Romancier, essayiste, Claude Roy est aussi voyageur, comme l'ont été Supervielle et, surtout Larbaud, dont il admire le goût, la générosité, la curiosité et la chaleur critique. L'expérience et les voyages l'ont *« épouillé de quelques sophismes, illusions et balivernes »*, sans pourtant lui faire perdre l'espoir, et l'impatience.

Même si son corps *« grogne un peu d'avoir été raccommodé, recousu, rejointé »*, il évoque avec reconnaissance les médecins, à qui il doit d'avoir prolongé son *« permis de séjour »*. L'épreuve de la maladie lui a apporté une sorte de paix silencieuse, de *« confiance sans questions »*. S'il a abordé avec un léger désarroi le passage au *« chiffre quatre-vingts »*, il garde, selon le jugement de Marthe Robert, *« le cœur triste et l'esprit gai »*. Il est contradictoire, comme la réalité elle-même, n'aime les certitudes qu'incertaines, et sème de menues graines de sagesse paradoxale, non dans ses maximes, mais dans des *« minimes »* imparables : *« Mourir, d'accord, il faut bien. Mais arrêter de vivre, non. »*

A voix basse, on peut dire merci à la vie, en parlant de *« choses légères »* : une embellie, un peu de brume de chaleur, l'infime tremblement de l'air. La vraie légèreté, pour Claude Roy, n'est pas absence de poids, de densité. C'est la légèreté de l'oiseau, dont Jacques Delamain lui a *« inoculé »* le goût de l'observation. Il écoute la mésange nonnette et la grive litorne, s'étonne de la *« double vie »* des canards, et voit l'homme à l'image de son voisin, le merle Aristide qui est *« comme nous tous, un mixte de bien et de mal, d'amitié et de haine »*.

1995. Hiver. La fréquentation d'Aristide coïncide avec la relecture de Voltaire. *« On ouvre au hasard le Dictionnaire philosophique portatif :* « Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes et qui, en conséquence, est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant ? » *Quand et où cela fut-il écrit ? En Bosnie ? Au Soudan ? Au Rwanda ? En Algérie ? A Paris, le jour de la Saint-Barthélemy ? Ou sur le seuil de l'Eden, déjà taché de sang, après le meurtre d'Abel ? »*

Depuis que, en 1945, Claude Roy est entré à Bergen-Belsen avec la 2[e] armée britannique, tout au long de sa vie, la trame du temps, le fond de l'horizon ont été *« plutôt glauques »*. Mais sa sagesse d'aujourd'hui, loin des *« réponses simples »*, n'est pas de se crisper sur les malheurs de l'Histoire : plutôt de les oublier un moment, et de prendre le temps comme il vient, *« parfois bien »*.

Au hasard des *Chemins croisés* surgissent de délicieux portraits, petits chefs-d'œuvre de perspicacité et de sympathie. Ainsi rencontre-t-on, parmi d'autres, Sarraute, *« oreille fine »* à l'écoute du *« muet fracas d'un ange qui passe »*, Char, pris *« en flagrant délit de vision vive »*, Tardieu, *« entre la gravité du présocratique et la légèreté du funambule »*, Saint-John Perse, dont *« de grands lâchers d'oiseaux traversaient les propos encyclopédiques (...). Il est des esprits face auxquels ne pouvoir placer un mot est une fatigue. Avec Léger, c'était un plaisir toujours rebondissant »*.

Un salut à Jean Vilar, *« architecte des songes et bâtisseur du périssable »*, une évocation tourmentée de Gérard Philipe, avec *« de beaux souvenirs de silences heureux »*, des pages magnifiques sur la *« lumière volée, (...) intérieure »* du peintre Zoran Music, découvert à Venise au sortir de la guerre. Pour Claude Roy, ornithologue amateur et humaniste convaincu, l'œuvre d'art, sous ses formes diverses, reste *« le plus court chemin d'un homme à un autre »*.

A mi-voix, intimes, lyriques, les *Poèmes à pas de loup*, s'ils s'ouvrent sur un perpétuel rêve d'ailleurs (*« Depuis longtemps, j'ai envie d'aller à Vancouver »*), guettent la *« tourne de la terre »*, écoutent *« battre le pouls du temps »*. Les deux livres se terminent, identiquement, par la reprise d'un poème, *Eloges des contraires* : célébration du petit matin

Dans le clair et le vif de la vivante vie
qui oublie un instant l'heure le temps la fin
et qu'il est plus tard que tu ne crois constamment.

Monique Petillon

Valses à deux temps

Au fil de ces courts récits, Yves Simon allie subtilement rêverie amoureuse et réalisme distant

UN INSTANT DE BONHEUR
d'Yves Simon.
Grasset, 178 p., 85 F.

« Je suis un voleur d'instants », écrit Yves Simon, au passage d'une de ses nouvelles (« Lettre à la petite assassine »). Cette phrase exprime avec sincérité, au-delà de la métaphore, ce que ce recueil cherche à saisir de la réalité, de l'actualité, de la nature des sentiments, d'une manière incroyablement sensible et vivante, comme si sa plume avait trouvé un accord parfait avec la précision toute poétique de son regard et le camaïeu de ses émotions. Ces onze nouvelles se partagent entre deux modes d'inspiration.

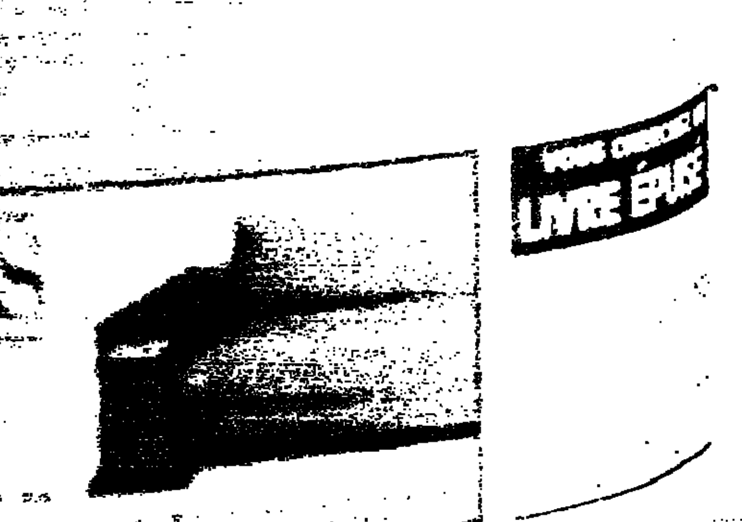
Il y a, d'une part, les nouvelles qui racontent ou explorent des situations romanesques ou allusives : l'histoire d'une jeune femme subitement plaquée par l'homme de sa vie et qui part à l'aventure sur une autoroute (« Brasero ») ; la dérive d'un SDF, au cœur d'un cruel hiver, qui attend désespérément l'arrivée d'un mandat (« Notre-Dame d'Aubervilliers ») ; cette inoubliable femme noire, victime d'une agression, qui se console en jouant du violon (« L'Œillet fané »), ou encore ce jeune garçon qui s'apprête à fêter ses dix ans et s'éveille à la sensualité au contact de sa grande sœur (« L'Enfant à un chiffre »).

Toutes ces nouvelles sont mesurées, pleines de grâce et de nuances, entre le fait divers et le jaillissement du souvenir.

Et puis, d'autre part, il y a ces textes narratifs, à la première personne, où l'on retrouve le charme romantique de ses romans, où le « je » n'est jamais tout à fait un autre, où le récit devient plus intérieur, modelé de références (« La Seconde Mort de Werther »), d'aveux et de confidences (« Irène et l'Origine du monde ») ; et là, Yves Simon ne joue plus avec son plaisir de conteur, mais avec le plaisir des mots, de la subtile alliance de la rêverie amoureuse et du réalisme distant, avec lequel il parvient à nous émouvoir de ses désillusions ou de ses douleurs.

Nicolas Bréhal

★ A signaler la parution du *Prochain Amour* en Livre de poche (n° 14 149), ainsi que d'un recueil d'articles, *La Ruée vers l'infini* (Livre de poche, « Biblio », n° 4 251).



livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **CHOSES DITES,** de Louis Calaferte
Solitaire, puriste, d'une insolence amicale, Calaferte parlait toujours haut, fort et vrai. De révoltes en colères, de camaraderie en passion, il nous laisse plus de soixante-dix œuvres, tous styles et genres mêlés. Sont rassemblés ici ses entretiens avec Pierre Drachline, diffusés sur France-Culture en 1988, et un *Inventaire grammatical d'une biographie portative*. On y lit que la littérature est une chose merveilleuse, la poésie surtout. On retrouve une verdeur à la Prévert, une violence et une aigreur à la Cioran *« Cynique, donc sentimental »*, on aimerait oser dire « plaisant ». (Cherche-Midi, 200 p., 96 F.) **Ca. D.**

● **RIEN QUE L'AMOUR,** de Lucien Becker
Guy Goffette a rassemblé cette belle édition des poésies complètes, augmentée de documents divers, de Lucien Becker (1911-1984), commissaire de police de son état, résistant dans le Vercors, poète salué par Gaston Bachelard et Jean Follain, Joë Bousquet et René Char, par Jean Paulhan, qui parlait de son *« ardeur »* et de sa *« fureur obscure »*, ou encore par Jacques Réda qui remarquait le *« son mat »* et le *« mouvement obstiné »* de ses vers. La poésie de Becker, tout entière composée sous le signe de la femme et du désir qu'elle inspire, peut bien faire « vieux jeu », elle n'en demeure pas moins forte, émouvante. (La Table Ronde, 430 p., 150 F.) **P. K.**

● **CINÉMA,** de Tierno Monénembo
Que faire quand, en Guinée, on est un *« p'tit môme, insignifiante chose »*, pris entre un père sévère, ses épouses, un maître de Coran qui veut voir vos larmes sous son fouet et une Française qu'on aimerait sans son air d'institutrice revêche ? L'école buissonnière, trouver des compagnons qui aident au rêve, et s'initier à la vie par le cinéma, avec Kirk Douglas, Gregory Peck, Gary Cooper... Mais cette année 1958 est celle des bouleversements. *« Général »*, et *« Boubou-Blanc »* s'affrontent. Autrement dit, de Gaulle, et Sékou Touré qui préfère *« la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage »*. Fiction et réalité, les rêves d'un enfant et le destin d'une nation : réunir ces deux sujets est une gageure que l'auteur tient avec talent. Vif, mordant, le récit résonne du ton de l'authenticité. (Seuil, 217 p., 95 F.) A signaler également, en poche, *Les Ecailles du ciel.* (Points Seuil nº 9343, 192 p., 31 F.) **P.-R. L.**

● **DANS LA SALLE OBSCURE,** de Jacques Laurans
Les treize petits récits qui composent ce recueil retracent un éveil à la conscience à travers des souvenirs cinématographiques d'enfance et de jeunesse dans le Maroc des années 50. Dans la *« blanche »* ville natale, puis à Casablanca, la *« salle obscure »* offre un refuge à l'enfant timide. Feuilletant sa *mémoire de cinéphile*, *Laurans retrouve*, *intactes*, les salles (Rialto, Ritz, Vox, Lynx), le cérémonial de la séance, le *« rayon fatal »* de l'ouvreuse qui débusque les petits resquilleurs lorsqu'ils occupent les fauteuils *« club »*. Les séquences de films jouent, dans sa recherche du temps perdu, le rôle habituel des instantanés photographiques. Au visage ingénu et navré de Laurel, sa façon de *« ne pas être tout à fait au monde »*, succèdent l'enivrant *Monde du silence* de Cousteau et Malle, le perturbant, insolite *Il Bidone* de Fellini, *La Splendeur des Amberson* de Welles. *Les Dernières Vacances* de Leenhardt accompagnent l'adieu à l'enfance, tandis qu'une double découverte, décisive – *La Pyramide humaine* de Rouch et *Shadows* de Cassavetes –, scelle pour l'adolescent l'alliance de la vraie vie et du cinéma. (Seuil, 127 p., 85 F.) **M. Pn**

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **PAYS FRONTIÈRE,** d'Emil Tode
Qui est l'auteur de ces lettres écrites de Paris à l'adresse d'un certain Angelo ? On n'en saura rien. Pas un participe au féminin, pas un détail révélateur, rien qui dévoile l'identité de l'expéditeur. Depuis Amsterdam, depuis Paris, le mystérieux auteur – dont on sait qu'il est venu d'un petit pays d'Europe orientale pour traduire une anthologie de la poésie française – confie à son compagnon (amant mythique ?) ses observations, ses sensations et ses tentations : les vêtements parisiens, les musées, le *Gilles* de Watteau, la statue de l'hermaphrodite, un professeur de philosophie, l'attente du courrier dans la boîte aux lettres... C'est là, à partir de la boîte aux lettres, que se définit le *« pays frontière »*, le lien entre Paris et le pays d'origine, entre l'auteur et son compagnon, le lieu de son regard étranger sur un monde occidental qu'il contemple sans illusions. (Traduit de l'estonien par Antoine Chalvin, Gallimard, 162 p., 90 F.) **M. V. R.**

● **LA JAMBE SUR LA JAMBE,** de Faris Chidyaq
Le roman fleuve d'un écrivain arabe anticonformiste du XIXᵉ siècle. Faris Chidyaq, lexicologue libanais, traducteur de la Bible, voyageur et touche-à-tout, voulait à une époque d'indigence littéraire offrir à la langue arabe un texte qui lui redonnerait le goût de vivre. D'une verve débordante et d'un humour burlesque, le récit, écrit pourtant dans la dèche à Paris, retrace les aventures initiatiques d'un jeune colporteur, Faryaq. Voyages, rencontres et savoureuses conversations permettent au narrateur – tantôt Faryaq, tantôt Chidyaq – de dénoncer les maux des sociétés orientales, brocarder le conservatisme clérical et plaider en faveur des droits de la femme. Chidyaq est précurseur en littérature comme en matière de critique sociale, et son œuvre, publiée à Paris en 1855, a longtemps été considérée comme blasphématoire au Liban. La première – et impétueuse – traduction en français, de René R. Khawam, n'a paru qu'en 1991. (Réédition, Phébus, coll. « Domaines arabes », 752 p., 180 F.) **H. Bo.**

● **IVRESSE DE BROCART,** de Hisako Matsubara
Après avoir brillamment terminé ses études, Nagayuki revient avec son épouse Tomiko dans sa belle-famille. Malgré les bouleversements de ce début de XXᵉ siècle, l'avenir du jeune couple s'annonce prometteur : on vient de proposer au jeune homme de partir aux Etats-Unis pour le compte d'une grande société japonaise. Mais les préceptes du père de Tomiko, grand samouraï dont la sagesse millénaire se trouve détournée par la réalité des temps modernes, vont changer le cours de la vie de sa fille. La souffrance de la jeune femme, déchirée entre son attachement aux valeurs du monde traditionnel et son désir de vivre avec son mari, se transforme en une tragédie qui, au-delà du cas individuel, symbolise l'ouverture du Japon au monde moderne. Le récit de facture linéaire est rythmé par de belles pages poétiques. Née à Kyoto, Hisako Matsubara, issue de la noblesse japonaise, a été élevée dans un temple shinto à Tokyo. Mariée à un Allemand, elle vit aux Etats-Unis. (Traduit de l'allemand par Patrick Charbonneau, Actes Sud, 283 p., 138 F.) **P. Ds**

Tendrement loufoque

Questions absurdes, rencontres inattendues, et neuf histoires improblables signées Vassilis Alexakis.

PAPA
et autres nouvelles
de Vassilis Alexakis.
Fayard, 188 p., 95 F.

Avec son humour, son côté farceur pince-sans-rire, son sens du croquis, son goût pour le dessin elliptique, la caricature en quelques traits (il a publié trois recueils de dessins humoristiques), Vassilis Alexakis est, à l'évidence, doué pour le texte court. Et, pourtant, jusqu'ici, Alexakis n'avait publié que des romans et des récits (sauf en Allemagne où un livre de nouvelles, *Pourquoi tu pleures ?*, a paru en 1991). Peut-être son prix Médicis, en 1995, pour un très beau roman, *La Langue maternelle* (1), lui a-t-il donné une plus grande liberté – et la possibilité d'éviter un refus de son éditeur devant un livre qu'on craint de ne pas vendre, parce qu'on sait les Français quasi phobiques de la brièveté, de la concision des nouvelles.

En tout cas, s'il reste des lecteurs pour questions absurdes, situations loufoques, rencontres inattendues et impossibles, ils vont être comblés par les neuf petites histoires improbables de ce délicieux rêveur grec, qui a depuis longtemps adopté la France et sa langue. *« Comme tout immigré, j'ai dû travailler dur pour faire pardonner ma présence en France »*, écrit Alexakis dans une sorte de prologue où il se défend d'être paresseux pour mieux expliquer à quel point il adore rester au lit *« une journée (...) ou deux journées, très rarement trois »... « L'apprentissage de la langue m'a demandé bien des efforts aussi. (...) Je ne parlais guère de la Grèce dans mes premiers livres écrits en français : j'évitais de me souvenir pour mieux me faire accepter. Il est vrai que mes rapports avec le français ont évolué. Il ne me fait pas trop de scènes, à présent, quand je m'absente trop longtemps en Grèce. »*

Le français, il en joue comme d'un instrument dont il possède toutes les subtilités. Il manie avec jubilation les ellipses, les surprises, les coq-à-l'âne. On croit être embarqué sur le même bateau que lui, ou bien le suivre dans une promenade, une observation, un accès de curiosité, des méandres psychologiques, puis, en passant au paragraphe suivant ou en tournant la page... on ne sait plus où l'on en est. Ou bien, au contraire, on tombe – de haut – sur un drôle de « pot-aux-roses ».

Qui dira vraiment ce qu'il en est de « Papa », texte sous le signe duquel est placé tout le recueil ? Une affaire de quiproquo ? Un homme qui ne veut pas accepter son âge, sa paternité, son vieillissement ? Un peu de tout cela, pour, peut-être, un mauvais rêve... Encore que... Quant au catalogue de Manufrance de 1977, est-il aussi romanesque que le voit Alexakis ? Cache-t-il « pour de vrai » cette étrange aventure de taxidermiste qui finit bien mal (« Le taxidermiste victime de son art ») ? Mélamine, cette *« matière plastique avec laquelle on fabrique des assiettes et des gobelets »*, quel joli nom pour une épouse mélancolique, n'est-ce pas ? Surtout si elle est délaissée par son taxidermiste de mari et qu'on a du mal à savoir quel est le plus fou des deux. Si Alexakis veut rire, c'est souvent pour ne pas trop se laisser gagner par une douce mélancolie. Pourtant, quand il parle de « La belle Hélène » ou de « Zoé », la tendresse le rejoint. Et on en est ému.

Jo. S.

(1) Fayard et Le Livre de poche nº 14038

★ **Fayard republie deux livres de Vassilis Alexakis précédemment parus au Seuil : un roman,** ***Talgo,*** **et un récit,** ***Paris-Athènes.***

Lumières ottomanes

Loin des turqueries folkloriques, Louis Gardel construit un beau roman sur la pureté et le pouvoir

L'AURORE DES BIEN-AIMÉS
de Louis Gardel.
Seuil, 142 p., 79 F.

Louis Gardel – comme il l'a déjà prouvé dans *Fort Saganne* et *Dar-Baroud* – aime les épopées brûlantes, les sagas solaires, les destins de conquérants illuminés, traversant des terres lointaines que l'Histoire embrase. *L'Aurore des bien-aimés* se rattache aussi à l'Histoire : nous sommes dans la Turquie du XVIᵉ siècle. Mais qu'on ne s'attende pas avec Gardel à une énième « turquerie » avec foule de janissaires, harems combles, flots de soie, de sang et de poisons. Renonçant à tout pittoresque orientalisant, assourdissant toutes les flamboyances d'époque, se contentant de quelques couleurs, de quelques sons – si bien que le livre paraît étrangement silencieux – pour installer un décor, et usant d'un style rigoureux, parfait (extrême concision de la phrase, ellipses de la narration, condensation des actions et des périodes), Louis Gardel fait de la Turquie un théâtre presque abstrait et nu où l'on croit entendre les battements de cœur de ses personnages. Il privilégie constamment l'analyse de ces cœurs malmenés par le dilemme entre loyauté et pouvoir, innocence et gouvernement, stratégie et pureté.

La pureté qui domine d'abord le roman et lui donne sa lumière est celle de l'amitié qui se noue entre Soliman, descendant d'Osman, fondateur de la dynastie ottomane, et promis à son tour à devenir sultan, et Ibrahim, le jeune esclave grec qui entre à l'école des pages avant d'être admis dans le sérail grâce à la protection de Hassa Hatum, la mère du prince (magnifique personnage de matrone impériale, gonflée d'amour et d'angoisse pour son fils). Comment maintenir une telle amitié quand – Soliman accédant au sultanat – le pouvoir arrive ? En l'exerçant ensemble. Luttes solidaires contre les menaces incessantes de complots, départs côte à côte pour les guerres menées contre les chrétiens de Hongrie puis les chiites de Perse, partage égal des triomphes : leur amitié doit être un exemple aux yeux du monde.

Si le romancier rend ses personnages aussi proches, c'est parce qu'il ne sont jamais prisonniers de leur propre pouvoir, en connaissent la précarité, en mesurent d'avance les désenchantements et n'entendent pas laisser cette puissance paralyser leurs sentiments. Soliman demeure un homme libre, il cherche surtout à se grandir mentalement, et, grâce à la méditation, finit par préférer l'éclat du ciel à celui du glaive. Quant à Ibrahim, il se borne à être le double ébloui de Soliman, en préservant son innocence.

Cette innocence, il la partage avec Hürrem, la jeune esclave ruthène par laquelle il se laisse ensorceler et qu'il offrira plus tard à Soliman comme pour maintenir entre eux une circulation d'amour : c'est un très beau personnage de femme, ludique, espiègle, qui se moque du pouvoir et ne songe qu'à aimer le sultan, avec une fougue naïve, une candeur exaltée. Mais comment le pouvoir finit-il par se venger ? Louis Gardel scrute avec une acuité discrète, par des glissements de mots, de pensées et d'attitudes plus sombres chez ses personnages, le cheminement de l'empoisonnement intérieur, la sourde distillation du venin du pouvoir dans les âmes les plus pures. C'est le maintien d'une élévation – dans l'inspiration, le style, la vision existentielle et romanesque – qui rend si singulier, si beau, ce roman de Louis Gardel qui touche par sa grandeur humble, son austérité ardente, sa lumière d'aurore calme et amoureuse.

Jean-Noël Pancrazi

Visages des rêves

Dans ses nouvelles, Hubert Haddad ouvre quelques portes cachées dans la banalité de l'existence

LA FALAISE DE SABLE
d'Hubert Haddad.
Ed. du Rocher, 204 p., 110 F.

Les nouvelles d'Hubert Haddad sont des instruments de précision qui portent la fiction à son plus haut degré de révélation. L'événement intime qui a suscité le texte est happé par un mystère qui paradoxalement augmente ses chances de réalité. Les six récits de *La Falaise de sable* se situent aux frontières de l'onirisme, au moment où le souvenir individuel est absorbé par la légende qu'il inspire.

La Falaise de sable, la dernière nouvelle du recueil, a la friabilité du temps, mais aussi la résistance du conte qui solidifie l'impalpable. Les narrateurs s'y succèdent et s'y interpellent, amplifiant les échos à rebours d'une histoire qui s'enfonce dans le passé, de l'automne 1997 (le lecteur reste donc dans l'expectative d'un futur proche) à l'hiver 1830. L'été 1947 et le printemps 1880 sont les relais intermédiaires d'une aventure circulaire et infinie qui se clôt pour renaître en 1997, un ressassement de vague comme une ride essentielle à la surface de l'océan insondable.

Le vieil écrivain narrateur qui marche sur la falaise fait renaître l'enfant qui, cinquante ans plus tôt, était venu s'inquiéter des traces de la guerre et de la libération. Il rencontre un étudiant et se souvient du vieil ermite enfermé dans un blockhaus qui lui raconta pourquoi – à soixante-sept ans – il avait arrêté sa course vaine sur cette même falaise. A travers les strates de chair laissées par chaque personnage, le temps collectif se reconstruit afin de ressusciter l'enfant des origines.

Le romancier est un *« inspecteur des songes »*. Il associe le lecteur au travail de deuil et de recréation de la fiction. Les cinq autres textes témoignent du même pouvoir singulier de la mémoire qui traque les ruses de l'oubli jusqu'à la scène des retrouvailles capitales, quand l'adulte rencontre fortuitement – croit-il – le soldat allemand qui le sauva, enfant.

L'Inconnu du terminal Beaufor est la nouvelle la plus surprenante. Hubert Haddad invente la suite de l'aventure de King Kong, le célèbre gorille qui emporta sa proie désirée jusqu'au sommet de l'Empire State Building. Sauvée, la jeune femme cherche le singe agonisant et se love dans sa fourrure, jusqu'à l'aube, seule à pouvoir partager l'ampleur de la solitude du monstre.

La nouvelle permet toutes les audaces. Elle accélère le temps, occulte les circonstances lointaines, impose son rythme et pose sur le passé son regard froid et immoral. La vérité n'a cure de la chronologie. Le conteur *(« Il eut la sensation de retrouver l'exacte morphologie de ses rêves »)* est le sorcier de l'imaginaire. Hubert Haddad décrit la victoire secrète de l'écriture, falaise de sable où surgissent les rêves. Il gagne le pari de l'envoûtement. Ses nouvelles nous font participer au combat contre l'enfermement du rationnel. Les mots ont certes valeur de messages, mais la virtuosité de la phrase, sobre et palpitante d'images, nous aspire au cœur du texte. L'écrivain n'est que le médiateur discret d'une exceptionnelle communication avec nous-mêmes, enfin dénudés face au monde parallèle que nous refusions d'écouter. Au-delà de la simple réminiscence qui fonde la plupart des fictions, Haddad ouvre lentement des portes dissimulées dans la banalité de l'existence. Nous ne sommes pas préparés à emprunter ces passages : *« L'homme, probablement, est guetté par une immortalité plus effrayante que mille morts. »*

H. M.

Bris de mémoire

Jacques Laurent prend au piège les instants-miroirs d'une vie

MOMENTS PARTICULIERS
de Jacques Laurent.
Grasset, 188 p., 105 F.

« La mémoire est un fauve que seul l'enfant dompte aisément », écrit Jacques Laurent. Privilège que les années mettent à mal : trop domestiqué, le fauve s'endort dans la cage aux souvenirs. Au déclin du temps à vivre, que l'on appelle aussi fuite comme pour lui conférer une activité motrice propre, s'échappent, inattendus, incongrus parfois, des *« moments anodins »*, des *« souvenirs libres et légers »* qui sont peut-être lestés d'une densité insoupçonnée. C'est à la traque de ces *« moments particuliers »* que se livre Jacques Laurent, intrigué et déconcerté, cherchant, de l'enfant à l'adulte, à les replacer dans un ordre chronologique et à en décoder le message implicite.

Pour l'innocent pervers polymorphe qu'est l'enfant, la révélation de la sensualité s'assimile à un jeu. Exploration anatomique sous prétexte de *« jouer au docteur »*, constat d'une différence lorsque avec deux petites amies il rivalise pour dessiner d'un jet d'urine son prénom sur la neige ou, plus tendancieux, les simulacres voluptueux auxquels se prête une jeune bonne en exposant des *« rondeurs nues »* qui émeuvent le garçonnet.

Les faux-semblants puérils virent au mensonge appliqué dans les manœuvres érotiques des adultes. Le jeune homme en vacances qui découvre, dans une cabine forestière, un couple en train de copuler retrouve, le soir, à l'hôtel, étrangers l'un à l'autre, un monsieur respectable à l'air de haut fonctionnaire et une *« vierge studieuse »* qui aide sa femme à former un écheveau de laine. De même l'étudiant du lycée Condorcet va-t-il tomber, dans une maison de rendez-vous, sur son professeur de mathématiques, surnommé Dracula pour sa sévérité et qui, pour se disculper, lui assure qu'il aura désormais des notes au-dessus de la moyenne.

C'est encore le jeu qui entre dans les parades amoureuses. Risqué, lorsqu'une exaltée qui a acheté un revolver le teste en visant la poitrine de l'écrivain : la balle est à blanc, mais, au second coup de feu, c'est une balle bien réelle qui entre dans un coussin. Equivoque, quand la défloraison alléguée d'une jeune Anglaise transforme une rencontre imprévue en une scène de malentendu. Cocasse, au spectacle de prostituées que Laurent, moyennant rétribution, incite à réciter des fables de La Fontaine, métamorphosant les filles de joie en écolières.

VERTIGE DE LA MORT

Moments particuliers inclut des esquisses familiales, des rappels attendris sur des figures animales, des souvenirs rattachés à la répugnance à verser le sang : la vision d'un petit lapin blanc abattu le fait, pendant la guerre, hésiter à tirer sur des Allemands, et, en Algérie, à l'insu de ses camarades, il épargne un guetteur fellagha blessé. La vie resserre aussi parfois le temps en un goulet d'étranglement : frayeur et vertige de la mort. *« Pour un écrivain parcourant avec lucidité les dernières secondes qui le conduisent à la mort, le plus cruel est la certitude où il se trouve de ne pouvoir jamais les écrire. »* Avant cette conclusion, et comme pour en conjurer l'évidence, Jacques Laurent nous procure ces minutes de vie. Miroir brisé de la mémoire dont les fragments recomposent l'unicité d'une sensibilité et réfléchissent, avec brillance et tranchant, de la fantaisie à la gravité, les émois, les désirs, les hantises d'un homme.

Pierre Kyria



Lumières ottomanes

Bris de mémoir

Florilège pour tous les goûts

Albums, romans, documentaires, une sélection d'ouvrages récents pour lecteurs de 4 à 12 ans

ALBUMS

● **Mes premiers mots Larousse**, de Claude Helft. Où le roi des dictionnaires « attaque » la cible des enfants avant même qu'ils ne sachent lire. Celui-ci s'adresse aux 4-5 ans et prend place dans une collection nommée « Le Petit Pierre », en hommage à *« l'enfant curieux et passionné que fut Pierre Larousse »*. D'Abeille à Zigzag, on trouve pour chaque mot une définition, un contraire, des expressions et des exemples d'emploi dans des devinettes, comptines ou charades. Avec des codes de couleurs pour repérer les différents niveaux de lecture. Dans la même collection : *Mes premières images Larousse.* (Larousse, 194 p., 95 F.)

● **Où vont les bébés ?**, d'Elzbieta. Mais quand donc Elzbieta aura-t-elle fini de nous séduire par le charme, la finesse et même le non-dit de ses albums ? Celui-ci, dans sa veine tendre, conte le désarroi de deux ours en peluche qui ont du mal à se faire à la disparition de leur bébé. Les nounours, eux, ne vieillissent-ils pas sans jamais grandir ? Les voilà assaillis par ces choses *« auxquelles on pense avant de s'endormir et qui rendent un peu triste »*. Les souvenirs. (Pastel, 26 p., 75 F. **A partir de 4 ans.**)

● **Le Géant tout petit**, de Max Bolliger. L'histoire d'un pauvre géant lilliputien au pays des géants gigantesques et du bon tour qu'il leur joua le jour de la fête des géants. Ou comment l'esprit de finesse l'emporte, ici encore, sur l'esprit de géométrie. Un conte plein d'humour servi par l'illustration pointilliste, colorée, étonnamment travaillée de Monika Laimgruber. (Ed. Nord-Sud, traduction de Géraldine Elschner, 28 p., 89 F. **A partir de 4 ans.**)

● **To'Mathilde**, d'Agathe Hennig. C'est une idée fraîche et simple comme lorsqu'on part faire son marché dans l'air léger du matin. En six titres, mi-documentaires, mi-pratiques, Agathe Hennig vous « raconte » tout sur *la tomate*, *la pomme de terre*, le melon, la carotte, la fraise et la banane. Des fruits et légumes si communs qu'on a parfois oublié leur histoire, leurs variétés, comment ils se cultivent et l'art de les accommoder. Pour savoir comment planter la plantureuse marmande ou cuisiner la pulpeuse saint-pierre, armez-vous donc de votre tablier et suivez les conseils d'Agathe Hennig. (Gallimard Jeunesse, coll. « Le Petit Maraîcher », 28 p., 38 F. **A partir de 4-5 ans.**).

● **La Maman que j'aime**, d'Anne Soyer. *« De quoi sont faites les mères ?* demande Anne Soyer. *D'un peu de tout ! La mère compose et se compose, au fil de la vie quotidienne, et son enfant la regarde, l'imagine ou la rêve... »* Et voici un portrait de « la » mère en une vingtaine de tableaux : maman enfile des collants, maman s'ennuie, maman mange du chocolat, maman lit le journal, maman réfléchit en buvant son café, maman rit, maman discute passionnément, maman téléphone en préparant à manger, maman pleure... Vingt scènes vues par sept artistes (sept mères ?) dont le regard sensible et juste recrée, à travers ces instants du quotidien, une mère universelle et pourtant bien réelle. Une belle idée ! (Ed. du Sorbier, illustrations de May Angéli, Catherine Belkadi, Boiry, Anne Brouillard, Roser Capdevila, Anne-Sophie Fiévet et Mireille Vautier, 44 p., 68 F. **A partir de 5 ans.**)

● **Les Grenouilles vertes**, adapté par Yumi Heo. Des enfants qui n'obéissent jamais et font systématiquement le contraire de ce qu'on leur demande, voilà qui n'est rare ni dans la vie ni dans la littérature de jeunesse. Pourtant les deux chenapans (deux grenouilles vertes parfaitement incontrôlables qui vont jusqu'à croasser en verlan !) de ce conte traditionnel coréen adapté et illustré par Yumi Heo ont un charme indéfinissable, et leur mère, fatiguée, résignée, mériterait bien sa place dans *La Maman que j'aime (voir ci-dessus)*. Les coloris magnifiques, les détails de ses planches, la drôlerie de Yumi Heo confirment, après *La Lionne solitaire*, le talent de cette illustratrice qui a déjà obtenu de nombreuses récompenses aux Etats-Unis. (Circonflexe, 36 p., 72 F. **A partir de 4 ans.**)

● **Epaminondas**, d'Odile Weulersse, d'après Sarah Cone Bryant. Cela pourrait s'appeler les malheurs de Sophie si la Comtesse s'était un peu promenée en Afrique noire. Ici, Sophie est Epaminondas, un bon garçon plein de bonne volonté mais sans rien dans la caboche, et « Mme de Réan » ne cesse de se demander ce qu'il a fait du bon sens qu'elle lui avait donné à la naissance. Heureusement qu'Epaminondas apprendra du sorcier que rien ne sert d'obéir sans réfléchir et que *« chacun doit trouver comment il doit agir »*. Un conte moral très drôle en somme. Dommage que l'éditeur n'indique pas son origine. (Père Castor Flammarion, 42 p., 79 F. **A partir de 6 ans.**)

PREMIÈRES LECTURES

● **La Ronde des familles**, de Virginie Dumont et Bernard Soria. Encore une histoire de divorce, de *familles décomposées/* recomposées, de père de fortune ou de mère de deuxième main ? Oui, mais celle-ci est drôle, non *moralisante* et *ressemble* beaucoup à la vraie vie. Notamment dans les listes de corvées que la mère fournit au père qui prend les enfants en week-end. Les titres des chapitres donnent le ton de l'ouvrage : « Quand on habitait tous ensemble », « Maintenant, on s'endort autrement », « On a vu l'amoureuse de papa », « Nous quand on sera grands... » Et le nom de la collection résume son ambition : donner des textes simples pour éclairer les situations compliquées. (Actes Sud Junior, 64 p., 65 F. **A partir de 7 ans.**)

● **La Jeune Fille plus sage que le juge**, raconté par Mariana Cojan-Negulesco. De ce conte roumain, tout ou presque est dit dans le titre. Un jour un paysan pauvre eut à se défendre contre un voisin riche et cupide, c'est alors qu'il se félicita d'avoir une fille astucieuse et sage, plus sage que le juge. Le texte est piqueté d'aphorismes délicieux tels que : *« Le père savait que Dieu donne de l'intelligence à tout le monde, mais que sa fille en avait reçu le double. »* Ou, s'agissant du voisin qui hésite à vendre son lopin à quelqu'un qui ne sait pas se tenir à table : *« Cependant, l'argent est convaincant, pour un pauvre comme pour un riche ! »* (Albin Michel Jeunesse, illustrations de Stéphane Girel, 38 p., 89 F. **A partir de 7-8 ans.**)

● **Sophie Petitradis et le Grand Gypaète barbu**, de Martin Auer. Tout à fait saugrenues mais enlevées et sympathiques, ces aventures de Sophie Petitradis *vues par un auteur d'origine viennoise*, Martin Auer. Sophie ? Une petite fille déterminée et sûre d'elle qui se fâche tout rouge *écarlate quand on la contrarie* (mais *« uniquement quand les gens refusent de discuter »*). Un ton, des trouvailles et cet humour *qui facilite si bien l'entrée dans la* lecture. (Actes Sud Junior, illustrations d'Axel Scheffler, coll. « Les Histoires sages », 32 p., 55 F. **A partir de 6 ans.**)

● **Max se bagarre**, de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch. La collection « Ainsi va la *vie* », l'une des réussites de la maison Calligram, va fêter son 35e titre. Pour ce faire, on a réuni des réactions de lecteurs : *« Tout ce qui arrive à Max et Lili, ça m'arrive à moi » ; « Max et Lili, ils ont des trucs pour calmer les parents »* ou *« C'est intéressant parce que c'est imaginaire et que ça peut arriver »*. En l'occurrence, Max, qui a été agressé par deux garçons de sa classe, a l'impression que tout le monde se moque de lui et devient agressif. Il comprendra finalement que, si l'on a le droit de se défendre, les pactes de non-agression, c'est tout de même plus astucieux. (Calligram, 46 p., 29 F. **A partir de 7 ans.**)

« Le Géant tout petit » illustré par Monika Laimgruber

DOCUMENTAIRES

● **Paroles de non-violence**, recueillies par Jean-Marie Muller. Sur le même thème que précédemment, un florilège à méditer. Exemple, cette pensée de Lévinas : *« Le meurtre est possible. Mais il est possible quand on n'a pas regardé autrui en face. L'impossibilité de tuer n'est pas réelle, elle est morale (...) Le regard moral mesure, dans le visage, l'infini infranchissable où s'aventure et sombre l'intention meurtrière. »* (Albin Michel Jeunesse, images de Pierre-Noël Bernard, 64 p., 59 F. **A partir de 13 ans et sans limite d'âge.**)

● **Alpes**, texte de Vérène Colombani. Du parc des Ecrins au tunnel du Mont-Blanc, voici l'un des derniers-nés de la collection « Mon guide », qui peut s'avérer utile pour les vacances. Avec des encadrés historiques, une rubrique « à ne pas manquer », et même un « coin lecture » pour marcher sur les traces de Rousseau le Genevois, ou de Stendhal le Grenoblois. Dans la même livraison : Paris et la Provence, (Casterman, illustré par Fabrice Avrit, 126 p., 79 F. **A partir de 12 ans.**)

● **Jésus comme un roman...**, de Marie-Aude Murail. Quand l'auteur de *Baby-sitter blues*, l'un des écrivains les plus populaires chez les jeunes, se lance à son tour dans une vie de Jésus. Ce n'est ni un « documentaire » ni un « roman », mais c'est fait pour s'avaler comme tel, dans la légèreté et dans la précision. (Bayard Editions, 176 p., 64 F. **A partir de 9-10 ans.**)

● **Chagall, le peintre du rêve**, texte de Gianni Pozzi. La vie et l'oeuvre de Moysche Zacharovitch Segal, devenu Marc Chagall, selon un principe de collection très astucieux et fourmillant de reproductions. Différents niveaux de lecture permettent de découvrir Saint-Pétersbourg au début du siècle, de « lire » la Bible à travers ses illustrations ou d'« entrer », par exemple, dans *Les Mariés de la tour Eiffel*. (Hatier, coll. « Terre de Sienne », 64 p., 118 F. **A partir de 11 ans.**)

ROMANS

● **L'Année américaine**, d'Ester Rota Gasperoni. Pour ceux qui ont aimé *Orage sur le lac* et *L'Arbre de Capulies* (tous deux à L'Ecole des loisirs), voici la suite des aventures singulières et pourtant largement autobiographiques d'Eva, cette fillette réfugiée en Amérique du Sud pour fuir le fascisme italien, devenue ici une jeune fille découvrant l'« american way of life » en même temps que les amies, les sorties et la passion amoureuse sur un campus américain. Sensibilité, charme : ce roman clôt élégamment le triptyque d'une enfance peu banale. (L'Ecole des loisirs, coll. « Médium », 280 p., 58 F. **A partir de 13 ans.**)

● **La Jarre**, de Luigi Pirandello. Extraordinairement prolifique, l'auteur de *Six personnages en quête d'auteur* a écrit des centaines de nouvelles (« Le Monde des livres » du 20 juin 1997). Cette histoire de jarre (*« superbe, ventrue (...), une maîtresse jarre »*) retrouvée cassée plonge le lecteur en pleine farce sicilienne. On ne saurait trop conseiller cette collection créée par un éditeur taïwanais amoureux des classiques et reprise avec bonheur par Calligram. On y trouve aussi du Tchekhov, du Maupassant ou du Katherine Mansfield. Des textes courts abondamment illustrés, avec une présentation de la nouvelle et de l'auteur, des extraits de son œuvre et des remarques sur son style : idéal pour plonger dans la littérature. (Calligram, coll. « Storia », illustrations d'Isabelle Labate, 46 p., 49 F. **A partir de 12-13 ans.**)

● **Zénobie**, de Claude Ponti. L'auteur des *Pieds bleus* (Ed. de L'Olivier) et de tant d'albums célèbres, qui vient de recevoir le prix Sorcières, nous offre un roman caractéristique de son univers : onirique, fantasque, déroutant pour les uns, envoûtant pour les autres. Ponti fait la preuve qu'il manie l'image mentale avec presque autant d'aisance que l'image illustrée. Le temps d'un étrange rêve... (L'Ecole des loisirs, 196 p., 52 F. **A partir de 12 ans.**)

● **Concerto pour un magicien**, *de Michel Honaker. Lorsqu'un* homme à la mine sévère fait irruption à la cour de Mayence, en 1763, tenant *« d'une main un violon, de l'autre un bambin joufflu déguisé en prince, avec perruque et épée au côté »*, les dames ne lèvent guère le nez de leurs cochons farcis. Il s'agit pourtant de Léopold et de son garnement prodige Wolfgang, dont toute l'Europe ne va pas tarder à entendre parler... Après Bach, Haydn, Chopin et Beethoven, Michel Honaker poursuit son cycle de biographies de grands musiciens, avec, en fin de volume, des repères de dates, de discographie et des conseils pour écouter Mozart. (Rageot, coll. « Cascade musique », 162 p., 45 F. **A partir de 11-12 ans.**)

● **Pourquoi pas moi ?**, de Jeanne Benameur. *« Attention aussi que ça lui monte pas trop à la tête, les études ! Une fille, ça doit pas passer tout son temps à lire. »* C'est le père de Yasmina qui martèle ces thèses dignes des *Précieuses ridicules* (quand on demandait aux femmes de savoir distinguer un pourpoint d'un haut-de-chausse, rien de plus). Dans un style vivant, très actuel, Jeanne Benameur s'attaque au sexisme, aux préjugés, à la bêtise. Son personnage est un *emblème de courage et de détermination*. Et ce nouveau roman est aussi « efficace » que *Samira des quatre-routes* ou *Adil, cœur rebelle* (tous deux au Père Castor/ Flammarion). (Le Livre de poche Jeunesse, illustrations Robert Diet, 160 p., 27 F. **A partir de 11 ans.**)

★ **Sélection établie par Florence Noiville.**

Le testament d'Orvil

Trois ans avant la mort de Denton Welch en 1948 paraissait le premier volume de sa trilogie amoureuse que l'on découvre enfin. Un livre porté par l'écriture vibrante des plaisirs d'une vie en suspens

SOLEILS BRILLANTS DE LA JEUNESSE
(In Youth is Pleasure)
de Denton Welch.
Traduit de l'anglais
par Michel Bulteau,
Préface de William S. Burroughs,
éd. Viviane Hamy, 212 p., 129 F.

En 1935, le jeune Denton Welch est victime d'un accident de vélo. Il reste invalide. Il a vingt ans. Il meurt en 1948 des suites de ses blessures, après des années de souffrance, à trente-trois ans. Destin tragique mais exceptionnel : lucide, le jeune homme, précocement meurtri, se consacre à la peinture et à la littérature. L'écriture (poésie, nouvelles publiées par divers journaux et une trilogie romanesque) n'est pas seulement un exutoire mais la reconstruction minutieuse d'une jeunesse sans avenir. Denton Welch décrit jour après jour une existence partiellement détruite et en cerne avec réalisme les désirs et les manques.

Denton Welch est un écrivain original dont la liberté de parole et la modernité du style (il écrit entre 1935 et 1948) résonnent aujourd'hui étrangement quand on le compare à Hervé Guibert, avec qui il partage, à un demi-siècle de distance, la fougue, les dons, la maladie et le destin, comme lui violemment attentif aux éclats intimes d'une vie tronquée qui s'accroche à l'essentiel : le sexe et l'amour transfigurés par l'onirisme. A la différence de Guibert, Welch a commencé à écrire lorsque l'accident l'avait déjà terrassé.

Viviane Hamy publie le premier volume de la trilogie romanesque, un livre rare, paru trois ans avant la disparition de l'auteur, qui raconte l'adolescence d'Orvil, quinze ans, orphelin de mère. Réaliste et sincère, le jeune héros de Denton Welch ne dissimule rien de la sensualité équivoque de l'enfant solitaire qui observe les adultes, frôle leur convoitise sans s'y perdre. Le roman rappelle alors de manière obsédante l'admirable *Agostino* d'Alberto Moravia, publié un an plus tôt.



IN « DENTON WELCH » DE MICHAEL DE-LA-NOY / VIKING / UNIVERSITY OF TEXAS, AUSTIN

Une perception exacerbée du quotidien et de ses jouissances

Orvil quitte l'internat pour passer des vacances d'été avec son père, jeune veuf, et ses deux frères plus âgés. Orvil est fragile et conquérant, drôle et désespéré, comme on peut l'être à quinze ans sans le recours d'une présence féminine, maladroitement aimé par trois mâles hébétés de nostalgie qui pansent leurs déchirures muettes dans le sport et le jeu. Denton Welch n'escamote rien des obsessions d'Orvil. Le corps des autres hommes, en regard du sien, est attirant et répugnant, promesse de tendresse mais aussi de souffrance. Comme Agostino, Orvil est en quête d'une révélation sexuelle interdite. Les scènes périlleuses que Denton Welch réussit à maintenir sur le fil scabreux de l'indicible témoignent d'une autre quête plus profonde. Sans l'avoir jamais appris, l'adolescent saisit la liberté teintée de désastre de l'âge adulte.

Les frontières vacillantes contre lesquelles l'enfant se cogne sans jamais s'investir, entre attirance et refus, sont admirablement décrites. Ces pages auraient certes moins de fulgurante présence si on n'avait pas lu deux livres de Denton Welch parus chez Plon en 1955, édités après la mort du jeune écrivain : *La Promenade interrompue (A Voice through the clouds)*, où il raconte l'accident qui bloque la courbe normale de sa vie, et son *Journal*, traduit par Célia Bertin, où apparaît, en filigrane, l'amour du jeune homme qui l'accompagne tout au long d'une maladie qui exacerbe, comme chez Guibert, la perception du quotidien et ses jouissances.

Il est regrettable que ces trois ouvrages ne soient pas disponibles en même temps. Denton Welch n'est pas connu, trop vite oublié. Lus après les années sida, ils résonnent étrangement et témoignent d'une fiction très particulière qui concentre sur quelques années (pour Denton Welch, de ses quinze ans à sa mort) l'expérience pressée d'une vie harcelée. L'œuvre si brève de Denton Welch est unique. Connaître les péripéties douloureuses de son parcours peut influencer notre lecture, mais l'écrivain sauve le mélodrame. Denton Welch accorde sa détresse à la musique violente et pudique que privilégient ceux qui écrivent de l'autre côté de la vie et, paradoxalement, choisissent d'en évoquer les plus infimes plaisirs. La vie, quand on lui assigne des limites temporelles et spatiales (Denton, certains jours, devait être porté par son ami), éclaire d'une lumière foudroyante les perspectives les plus mystérieuses, les volumes denses du paysage, et révèle dans sa crudité le secret des autres. Denton Welch a l'art de nous communiquer le bonheur excessif de ces heures précieuses, déjà condamnées.

Hugo Marsan

Mer des incertitudes

Le courage, l'espoir et la désolation se mêlent dans ce roman hispano-américain de Sandra Benítez

ET LA MER SE SOUVIENT
(A Place Where The Sea Remembers)
de Sandra Benítez.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michelle-Viviane
Tran Van Khai,
Mercure de France,
coll. « Bibliothèque américaine »,
220 p., 110 F.

Sandra Benítez aime les histoires, celles qui arrivent et qu'on ne saurait inventer, celles que l'on invente et qui n'arrivent jamais – ou presque –, celles que l'on élabore et que l'on transforme imperceptiblement et indéfiniment, au fil du temps, et qui finissent par faire partie de l'histoire même de celui qui les écoute comme de celui qui les raconte.

Sa mère était portoricaine et son père originaire du Missouri, elle a grandi d'abord au Mexique puis au Salvador, élevée par des *« nanas »* qui avaient laissé leurs propres enfants pour venir travailler, en ville, et envoyer de l'argent chez elle. Elle est ensuite partie vivre aux Etats-Unis où elle s'est mariée, a travaillé, a élevé ses enfants, et puis, un jour, elle a eu envie d'écrire un roman. Tellement mauvais qu'il a fini glissé sous son lit *« où il est peut-être toujours »*. Alors, elle a commencé à écrire des nouvelles, sur cette autre Amérique qui ne l'a jamais quittée et où elle retourne souvent. Des nouvelles écrites en anglais mais filtrées *« à travers une passoire hispanique »*, et qui se passent au Mexique. L'histoire de ce serveur, qui avait préparé avec une fierté extraordinaire la plus horrible salade César qu'elle ait jamais mangée et qu'il avait servie enchanté de lui-même sans se rendre compte qu'à la prochaine il serait immanquablement viré. L'histoire de cette jeune fille qui venait chaque jour s'occuper de la maison et qui n'est plus revenue pendant deux semaines parce que son fiancé l'avait violée, qu'elle se croyait enceinte et qui suppliait la narratrice de l'emmener avec elle aux Etats-Unis parce qu'elle ne pourrait plus jamais se marier. Une histoire après l'autre avant de se rendre compte qu'elle n'avait pas envie de les publier mises bout à bout, que ce qu'il lui fallait c'était un lien entre elles. Quitte à travailler des années, à tout reprendre des dizaines de fois. Un personnage récurrent, Remedios, une magicienne, une guérisseuse, hantait une dizaine de nouvelles *« pas fameuses »*, mais sa présence s'imposait de plus en plus. Puis la mer. Puis les quatre éléments.

Au début du livre, Remedios attend. Elle attend un corps que la mer doit rendre. C'est la fin de quelque chose. Le lecteur ne le sait pas encore. Le lecteur ne saura jamais tout. Les personnages non plus. Remedios ne le veut pas. Surgissent Candelario et ses salades immangeables et son amour de la couleur bleue, sa femme Chayo qui désespère d'avoir un jour un enfant, sa jeune belle-sœur Marta qui rêve de quitter sa misère et son travail de femme de chambre pour le paradis nord-américain, Fulgencio, le photographe qui parcourt le pays et qui rêve d'un scoop improbable, Rafael, le maître d'école soumis aux exigences d'une mère impotente, César, le pêcheur, son petit garçon Beppo, perdu dans une douleur trop grande pour lui, le vieux don Justo qui ne sait pas lire, Esperanza, la sage-femme. Le destin les guette, tous. Eux qui n'ont rien, qu'un peu d'espoir, de courage, de tendresse, de ténacité, sont à la merci d'un bus qui bascule au fond d'un ravin, d'un orage qui transforme l'*arroyo* en torrent de boue, ou d'un peu d'amour qui changera tout. Il y a une tristesse infinie dans l'écriture de Sandra Benítez, une compassion extrême qui rejaillit sur cette désolation et qui laisse vibrer une sagesse ancienne, vieille comme la cruauté et la beauté de la vie.

Martine Silber

La mémoire en mille morceaux

A travers l'histoire de ses parents, Leonardo remonte le fil de sa propre vie. Un dédale entre songe et réalité, où nous conduit Carmen Martín Gaite

LA REINE DES NEIGES
(La Reina de las nieves)
de Carmen Martín Gaite.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton,
Flammarion, 425 p., 140 F.

A l'heure du café, dans une brasserie parisienne, Carmen Martín Gaite traverse la salle lorsqu'une voix d'homme s'élève sur son passage : *« Vous êtes une princesse ! »* Croyait-il si bien dire, cet inconnu, en apostrophant la femme coiffée d'un béret rouge qui marchait entre les tables ? Couverte de distinctions littéraires prestigieuses, la romancière espagnole jouit d'une admiration sans mélange dans son pays, où certains de ses livres ont figuré des semaines durant sur les listes de meilleures ventes. Altière et nourrie de culture classique, philosophe de formation, Carmen Martín Gaite n'est pourtant pas une spécialiste de la littérature populaire. Mais ses romans sont taillés dans une langue souple qui donne vie et souffle aux complexités de l'esprit.

Car c'est de l'esprit qu'il s'agit dans ces fictions où la mémoire tient un rôle de premier plan. La mémoire de l'auteur, d'abord, qui avait commencé la rédaction de *La Reine des neiges* il y a plusieurs années, avant de s'interrompre au moment du décès de sa fille unique. A la suite de ce drame, Carmen Martín Gaite resta plusieurs années sans toucher à la fiction. Les cahiers qui contenaient le début du récit furent égarés, enfermés dans le placard noir d'un passé maudit, tenus à distance par la douleur. *« Je les ai retrouvés lorsque j'ai eu le courage de les affronter,* se souvient l'auteur. *Et ce jour-là, j'ai eu la joie de découvrir que ce livre dont je ne me rappelais plus était déjà à moitié écrit. »* L'histoire de Leonardo, le personnage principal de *La Reine des neiges*, rejoint en partie ce cheminement à travers des souvenirs éparpillés. Et ce n'est pas un hasard si la romancière a utilisé, dans cet ouvrage, le titre et le thème d'un conte d'Andersen. Pour avoir elle-même écrit plusieurs récits destinées aux enfants, Carmen Martín Gaite sait ce que ce genre doit aux sentiments enfouis et à la quête d'identité. L'histoire du petit Kay, entraîné par la Reine des neiges au pays des glaces après qu'un éclat de verre ensorcelé lui eut refroidi le cœur et gelé la mémoire, illustre la fragilité de la conscience autant que son importance absolue.

MÉANDRES

C'est donc sur ce canevas que la romancière s'est appuyée pour suivre l'itinéraire de Leonardo, fils de famille élevé entre une grand-mère mystérieuse, une mère glaciale et un père peu enclin à la confidence. Lorsqu'il revient dans la maison familiale, après avoir tâté de la prison et de la folie, le jeune homme tente de remonter le fil de sa propre histoire à travers les méandres de celle de ses parents. Ceux-ci viennent d'être emportés par une mort soudaine et, comme souvent chez Carmen Martín Gaite, l'absence donne aux individus un relief particulier. Loin de les effacer, la pâleur de la mort les rend plus présents, plus palpables et surtout plus déchiffrables. Une fois disparus, les défunts livrent leurs secrets à ceux qui prennent la peine de les chercher.

Leonardo, lui, va entreprendre une quête qui tient à la fois du parcours initiatique et de la résolution d'énigme. Comme dans les comptines ou les charades proposées aux enfants, il y a un point obscur au centre du roman, une porte fermée dont le héros veut trouver la clef. *« La solution du mystère,* dit-il dans un des nombreux monologues adressés à sa grand-mère morte, *est peut-être enchâssée dans le mystère même du texte qui la camoufle, comme c'était le cas avec tes devinettes. »* Le récit tout entier se fait donc l'écrin de la fameuse solution, qui prendra la forme d'une rédemption par l'amour, comme dans le conte d'Andersen.

Dans un emboîtement parfois vertigineux – et souvent touffu – de références littéraires, l'auteur joue sur une dialectique intérieur-extérieur, imaginaire-réel. *« La cloison qui sépare* (la réalité) *des lieux du rêve est un fragile décor déchiré, menaçant de s'effondrer »*, explique Leonardo, qui confronte des éléments matériels (lettres, fragments de journaux intimes), des réminiscences et des impressions. Les fantômes ne sont jamais bien loin, les prodiges toujours possibles et les lieux remplis de présences invisibles. Les objets lui font signe, comme doués d'une vie propre, en particulier des tableaux représentant la mer sous son angle tragique. Sachant, pourtant, qu'une lumière peut s'allumer quelque part : *« Mon père, comme moi, était loin d'être indifférent aux paysages qui contenaient un phare »*, affirme le jeune-homme.

La vie est un puzzle, un enchevêtrement de fragments disséminés, semblables aux morceaux du miroir brisé dont le personnage d'Andersen reçoit une particule dans l'œil. Le roman rend compte de cet éclatement jusque dans son architecture, en établissant des frontières floues entre songe et situations vécues. Ce thème, cher à Carmen Martín Gaite, correspond à sa vision de la littérature : *« On ne peut pas tout mettre dans un roman, seulement des éclats de la réalité »*, explique-t-elle. *Si nous sommes sincères, il faut bien admettre que nos souvenirs et nos impressions sont toujours en mille morceaux. »* Le rôle du romancier, archiviste de l'imaginaire, consiste à introduire un ordre subtil dans ce désordre apparent.

Raphaëlle Rérolle

Un Brésil fin de siècle

Jô Soares, animateur vedette de la télévision brésilienne, voit Sherlock Holmes puceau à Rio donnant la réplique à Sarah Bernhardt

ÉLÉMENTAIRE, MA CHÈRE SARAH
(O Xangô de Baker Steet)
de Jô Soares.
Traduit du portugais (Brésil)
par François Rosso,
Calmann-Lévy, 321 p., 120 F.

Sherlock Holmes se rend à Rio de Janeiro, à la fin du siècle dernier, pour y élucider un mystère : un stradivarius, confié par l'empereur dom Pedro à une jolie baronne, qui n'est évidemment pas son épouse, a disparu. Par ailleurs, des femmes de toutes conditions sociales sont assassinées l'une après l'autre dans les rues de la ville, ce qui n'a apparemment rien à voir avec le vol précédent. L'affaire est délicate, l'environnement fort peu britannique. Moiteur tropicale, serpents venimeux, marquises pétulantes et raffinées, et enfin, *last but not least*, merveilleuses et douces mulâtresses aux formes parfaites...

Comme tout lecteur de Conan Doyle l'avait subodoré, le célèbre détective est désespérément puceau. Il renifle en revanche avec une régularité quasi militaire de la cocaïne presque pure, une vieille habitude londonienne apparemment. Watson, qui est du voyage, n'est pas amusé. On ajoute Sarah Bernhardt à ce cocktail. La grande actrice est là, invitée par l'empereur à jouer devant lui, en français, qui est alors la seconde langue maternelle de l'aristocratie brésilienne. Elle sait évidemment qui est Sherlock Holmes et se réjouit de faire plus ample connaissance. A la fin de ce récit ébouriffant, Holmes garde de justesse son pucelage, après avoir échangé des mondanités avec Sarah et longuement batifolé, dans un musée, avec une de ces fameuses mulâtresses ensorcelantes. Le couple n'a pu conclure, mais non par manque de moyens. Pour résumer cette vaste fresque, Holmes va garder son innocence et son goût pour les paradis artificiels, résoudre l'affaire du stradivarius, et surtout introduire un thème nouveau dans la littérature policière : celui du *serial killer*, du tueur en série. Tout cela en 1886.

Qu'on ne compte pas sur l'auteur de ces lignes pour dévoiler le fin mot de l'histoire. On trouve d'ailleurs dans les dernières pages du livre, avec le retour en paquebot du célèbre détective en Angleterre, un élément de mystère supplémentaire, touchant à Jack l'Eventreur, qu'on laissera au lecteur le soin de découvrir. Il ne sera désormais question ici que de Jô Soares, personnage truculent, animateur de télévision, et surtout, écrivain.

Tout le monde connaît Jô au Brésil. Impossible de le manquer, chaque soir, à la télé, à l'heure où les enfants sont couchés. Il est de la nuit, par choix et par goût. Carioca de naissance et dans l'âme, il est pauliste puisqu'il enregistre ses émission à Sao Paulo. A partir de 23 heures, il reçoit, en jean ou en smoking, des invités qui savent à peu près à quoi s'attendre : un peu de taquinerie, de la gentillesse, une façon subtile de les mettre en valeur, et, les jours où Jô est en forme, des numéros éblouissants du maître de maison : claquettes, jazz fredonné, danse du ventre, imitation des grands rôles du répertoire shakespearien...

Ce qui est peut-être moins connu, c'est le goût de Jô Soares pour la littérature. Lors d'un récent passage à Paris, il nous a confié qu'il avait surtout lu, chez les auteurs français, Marcel Aymé et Boris Vian. Il parle français à merveille. Il a aussi une véritable passion pour l'humour anglais. Jô n'a pas la grosse tête. Il sait dans quel genre (l'humour, le roman policier) il se situe.

Jorge Amado et Rubem Fonseca ? *« Ce sont les deux plus grands écrivains vivants au Brésil et ils ont été ravis que* Elementaire, ma chère Sarah *marche aussi bien. Rubem m'a même aidé et conseillé dans l'élaboration du livre. »* Le succès d'édition ? Mais c'est excellent.

Elementaire, ma chère Sarah sortira aux Etats-Unis en novembre. Il est déjà paru en Allemagne en mars. Laissons conclure Jô Soares : *« Mon métier, c'est l'humour. Mais j'ai aussi travaillé le détail, les mœurs de l'époque, les manières de table à la cour impériale. J'écris toujours la nuit, après l'émission. Je suis carioca, d'origine portugaise lointaine. J'ai aussi un peu de sang écossais, espagnol et français. Bref, je suis brésilien. »*

Dominique Dhombres

Mer des incertitudes

Brésil fin de siècle

La chronique
de Roger-Pol Droit

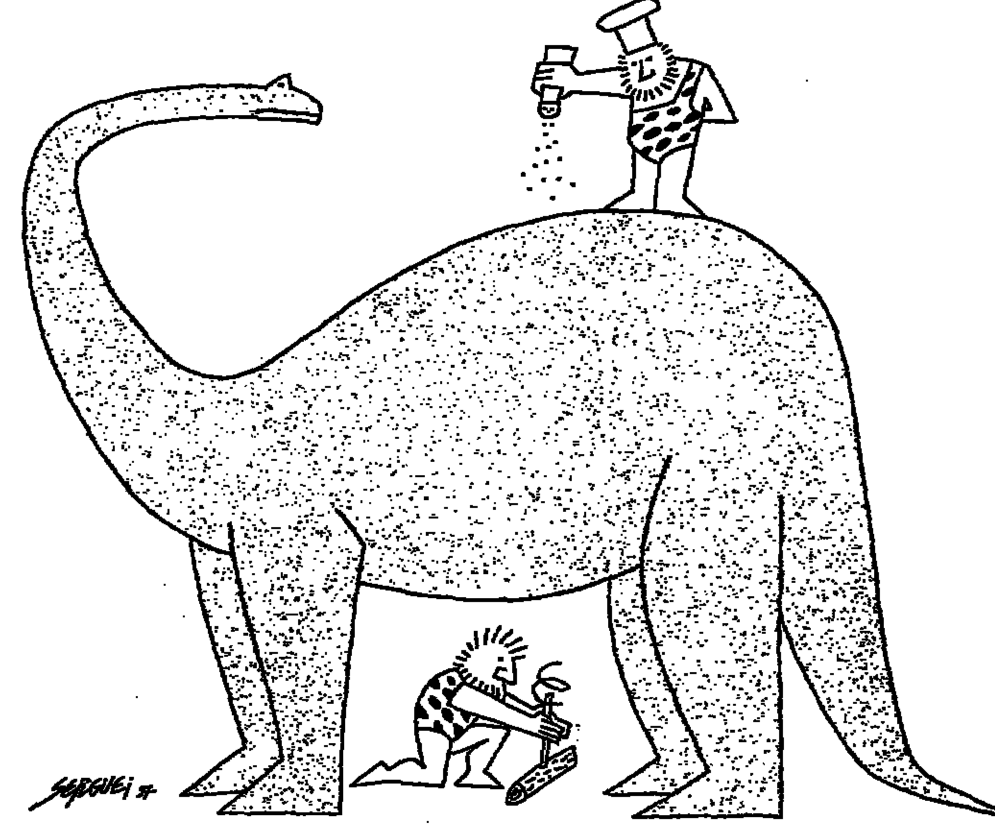
Petits riens et ripailles

LA PREMIÈRE GORGÉE DE BIÈRE
et autres plaisirs minuscules
de Philippe Delerm.
Ed. Gallimard-L'Arpenteur, 94 p., 78 F.

LE RAT ET L'ABEILLE
Court traité de gastronomie préhistorique
de Raymond Dumay.
Ed. Phébus, 234 p., 129 F.

FÊTES DE TABLE
de Michel Faucheux.
Ed. Philippe Lebaud, 250 p., 129 F.

Mon premier : les joies microscopiques de tous les jours. Mon deuxième : l'histoire des festins. Mon tout : la misère du monde



Pas commode à dire, les insterstices du temps où le corps s'éprouve, les petits riens qui font des univers, les moments uniques aux *emboîtements multiples*. Ce ne sont pourtant pas des choses compliquées. Des *gestes de trois sous*, des joies lilliputiennes, pas plus. Appeler d'une cabine, et savoir ce que dit la voix (pas les mots, la voix), aider à écosser les petits pois, aller chercher un croissant un matin l'hiver, cueillir en fin d'été avec des enfants, des amis, des mûres. Ce ne sont pas vraiment des *actes*, pas des nouveautés, à peine des rituels, sûrement pas des habitudes. Des *ritournelles*, aurait dit Deleuze. Comme des airs qui reviennent, des moments avec les autres, des tournants dans les ans. Il ne s'agit pas réellement d'états d'âme, c'est une manière de parler – ce sont des états du corps, évidemment. L'odeur des pommes qui submerge tout dans la cave, le frôlement de la dynamo sur le pneu du vélo la nuit, la première gorgée de bière, la seule qui compte. Ces filigranes dans le banal, on ne peut les rapetisser. *Il faut au contraire, pour tenter d'en faire passer quelque chose dans la parole, s'y installer*, les distiller, les laisser s'épandre, s'y fondre. Tenter, *autant que possible*, de les habiter, même fugitivement.

Philippe Delerm campe dans ces instants fuyants. Il s'efforce de les apprivoiser, de tisser autour d'eux des mots qui ne les écrasent pas. On ne saurait dire qu'il les décrit. C'est mieux : il les suggère, au point qu'il les incite à resurgir, intacts, des vivacités de la mémoire. Pour un peu, on s'y croirait, dans la cuisine, avec le vert tendre des cosses craquantes, ou dans le salon, avec le verre de porto siroté à courtes lampées, faussement modestes, hypocrite buveur de *« juste un porto, alors »*. Explorant la subtilité des choses simples, les courtes *vignettes de Delerm sont justement* senties, et finement ciselées. Peut-être trop finement, si l'on considère leur arrière-goût. On songe à la perfection très urbaine de ces photos de campagne où, sur les légumes frais cueillis épandus près de l'évier, ne manquent ni la goutte de rosée au creux des feuilles exactement ni les grains de terre éparpillés sur la douceur du grès. Cela n'ôte rien au *réel petit bonheur qu'engendre* cette lecture, à la finesse des touches qui *s'y combinent*. Comment toutefois ne pas penser que ces plaisirs minuscules contiennent, sans le savoir, d'immenses machines historiques ? Sous ce charme français, façon velours et vacances, se masque une extraordinairement longue maturation des saveurs, un travail millénaire des substances et des chairs.

Pour Raymond Dumay, la gastronomie fut déjà l'idée fixe, et l'invention incessante, de nos ancêtres les *plus lointains. Une telle affirmation* peut paraître paradoxale. L'image *que nous nous faisons des premiers* âges est en effet fort éloignée des luxes de la table, du raffinement de tout festin qui se respecte. C'est là, paraît-il, une grave erreur. A croire le connaisseur des vins et des mets qu'est devenu Raymond Dumay depuis des décennies, la longue marche des hommes préhistoriques à travers contrées et climats serait une suite d'inventions gustatives, de créations papillaires et de festivités palatales. Le gastronome imagine les recettes, suit leurs changements au fil des variations climatiques, précise leur lien aux feuilles d'arbres, aux plantes *s'offrant à la cueillette*. Il scrute les rivières, les ustensiles, repère les *sentiers et les voies de passage*, décrit l'invention des alcools ou les noces des humains et du sel, s'ingénie à faire rêver d'une grande fête des cuisines paléolithiques. Il est possible que ces hypothèses demeurent invérifiables. Nul ne saura sans doute jamais de science sûre si les très antiques habitants de Lascaux avaient déjà entamé nos interminables débats sur les foies d'oie du Périgord : à servir avec de l'hydromel, du vin de bouleau ou de l'alcool de lait ? On peut en tout cas rêver de la création anonyme et généreuse des ferments, moutures et marinades – genèse nocturne de saveurs savantes.

La suite est plus connue, mais *vaut d'être rappelée : la table reflète* toujours l'époque tout entière, elle constitue le lieu *où se croisent* nature et civilisation, l'espace où s'inscrivent non seulement toutes sortes de fêtes, mais encore, de manière plus radicale, la relation fondamentale des humains au monde. De Sumer à la nouvelle cuisine (déjà bien vieille !), Michel Faucheux brosse un panorama des festins à travers les siècles, reconstitue à son tour des recettes, cite d'innombrables textes et dessine les grands traits de l'évolution des mangeurs, de leurs mentalités, et du contenu de leurs assiettes. Il ressort de ce livre vif une *évidence* en voie de disparition : c'est à table *que se sont contruites les cultures*, affinées les idées, prises les décisions politiques, *célébrées les* alliances, depuis qu'existe l'histoire. Otez aux Grecs leurs banquets, à Rome ses festins, à la bourgeoisie ses cuisiniers, vous n'aurez qu'une histoire squelettique, à peine intelligible. Le fait est : les peuples affamés n'ont pas d'histoire. Sans doute est-ce le point qui fait défaut, dans ces célébrations érudites et joyeuses des ripailles : pas un mot sur les meurt-de-faim, sur ces millions d'hommes qui crèvent à présent moins bien que des bêtes, par l'incurie de tous. *On dira que ce* n'est pas le sujet, qu'on parle de la *table et pas de la tombe*, qu'il y eut toujours des gavés et des faméliques et qu'on ne va pas en faire une histoire... On aura tort. Car il n'y a pas moyen d'oublier, aujourd'hui, cet incompréhensible contraste entre le contentement des ventre pleins et la souffrance des mal-nourris. Un milliard trois cent *millions d'hommes*, à la fin de ce siècle, survivent et meurent avec moins de six francs par jour. La modernité transmet instantanément des images, multiplie les robots, accroît l'espérance de vie, mais demeure incapable de nourrir suffisamment un homme sur quatre !

*Ainsi, nous avons élevé à la hau*teur d'un art le fond de sauce. Nous avons au cours du temps apprêté, déglacé, flambé, bouilli, rôti, nappé, saisi, grillé, poêlé, frit, enfourné, papilloté... des denrées innombrables. Nous avons composé des mixtures insolites, forgé des alliages baroques, et les siècles nous ont vu engloutir des troupeaux bigarrés et des vaisseaux d'épices. Nous savons *célébrer les nourritures*, nous savons les produire, nous ne *savons pas encore les partager pour* que, exigence minimale, aucun être humain ne meure de faim.

Car jamais le monde n'a été si riche, tandis que jamais tant d'humains ne furent si pauvres. Chacun le sait, et ceux qui ont à manger volontiers l'oublient. Il n'existe certes aucune solution miracle qui réglerait la situation en trois mois. Mais il n'existe pas non plus de fatalité qui rendrait cet enfer éternel. La question n'est pas *qu'il y eut toujours des ventres* creux à l'écart des tables *fastueuses, mais qu'ils soient* aujourd'hui de plus en plus nombreux au moment même où la technique permettrait qu'ils ne soient qu'un mauvais souvenir des temps anciens. Un milliard trois cent millions de petits riens ignorent la fête de vivre. Ce n'est pas commode à penser.

Un très cher Frère

De la mainmise sur le groupe Bruxelles-Lambert à celle de la CLT, José-Alain Fralon retrace l'ascension multiforme d'Albert Frère

ALBERT FRÈRE, LE FILS DU MARCHAND DE CLOUS
de *José-Alain Fralon*.
Fayard, 350 p., 130 F.

Le murmure déférent qui bruit sur son passage, dans un cocktail ou un vernissage à Knokke-le-Zoute, ne trompe pas : il y a du lingot dans cet homme-là, et cette caractéristique suscite ce mélange d'admiration et d'obséquiosité, d'envie et de respect qui va aux personnes dont la fortune, dans toutes les acceptions du terme, ne doit rien qu'à eux-*mêmes*.

De cette déférence, Albert Frère jouit *sans complexe*. Ce septuagénaire à la prestance intacte, charnu et rose sous le hâle, faux rond, faux rustre, possède toutes les vertus nécessaires pour assumer sereinement sa réussite. L'introspection n'est pas son fort. Ni les regrets ni les remords. Il continue donc *d'entretenir avec les choses de la* vie d'excellentes relations. Il lui suffit de les envisager comme il a appréhendé les « affaires » : avec audace parfois, avec prudence toujours.

Cela étant, José-Alain Fralon a compris très vite qu'Albert Frère, nonobstant le côté fascinant de sa démarche, n'était pas précisément un personnage romanesque. *Ni les premiers pas à* Fontaine-l'Evèque, dans un pays noir et rouillé, ni les souvenirs gentiment complaisants de ses copains d'alors ni les menues péripéties d'une vie privée sans grand relief ne permettaient au biographe de camper un de ces personnages excessifs qui *enchantent les feuilletonnistes*.

Dès lors, après avoir fait un sort aux quatre anecdotes et trois rebondissements obligés, Fralon a eu l'intelligence d'abandonner l'homme pour son mouvement, le héros pour sa trajectoire, pour mieux nous entraîner, avec une jubilation communicative, dans *cet univers impitoyable*, agressif et cocasse, superbe et accablant, *qu'est le monde des affaires dans* la deuxième moitié du siècle.

Premier tableau aux couleurs fortes, celui d'une Wallonie dont l'agonie sera tonitruante et qui, emportée dans une crise de la sidérurgie qui la dépasse, gémit cependant qu'on la retaille à grands coups de synergies et de restructurations.

Albert Frère va jouer dans cette tragi-comédie un rôle déterminant, non sans livrer à quelques partenaires mirobolants, hommes politiques du cru ou syndicalistes, tous plus manœuvriers, hâbleurs, vindicatifs et conciliants les uns que les autres, des parties de bras d'acier légendaires. Fralon décrit ces coups de gueule patoisants, ces affrontements *presque physiques*, ces éructations qui n'abusent personne puisque, en définitive, c'est dans la connivence que l'affaire se règle, cependant que volent, d'un côté à l'autre de la table, le chèque de la subvention, celui de l'indemnisation, sans compter ceux de la compréhension.

La Wallonie sera le tremplin. La résistible ascension d'Albert Frère va se poursuivre maintenant au mépris des frontières. En France par exemple, avec *« l'un des coups les plus audacieux depuis l'attaque du train postal »*, c'est-à-dire le contournement par *« un gang peu ordinaire »*, dit Fralon, de la nationalisation de Paribas annoncée par le premier gouvernement Mitterrand. Un véritable « commando » international va affronter durement Pierre Mauroy et Jean Peyrelevade, Henri Krasucki et Jacques Delors, d'autres encore. Et ses membres, dont le bien cher Frère, se retrouver sur une des *listes noires de l'Elysée*.

Continuons à jouer à saute-*moutons dans cette crépitante* aventure. De la mainmise sur le groupe Bruxelles-Lambert (dont la Petrofina deviendra, pour un temps, son enfant chérie entre toutes) à la laborieuse conquête de Dupuis (l'éditeur de *Lucky Luke*, des *Schtroumpfs* et de *Gaston Lagaffe*), de « l'animal » Tapie qui parviendra à le surprendre en déclarant à une assemblée d'ouvrières qu'il est venu *« faire l'amour avec Donnay »* au *condottiero* Carlo de Benedetti qu'il n'aidera pas à violer la *« vieille dame »* qu'est la Générale de Belgique, José-Alain Fralon raconte avec alacrité les épisodes, croque avec gourmandise les protagonistes.

Yvan Toussaint

Parfois, son héros trébuche, parce qu'il a glissé sur les *« obligations pourries »* de Drexel-Burnham. Parfois, il *bifurque* et, au hasard des prises de contrôle, se retrouve sur un terrain inconnu mais magique, celui de la communication, de l'audiovisuel, sur lequel, à la tête de sa CLT, il doit se mesurer à des Rousselet, des Murdoch, des Berlusconi ou des Hersant. Et il leur *tient la dragée haute, le fils du* marchand de clous !

A juste titre, l'auteur a renoncé à distinguer, dans la personnalité de son modèle, le commerçant de l'industriel et celui-ci du financier. Parce qu'à l'évidence les trois vocations se mélangent, se fertilisent mutuellement et *font la complexité et la singula*rité du personnage.

Un personnage qui n'a pas fini d'arpenter les autoroutes de l'information, ni celles de l'industrie ni moins encore celles de la finance. Et qu'on a donc intérêt, en France comme ailleurs, à mieux connaître.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Aragon chez Stock.** Jean Ristat, légataire universel de Louis Aragon, a confié aux éditions Stock les droits d'exploitation d'une cinquantaine de titres et de près d'un millier d'articles ou de textes courts, dont des inédits. Ce programme éditorial portera sur plusieurs années et sera inauguré dès octobre, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Aragon par la réédition de deux recueils de poèmes, *Les Chambres, Les Adieux* et de *J'abats mon jeu*. Jean Ristat dirigera chez Stock la collection « Digraphe » et publiera en octobre *Pour en finir avec Aragon*.

● **Sophie poursuit Anne-Sophie.** Les éditions du Seuil, qui avaient publié en 1995 le best-seller de Jostein Gaarder, *Le Monde de Sophie*, ont assigné en référé les éditions Michel Lafon pour contrefaçon, parasitisme et concurrence déloyale. Sous une couverture proche de celle du Seuil, Michel Lafon vient de publier *Le Monde d'Anne-Sophie*, signé du groupe « Les Jalons » qui avait déjà pastiché plusieurs titres de presse. Le Seuil demande l'interdiction de l'ouvrage et 100 000 francs de dommages et intérêts.

● **Danièle Brison au ministère de la culture.** Danièle Brison, 50 ans, critique littéraire à *L'Alsace* et au *Magazine littéraire*, a été nommée conseiller pour le livre auprès de Catherine Trautmann, ministre de la culture.

● **L'édition en crise.** Selon le magazine *Livres Hebdo*, nombreux sont les grands éditeurs qui en 1997 connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 8 à 10 % – les secteurs du poche, de la bande dessinée, du livre pratique continuant leur progression. Lors de l'assemblée générale du Syndicat national de l'édition, mercredi 25 juin, le président, Serge Eyrolles, s'est dit *« très inquiet pour* [son] *métier »*, déclarant qu'il s'agissait de *« la deuxième crise après celle de 1990, durant la guerre du Golfe »*.

● **Première liste du Médicis**, en vue du prix décerné en novembre. Médicis français : *Le Maître des heures* de Christophe Bataille (Grasset), *Sa vie, son œuvre* de Bernard Lamarche-Vadel (Gallimard), *Aquabella* de Daniel Desmarquettes (Grasset), *La Télévision* de Jean-Philippe Toussaint (Minuit). Médicis étranger : *America* de T. C. Boyle (Grasset), *L'Après-Vie* de John Updike (Seuil), *Les Derniers Jours de Hongkong* de Paul Théroux (Grasset), *L'Information* de Martin Amis (Gallimard), *Le Procureur* d'Augusto Roa Bastos (Seuil). Médicis essais : *Le Fleuve Combelle* de Pierre Assouline (Calmann-Lévy), *Beckett, l'abstracteur* de Pascale Casanova (Seuil), *Le Dernier Genet* de Hadrien Laroche (Seuil), *Aragon* de François Taillandier (Fayard), *L'Amie : Duras intime* de Michèle Manceaux (Albin Michel).

● **Jacques-Yves Cousteau.** Décédé mercredi 25 juin, ses Mémoires, *l'Homme, la pieuvre et l'orchidée* sortent en librairie mardi 29 juin (Robert Laffont).

RECTIFICATIF

Dans l'article consacré à Germaine Tillion (« Le Monde des livres » du 13 juin), le nom de celle-ci était orthographié par erreur Germaine Tillon.

« Eichmann à Jérusalem » en procès à Berlin

Trente-cinq ans après sa parution, le texte de Hannah Arendt a été le sujet d'un colloque mettant en cause sa validité

Il n'est pas rare que le souvenir d'une polémique marque à jamais le destin d'un ouvrage au point qu'on se souvienne de la controverse qu'il a suscitée plus que de son contenu. Tel a été le destin d'*Eichmann à Jérusalem* de Hannah Arendt. Ce *« rapport »* sur le procès d'un des principaux responsables de la « solution finale », avait été écrit pour l'hebdomadaire américain *The New Yorker* par l'auteur des *Origines du totalitarisme* (publié en livre en 1963, il devait être traduit en français, chez Gallimard, en 1966). Force est de constater qu'aujourd'hui l'« *Eichmann book* » n'a rien perdu de son effet explosif, en dépit de ses approximations, de son ironie souvent déplacée compte tenu du sujet, de ses jugements sans nuance sur les conseils juifs dans l'Europe occupée (les *Judenräte*) qui firent scandale à l'époque. Une bonne partie de la communauté juive américaine et de l'intelligentsia new yorkaise (les *New York Intellectuals*), se livrèrent sur l'essai et son auteur à ce que l'essayiste Amos Elon a décrit comme une véritable *« excommunication »* (allusion peut-être à celle de Spinoza). Pour Anson Rabinbach, de l'Université Princeton, la querelle autour du livre de Arendt marque cependant l'accession de la mémoire juive de la Shoah dans l'espace public. Elle ne le quittera plus, pour le meilleur et pour le pire.

Plus de trente-cinq ans après sa parution, et tandis qu'une grande partie de la correspondance de l'auteur est désormais publiée, *Eichmann à Jérusalem* ne vit pas seulement de la popularité dont jouit l'œuvre de Arendt depuis une dizaine d'années. Précisément en raison de son origine journalistique, ce livre pourrait occuper le foyer d'une pensée arendtienne qui se présente avant tout comme une « anthropologie philosophique » et non comme un système de pensée classique. Comme si la nouveauté des crimes du XX[e] siècle – en l'occurrence le crime contre l'humanité, véritable sujet de l'ouvrage – requérait non seulement de nouvelles catégories de la raison mais aussi un nouveau style de « philosophe » dans un monde aux certitudes écroulées.

Tel était en tout cas l'avis de bien des spécialistes réunis à Postdam, près de Berlin, du 19 au 22 juin : *« Arendt est le penseur du moment post-totalitaire, ce qui explique sa renaissance depuis une dizaine d'années »*, a par exemple souligné Seyla Benhabib, de l'université Harvard, laquelle travaille depuis des années sur Arendt et sur l'école de Francfort, deux références théoriques de poids pour une certaine gauche intellectuelle américaine...

En organisant en 1997, près de Berlin, à Potsdam, un colloque consacré à « L'historiographie de l'Holocauste. L'exemple d'*Eichmann à Jérusalem* de Hannah Arendt », l'Einstein forum, un centre de rencontres internationales et interdisciplinaires où se croisent des chercheurs principalement allemands, américains et israéliens, prenait un risque symbolique. Ne s'agissait-il pas de mettre plus ou moins en examen (dans tous les sens de l'expression), le « procès de Jérusalem » et Hannah Arendt elle-même, là où Eichmann avait organisé avec d'autres la destruction du judaïsme européen (Wannsee, où eut lieu en janvier 1942 la conférence de la « solution finale » n'est qu'à quelques kilomètres de Potsdam) ?

UNE THÈSE NON TENABLE

Que reste-t-il aujourd'hui d'*Eichmann à Jérusalem* ? Peu de chose, à en croire les historiens présents. Götz Aly, un chercheur allemand qui, à partir d'archives trouvées dans l'ex-URSS, voit dans la « solution finale » le produit du travail de réorganisation raciale et démographique de l'Europe par les experts nazis, marque ainsi sa différence : *« Pour mettre en évidence la thèse selon laquelle il n'y a pas d'explication historico-rationnelle de l'Holocauste, Hannah Arendt pense que la spécificité de cet événement ne provient pas du nombre des victimes mais de l'absence de toute évaluation en termes d'utilité et d'intérêt de la part des meurtriers. Les documents récents montrent que cette thèse n'est plus tenable. De même qu'on peut déceler des objectifs utilitaristes au massacre des malades mentaux des populations polonaises soviétiques et yougoslaves dans le Troisième Reich, de même semblables conclusions peuvent être tirées pour la mise à mort des Juifs d'Europe. Ce qui ne rend pas, bien entendu, ces assassinats moins monstrueux. »*

Un autre historien de la Shoah, Raul Hilberg, présent à Postdam, a saisi l'occasion de cette conférence pour accabler Arendt, à laquelle son oeuvre fut associée à son corps défendant. Une Hannah Arendt qui écrivait au philosophe Karl Jaspers qu'Hilberg était *« assez bête et fou »*.

Le ton catégorique, péremptoire même, adopté par Arendt a incontestablement braqué ses critiques. C'est ce ton qui a pu faire dire au spécialiste de la mystique juive Gershom Scholem (1), lequel était loin d'être un fanatique – que Hannah Arendt manquait d'*« amour du peuple juif »* (ce qui ne signifie nullement, ainsi que l'a rappelé Stéphane Mosès, de l'Université hébraïque de Jérusalem, que cette notion d'*« amour d'Israël »*, d'origine talmudique, soit dépourvue de contenu universaliste, et se réduise à un pur slogan nationaliste). Cette posture arendtienne – on serait tenté de dire cette pose – finit par faire parfois oublier que celle-ci n'a jamais contesté la légitimité du procès de Jérusalem, contrairement à Karl Jaspers qui, lui, préconisait la traduction d'Eichmann devant une cour de justice internationale ; et contrairement à un autre philosophe, Martin Buber, qui s'opposa à l'exécution de la sentence, elle approuva la mise à mort du condamné. Certes elle fut aussi impitoyable pour le procureur israélien du procès, Gideon Hausner, derrière lequel elle voyait se profiler Ben Gourion, le premier ministre israélien d'alors, soupçonné de chercher à transformer un événement juridique en procès-spectacle à buts politiques. De fait, a noté Annette Wieviorka, dans l'historiographie du Génocide, l'avènement du témoin et de la victime comme personnage principal date bel et bien des mises en scène pédagogiques de l'accusation.

Bien des intervenants ont mis en question la fameuse formule qui clot le livre, la *« banalité du mal »*. Est-elle de Hannah Arendt ou bien lui fut-elle suggérée par son mari, Heinrich Blücher, comme celle-ci le révéla à Jaspers en 1963 ? Pour le philosophe Avishaï Margalit, Hannah Arendt désignerait par le terme « banal » l'incapacité, propre à l'homme totalitaire en général et à Eichmann en particulier, de penser autrement que par clichés, jusqu'au pied de la potence. Mais aussi la formule est-elle là pour inciter le lecteur à « humaniser » le mal jusque-là pensé en termes de satanisme, dans un univers non religieux. Ce problème là demeure, l'historiographie de Arendt fût-elle vieillie.

Nicolas Weill

(1) Dans *Fidélité et Utopie*, Pocket, 1992.

★ Ont également participé à cette rencontre, Anson Rabinbach, de Princeton (Etats-Unis), Idith Zertal (Tel Aviv), David Abraham (université de Miami), Jürgen Förster (Potsdam), Gabrial Motzkin (université hébraïque de Jérusalem), Dan Diner (université de Tel Aviv), Norbert Frei (Institut für Zeitgeschichte, Munich), Gesine Schwan (Freie Universität Berlin), Dana Villa (Harvard), Moishe Pstone (université de Chicago), Richard Bernstein (New School for Social Research, New York). *Eichmann à Jérusalem* est disponible en poche (Folio Histoire), traduit de l'anglais par Anne Guérin et présenté par Michelle-Irène Brudny-de Launay.

Vingt ans de « Po&sie »

Les revues destinées à marquer leur époque – du moins dont on peut supposer qu'elles le seront – ne sont pas si nombreuses. Les anniversaires, au-delà des manifestations et félicitations un peu obligées qu'ils appellent, constituent des carrefours à partir desquels, se retournant, on peut mesurer ce possible destin.

De *Po&sie*, on ne risque pas grand-chose à dire qu'elle sera, qu'elle est déjà – dans son domaine propre de création bien sûr, mais aussi dans la réflexion sur cette création –, une publication importante, digne et exigeante. Encore quelques compliments ? Variée sans cultiver un éclectisme dépourvu de pensée, diverse mais pas dilettante, peu portée au nombrilisme nationaliste mais ouverte sur tous les horizons, ne confondant pas sérieux et ennui, fuyant, malgré sa forte armature intellectuelle, les présupposés idéologiques, l'esprit de système ou d'anathème.

Vingt années d'existence, quatre-vingts numéros, plus de dix mille pages... Du simple point de vue quantitatif, *Po&sie*, créée et dirigée par Michel Deguy, entouré d'une douzaine de membres d'un comité de rédaction et de quelques correspondants étrangers, et soutenue par une maison d'édition – Belin – présente donc déjà de solides garanties. L'anthologie qui vient de paraître, chez ce-même éditeur, dans la collection « L'Extrême contemporain », qui est un peu l'émanation de la revue et est également dirigée par Deguy, le prouve. Le choix opéré sur ces milliers de pages de proses et de vers démontre de plus que qualité et quantité peuvent fort bien s'harmoniser. On aurait souhaité tout juste, en cette solennelle occasion, lire une histoire de la revue par elle-même... Mais il est vrai que vingt ans n'est pas encore l'âge des bilans ! On découvrira notamment d'intéressantes considérations sur le caractère « & » de *Po&sie* (l'esperluette), par Jean-Yves Pouilloux, le sommaire de tous les numéros et un impressionnant index des auteurs et traducteurs (290 p., 160 F).

Outre une exposition au Centre Georges-Pompidou (jusqu'au 30 juin), un numéro spécial (80) de *Po&sie* vient de paraître. Il est d'une grande richesse, dans le domaine contemporain français et étranger (286 p., 120 F).

Un peu plus tôt, avait paru un fort et beau « Cahier Michel Deguy », dirigé par Yves Charnet (*Le Poète que je cherche à être*, La Table ronde/Belin, 318 p., 180 F). Certes, ce doit être une rude et (un peu) gênante épreuve que de se voir soi-même sujet d'un tel hommage. Mais cela n'est que l'enveloppe des choses. A lire les différentes études (et non « improvisations » plus ou moins réussies) rassemblées de ce cahier – de Jacques Roubaud, Jacques Darras, Jude Stéfan, Jean-Michel Maulpoix à Jean-Marie Gleize, Jean-Luc Nancy, Jacques Derrida, Pierre Pachet... –, on se convainc de la cohérence de la démarche de Deguy – démarche poétique, mais aussi philosophique. Là aussi un regret : l'absence d'une vraie bibliographie. *« Dans* Po&sie, *je lis le refus de la posture du renoncement »*, écrit Jacques Roubaud. Il n'est pas incohérent de découvrir ce même *« refus »* dans l'œuvre de Michel Deguy.

Patrick Kéchichian

A L'ETRANGER

Sierra Leone : le souvenir de Graham Greene

Le City Hotel de Freetown, en piteux état actuellement après le coup d'État en Sierra Leone, était un établissement assez luxueux qui avait beaucoup séduit Graham Greene qui y séjourna quatre fois et en fit le décor de son roman *Le Fond du problème* où il l'intitule le « Bedford ». Il y vint pour la première fois en 1935 afin d'effectuer des recherches pour un roman, puis en 1942, en mission d'espionnage (le gouvernement de Vichy en Guinée était une menace pour les intérêts alliés, et l'Afrique de l'Ouest était utilisée par les Allemands pour y faire transiter des diamants industriels en provenance d'Afrique centrale). C'est alors que Greene écrivit son roman. En temps qu'agent secret, il avait beaucoup d'imagination et il aurait voulu recruter une tenancière de maison close pour faire parler les marins français en bordée à Dakar, mais l'idée ne plut pas à Londres. Cela l'aurait sans doute amusé de savoir que le City Hotel est aujourd'hui un bordel.

● **POLAR AMÉRICAIN : un nouveau Mary Higgins Clark**
L'écrivain américain Mary Higgins Clark est venue à Paris présenter son dix-septième roman policier, *Ni vue ni connue* (Albin Michel). Le prochain est déjà en chantier et devrait s'intituler *You belong to me*. Selon son éditeur, ses livres ont été vendus à plus de 250 millions d'exemplaires aux Etats-Unis et 12 millions en France. Chaque titre en France fait une moyenne de 350 000 exemplaires en librairie. *Ni vue ni connue*, indique Albin Michel, sorti le 15 mai, est en tête des ventes, et a déjà été tiré à 275 000 exemplaires (375 p., 130 F).

● **ÉTATS-UNIS : Pynchon contesté**
Pour certains (« Le Monde des livres » du 23 mai 1997), c'est un grand livre, pour d'autres ce serait surtout un accessoire à la mode à arborer avec fierté. *Mason & Dixon*, le dernier roman de Thomas Pynchon, est en tous cas en tête des best-sellers.

● **ROYAUME-UNI : le prix Orange à Anne Michaels**
Le prix littéraire le plus contesté en Angleterre car octroyé à une femme par un jury de femmes a été décerné à une jeune romancière et poétesse canadienne, Anne Michaels, pour son premier roman, *Fugitive Pieces*, l'histoire d'un jeune garçon sauvé de la boue d'une ville de Pologne durant la dernière guerre et qui part vivre avec son sauveteur, un géologue, dans une île grecque occupée par les Allemands. Le prix est doté de 30 000 £ (plus de 250 000 F).

AGENDA

● **LE 28 JUIN. PSYCHANALYSE. A Paris,** l'École lacanienne de psychanalyse propose une rencontre-débat avec Adolf Grünbaum sur le thème « Critique de la psychanalyse et de ses détracteurs » (salle Chaillot-Galliera, 28, av. George-V, 75008 Paris, inscription : 01-45-49-29-36).

● **DU 27 AU 29 JUIN. COCTEAU. A Nice,** 2[e] Salon du livre en hommage à Jean Cocteau et remise du Prix du grand roman Baie des Anges (Jardin Albert-I[er]).

● **DU 28 JUIN AU 31 AOÛT. « JE ». En Gironde,** l'association Vers le livre d'artiste organise « L'été du livre en Gironde » sur le thème du « je » en écriture (rens. et liste des bibliothèques : 05-57-95-75-88).

● **LE 29 JUIN. LIVRE. A Fontenoy-la-Joute** seront rassemblés autour de Claude Michelet les lauréats du concours d'écriture organisé à l'occasion du centième anniversaire de la mort d'Alphonse Daudet. Leurs œuvres sont réunies dans *Les Nouvelles Lettres de mon Moulin*.

● **LE 30 JUIN. SOCIÉTÉ. A Paris,** l'Association des amis de la revue *Passage* organise un colloque sur le thème « Science, environnement et société » à partir de 9 h 30 (Palais du Luxembourg, salle Clemenceau).

● **DU 1[er] JUILLET AU 31 AOÛT. CROISADE. A Chartres,** exposition « Chartres et la première croisade, un certain regard » (Cellier de Loëns, rue du Cardinal-Pie ; rens : 02-37-36-09-82).

● **LES 5 ET 6 JUILLET. AUTOBIOGRAPHIE. A Ambérieu-en-Bugey,** Journées de l'autobiographie (ateliers, rencontres, débats...) organisées par l'Association pour l'autobiographie (APA, La Grenette, 10, rue A.-Bonnet, 01500 Ambérieu-en-Bugey).

● **LES 5 ET 6 JUILLET. ARISTOTE. A Chartres,** les Amis du Centre médiéval européen organisent un colloque européen sur le thème « Aristote, l'Ecole de Chartres et la cathédrale » (Auditorium du Crédit agricole, 1, rue Daniel-Boutet, inscription et rens. : 02-37-36-09-82).

● **DU 15 AU 20 JUILLET. BRITISH. A Fragne-en-Berry,** l'association Regards croisés organise un atelier d'écriture franco-britannique sur le thème « Fiction-writing » (inscription et rens : 01-42-78-76-36).

● **DU 2 AU 5 SEPTEMBRE. SCIENCE. A Romainville,** organisation d'un congrès international « Pour Darwin » (inscription et rens. : 01-43-55-54-43).